LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Maria Chapdelaine
200 éditions différentes
mais une seule... illustrée par
Clarence Gagnon
Coédition Art Global/Libre Expression

Vol. LXXII — No 204 | Dégagement graduel. Maximum 6 **(détail en page 38)** | Montréal, samedi 7 novembre 1981 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles **40 cents**) **35 CENTS**

culture & société



Andrée Chédid

Née au Caire et de lignée libanaise, Andrée Chédid fait cependant partie de la littérature française depuis 1946. Elle vient de publier son huitième roman, *Les Marches de sable,* qui a pour cadre des guerres de religion du début de l'ère chrétienne mais toujours d'actualité. Jean Royer a rencontré l'écrivain et Mario Pelletier a lu son livre. **Page 21**

André Pagé

Les théâtres peuvent-ils survivre à leurs fondateurs? C'est la question qui hante André Pagé au moment où il va prendre la succession de Jean Gascon et Jean-Louis Roux à la barre du Théâtre du Nouveau Monde. C'est la première fois qu'une grande compagnie montréalaise de théâtre se confie à une deuxième génération. Robert Lévesque a rencontré le nouveau directeur du TNM. **Page 35**

AU SOMMAIRE



Comme sur un nuage

En février dernier, il battait le record mondial de vitesse à 380 km/h, mais depuis deux mois il est en service sur son emprise ferroviaire toute neuve entre Paris et Lyon et, s'il est le train le plus rapide au monde, le TGV français est aussi une réalisation conçue commercialement sur une base d'utilisation maximale. Guy Deshaies vient de faire l'aller-retour Paris-Lyon à bord du TGV. **Page 7**

Éditorial

Jean-Pierre Proulx se demande quel compromis est possible entre le Québec et le gouvernement fédéral en matière de langue d'enseignement. Pour l'instant, il n'en voit guère et croit qu'il faut plutôt limiter les dégâts. M. Trudeau pourrait le faire en amendant l'article 23 de son projet pour y introduire la «clause Canada». **Page 18**

Les droits linguistiques des minorités

Chrétien préférerait conclure une entente à l'amiable avec le Québec

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le gouvernement fédéral, qui s'est réuni pendant une heure hier matin, n'a pris aucune décision en ce qui concerne l'application des droits linguistiques pour les minorités de langue officielle, c'est-à-dire les anglophones au Québec et les francophones ailleurs.

En attendant d'avoir à répondre à la question, le gouvernement canadien par l'intermédiaire du ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, prie le gouvernement du Québec d'accepter de négocier «sur les mots et non sur le principe», à partir de la «clause Canada», si cela lui plait, une formule qui pourrait lui convenir.

M. Chrétien a même offert de se rendre à Québec, pour participer à des pourparlers, qui, selon toute vraisemblance, devraient avoir lieu avant le rapatriement, puisqu'après il se pourrait que l'article 23 de la Charte des droits soit imposé au Québec.

Mais à ce sujet, les nombreuses déclarations faites hier et avant-hier à Ottawa sont souvent ambiguës et parfois même contradictoires.

Ainsi, hier matin, M. Chrétien déclare à propos de l'application de ses droits au Québec comme ailleurs que «éventuellement, il y aura cette égalité, mais je ne sais pas quand et comment ce sera fait».

Le ministre venait tout juste d'indiquer qu'il attendait une réaction de Québec. Puis il a ajouté: «Nous voulons procéder rapidement».

Il y a eu aussi le ministre d'État, M. Serge Joyal, qui a déclaré au DEVOIR: «Il est convenu qu'on se donne du temps pour une acceptation volontaire et non une imposition», en parlant, bien sûr, du gouvernement de M. René Lévesque.

À la Canadian Press qui lui demandait s'il était possible, immédiatement après le rapatriement, qu'il y ait une situation où les droits linguistiques s'appliqueraient dans neuf provinces et pas au Québec, M. Joyal a répondu: «Non, il n'y

Voir page 20: Chrétien

Le gouvernement Lévesque se donne une semaine de réflexion avant de «réagir»

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Même s'il se sent trahi, abandonné, et que plusieurs pourraient avoir envie d'agir vite et de frapper fort, le gouvernement de M. René Lévesque ne posera aucun geste hâtif en réaction à l'accord constitutionnel intervenu jeudi entre le gouvernement fédéral et ceux des neuf provinces anglophones du pays.

LE DEVOIR a en effet appris hier que le conseil des ministres avait décidé de reporter à la semaine prochaine toute discussion approfondie sur les grandes orientations à prendre pour résister concrètement à cet accord que le Québec a refusé de signer.

Certes, le conseil des ministres, qui s'est réuni pendant plusieurs heures hier après-midi, a longuement discuté du dossier constitutionnel et a pris connaissance de plusieurs hypothèses qui lui sont maintenant offertes. Mais, selon les informations du DEVOIR, il n'a rien décidé de majeur.

Au contraire, les ministres sont convenus de s'accorder une semaine de réflexion avant d'examiner plus à fond les «grandes décisions» qui pourraient être prises.

Si bien que lundi, lors de la lecture du message inaugural qui ouvrira la session parlementaire, M. Lévesque se contentera, semble-t-il, de faire rapport à l'Assemblée nationale du déroulement de la conférence constitutionnelle, de présenter son analyse de la situation et d'indiquer quelques mesures à court terme.

Au nombre de ces mesures, on pourrait retrouver un nouvel appel à la Cour suprême — pour vérifier si les conventions constitutionnelles exigent le respect de la dualité canadienne — et l'annonce d'un certain nombre de démarches auprès du gouvernement britannique afin de bloquer la résolution constitutionnelle fédérale.

Il se pourrait également que le premier ministre québécois annonce que son gouvernement se montrera désormais beaucoup plus «sélectif» quant à sa participation aux conférences fédérales-provinciales. Hier matin, le caucus des députés péquistes aurait majoritairement exigé que le Québec boycotte désormais toutes ces conférences, sauf celles concernant les questions financières, et notamment celle où se discute le renouvellement des accords fiscaux. Hier après-midi, cependant, on indiquait, au ministère des Affaires intergouvernementales, que cette idée n'était guère «subtile» et qu'il y aurait moyen de fonctionner de manière sélective, sans se lancer dans un boycott systématique.

Cette prudence du gouvernement Lévesque n'est guère surprenante si on considère que, depuis 1976, l'équipe péquiste a toujours cherché à gagner du temps après chaque coup dur et s'est méfiée des gestes trop hâtifs.

Qu'on se souvienne, par exemple, de ce qui s'est passé après le référendum du mois de mai 1980. À cette époque, de nombreux militants ainsi que plusieurs députés désiraient en finir au plus tôt et avaient suggéré à M. Lévesque de déclencher sur-le-champ des élections générales. Le premier ministre s'en garda bien et retarda toute l'affaire au printemps 1981, avec le résultat que l'on sait.

Or, il semblerait qu'hier, il a adopté la même atttitude devant ses députés et ses ministères, se contentant d'écouter ce que chacun avait à dire et indiquant qu'il fallait d'abord et avant tout réfléchir à l'ensemble de la situation.

D'autant plus que le gouvernement se doit maintenant de présenter un discours inaugural qui réponde aux attentes économiques des citoyens, qu'il est aux prises avec quelques scandales internes qu'il faudra bien nettoyer un jour ou l'autre et que le temps n'est peut-être pas très propice aux grandes manoeuvres électorales ou référendaires.

Si bien qu'au cours des dernières heures, M. Lévesque s'est davantage

Voir page 20: Gouvernement



La réaction des Amérindiens inquiète Ottawa davantage que celle du Québec

par Michel Vastel

OTTAWA — Les membres du Parlement fédéral se sont montrés hier bien plus inquiets de la réaction des Amérindiens que de celle des Québécois à l'accord constitutionnel intervenu jeudi.

LE DEVOIR a en effet appris qu'un comité tripartite — libéraux, conservateurs et néo-démocrates — a été constitué à la hâte pour exercer des pressions sur le gouvernement fédéral afin de rétablir, dans la résolution constitutionnelle, l'enchâssement des droits des autochtones.

En revanche, aucun groupe semblable ne s'est constitué pour amener le gouvernement fédéral à entamer des négociations avec le Québec. Le NPD en particulier, risque une division de quatre à cinq membres sur la question des autochtones. Le député de Colombie-Britannique, M. Sven Robinson, a déjà affirmé son opposition à une telle entente qui exclut les Amérindiens. De même, M. Peter Ittinuar (Territoires-du-Nord-Ouest) et le nouveau député de Spadina, M. Daniel Heap, sont au nombre des dissidents. Le clan de la Saskatchewan, opposé à la politique de M. Ed Broadbent, se rallie maintenant et ne voit pas de raison de s'offen-

Voir page 20: Réaction

Les pays nordiques ne croient plus à la propagande pacifiste de Moscou

STOCKHOLM (d'après AFP et Reuter) — Le sous-marin soviétique Whisky 137, auteur d'un incident international qui a réduit à néant, selon les observateurs suédois, la propagande pacifiste de l'URSS, a quitté hier les eaux suédoises pour regagner Kaliningrad.

Son équipage de 56 hommes, qui n'a pas été poursuivi malgré une violation «grave» de la souveraineté et de la neutralité suédoises, a emmené dans son sillage les radiations d'uranium-238 provenant de torpilles à cônes nucléaires dont le bâtiment est très probablement muni.

Mais le Whisky 137 a laissé derrière lui une série de problèmes internationaux et nationaux suscités par son échouage, le 27 octobre dernier, dans une zone militaire interdite suédoise.

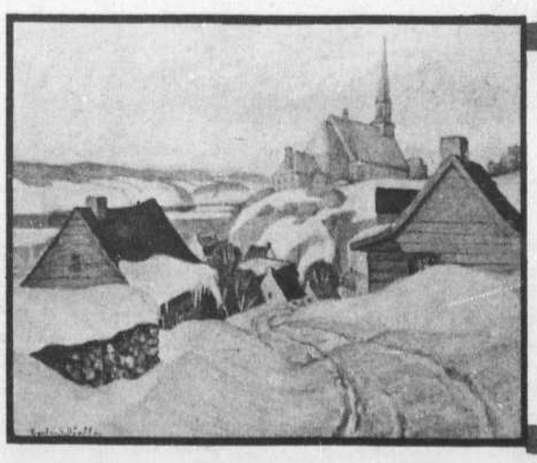
Il a d'abord détérioré les relations suédo-soviétiques probablement pour longtemps. Simultanément, il a soulevé la question des intentions réelles de l'URSS tant envers ses voisins, neutres notamment, que dans la Baltique que les Soviétiques souhaitent officiellement voir devenir une «mer de paix».

Pourquoi appuyer l'idée d'une zone nordique militairement dénucléarisée et envoyer un submersible pouvant disposer d'armes nucléaires dans les eaux d'un pays ayant toujours affirmé vouloir défendre fermement sa neutralité entre les blocs, s'interroge-t-on dans les milieux informés de Stockholm.

De leur côté, la Norvège et le Danemark ont annoncé hier à la suite de la Suède que leurs ambassadeurs à Moscou boycotteraient aujourd'hui le traditionnel défilé militaire sur la Place Rouge à l'occasion de l'anniversaire de la révolution de 1917. Ceci pour protester contre l'incident du sous-marin Whisky 137.

Un porte-parole de l'ambassade danoise a indiqué que la présence de l'ambassadeur ne serait pas «conve-

Voir page 20: Pays



UN ALBUM D'ART REMARQUABLE

G. Pfeiffer

chez Stanké bien sûr!

les Éditions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

Nous n'avons pas cherché à isoler le Québec, dit Davis

par Patricia Dumas
correspondance particulière

TORONTO — Les premiers ministres provinciaux et le premier ministre Trudeau n'ont pas cherché à isoler la population du Québec des récentes discussions constitutionnelles, a déclaré hier le premier ministre William Davis, de retour à la législature ontarienne.

«Je le sais parce que j'étais assis avec eux et j'écoutais, a-t-il affirmé. J'espère seulement qu'à un moment donné nous pourrons rallier la province de Québec à cette nouvelle relation, à cette entente, parce que c'est important pour l'avenir du pays.»

Les partis de l'opposition à Queen's Park ont réservé hier un accueil glorieux au premier ministre à son retour de la conférence constitutionnelle. Ils l'ont loué pour son rôle d'intermédiaire qui a permis à l'Ontario «de reprendre sa place historique» de leader des provinces dans les relations avec le gouvernement fédéral. Ils ont toutefois déploré, chacun à sa manière, l'isolement du Québec.

M. Davis, rayonnant de satisfaction, a expliqué les grandes lignes des compromis avancés ou acceptés par sa province mais a tenu à souligner son «inquiétude» devant la décision du premier ministre du Québec, au nom de son gouvernement, de ne pas signer l'accord.

«Son opposition, sa répugnance ou sa décision de ne pas le signer était basée sur la section concernant la mobilité et sur celui sur l'équivalence fiscale, a expliqué M. Davis. Je le regrette, mais je l'ai dit publiquement et je veux le répéter, je crois que chacun des premiers ministres provinciaux du pays et le premier ministre de ce pays, étaient voués à trouver des moyens de faire clairement comprendre qu'il n'y avait pas de tentative d'isoler la population du Québec de ces discussions.»

M. Davis a expliqué qu'il avait appuyé la décision de retrancher de la formule d'amendement les compensations fiscales pour les provinces qui désiraient se désaffilier parce que, le cas échéant, rien n'empêchait le gouvernement fédéral de venir directement en aide à la population de la province qui se désaffilie. Il a rappelé que le principe de la mobilité avait été avancé par l'Ontario et il «regrette que le premier ministre du Québec n'ait pas accepté cette section de l'entente parce que je crois que nous aurions pu formuler le libellé pour répondre à certaines craintes du premier ministre de cette grande province tout en conservant le principe».

Le leader de l'opposition officielle, le libéral, Stuart Smith, est «inquiet de ce qui va se produire maintenant au Québec. Le peuple du Québec va de nouveau se retrouver entre deux feux». Il a demandé à l'Ontario d'élargir ses services à sa minorité francophone en acceptant d'adopter une loi-cadre qui reconnaîtrait les droits des francophones aux services dans leur langue.

M. Donald MacDonald, ancien leader du NPD, parlant au nom de son leader, a chaleureusement loué M. Davis pour avoir rétabli l'Ontario dans son rôle historique d'intermédiaire entre le Québec et le Canada anglais et a demandé à M. Davis de continuer son rôle de conciliation avec «vigueur» pour résoudre «le problème du Québec». «Le séparatisme de l'Ouest est peut-être mort, a-t-il ajouté, mais nous sommes revenus au point de départ avec le Québec et le problème d'établir une relation fonctionnelle avec elle.» M. MacDonald a proposé entre autres que l'Ontario accepte l'application de l'article 133 et a souligné qu' «il ne faut pas sous-estimer qui est réellement en contact avec le peuple du Québec. Ce n'est pas moi qui dirai que Lévesque ne l'est pas... Nous avons un travail immense à faire pour plaire au coeur et à l'esprit du peuple de la province de Québec.»



Un millier d'amis et d'admirateurs se sont rendus hier, sous la pluie, aux obsèques de Mme Thérèse Casgrain, qui se sont transformées en véritables funérailles d'État avec la présence de nombreux dignitaires.
(Photo Jacques Grenier)

Les Québécois comprendront à la longue, espère Bennett

par Daniel Raunet
correspondance particulière

VANCOUVER — Dès son retour de la conférence constitutionnelle d'Ottawa, le président de la conférence des premiers ministres provinciaux, M. Bill Bennett, a tenu à minimiser l'importance de la dissidence du Québec.

«Je sais ce que les Colombiens-Britanniques ressentiraient, a déclaré M. Bennett, si leur gouvernement était laissé à l'écart. Je sais donc qu'il y aura des difficultés à court terme.»

Mais pour l'avenir, le chef du gouvernement de Victoria «espère que la manière dont fonctionne ce pays prouvera, sinon à M. Lévesque, du moins à la population du Québec, que ce qui s'est passé ne portera pas préjudice à leur position dans le pays.» Dans le même esprit, M. Bennett estime qu'il y a eu accord total entre M. Trudeau et ses dix collègues provinciaux, sauf sur deux points auxquels M. Lévesque n'a pas pu souscrire.

En ce qui concerne sa province, M. Bennett s'est félicité de la perte du droit de veto par l'Ontario et le Québec. «La formule d'amendement, a déclaré le premier ministre provincial, accorde un rôle égal à la Colombie-Britannique au sein du Canada». Pourtant, pour un homme dont la position de départ était que le gouvernement fédéral devait être une émanation des provinces et non l'inverse, M. Bennett a été obligé d'admettre qu'il n'avait pas réussi à imposer profondément sa marque sur le compromis constitutionnel de jeudi.

Le chef créditiste attribue son attitude à un désir de conciliation de sa part, et il se pourrait également qu'il ait été effrayé par la possibilité d'un référendum constitutionnel qu'il aurait le plus grand mal à remporter dans sa propre province. Quoi qu'il en soit, M. Bennett n'a pas renoncé à son idée d'une réforme du Sénat qui doterait les provinces d'un important droit de regard dans les activités du gouvernement fédéral et il espère avoir l'occasion de relancer le débat dans le cadre d'amendements constitutionnels ultérieurs.

Enfin, au sujet des garanties linguistiques accordées à la minorité, M. Bennett a déclaré qu'en ce qui concernait sa province, leur inclusion dans la Charte des droits n'aurait aucune conséquence pratique. «Ce que nous faisons déjà a été constitutionnalisé,» a-t-il dit. La Colombie-britannique estime donc avoir rempli tous ses devoirs dans le domaine grâce à son «programme cadre de français». Ce programme, obligatoire dans toute commission scolaire où 10 familles en font la demande, consiste en l'ouverture de classes en français dans une vingtaine d'écoles élémentaires anglophones. Environ 750 enfants ont été inscrits cette année dans des classes de ce genre.

Le reflet d'une oppression nationale, proteste la CSN

L'accord qui aura permis aux dix gouvernements d'isoler le Québec en matière constitutionnelle «n'est que le reflet d'une oppression nationale dont les manifestations pour les classes populaires vont s'accentuer».

Tel est, pour la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le sens profond du dernier round constitutionnel, un exercice que cette centrale perçoit comme une opération destinée à concrétiser de plus en plus visiblement l'état de sujétion politique et économique du Québec.

«Le Québec, lit-on dans la déclaration officielle de la CSN, se retrouve isolé, ni plus ni moins dans la même situation qu'au sortir de la conférence de Victoria mais, cette fois-ci, sans les garanties qui avaient empêché Ottawa et le front commun des provinces anglaises d'avoir lors des conférences constitutionnelles précédentes».

Pour la CSN, le gouvernement québécois doit «démocratiser le débat constitutionnel en rendant publics tous les documents et le contenu des débats qui ont été menés par les premiers ministres derrière des portes closes, semblables à celles des conseils d'administration de compagnies».

Cette même centrale juge «significatif» le fait que les minorités autochtones, francophones hors Québec, les travailleurs, les femmes et la population québécoise se retrouvent aujourd'hui soudés dans le camp de l'opposition au «complot» fédéral.

"Quand la Charte des droits négociés ne tient pas compte des véritables droits des minorités ou des opprimés, il ne faut pas s'étonner que ceux-ci refusent d'y adhérer», conclut la déclaration syndicale.

Le procès de Sobhraj et Leclerc le 16

NEW DELHI (AP) — Le procès du Français Charles Sobhraj, chef présumé d'un trafic de stupéfiants, et de sa compagne québécoise, Marie-Andrée Leclerc, a été reporté au 16 novembre, a décidé vendredi le juge Sharma, à Bénarès, en Inde.

Charles Sobhraj, 37 ans, et Marie-Andrée Leclerc, 35 ans, ont été arrêtés par la police indienne en 1976. Ils sont accusés d'avoir drogué et tué un citoyen israélien en 1976 dans la ville de Bénarès, à 700 km au sud-est de New Delhi.

La police indienne pense que le couple est responsable d'au moins une douzaine de morts au Népal, en Thaïlande, en Inde et à Singapour.

Elle les accuse également de s'être liés avec des jeunes couples pour les droguer et les voler.

Des funérailles d'État pour Thérèse Casgrain

par Marie Laurier

La pluie abondante qui tombait sur Montréal hier matin n'a pas empêché une foule de plus de 1,000 personnes d'envahir l'église Saint-Léon de Westmount pour assister aux obsèques de Mme Thérèse Casgrain, décédée mardi à l'âge de 85 ans.

Ce qui devait être une cérémonie à caractère privé, à la demande de sa famille, qui s'est faite discrète et profondément recueillie, s'est transformée en de véritables funérailles d'État avec l'arrivée des nombreuses personnalités de la scène politique représentant tous les paliers de gouvernement fédéral, provincial et municipal, de même que des notables de la société canadienne, québécoise et montréalaise.

Mgr Léo Blais, curé de la paroisse et président de la concélébration de la messe funèbre, a accueilli tour à tour Mme Ed Schreyer et le gouverneur général du Canada, ce dernier ancien chef du NPD au Manitoba, un parti dans lequel Mme Thérèse Casgrain a milité, le lieutenant-gouverneur du Québec et Mme Jean-Pierre Côté, le président du Sénat, M. Jean Marchand, la présidente de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvé, la sénatrice Renaude Lapointe, la représentante du Québec, Mme la ministre Denise Leblanc-Bantey et son époux, le maire de Montréal et Mme Jean Drapeau, le chef du PLQ et Mme Madeleine Ryan. Tous ont pris place dans la nef du temple ainsi qu'un impressionnant cortège d'hommes et de femmes connus ayant tous une raison particulière de rendre un ultime hommage à celle qui a su incarner admirablement et si dignement l'émancipation féminine.

Toutes les associations, tous les organismes et mouvements sociaux dans lesquels Mme Casgrain a oeuvré sans relâche, étaient également représentés en force. Et c'est Mme Jeanne Sauvé, toute de noir vêtue et dont l'élégance rappelait bien celle de l'ancienne sénatrice Casgrain, qui a prononcé l'éloge funèbre de celle qu'elle considère avoir été «notre conscience collective».

«Combien il est difficile de résumer une existence toute consacrée à la promotion des plus nobles causes dont celle de la défense des droits de la femme demeurera la plus riche et la plus significative», a dit Mme Sauvé, unique femme à franchir le choeur de l'église où avaient pris place de nombreux représentants du clergé. «Mme Thérèse Casgrain en a fait un idéal, une raison de vivre, a-t-elle poursuivi, et elle aura dépensé le meilleur d'elle-même pour que les Québécoises et les Canadiennes de tous horizons trouvent dans nos institutions la consécration légale et de leur rôle et de leur vocation».

Dans son homélie, Mgr Léo Blais a loué «l'infatigable activité et l'inlassable courage» de la disparue, rappelant qu'elle s'est toujours «inspirée des principes fondamentaux de la doctrine sociale de l'Église et de la loi de Dieu» et que «la mort du corps n'est pas la fin de la vie».

Comme pour faire écho à ce rappel, à l'issue de la cérémonie, une fois que les somptueuses limousines des hommes d'État eurent quitté les lieux, une multitude de femmes qui se réclament être les «filles adoptives» de Mme Casgrain sont restées sur le parvis de l'église pour échanger, malgré la pluie, des souvenirs encore récents sur celle qui a marqué et influencé à différents égards leur propre cheminement. Dans l'esprit de chacune, Mme Thérèse Casgrain était encore là, bien vivante...

Les états généraux du théâtre se tiennent à huis clos

Les états généraux du théâtre professionnel qui se tiennent d'aujourd'hui à lundi à Montréal, à l'École nationale de théâtre et à la salle Port-Royal (lundi pour la plénière), se dérouleront à l'abri des regards des journalistes et des gouvernements.

Telle est la décision du comité organisateur qui a décidé de travailler en vase clos avec le «milieu» uniquement. Les journalistes ne seront invités qu'à la plénière, pas aux ateliers; les représentants du Conseil des Arts et du ministère des Affaires culturelles, pour leur part, ont été exclus totalement.

Les sept thèmes abordés sont: la politique culturelle, la régionalisation, la nouvelle catégorisation, les missions socio-culturelles, les lieux théâtraux, le statut de l'artiste et le Conseil québécois du théâtre. Une quarantaine de propositions rédigées par le comité organisateur seront débattues en ateliers. À cela s'ajouteront quantité d'autres propositions des participants eux-mêmes. La plénière disposera par vote de ces propositions.

Plus de 80 troupes professionnelles étaient déjà inscrites hier, dont seulement quatre troupes «institutionnelles» de Montréal, la Compagnie Jean-Duceppe, le Théâtre du Nouveau-Monde, le Théâtre populaire du Québec et le Théâtre d'Aujourd'hui. Le comité organisateur, dont le quartier général est installé à l'Association québécoise du jeune théâtre (AQJT), attend plus de 500 participants à cette manifestation.

Le Prix Louise Weiss décerné à Simone Veil

PARIS (AFP) — Le Prix de la Fondation Louise Weiss a été décerné pour 1981 à Mme Simone Veil, président de l'Assemblée européenne, «pour son inlassable action en faveur de l'Europe et de la paix».

L'an dernier, le prix de la Fondation Louise Weiss — destiné à récompenser les contributions aux sciences de la paix et à l'amélioration des relations humaines — avait été attribué au président égyptien Anouar Sadate, assassiné le 6 octobre.

COLLOQUE AmbaQ Association des MBA du Québec

MOBILITÉ DES CADRES EN PÉRIODE DE DÉCROISSANCE

MARDI 17 NOVEMBRE 1981 - 9 h à 17 h

En période de difficultés économiques et au moment où le gouvernement du Québec annonce des mesures visant à restreindre le nombre d'employés de l'État, le cadre se pose des questions et a peut-être tendance à s'accrocher à son emploi. Comment les entreprises privées, les organismes publics et para-publics peuvent-ils favoriser la mobilité de leurs cadres?

Conférence
Situation économique actuelle et mobilité des cadres
André Saumier, conseiller principal Richardson du Canada

Conférence
Facteurs de résistance face à la mobilité des cadres
Claude Bédard, président Sorès inc.

Déjeuner-causerie
Expérience et prospective de la fonction managériale au sein du gouvernement du Québec
Denise Leblanc-Bantey, ministre de la Fonction publique

Table ronde
Avantages, contraintes, possibilités et problèmes relatifs à la mobilité des cadres
Jean-Yves Dupéré, président Association des cadres supérieurs du Gouvernement du Québec
Paule Leduc, secrétaire générale associée (développement culturel) Conseil exécutif du Gouvernement du Québec
Gabriel Landry, directeur général Les Industries Couture
Robert Plamondon, chef divisionnaire adjoint (perfectionnement des cadres) Bell Canada

Frais d'inscription: 80 $

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à
Michel-M. Bonneau (418) 656-4417 ou **Camille Léger** (418) 626-3830

RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN VOUS PROPOSE
SON FESTIVAL DE FRUITS DE MER
L'assiette du pêcheur 17,50 $ *repas complet*
SA NOUVELLE CARTE AVEC LES SPÉCIALITÉS DU CHEF DENIS NOESER
LE REPAS TRADITIONNEL DU DIMANCHE *VOTRE CHOIX*
Les trois rôtis GIGOT-D'AGNEAU, DINDE, RÔTI DE BOEUF AU JUS **9,95 $** *repas complet*
enfants de 12 ans ou moins **4,95 $**
Réservations (514) 866-5226
200, TOUR DE L'ISLE, ÎLE STE-HÉLÈNE, MONTRÉAL, QUÉ.

Aragon - Drieu La Rochelle - Gide - Sartre - Malraux - Mauriac - Paulhan - Eluard - Céline – Kœstler...

font

La Rive gauche



396 pages, $21.95

De 1930 à 1950, à Paris, sur la rive gauche de la Seine, dans une demi-douzaine de cafés, deux ou trois lieux de réunion, quelques maisons d'édition et salles de rédaction, tous, ils vivaient, écrivaient, se retrouvaient. De Londres à New York, de Moscou à Barcelone, on guetta, au milieu des tragédies mondiales, leurs prises de position. La "rive gauche" parut bien être la vraie capitale intellectuelle du monde.

Seuil

Des milliards en jeu pour la mousse d'urée-formol

Québec aidera financièrement le plaignant d'une cause-type

par Gilles Provost

Le gouvernement du Québec a décidé d'assumer intégralement le coût d'établissement de la preuve judiciaire dans une cause-type qui impliquera une victime de la mousse isolante d'urée-formol (MIUF), a révélé hier l'agence Presse Canadienne, sous la signature de Donald Roy.

«Si cette nouvelle est confirmée, elle aurait une grande importance», a commenté Mme Nicole Lamer, porte-parole de la Fédération des comités de victimes de la mousse d'urée. En effet, la préparation d'une preuve valable dans un dossier aussi complexe peut coûter une somme considérable, bien au-delà de la capacité de payer de n'importe quelle victime individuelle.

Il est évident que les multinationales impliquées choisiront les meilleurs avocats et recruteront des experts dans le monde entier pour ne pas être prises en défaut. Selon la jurisprudence qui sera créée, l'affaire pourrait valoir plusieurs milliards de dollars pour les fabricants de MIUF... et le gouvernement du Canada.

La direction du dossier a été confié à la Commission des services juridiques, qui a confié l'affaire à ses meilleurs juristes dans l'espoir de préparer la voie à tous les autres avocats qui auront à plaider des causes similaires. L'Aide juridique, paraît-il, a déjà choisi quel cas elle présenterait, ainsi que la stratégie nécessaire pour que cette poursuite puisse être plaidée avant les autres. Les frais de la cause seraient assumés par l'Office de protection des consommateurs.

La décision de prendre en charge une cause-type fait partie du plan québécois d'aide aux victimes de la MIUF dont les détails doivent être divulgués officiellement jeudi prochain, à l'occasion d'une conférence de presse de M. Guy Tardif, ministre délégué à l'Habitation et à la Protection des consommateurs.

Selon les informations qui ont filtré hier, ce plan comprendrait en outre trois autres volets: il y aurait d'abord une banque de logements gratuits destinés aux victimes les plus incommodées, si elles n'ont pas les moyens de payer un autre logement. Cette facette du plan serait confiée à la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Le volet proprement médical serait pour sa part confié plutôt aux 32 Départements de santé communautaire répartis dans l'ensemble du Québec. Ces organismes reliés aux principaux hôpitaux sont responsables de la santé publique sur leur territoire respectif. Il leur reviendrait donc par exemple de recruter des médecins vraiment compétents à l'égard des symptômes attribuables à la formaldéhyde et de diriger vers ces spécialistes les victimes qui le désirent.

Enfin, le programme prévoirait en outre un groupe de spécialistes de la construction capables de conseiller les propriétaires qui ne savent comment faire face aux problèmes.

C'est l'Office de protection des consommateurs qui serait chargé des contacts avec le public et de l'information sur les détails du programme d'aide, par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux.

Par ailleurs, le dossier de la MIUF s'est aussi enrichi hier de deux autres développements importants:

■ D'une part, la CECM a confirmé qu'une aile de l'école Chomedey-de-Maisonneuve, avenue Moreau, a bien été isolée avec de la MIUF. Cependant, elle soutient que les taux de formaldéhide sont assez bas pour qu'aucune mesure spéciale ne soit requise, sinon une surveillance périodique du degré de contamination.

■ D'autre part, la fédération des comités de victimes de la MIUF a annoncé pour le samedi 14 novembre, à Montréal, une manifestation qui devrait regrouper plusieurs milliers de victimes irritées de l'inaction des gouvernements dans cette affaire, particulièrement au niveau fédéral.

«Nous voulons démontrer publiquement que les victimes de la MIUF ne sont pas simplement une toute petite minorité, comme le laisse croire le gouvernement du Canada», a expliqué Mme Nicole Lamer au nom de la Fédération. La manifestation devrait partir du parc Jarry vers 13 h pour se rendre jusqu'aux bureaux de M. André Ouellet, ministre fédéral des Corporations et de la Consommation.

En outre, la fédération a attiré l'attention des journalistes sur une entrevue récente qu'accordait au journal *Le Courrier médical* le directeur du Centre de toxicologie du Québec, le Dr Albert Nantel. Connu dans toute la province, ce dernier est extrêmement sévère à l'égard du danger que présente la MIUF. Dans le cadre du programme d'aide aux victimes dont on parlait plus haut, c'est le Dr Nantel qui est chargé de fournir aux Départements de santé communautaire l'expertise requise en toxicologie. Selon lui, le produit présente de graves dangers et les médecins peuvent établir un diagnostic avec beaucoup de sécurité s'ils sont attentifs.

Vol de banque, rue Ste-Catherine

Un autre policier tué à bout portant

Un policier de la métropole a été abattu à bout portant hier après-midi, sur la rue Sainte-Catherine près de Berri, par un bandit qui venait de commettre un vol à main armée dans une banque.

L'agent Emmanul Cloutier, âgé de 52 ans, devenait ainsi le deuxième policier à périr lors d'un hold-up dans la région montréalaise cette semaine.

M. Cloutier patrouillait son secteur à pied lorsqu'il aurait apparemment croisé le bandit, près d'une succursale de la Banque Nationale du Canada, sous la pluie et au moment où les trottoirs étaient encombrés de passants.

Le policier, atteint de balles à l'estomac, est décédé sur la table d'opération à l'hôpital Saint-Luc, a précisé Mlle Line Danis, agent d'information au centre hospitalier. Une balle aurait sectionné une artère de l'un de ses poumons.

Mlle Danis a ajouté que M. Cloutier était décédé moins d'une heure après son admission à l'urgence.

Des témoins ont raconté que le bandit avait tiré à bout portant sur le policier. Selon certaines informations non confirmées, M. Cloutier n'aurait pas eu le temps de dégainer son arme.

L'agresseur se serait ensuite dirigé vers le terminus d'autobus Voyageur, une rue au nord, où il se serait enfui dans le métro. Une section du métro a alors été fermée par la police, mais aucune arrestation n'aurait été faite.

Une femme, qui avait conversé avec M. Cloutier quelques instants avant l'incident, a raconté que le policier lui avait dit qu'il n'avait aucune crainte d'être tiré par des voleurs parce qu'il ne patrouillait pas en voiture mais à pied.

Mardi dernier, à la suite d'un hold-up de banque raté à Longueuil, deux policiers de cette municipalité ont été tirés à bout portant par trois bandits qui s'enfuyaient. L'agent Michel Vincent, 26 ans, est décédé sur le coup tandis que son collègue, l'agent Serge Gagnon, 25 ans, repose toujours dans un état critique à l'hôpital Charles-Lemoyne, de Greenfield Park.

Un homme et une femme ont été arrêtés à la suite de cette fusillade, et sont actuellement devant les tribunaux. Un troisième complice est toujours recherché.

Pour la première fois au Québec, un front commun des infirmières

Pour une première fois au Québec, l'immense majorité des infirmières et infirmiers syndiqués vivra la prochaine ronde de négociation sous une même bannière. En effet, après plusieurs mois de préparation, le regroupement des trois grandes fédérations, qui représentent au total 30,000 travailleurs de la santé, a été annoncé officiellement hier.

Il s'agit de la Fédération des infirmières et infirmiers unis (FIIU) présidée par Mme Hélène Wavroch, la Fédération des syndicats professionnels des infirmières et infirmiers du Québec (FPIIQ) présidée par Mme Hélène Pelletier, et la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers (FQII), présidée par Mme Ginette Gosselin.

Les trois présidentes ont dénoncé hier les compressions budgétaires décrétées par le gouvernement Lévesque en disant qu'elles n'hésiteront pas à «passer à l'action» dès que les effets néfastes se feront sentir, et ce serait très bientôt.

«Ces coupures, ont souligné les porte-parole du regroupement des forces infirmières, auront des effets sur la quantité et la qualité des services offerts, de même qu'elles modifient sensiblement nos conditions de travail.»

De fait, ont-elles poursuivi, toutes les infirmières subissent les contre-coups des plans de redressement budgétaire, directement, par l'abolition pure et simple de postes, indirectement, par l'obligation d'assumer des tâches accrues.

À l'examen, l'austérité adoptée par les établissements provoquera vraisemblablement la mise à pied de 600 infirmières et infirmiers d'ici le mois de mars 1982, a-t-on rappelé.

Plusieurs autres conséquences des compressions budgétaires ont aussi été signalées et les porte-parole du regroupement estiment de leur devoir de les rendres publiques aussitôt qu'elles seront connues ou vécues, tout en brandissant la menace de «passer à l'action» s'il le faut.

Raid au Cégep du Vieux-Montréal

5 étudiants inculpés pour trafic de drogue

(par Bernard Morrier) — Cinq étudiants appréhendés jeudi, lors d'une descente policière au Cégep du Vieux-Montréal, ont comparu hier devant le juge André Chaloux, de la Cour des sessions de la paix, pour répondre à différentes accusations reliées au trafic de la drogue.

Il s'agit de Bruno Boulianne, 28 ans, Nicolas Belaïeff, Michel Dalpé et Marc Laporte, tous trois âgés de 19 ans, et d'Élyse Plourde, âgée de 18 ans.

Au total, 12 accusations de possession et de trafic de drogues, allant de la marijuana à la cocaïne, en passant par le haschisch et le PCP, ont été portées contre le groupe.

Tous ont choisi un procès devant juge et jury et leur enquête préliminaire a été fixée au 26 novembre.

L'opération policière avait été menée avec l'aide d'un agent double de l'escouade des stupéfiants de la police de la CUM. L'officier-commandant de cette section, le capitaine-détective Henri Marchessault, a ainsi amorcé la vaste offensive qu'il entendait déployer dans les milieux scolaires, dans le but d'y enrayer le trafic de drogues.

Par ailleurs, une femme de 35 ans, Lise Gauthier, arrêtée jeudi soir à la brasserie Saint-Laurent, au 1192 boulevard Saint-Laurent, a également comparu hier, devant le juge Chaloux, pour des accusations relatives au trafic de la drogue. Elle demeure incarcérée jusqu'à mardi, jour où aura lieu son enquête pour cautionnement.

Au moment de son arrestation, elle avait en sa possession huit cubes de haschisch, 12 comprimés de PCP, 128 capsules de thénuate, 20 Séconal et 18 buvards imprégnés de LSD.

Thompson et Oberleitner à nouveau accusés d'une fraude de $4 millions

par Bernard Morrier

Le juge Jacques Ducros, de la Cour supérieure, a décidé hier que Grant Thompson, un cadre de la Société d'expansion des exportations (une société d'État fédérale), et Peter Oberleitner, vice-président de la compagnie Stadler-Hurter, une firme ayant éprouvé de grandes difficultés financières, devront à nouveau répondre à deux accusations de fraude portant sur près de $4 millions, au sujet d'actes prétendument commis entre les 1er novembre 1973 et 1er janvier 1979.

En janvier 1980, les deux hommes avaient dû répondre aux mêmes accusations, mais, en septembre 1980, ils avaient finalement été libérés dès leur enquête préliminaire. Toutefois, le procureur général du Québec décidait le 20 mai dernier, à l'issue d'une enquête policière plus approfondie, de porter les mêmes accusations contre les deux cadres.

Dans les jours suivants cependant, MM. Thompson et Oberletner demandaient à la Cour supérieure une ordonnance de prohibition adressée à tous les juges de la Cour des sessions de la paix, leur enjoignant de ne pas procéder à la tenue de l'enquête préliminaire résultant de la nouvelle mise en accusation, parce que cette procédure constituerait non seulement un abus de procédure mais serait vexatoire et contraire à l'intérêt de la justice. De plus, ils demandaient d'être purement et simplement libérés à nouveau des accusations auxquelles ils doivent répondre.

Les procureurs des accusés, Mes Gérald Tremblay et Raphaël Schacter, avaient développé ces points devant le juge Ducros, tandis que le procureur de la Couronne, Me Suzanne Coupal, après avoir consulté la jurisprudence, avait soutenu que les accusés n'ont nullement établi que les accusations portées contre eux étaient abusives ou vexatoires.

En se reposant les mêmes questions, le juge Ducros ne croit pas que le comportement de la Couronne dans ce dossier, surtout à la lumière d'une enquête policière plus approfondie, constitue un procédé abusif ou oppressif ou cause un préjudice aux deux hommes, pas plus qu'il n'y voit un abus de procédure. Aussi est-il ordonné à MM. Thompson et Oberleitner de subir leur enquête préliminaire à la date convenue, soit le 18 janvier prochain.

Les accusations émanent de l'implantation en Iran, entre 1973 et 1979, d'une entreprise de traitement de produits forestiers. Il était alors question de prêts censés favoriser l'exportation de marchandises et l'emploi de travailleurs canadiens à l'étranger. D'ailleurs, des paiements auraient été effectivement faits pour la mise en place de l'entreprise.

Les accusations font état d'une série de fausses factures ayant obligé la Société d'expansion des exportations à débourser $3,679,375 à au moins 11 compagnies canadiennes.

Lévesque a été trahi, commente «Le Monde»

PARIS (PC) — Sous le titre «Crise au Canada, un rapatriement contesté», l'influent quotidien français *Le Monde* commente en première page, dans son édition de vendredi, l'entente constitutionnelle intervenue la veille à Ottawa.

Le Monde affirme d'abord que «pour le premier ministre fédéral, c'est le couronnement d'une carrière exceptionnellement longue et fertile en rebondissements».

Rappelant que le projet de M. Trudeau s'était heurté à maints obstacles, le quotidien ajoute que «l'arrogance intellectuelle qui — avec le désir de séduire et le goût d'étonner — caractérise la personnalité paradoxale du premier ministre fédéral n'avait pas, c'est le moins qu'on puisse dire, facilité les choses».

Abordant la position du premier ministre québécois, M. René Lévesque, *Le Monde* estime que celui-ci «a été littéralement trahi par les sept premiers ministres anglophones, qui avaient fait mine jusqu'ici de s'allier avec lui».

Citant ensuite un éditorial du quotidien montréalais LE DEVOIR, selon lequel l'entente de jeudi consacre la fin d'une conception du Canada qui faisait du consentement du Québec une condition indispensable à tout réaménagement du régime fédéral, *Le Monde* affirme que «pour la première fois de son histoire, le Québec devient donc une province comme les autres».

Pour vivre mieux ouvrez ALPHA SANTÉ



ALPHA SANTÉ

Dix volumes luxueusement reliés en simili-cuir beige décorés à l'or fin — 3200 pages — plus de dix mille illustrations en couleurs — des centaines de schémas, cartes et graphiques spécialement réalisés pour cette collection.
Format 30 x 25 cm.

PLAN DE L'OUVRAGE

Volume 1 alimentation et santé
Volume 2 activité physique et santé
Volume 3 la santé mentale
Volume 4 santé et environnement
Volume 5 une vie sexuelle saine
Volume 6 donner la vie
Volume 7 la santé de nos enfants
Volume 8 de l'adolescence au 3e âge
Volume 9 les soins du corps
Volume 10 médecine et santé

Au fil des pages, vous allez y découvrir ce qu'il faut savoir pour conserver ce bien précieux qu'est la santé.
Comment réagir aux agressions de la vie moderne: à la pollution, au bruit, à la dégradation de l'environnement...
Comment lutter contre tous les maux du siècle: le manque d'exercice physique, une alimentation trop riche et souvent mal équilibrée, le surmenage intellectuel, les abus de toutes sortes...
Comment vivre en parfaite harmonie la vie du couple...
Comment aider à l'épanouissement des enfants, a leur passage à l'âge adulte...
Comment ménager cette complexe et merveilleuse machine qu'est notre corps et connaître tous les soins à lui donner...
Alpha Santé aborde de façon originale tous les grands thèmes qui intéressent la Santé dans son sens le plus large. Les meilleurs spécialistes y exposent de façon claire, pratique et illustrée ce qu'il faut connaître et ce que l'on doit faire pour vivre mieux.

AVEC LA COLLABORATION DE
L'Organisation Mondiale de la santé

Les Encyclopédies populaires Inc.,
1246, rue Saint-Denis, Montréal, Qué. H2X 3J6 — Tél.: 843-3361.
Voulez-vous me faire parvenir, sans aucun engagement de ma part, le dépliant explicatif de l'Encyclopédie **"ALPHA SANTÉ"**.
NOM ..... PRÉNOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE POSTAL .....

On a toujours du pain chaud sur la planche...

Spécial de la fin de semaine:
Gâteau Forêt Noire
(7 à 8 personnes)
$6.50

LA BOULANGERIE ET PÂTISSERIE
BORDELAISE
3522, rue Masson
(angle 14e avenue à Rosemont)
376-6582
Tous les jours de 8 h à 22 h

Les samedis de la librairie HERMÈS

Élisabeth Marchaudon, libraire, vous donne rendez-vous, de 14h à 16h

aujourd'hui avec
André Major
le 14 novembre avec
Julie Stanton
le 21 novembre avec
Jeanne Bourrin
le 28 novembre avec
Léandre Bergeron
le 5 décembre avec
Victor-Lévy Beaulieu

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

Oustinov rappelle à l'Ouest la «puissance» de l'URSS

MOSCOU (AFP) — Le maréchal Dimitri Oustinov, ministre soviétique de la Défense, a ouvert hier les festivités du 64ème anniversaire de la Révolution d'octobre par une sévère mise en garde aux États-Unis et une réaffirmation musclée de la «puissance considérable» de l'URSS.

Dans un discours par ailleurs sans grande nouveauté, le maréchal Oustinov a fait le procès de la politique américaine, en accusant Washington de vouloir se placer en position de force et violer, «de manière flagrante», l'équilibre des forces. Il a déclaré: «L'Union soviétique ne peut rester indifférente devant une telle perspective. Pas plus dans le passé qu'aujourd'hui, notre pays a permis et permettra qu'on lui tienne le langage du diktat».

Surtout, devant son auditoire du palais des congrès au Kremlin, boudé par les ambassadeurs des principaux pays de l'Alliance atlantique, le maréchal Oustinov est revenu à plusieurs reprises sur la «capacité combative» de l'URSS, la «réelle puissance de ses forces armées» et la détermination du camp socialiste à défendre ses «réalisations historiques».

Le ministre a été longuement applaudi quand, dénonçant la volonté de «l'impérialisme de la contre-révolution de liquider le socialisme en Pologne et de modifier la situation née de la 2ème Guerre mondiale», il s'est écrié: «C'est impossible».

Dans le long réquisitoire dressé contre l'attitude des États-Unis — de la guerre non déclarée conre l'Afghanistan, à la résurgence du militarisme japonais et à l'aide militaire à la Chine, en passant par le soutien aux «régimes tyranniques» du Salvador et du Chili — le maréchal Oustinov a sérieusement mis en doute le désir des Américains de «négocier sérieusement» sur les euromissiles et énuméré la longue liste de leurs «dérobades».

Qualifiant de «mensonge évident» l'intention prêtée à l'URSS de «porter le premier coup nucléaire» et exprimant l'espoir que «le réalisme politique l'emporte sur les ambitions et l'aventurisme», le ministre de la Défense a implicitement flatté les mouvements pacifistes d'Europe occidentale, adjurant, «au nom des peuples des pays socialistes et capitalistes», que l'on modifie le cours actuel des événements.

Au passage, il a exprimé l'espoir que la visite du président Leonid Brejnev à Bonn, fin novembre, «contribue à consolider la sécurité en Europe et dans le monde».

Le ministre de la Défense a estimé par ailleurs que les forces de l'OTAN et du Pacte de Varsovie étaient approximativement égales, de même que les forces stratégiques de l'Union soviétique et des États-Unis, y compris les armes de théâtre et les forces conventionnelles. Du point de vue soviétique, a-t-il ajouté, «notre force a un effet très bénéfique pour la paix dans le monde».

Le maréchal Oustinov a évoqué sans optimisme les prochaines négociations soviéto-américaines sur la réduction des forces nucléaires de théâtre en Europe, prévues à Genève à la fin du mois. «Seul le temps pourra dire si les Américains ont l'intention de mener ces négociations avec sérieux», a-t-il dit.

Les récentes déclarations du président Ronald Reagan annonçant de nouveaux programmes d'armements ne constituent pas «une ouverture politique indiquée» pour les pourparlers, a dit le maréchal.

Il a réaffirmé que Moscou était prêt à réduire le nombre de ses SS-20 pointés sur l'Europe en échange de l'abandon du projet de l'OTAN de déployer des missiles Pershing et Cruise en 1983.

«Qui plus est, il serait possible d'arriver à un accord sur une réduction assez considérable des deux côtés», a-t-il ajouté.

Ceci semble indiquer que le Kremlin ne serait prêt à réduire de façon substantielle ses stocks de missiles qu'à la condition de voir les États-Unis réduire également leurs systèmes de missiles de bataille en base avancée.

Sud-Liban: le commandant Haddad donne sa démission

TEL-AVIV (D'après AFP et Reuter) — Le commandant dissident libanais Saad Haddad, chef des milices chrétiennes du Sud-Liban, a annoncé hier sa démission sur les ondes de la «Voix de l'espoir», station de radio des chrétiens du Sud-Liban captée en Israël.

Le commandant Haddad a désigné son successeur: Sharbal Barakat, jeune officier sud-libanais formé à Beyrouth.

La radio israélienne, qui a aussitôt annoncé cette information, a indiqué que la décision avait surpris les dirigeants israéliens qui, selon la radio, tentent maintenant de faire revenir le commandant Haddad sur sa décision . Le ministre de la Défense, M. Ariel Sharon, et le chef d'état-major, le général Raphael Fytan, ont demandé hier soir au commandant Haddad, d'expliquer les raisons de sa démission, a annoncé la télévision israélienne.

Toujours selon la télévision, on craint dans les milieux militaires israéliens un affaiblissement du Sud-Liban face aux feddayines à la suite de cette démission. En revanche, selon des sources des forces de l'ONU, citées par la télévision, un changement de commandement ne provoquera aucune modification de l'équilibre dans la région.

Le commandant Haddad, quant à lui, a reporté à une date ultérieure la conférence de presse qu'il voulait donner hier soir pour expliquer sa décision. Dans une déclaration à la radio israélienne, il a indiqué que sa décision avait été prise à la suite d'une grande fatigue et de problèmes internes. Mais il a démenti toute divergence avec les Israéliens.

On estime, à Beyrouth, que des difficultés avec Israël sont peut-être à l'origine de la démission du commandant haddad, qui contrôle un territoire de 800 km carrés au Sud-Liban, en bordure de la frontière nord d'israël.

En effet, la presse libanaise et les correspondants de presse au Sud-Liban faisaient état depuis plusieurs jours de différends graves entre le commandant Haddad et les autorités militaires israéliennes au sujet de «rectifications» de frontières opérées unilatéralement par Israël, tout-à-fait à l'extrémité nord du «doigt de la Galilée», dans la région de Marjayoune.

Ce «doigt» est tronqué à son extrémité par un petit triangle de territoire libanais s'enfonçant en Galilée, sur une largeur de trois kilomètres environ et une profondeur de deux.

Selon les correspondants de presse, l'armée israélienne a tenté ces jours derniers de placer des barbelés en travers de ce saillant pour faire de la ligne brisée de la frontière à cet endroit une ligne droite et pour la rendre ainsi plus facilement défendable.

Le commandant Haddad, toujours selon ces sources, a protesté à plusieurs reprises contre cette opération et aurait réussi à la faire cesser.

Le commandant Haddad, que les Palestiniens et leurs alliés progressistes libanais clouent régulièrement au pilori comme «traître» et «vendu», est nationaliste à sa manière. Il s'estime investi de la mission de garder intacte au profit de l'État libanais la portion de territoire qu'il contrôle. Il a toujours affirmé que son alliance avec l'armée israélienne était contingente et n'avait pour but que de protéger le Sud-Liban de l'occupation palestinienne ou syrienne.

Il est donc explicable qu'il se soit opposé à l'amputation d'une parcelle de territoire libanais et qu'il ait préféré démissionner plutôt que de céder devant de nouvelles tentatives.

Le commandant Haddad avait des ennuis de santé qui avaient nécessité son hospitalisation il y a quelque temps.

Il y a environ deux ans, le commandant Haddad avait proclamé unilatéralement l'indépendance du «Liban libre», étroite bande de territoire libanais qui court le long de la frontière israélienne, déclarant qu'il ne reconnaissait plus l'autorité du gouvernement de Beyrouth.

L'État ainsi «libéré» par le commandant Haddad n'a jamais été reconnu au niveau international.

Il s'était engagé à lutter contre les soldats de la force arabe de dissuasion, (FAD) essentiellement composée de soldats syriens.

La radio des milices chrétiennes a précisé que le commandant Haddad avait remercié le gouvernement israélien pour l'aide massive que celui-ci avait apporté aux milices.

À plusieurs reprises également, la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) avait fait appel au cours des derniers mois à Israël pour apaiser l'officier sud-libanais et l'empêcher de réagir trop brutalement aux tentatives d'infiltrations des feddayines palestiniens.

Les officiers israéliens avaient du aussi maintes fois aplanir des dissensions entre le commandant Haddad et la FINUL à laquelle les milices chrétiennes refusaient l'accès de certains secteurs.

Les observateurs ajoutent à cela le fait que l'envoyé spécial du président Reagan, l'ambassadeur Philip Habib, doit revenir dans deux semaines dans la région pour y poursuivre et si possible conclure sa mission de pacificateur au Liban.



Le commandant Saad Haddad, chef des milices chrétiennes du Sud-Liban, lors d'une conférence de presse en avril 1980. (Photolaser AP)

Haig critique lord Carrington

WASHINGTON, 9AFP) — Le gouvernement américain a exprimé son mécontentement au gouvernement britannique pour les critiques formulées contre le processus de paix de Camp David par lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, lors de son voyage à Ryad, apprend-on de sources diplomatiques à Washington.

Le secrétaire d'État, M. Alexander Haig, a demandé mercredi soir à sir Nicholas Henderson, ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, de porter son mécontentement à la connaissance du gouvernement de Londres, indique-t-on à la fois au département d'État et à l'ambassade britannique.

Aucune de ces deux sources n'a toutefois confirmé que la démarche de M. Haig ait constitué, comme le rapporte le New York Times, une «protestation» formelle contre le soutien activement apporté par lord Carrington au plan de paix en huit points proposé par le prince Fahd d'Arabie saoudite pour tenter de régler le conflit israélo-arabe.

La démarche américaine contre les propos tenus par lord Carrington à Ryad, au nom des pays de la Communauté européenne, aurait été essentiellement motivée par le désir de rassurer Israël sur la fermeté de l'attachement de Washington au processus de Camp David.

Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, à deux reprises aux cours des dernières 48 heures, a menacé de s'opposer à la participation à la force multinationale du Sinai de tout pays qui remettrait en cause les accords de Camp David. Or, la Grande Bretagne, avec la France, l'Italie et les Pays-Bas, vient d'accepter de fournir un contingent à cette force patronnée par les États-Unis.

Aussi, l'annonce d'une participation européenne, à la force multinationale du Sinaï a été à nouveau retardée hier en raison des prises de position contraire de l'Arabie saoudite et d'Israël sur la signification que devra prendre oet engagement, a-t-on appris à Paris dans les milieux diplomatiques.

Le chef du gouvernement israélien a déclaré à Eilath, qu'Israël refusera catégoriquement la participation à la force de paix du Sinaï à qui remettrait en cause les accords de Camp David.

Commentant la visite du secrétaire au Foreign Office en Arabie saoudite, le premier ministre israélien a affirmé que «les soldats britanniques pouvaient rester chez eux», si leur envoi était associé à une remise en cause des accords de Camp David ou s'il devait être lié à l'initiative européenne de Venise.

Dans les milieux politiques de Jérusalem, on craint que les pays européens n'utilisent leur participation à cette force pour oeuvrer dans l'esprit de l'initiative de Venise et du plan de paix saoudien.

Le New York Times publiait hier la transcription de commentaires faits mercredi soir sur les propos de Lord Carrington par M. Haig, au cours d'une réunion privée avec une délégation de dirigeants juifs américains.

«C'est une chose pour un type de s'asseoir sur la touche et de se livrer à de la théologie et de fixer des buts qui représentent la perfection en opposition à ce qui est bien et réalisable et pragmatiquement souhaitable, aurait dit M.Haig. C'en est une autre d'avoir la responsabilité de le faire. Nos amis européens se trouvent dans une position très confortable. Ils peuvent faire leurs propres observations sans avoir la responsabilité des conséquences. Il y a des conséquences indirectes. Elles sont très graves en Israël aujourd'hui».

Salvador: opérations militaires US en vue?

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis veulent «faire quelque chose» pour le Salvador, mais il est improbable, selon des sources informées, qu'ils aillent jusqu'à des mesures militaires contre Cuba et le Nicaragua, accusés par Washington d'encourager la rébellion armée dans ce pays.

Au département d'État, on s'efforçait hier de souligner que les récentes informations de presse affirmant que Washington envisageait sérieusement de lancer des opérations militaires contre Cuba et le Nicaragua étaient «trop alarmistes».

«Tout le monde sait que le Pentagone et le département d'État élaborent périodiquement des options possibles pour faire face à telle ou telle situation, mais cela ne signifie pas qu'une certaine option sera nécessairement retenue», a déclaré en privé un responsable américain.

Cette mise au point visait apparemment à apaiser les vives inquiétudes suscitées dans certains pays d'Amérique centrale et des Caraïbes par les dernières déclarations du secrétaire d'État Alexander Haig.

Le refus de M. Haig, hier dans le New York Times, de démentir que les États-Unis envisageaient des mesures militaires contre Cuba et le Nicaragua est davantage interprété par les observateurs comme un avertissement à ces pays, plutôt que comme une menace que Washington compte mettre à exécution.

Selon cette interprétation, en laissant entendre par la voie de «fuites» à la presse que les États-Unis étudient une gamme d'options comprenant notamment le blocus du Nicaragua et de Cuba, et même des actions armées contre ces pays, le gouvernement américain a cherché surtout à inciter les dirigeants de La Havane et de Managua à la prudence.

Un haut fonctionnaire du département d'État a d'ailleurs catégoriquement démenti les informations parues jeudi dans le New York Times selon lesquelles Washington aurait récemment eu des contacts discrets avec divers pays latino-américains en vue de la création d'une «force d'intervention» conjointe.

Ce diplomate, qui a requis l'anonymat, a précisé à ce sujet que les seuls contacts entre le gouvernement américain et des pays d'Amérique latine avaient en fait été de simples consultations sur la crise au Salvador.

L'impasse quasi-totale sur le plan militaire et la sérieuse dégradation de la situation économique au Salvador inquiètent en effet de plus en plus les dirigeants américains, qui s'interrogent sur les moyens concrets d'aider le gouvernement du président Jose Napoleon Duarte.

La politique américaine des droits de l'homme en révision

WASHINGTON (AFP) — Le département d'État s'efforce de redéfinir une politique américaine des droits de l'homme qui s'écarte du concept de la diplomatie discrète pour dénoncer également les violations des libertés individuelles dans les pays amis comme chez les adversaires des États-Unis, a-t-on indiqué hier de source officielle.

Un mémorandum, rédigé par M. William Clark, assistant du secrétaire d'État Alexander Haig, et approuvé par ce dernier, estime que les États-Unis ne pourront pas mener de politique étrangère crédible sans insister sur le respect des droits de l'homme. Sinon, souligne le rapport, «nous ne ferions que dorloter nos amis et critiquer nos ennemis.»

La première approche officielle du gouvernement Reagan avait été de distinguer pays totalitaires (comme l'URSS) et pays autoritaires (comme certains régimes d'Amérique latine) et de dénoncer publiquement les excès des premiers en n'exerçant que des pressions discrètes pour les écarts des seconds.

La candidature d'un farouche promoteur de cette politique, M. Ernest Lefever, au poste de secrétaire d'État adjoint pour les droits de l'homme, avait dû être retirée au mois de juin devant l'opposition du Sénat.

En désignant vendredi dernier un nouveau candidat à la place de M. Lefever, M. Eliott Abrams, le président Reagan avait semble-t-il déjà modifié sa position. «Dans mon gouvernement, avait-il déclaré, les droits de l'homme sont importants dans tous les aspects de notre politique étrangère. Nous nous élèverons contre les ennemis de la liberté et nous essayerons d'aider ses défenseurs».

Le mémorandum du département d'État, publié jeudi par le New York Times et authentifié depuis par plusieurs responsables de la diplomatie américaine, constate que le gouvernement «ne pourra jamais conserver un large appui dans l'opinion publique à sa politique étrangère sans la lier aux idéaux américains et à la défense de la liberté».

«Nous devons continuer à tracer la distinction essentielle entre les nations libres et celles qui ne le sont pas, poursuit le rapport, ne pas le faire signifierait en définitive un échec dans nos efforts pour contenir un mouvement vers le neutralisme dans de nombreuses régions d'Occident».

Pratiquement, le mémorandum, qui doit encore être soumis à la Maison-Blanche, propose que les États-Unis s'opposent, au sein des banques internationales de développement, à l'octroi de prêts à des pays responsables d'atteintes aux libertés individuelles, ou encore refusent de livrer du matériel à leurs forces de police.

«Au strict minimum, poursuit-il, nous devrons parler honnêtement des violations des droits de l'homme par nos amis et justifier toute décision (à leur endroit) dans lesquelles d'autres considérations (économiques, militaires etc.) sont déterminantes.»

Cette politique, reconnaît le rapport, est coûteuse, parce qu'elle implique des «choix difficiles qui peuvent affecter de façon négative certaines relations bilatérales», mais elle est indispensable. «Nous voulons démontrer, conclut-t-il, en agissant pour défendre la liberté et identifier ses ennemis, que la différence entre l'Est et l'Ouest est la distinction politique cruciale de notre temps.

Mutinerie de détenus polonais

VARSOVIE (AFP) — D'importantes forces de la milice et de l'armée quadrillaient encore hier soir les abords de la prison de Kamisnk près d'Olsztyn (nord-est du pays) où deux détenus ont été tués au cours d'une mutinerie qui a éclaté jeudi soir et n'a pu être maîtrisée qu'hier après-midi, a-t-on appris au MK7 (section Solidarité) d'Olsztyn.

Selon l'agence officielle PAP, les détenus ont été «exécutés» par leurs camarades. Toutefois, le MK7 a fait état d'informations «recueillies à l'extérieur» de la prison selon lesquelles les forces de l'ordre auraient ouvert le feu lors de leur intervention contre les mutins estimés à plus d'un millier. L'une des victimes, selon ces informations, pourrait avoir été tuée lors de cette fusillade.

Londres et Dublin forment un «conseil anglo-irlandais»

LONDRES (AFP) — Les premiers ministres britannique et irlandais ont décidé hier de donner un cadre institutionnel à la coopération entre leurs deux pays mais ils se sont gardés de prendre des initiatives spectaculaires pour l'avenir politique de l'Irlande du Nord.

À l'Issue de leurs entretiens au 10 Downing Street, qualifiés des deux côtés de «constructifs» et «amicaux», Mme Margaret Thatcher et M. Garrêt Fitzgerald ont annoncé la formation d'un «conseil intergouvernemental anglo-irlandais» chargé de développer au niveau des ministres et des administrations les relations bilatérales.

La thèse britannique a cependant prévalu puisque les deux chefs de gouvernement n'ont pris aucune mesure visant à contraindre des élus protestants d'Ulster à collaborer avec la république d'Irlande.

Leur communiqué conjoint se contente en effet de suggérer aux Parlements de Londres et de Dublin d'envisager la création d'un groupe mixte qui comprendrait des élus des deux assemblées, du Parlement européen et de l'Assemblée provinciale qui pourrait être rétablie dans l'avenir à Belfast.

Mme Thatcher et M. Fitzgerald sont toutefois tombés d'accord pour reconnaître la nécessité de poursuivre leurs efforts en vue de la réconciliation entre les communautés catholique et protestante d'Ulster et entre les deux traditions qui s'opposent au nord et au sud de la frontière.

Au cours d'une conférence de presse tenue après les entretiens, Mme Thatcher s'est employée à rassurer la majorité protestante d'Ulster, qui, par la voix de son chef de file le plus intransigeant, le révérend Ian Paisley, a condamné hier la création du «conseil anglo-irlandais», menant selon lui à l'unité irlandaise «par la coulisse».

Le premier ministre britannique a en effet brandi devant les journalistes la loi constitutionnelle nord-irlandaise de 1973 qui garantit le maintien de la province au sein du Royaume-Uni tant que la majorité des habitants de l'Ulster n'en décideront pas autrement. Cette garantie constitutionnelle confère un droit de veto de fait de l'Irlande du Nord, en ce qui concerne tout changement du statut au million de protestants en Ulster face aux 500,000 catholiques vivant dans la province.

M. Fitzgerald a déclaré de son côté à la presse que les décisions prises à Londres constituaient «un pas» sur le long chemin vers une solution à la tragédie nord-irlandaise.

Par ailleurs, les deux premiers ministres ont décidé d'intensifier leur coopération en matière économique en poursuivant notamment leurs études en vue de rétablir la fourniture à la république d'Irlande d'électricité produite en Ulster, interrompue depuis le début des «troubles» à la suite de sabotages répétés. Londres et Dublin envisagent également la livraison à l'Ulster de gaz naturel produit par la république.

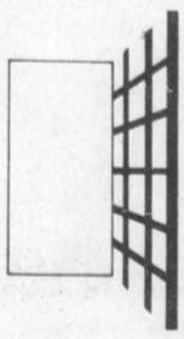
Revue *Criminologie*

Libération conditionnelle
Évolution et application (1899-1981)
Vol. XIV, n° 2 — **7,50$**

Probation : aide ou contrainte?
Vol. XII, n° 2 — **7,50$**

Justice et public
Vol. XII, n° 1 — **7,50$**

L'emprisonnement au Québec
Vol. IX, n° 1-2 — **10$**



Revue *Criminologie* — Directeur : Denis Szabo
Abonnement annuel (1982)

Canada	12$	Institutions	18$
Pays étrangers	14$	Le numéro	7,50$

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7

En librairie ou chez l'éditeur

"Danse pour Célibataires"
Club des diplômés
"Graduates Club"
Ambiance chaleureuse
Holiday Inn
420 Sherbrooke ouest
vendredi 13 novembre 1981
8:30 P.M.- 1:00 A.M.
845-7713 ou 769-1579

LE DEVOIR

Dans le DEVOIR du 19 novembre 1981, un cahier spécial sur un sujet d'actualité:

«Les coopératives dans la crise économique»

À fin de vous assurer d'obtenir les copies désirées de ce cahier spécial, téléphonez au 844-3361 ou remplissez ce coupon et faites parvenir votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, case postale 6033 Montréal, P.Q. H3C 3C9

Comandez avant le 19 novembre 1981

0.25 la copie

Ci-inclus $ ..... nombre de copies .....
«Les Coopératives dans la crise économique»
.....
Nom .....
Adresse .....
.....

Les élections à Québec: entre démolir et construire

par Clément Trudel

QUÉBEC — La capitale québécoise connaîra une semaine faste en politique la semaine prochaine. Il y a, bien sûr, la session qui s'ouvrira à l'Assemblée nationale mais il faudra bien surveiller les débats politiques mettant aux prises les candidats aux élections municipales du 15 novembre.

Le maire sortant, Jean Pelletier, du Progrès civique (PCQ), élu en 1977, sollicite un deuxième mandat. Il aura comme adversaire M. Pierre Racicot, du Rassemblement populaire (RP), et deux candidats indépendants, MM. René-Lucien Lapointe et Alexandre Roy. Les 115,000 votants auront aussi à choisir, parmi une cinquantaine de candidats, un maire et 21 conseillers, soit cinq de plus qu'il n'y en avait dans l'ancien conseil.

Au cours d'une interview au DEVOIR, M. Pelletier, qui a succédé au maire Gilles Lamontagne en 1977, a dit avoir rempli son but de «consolidation» du régime précédent. Il mène campagne sur la «revitalisation du centre-ville» et pour un plan concret de sauvegarde et de mise en valeur du Vieux-Québec. M. Pelletier dit envisager avec sérénité les élections du 15 et, mis au courant de l'attaque du RP portant sur la détérioration constante du stock de logements depuis que règne le Progrès civique, il a cette répartie: «Ça me fait rire qu'ils ressuscitent l'histoire ancienne. Les démolitions, depuis 1977, vous pouvez les compter sur votre main, dans les cas où il aurait été trop coûteux de restaurer mais on oublie que le plus grand démolisseur, à Québec, c'est le gouvernement québécois... qui n'a pas à demander de permis pour faire ce qu'il veut, comme le percement du boulevard Saint-Cyrille, la mise en place de l'autoroute Dufferin, la démolition de ces maisons qui entouraient le complexe G et autres monuments de la colline parlementaire».

Interrogé à son tour par LE DEVOIR, M. Pierre Racicot, président du Rassemblement populaire, est cinglant lorsqu'il juge la performance du PCQ quant à l'habitation: «On ne donne pas le mandat de construire sa maison à celui qui l'a démolie». De 1977 à 1981, déplore-t-il, l'administration Pelletier n'aurait utilisé que $6 millions des $12 millions prévus pour les divers types d'habitation. Le PCQ, accuse-t-il, est un parti de promoteurs de bureaux et de stationnements qui a laissé le Vieux-Québec se convertir en Disneyland... et a laissé péricliter le secteur commercial.

M. Pelletier s'engage solennellement, à «dégraisser» le budget de la capitale; telles seraient du moins les instructions données à l'équipe qui prépare le prochain budget: «remettre en cause tous les projets» et «les élus prendront les décisions qui s'imposent».

Traditionnellement, on pouvait associer le Progrès civique de Québec à un groupe de partisans libéraux. Cette fois-ci, particulièrement dans les districts de l'ancienne banlieue, le Progrès civique est parfois allé cherché comme candidats des partisans avoués du PQ. Dans le district no 19, par exemple, M. Paul Rocheleau, du PCQ, était président du comité du Oui dans Vanier; il sera opposé à M. Gilles Gilbert, autre poteau du PQ, candidat du Rassemblement populaire. Les clivages nouveaux peuvent aviver l'intérêt dans ces coins où, d'ailleurs, la hausse brutale de l'évaluation domiciliaire (jusqu'à 30% dans Duberger) pourrait engendrer la résistance au régime en place, quels qu'en soient les porte-parole.

M. Pelletier, en entrevue, laisse entendre que la capitale peut difficilement considérer qu'elle est maîtresse de sa propre maison: 40% du sol du Vieux-Québec est propriété fédérale et, dans l'arrondissement historique, le ministère des Affaires culturelles joue un rôle de premier ordre. Le maire se félicite de «l'excellente concertation» avec les deux paliers supérieurs de gouvernement mais exprime des besoins pour faire sortir la ville d'une situation où la marge de manoeuvre n'est pas large: que le gouvernement fédéral «paie sa taxe d'affaires» et devienne un contribuable comme les autres et que le Québec qui a déjà fait des pas dans la bonne direction, consente à «payer ses taxes au même moment que les autres contribuables» ou verse des intérêts pour les délais encourus; et que le Québec complète un rajustement commencé il y a deux ans quant à l'imposition intégrale de l'assiette foncière de ses biens (Affaires sociales, et trois niveaux d'institutions d'enseignement).

M. Racicot et le Rassemblement populaire, eux, misent sur l'attrait des «conseils de quartier» pour faire progresser leur pénétration des districts. Le porte à porte se fait systématiquement: les candidats quadrillent leur district et exposent les grandes lignes d'un programme qui promet un budget préparé à l'aide de consultations publiques.

Une administration «au grand jour», promet le RP, qui accuse l'administration sortante de manipuler l'information distillée aux citoyens, de «siphonner» quelques bonnes idées au programme du RP pour conforter une crédibilité chancelante. Ainsi les Sociétés de développement des artères commerciales, proposées par le PCQ, ne seraient qu'une idée du RP «vidée de sa substance», car le RP voudrait que le citoyen ait droit de regard et de décision, sans veto concédé aux commerçants.

Quant aux deux autres candidats à la mairie, ils insistent sur des coupures budgétaires, M. René-Lucien Lapointe pense que l'on ne surveille pas assez rigoureusement les bars et les lieux publics où se ferait un trafic de drogue; il veut que la police soit davantage vigilante. Selon lui, l'argent consacré aux patrouilles qui fichent des tonnes de contraventions sur les pare-brise serait plus intelligemment utilisé pour des travaux de chômage, notamment.

Assez curieusement, le conseil municipal de Québec, où ne siège qu'un conseiller du Rassemblement populaire, M. Pierre Mainguy, est appelé à siéger le 9 novembre, avec un ordre du jour chargé; un canal communautaire retransmet la séance.

Trois débats, à diverses stations radiophoniques, sont prévus en cours de semaine, mettant en présence les quatre aspirants au titre de maire: l'un à CHRC *(Point de vue,* de 7 h à 9 h du matin) le mardi 10; un autre à CBV (Radio-Canada) à *Présent,* le 12 novembre (débat enregistré en présence du public au Palais Montcalm, à 20 h, mercredi; CKCV et l'animateur Camil Samson accueillent en direct les quatre candidats le vendredi 13 de midi à 14 h.

A la télévision, le canal communautaire diffuse lundi un «carrefour-adaptation» où interviennent trois des candidats, le maire Pelletier ayant offert de déléguer, M. Jean-Paul Morency, conseiller sortant du Progrès civique, mieux au fait du dossier des handicapés. Quant aux autres télévisions: Radio-Canada, Radio-Québec et Télé-Capitale, elles ont travaillé sans succès à ce jour à réunir les politiciens suivant une formule mise de l'avant par M. Pelletier.



M. Jean Pelletier, maire sortant de Québec. (Photo Jacques Grenier)

Manitoba: une campagne terne dont l'issue va se jouer à Winnipeg

par Francine Michaud

correspondance particulière

WINNIPEG — C'est à Winnipeg que se joueront les élections provinciales du 17 novembre au Manitoba. Une dizaine de sièges où les majorités étaient faibles aux élections de 1977 sont convoités par les conservateurs, au pouvoir, et les néo-démocrates.

Pour reprendre le pouvoir perdu en 1977, le Nouveau Parti démocratique doit ravir sept circonscriptions aux conservateurs, une tâche énorme pour les troupes de M. Howard Cawley.

Quatre partis politiques sont en lice mais seulement deux peuvent espérer former le prochain gouvernement: le Parti conservateur du premier ministre Sterling Lyon, au pouvoir depuis 1977 (les conservateurs détiennent présentement 32 sièges sur les 57 de l'Assemblée législative au Manitoba), et le Nouveau Parti démocratique de M. Cawley. Le NPD, sous la direction d'Ed Schreyer, a détenu le pouvoir pendant huit ans avant de perdre devant M. Lyon en 1977. Le NPD, l'opposition officielle au Manitoba, possède actuellement 20 sièges.

Les deux autres partis sont marginaux: le Parti libéral compte un seul député; et le Parti progressiste a été créé il y a six mois par trois députés néo-démocrates dissidents. Ces deux partis pourraient être balayés de la carte le 17 novembre.

Chauue parti adopte une stratégie différente dans cette campagne. Le Parti conservateur mène une campagne professionnelle; plusieurs anciens journalistes occupent des postes clefs dans l'organisation; tout est donc calculé en fonction des médias. Le Parti conservateur a acheté plusieurs annonces dans les journaux, à la radio et à la télévision. Confiant de sa réélection, le premier ministre, M. Lyon, mène une campagne plutôt calme, voire terne. Il n'a fait aucune promesse électorale jusqu'à maintenant.

Fidèle à sa tradition, le Nouveau Parti démocratique mène une campagne beaucoup plus intense. Le parti compte plusieurs bénévoles qui font du porte à porte tous les jours. Le NPD compte également sur l'appui du gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan et sur les députés fédéraux d'Ed Broadbent au Manitoba.

M. Cawley est chef du parti depuis deux ans. Il a occupé plusieurs postes ministériels durant les régimes Schreyer. Il a succédé à M. Schreyer lorsque celui-ci a été nommé gouverneur général du Canada.

Le problème principal de M. Cawley est l'image terne qu'il dégage. Il a de la difficulté à convaincre la population qu'il peut être un leader sérieux pour représenter la province. Il ne ménage pourtant pas ses efforts. M. Cawley est sur la route depuis le déclenchement des élections. Il a parcouru la moitié des circonscriptions de la province. Ses promesses électorales sont nombreuses: citons entre autres la création d'une société pétrolière manitobaine et le refinancement de la Société forestière du Manitoba.

Le gouvernement Lyon fait campagne sur trois grands projets qui, s'ils se réalisent, relanceront l'économie stagnante de la province. Ce sont: la venue de l'Alcan, l'exploitation d'un immense gisement de potasse et la construction d'un réseau hydro-électrique de l'Ouest.

Ce dernier projet est évalué à $3 milliards. Il s'agit de l'installation d'une ligne de transmission entre les trois provinces des Prairies. Le Manitoba vendrait de l'électricité à l'Alberta et à la Saskatchewan pour les 35 prochaines années. Si les autres provinces donnent leur accord au projet, les gigantesques travaux sur le fleuve Nelson, dans le nord du Manitoba, reprendront bientôt.

Le gouvernement fait miroiter la réalisation de ce projet depuis le début de la campagne. Récemment, le premier ministre M. Lyon convoquait la presse pour annoncer un accord imminent sur le réseau hydro-électrique. La nouvelle a été néanmoins démentie par le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney.

Le ton de la campagne s'est passablement envenimé depuis quelques jours entre les différents antagonistes. Ce sont les conservateurs qui en font les frais. Le ministre de l'Agriculture, M. Jim Downey, est soupçonné d'avoir profité de la venue possible de l'Alcan pour acheter des terrains dans la région où la compagnie pourrait s'installer. M. Downey aurait acquis ces terrains après que l'Alcan eut entrepris une étude de faisabilité sur son projet. Le ministre nie ces allégations mais l'affaire a fait la manchette des journaux à plusieurs reprises. Un autre ministre, celui des Richesses naturelles, M. Harry Enns, s'est mis les pieds dans les plats en venant défendre son collègue. Il a injurié publiquement le reporter qui avait écrit l'article sur M. Downey.

Un autre député conservateur, M. Len Domino, est empêtré dans l'affaire Wilson. M. Bob Wilson, ancien député conservateur, est en prison pour trafic de drogue. Les adversaires de M. Domino laissent entendre qu'il était très lié avec M. Wilson. M. Domino qualifie de campagne de salissage ces accusations.

Le Parti conservateur et le NPD présentent des candidats dans les 57 circonscriptions; le Parti libéral et le Parti progressiste en ont moins de 40. Pour la première fois, les circonscriptions urbaines sont supérieures en nombre aux comtés ruraux.

300 journées d'éternuement

PERSHORE, Angleterre (AP) — La lycéenne anglaise Donna Griffiths, 12 ans, va fêter demain un curieux anniversaire: elle en sera en effet à son 300e jour d'éternuement continu.

«Je me suis habituée», a-t-elle déclaré vendredi sur un ton résigné au journaliste de la BBC qui l'interviewait pour la télévision.

Donna a attrapé un rhume en janvier dernier, et depuis lors elle a éternué quelque 850,000 fois.

Mince consolation: elle a battu depuis belle lurette le record de l'éternuement toutes catégories, qui avait été établi en 1980 par une autre petite Anglaise, Patricia Reay. Patricia avait éternué pendant 19 jours, avant de se faire soigner dans une clinique française.

«Nous avons tout essayé», a déclaré sa mère, Mme Susan Griffiths. «Piqûres, vaporisations, rien n'y fait.»

Pour le métro et l'épuration des eaux, la CUM empruntera $270 millions par an

par Alain Duhamel

La Communauté urbaine de Montréal (CUM) devra emprunter $270 millions par année pour la poursuite des travaux du métro et du réseau d'épuration des eaux mais le fardeau du contribuable ne s'en ressentira pas tellement, a déclaré hier le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais II, devant le Cercle finance et placement du Québec.

«La part du Québec, a-t-il ajouté, augmentera substantiellement.»

Le gouvernement du Québec contribue dans une proportion de 60% au financement des travaux du métro réalisés avant 1980 et 100% aux travaux réalisés depuis. Sa contribution au réseau d'épuration des eaux fluctue de 66% à 76% selon les travaux mis en chantier.

En fait, depuis cinq ans, le service de la dette de la CUM s'est accru de 25% chaque année et atteint en 1982 la somme de $220.1 millions 36.5% du budget de la CUM. Pour le programme du métro et pour le programme d'épuration des eaux, la contribution du gouvernement québécois s'accroit, depuis cinq ans, d'environ 15% chaque année.

Compte tenu des compressions budgétaires du gouvernement québécois, ne faut-il pas craindre un étalement des travaux sur un plus grand nombre d'années, voire une interruption de l'un ou l'autre programme? À cela, M. DesMarais répond que pareilles décisions comportent des effets graves sur la situation économique de la région montréalaise puisque les travaux du métro créeront jusqu'en 1987 l'équivalent en emplois de 18,000 personnes-année et les travaux du réseau d'épuration créeront jusqu'en 1988 l'équivalent en emplois de 13,000 personnes-année.

À ce jour, la CUM a emprunté $995 millions pour le métro et l'épuration des eaux. Si on ajoute à cette somme les emprunts pour l'acquisition des parcs régionaux, les dettes de l'ex-corporation du Montréal-Métropolitain, la dette actuelle de la CUM dépasse le milliard de dollars dont un peu plus de la moitié est remboursable à taux d'intérêt fixes. Plus de 60% de ces sommes sont remboursables en devises américaines à une échéance moyenne de dix ans. Les variations dans la valeur du dollar canadien et la hausse des taux d'intérêt ont donc des répercussions immédiates sur le service annuel de la dette de la CUM.

«L'excellente situation financière de la Communauté depuis sa création, a affirmé M. DesMarais, lui a permis de se tailler une place de choix sur les marchés de capitaux internationaux et l'administration de la Communauté, qui est considérée comme compétente, lui a permis de maintenir un très bon crédit auprès de ces marchés. Cet état de fait permettra à la Communauté de s'approvisionner sur ces marchés pour financer une partie de ses besoins.»

M. DesMarais a profité de son passage devant cet auditoire pour tracer le bilan des efforts entrepris pour la création à Montréal d'un centre de finance et de commerce international. Il a pris la tête d'un comité d'hommes d'affaires chargé d'étudier le projet et de le tailler à la mesure des entreprises du Québec.

Le projet se trouve, selon le président du comité exécutif, sur la bonne voie et reçoit la collaboration active de tous les niveaux de gouvernement. Le comité a identifié des besoins spécifiques, notamment en matière d'information, de formation et d'orientation générale pour les entreprises.

«Le projet est sur la bonne voie et nous serons en mesure d'annoncer d'ici peu certaines de nos recommandations et des moyens mis en place afin que Montréal devienne un véritable pôle de développement international.»

Rouyn-Noranda: l'air pur avant les emplois

par André Tardif

À une forte majorité de 76.4%, les répondants à un sondage d'opinion mené dans la région de Rouyn-Noranda estiment qu'il faut lutter contre la pollution, même si cela risque de diminuer le nombre d'emplois disponibles.

De plus, au chapitre de l'information, 55% des répondants mettent en doute l'information véhiculée par les compagnies minières, tant au point de vue de l'accessibilité que de la fiabilité.

Ces données ont été rendues publiques cette semaine à Rouyn-Noranda, par le Centre d'études universitaires de l'Ouest québécois à qui le ministère de l'Environnement du Québec et le Comité permanent sur l'environnement de Rouyn-Noranda avaient confié le mandat, l'an dernier, de réaliser une étude visant à vérifier les attitudes et les opinions des citoyens face aux problèmes reliés à la protection de l'environnement et aux différents moyens à mettre en oeuvre pour contrer les efforts de la pollution dans cette région minière.

D'une population de plus de 23,000, 426 citoyens ont accepté de répondre, en présence d'un interviewer, à 41 questions et plusieurs sous-questions réparties en six sections.

Considéré comme très sérieux par 93.4% des personnes interrogées, le degré de pollution de la région — qui avait fait l'objet au début de l'an dernier d'un rapport exhaustif de la part du défunt Bureau d'études sur les substances toxiques du Québec (BEST) — est perçu de telle façon que 42.7% des répondants craignent pour la santé de leurs enfants et que 21.4% des gens ont déjà songé à déménager ailleurs pour échapper à ce problème.

C'est la qualité de l'air qui cause le plus d'inquiétude parmi la population. Si 40.9% estime que cette qualité est généralement bonne, 70.2% est d'avis que la fumée émise par les cheminées de l'usine d'affinage de la multinationale Mines Noranda Ltée, à Noranda, est dangereuse pour eux et l'environnement.

La compagnie Mines Noranda, le principal employeur de la région, est en négociations avec Environnement Québec depuis plusieurs mois quant à la réduction de la quantité de soufre qu'elle émet dans l'atmosphère. Elle est d'ailleurs le principal pollueur du Québec dans ce domaine et le deuxième en importance au Canada, comme l'affirmait une récente étude gouvernementale sur l'origine des pluies acides et leurs effets sur le Québec et le nord-est des États-Unis.

Le sondage révèle également que 77.3% des répondants croient que les opérations de «smeltage» exposent automatiquement la population à des substances dont le niveau est inacceptable dans l'air. Le fait de respirer un air malsain constitue d'ailleurs le premier désagrément en importance pour 57.4% des gens, et pour 64.8%, purifier l'air est un premier choix dans les priorités à établir.

Comme deuxième priorité, 52.8% de la population croit que c'est la détérioration des plans d'eau qui retient l'attention, bien avant la question de bruit et de laideur dans le paysage. D'ailleurs, l'étude du BEST avait noté que trois lacs de la région étaient devenus complètement abiotiques à cause de la pollution minière et que plusieurs autres étaient menacés.

Au chapitre de l'information, dans une proportion de 62% à 82.1%, la population de Rouyn-Noranda est d'avis que les données que possèdent les municipalités, le gouvernement provincial, les médias d'information et les comités de l'environnement, quant à la pollution de leur région, sont accessibles et fiables, mais qu'il en est autrement sur les données fournies par les compagnies minières.

Seulement 22.3% des répondants croient qu'il est préférable de ne pas trop parler de la pollution parce que cela pourrait nuire au développement de leur région. Au contraire, 75.5% estiment qu'il est globalement avantageux de discuter publiquement et ouvertement des problèmes de pollution, 76.4% croyant même qu'il faut le faire au risque de diminuer le nombre d'emplois disponibles.

La responsabilité de protéger l'environnement de Rouyn-Noranda, fait voir le sondage, appartient d'abord aux industries (30.1%), au gouvernement du Québec (24.2%), aux individus (16.7%) et aux municipalités (8.2%). Dans la même veine, 44.6% croit que c'est l'auteur des dommages qui doit payer pour réparer les pots cassés, 35.1% estime que c'est à la fois le pollueur et la collectivité, et 20.3% pense que cette tâche incombe à la collectivité dans son ensemble par le biais des gouvernements.

À ces gouvernements, considérés à 74.4% comme compréhensifs vis-à-vis des pollueurs, on demande presque unanimement (95.4%) qu'ils soient sévères et même très sévères.

GLENFIDDICH EST AU SCOTCH CE QUE LE NAPOLÉON EST AU COGNAC.

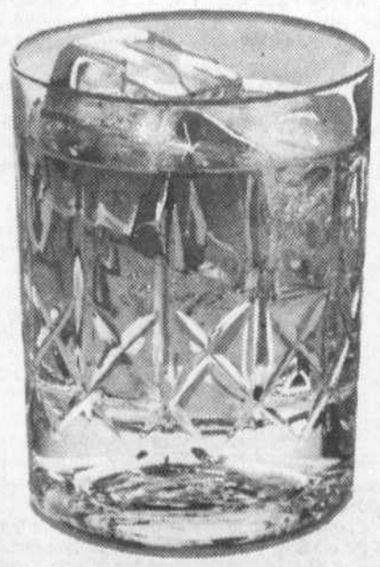
Les connaisseurs savent reconnaître un scotch unique.

Glenfiddich est le seul scotch «Pure Malt» jouissant du privilège d'être mis en bouteille à la distillerie de William S. Grant dans les Highlands d'Écosse, la région où l'on produit les meilleurs scotchs au monde.

GLENFIDDICH «PURE MALT»

La vieille fine des scotchs.





Norbert Bensaïd
LA LUMIÈRE MÉDICALE
les illusions de la prévention
Seuil

Un médecin dénonce les abus du pouvoir médical

La médecine se sert de l'idée magique de prévention pour assurer sa maîtrise sur notre vie. Elle exploite nos peurs. Pourtant, ni son savoir ni son pouvoir ne l'autorisent à nous dicter une vie dominée par un seul souci de survivre. C'est contre ce langage de la dépendance que ***Norbert Bensaïd*** tout en respectant les acquis de la médecine élève une protestation documentée et passionnée.

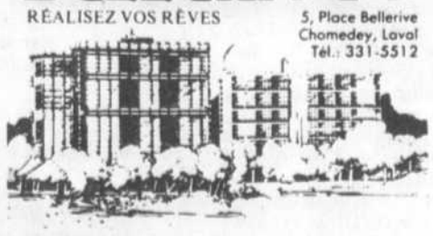
324 pages — $19.45

Seuil

BELLERIVE

RÉALISEZ VOS RÊVES

5, Place Bellerive
Chomedey, Laval
Tél.: 331-5512



- 788 appartements spacieux et luxueux de 1½ à 6½ pièces.
- Jusqu'à 3 terrasses par appartement.
- Plusieurs salles de bains.

SERVICES:
- Transport gratuit par l'autobus «Bellerive»
- Parc à pique-nique avec B.B.Q.
- Magnifique promenade riveraine
- Club de l'âge d'or
- Salles de réception.
- Garderie

SPORTS:
- Piscine extérieure
- Piscine intérieure de compétition, avec saunas
- Des courts de tennis
- Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée
- Parc d'amusement pour enfants
- Port de plaisance

Pourquoi Deng Xiao Ping se doit de composer avec les fidèles de Mao

par Vera Murray
correspondance particulière

AOÛT 1981. La direction de la propagande du Parti communiste chinois ordonne un coup d'arrêt à la «libéralisation bourgeoise» dans le domaine culturel et incite les artistes à créer des oeuvres «au service du socialisme et en accord avec le leadership du Parti communiste dans le domaine des arts».

Fin août. Le chef du même organisme prononce un discours qui fustige «les tendances erronnées» et «l'influence des idées occidentales» dans les oeuvres de création.

Début septembre. Les correspondants étrangers postés en Chine se voient servir une mise en garde: désormais, il ne faut plus parler des dissidents politiques, pas plus que des publications clandestines, car ces sources «ne représentent pas le point de vue du gouvernement et du peuple chinois».

Le 21 septembre. Un journaliste américain est officiellement réprimandé pour avoir publié un document d'un dissident relatif aux conditions de vie des prisonniers politiques dans les camps de travail chinois.

Le 25 septembre. Hu Yaobang, le nouveau président du Parti prononce un discours blâmant les intellectuels et les artistes chinois de créer des Oeuvres «négatives et sombres» qui «ne se conforment pas aux politiques du Parti.»

Que se passe-t-il en Chine? Qu'expriment ces avertissements? Il y a à peine deux mois, le Comité central du Parti, lors de sa session plénière, avait apparemment reconfirmé la position omnipuissante de l'homme fort du régime, Deng Ziaping, ainsi que la justesse de ses options libérales et pragmatiques. Ce dernier, à ce moment-là, fait aussi élire un de ses dauphins à la présidence du Parti.



En fait, malgré sa victoire à la session plénière, la position de M. Deng est plus fragile qu'il n'y paraît à première vue.

M. Deng a 76 ans. Il doit assurer sa succession et le respect de ses politiques après sa disparition. Pour ce faire, il doit obtenir l'appui, sinon la neutralité, des éléments nettement plus «gauchissants» dans le Parti et dans l'armée qui ne sont guère favorables à ses réformes économiques et à sa politique d'ouverture à l'endroit des États-Unis.

Les éléments gauchissants, on les retrouve avant tout parmi les membres du Parti recrutés pendant la Révolution culturelle. Sur 38 millions de membres, environ la moitié se sont joints au Parti entre 1966 et 1976. Ces adhérents restent toujours très attachés à la mémoire de Mao Dzedong et aux principes du maoïsme.

Pour remporter la victoire à la session plénière de juin, Deng avait du conclure une sorte d'alliance avec ces éléments dès le début de l'année: ils allaient le seconder dans la réalisation de ses réformes économiques, en échange de quoi ils auraient la main haute sur les domaines idéologique et culturel. Ce troc ne devait pas être très difficile à accepter pour Deng et ses supporteurs, dont le libéralisme culturel ne va pas très loin. Partisan d'une libéralisation dans la mesure où elle ne menace pas la position dirigeante du Parti communiste, Deng avait dû être surpris et mécontent des manifestations qui avaient suivi une certaine ouverture en 1979 et en 1980: beaucoup de jeunes Chinois s'étaient montrés fascinés par l'Occident et cyniques envers le régime, et plusieurs oeuvres littéraires critiquaient ouvertement le Parti.

La reprise en main du début de 1981 s'est manifestée par une vague de ferveur idéologique. On a remis l'accent sur les cours de marxisme-léninisme et les discussions sur les politiques du Parti sont redevenues obligatoires. Les cadres du Parti et de l'armée ont recommencé à faire du travail manuel pendant les weekends. En même temps, une vague de répression s'est abattue sur les dissidents et sur les publications clandestines. De leur côté, les membres du Parti discutaient du document sur le rôle de Mae Dzedong qui devait être présenté à la session plénière du Comité central du Parti. Au total, les discussions ont duré quinze mois et le texte a dû être repris au moins sept fois. Le document final, adopté en juin, critique l'action de Mao durant les vingt dernières années de sa vie, particulièrement son rôle dans le lancement de la Révolution culturelle, mais il arrive tout de même à la conclusion que les mérites du Grand Timonier pesaient plus que ses erreurs.

Dans cette optique, la campagne «anti-étranger» et «anti-libéralisme bourgeois» des mois d'août et septembre prolonge celle du printemps. Et cela parce que Deng, en dépit de sa victoire à la session plénière, ne peut se passer du concours des éléments «maoïsants» du Parti et de l'armée. Il doit préserver cette alliance au moins jusqu'au prochain congrès du Parti, qui élira le nouveau Comité central, Ce congrès devrait avoir lieu l'an prochain. M. Deng a la main haute sur la Présidence du Parti mais les membres du Comité central, élus avant son retour au pouvoir en 1977, ne lui sont pas majoritairement favorables. Il va de soi qu'à la longue, l'appui de cet organe vital du Parti est tout à fait essentiel pour Deng et ses partisans.

Les coups d'arrêt à la libéralisation des deux derniers mois ne sont pas les seules concessions offertes par Deng aux nostalgiques de Mao dans le Parti et dans l'armée. Les manoeuvres militaires de la fin septembre, au nord de la Chine, auraient rassemblé 100,000 soldats, pour le plus grand déploiement militaire depuis 1949. Deng était là, en compagnie des plus hauts dirigeants du régime, pour rehausser le prestige de l'armée et affirmer aux yeux de tous l'unité entre le Parti et l'armée.

Et il y a la question de Taiwan. Tout le monde en Chine souhaite la réunification de Taiwan et de la Chine. Depuis que Ronald Reagan a parlé de la possibilité de renouer les relations diplomatiques avec Taiwan, Deng a essuyé de vives critiques pour sa politique d'ouverture vis-à-vis des États-Unis. La proposition chinoise du début octobre voulait que la réunification avec Taiwan se fasse sans modifier le régime politique et économique de l'île. Voilà qui est extrêmement habile. Même si Taiwan ne réagit d'aucune façon à la proposition, le gouvernement chinois pourra en tirer du capital politique: c'est lui, après tout, qui se sera montré «raisonnable» et «conciliant».

Le succès final de M. Deng devra donc se composer de toute une série de grandes et petites victoires. La plus grande devra être la réussite de ses réformes économiques. Dans ce domaine, il paraît être sur la bonne voie. Dans les villes chinoises, un grand nombre de jeunes chômeurs ont trouvé de l'emploi dans des ateliers et restaurants coopératifs ou privés, ouverts depuis 1979. Le choix des produits de consommation est meilleur grâce à la priorité donnée à l'industrie légère, grâce aussi à la poussée de ces «marchés libres» où on peut acheter aux particuliers des légumes, des meubles, des vêtements, des produits de toutes sortes. Dans les campagnes chinoises, la vente du surplus des lopins privés et l'instauration d'un lien direct entre la productivité et la rémunération ont amélioré considérablement le niveau de vie de certains paysans.

Mais du même coup, les réformes économiques ont engendré des inégalités et du ressentiment. Les paysans pauvres envient ceux qui se sont enrichis, les citadins envient les paysans, les employés des secteurs non-productifs — y inclus les cadres qui n'ont pas droit aux boni — envient ceux qui profitent des réformes. Dans un pays où l'égalité était pendant des années le mot-clé du discours maoïste, le problème est explosif. Tôt ou tard, M. Deng devra aussi donner satisfaction à ceux qui n'ont pas encore profité de ses politiques économiques. Sinon, à longue échéance, même un Comité central totalement acquis à sa personne et à ses idées ne pourra lui éviter de connaître l'échec.

Le cas Jaruzelski ou la tentation militaire

par Michel Tatu
LE MONDE

LA nomination du général Jaruzelski à la tête du parti polonais crée un précédent dont la portée dépasse de loin les frontières de la Pologne. Même si tout ce qui se passe dans ce pays depuis plus d'un an est sans précédent dans le monde communiste et, pour le moment, non transposable ailleurs, la mutation intervenue n'en soulève pas moins d'importantes questions pour l'avenir des institutions dans les régimes concernés.

Jusqu'à présent, la tradition était exactement inverse. C'était le parti triomphant qui s'appropriait l'armée, le «guide» suprême de ce parti et de la révolution qui cumulait avec ses fonctions à la tête de l'État celle de commandant en chef des forces armées et de ministre de la défense, sans oublier les étoiles du maréchal et les décorations du héros. Brejnev, Kim Il-sung, Ceaucescu et d'autres «stratèges géniaux» en sont, après Staline et à des degrés divers, les exemples vivants. À Varsovie, au contraire, c'est un militaire professionnel, non pas un faux général aux étoiles «politiques», qui s'installe à la tête du parti après avoir dirigé pendant huit mois — et c'était déjà une innovation — le gouvernement.



Sans doute le général a-t-il été pendant quelque temps, dans les années 60, chef du département politique de l'armée, avant de devenir ministre de la défense. Mais cela ne donne pas pour autant un profil d'apparatchik à ce descendant de hobereaux polonais, devenu communiste un peu par hasard à la faveur de la guerre et d'une résidence pas très volontaire en U.R.S.S. De toute façon, on ne peut pas attendre d'un militaire professionnel les réflexes, habitudes et méthodes de pensée acquis après des années de carrière dans l'appareil, au service d'une machine qui, par définition, ne conçoit de source du pouvoir ailleurs que dans le parti et ses «secrétaires». Même un Gomulka, sans parler d'un Gierek, avait ces réflexes. Et l'on cherche en vain dans tout le mouvement communiste le cas d'un parti au pouvoir où les mêmes secrétaires se soient résolus à confier le pouvoir à quelqu'un qui ne serait pas sorti de leurs rangs.

Sans suspecter la sincérité de l'engagement pris par le général Jaruzelski de sauvegarder les prérogatives du parti et le système politique hérité du grand frère soviétique, il faut bien en conclure que la faillite de l'appareil se trouve ainsi confirmée sur le plan institutionnel, après l'avoir été sur les plans économique et politique. La prise en charge par l'armée ces derniers jours de tâches assumées auparavant par le parti sur le plan local n'a fait qu'accentuer la tendance.

Mais l'événement attire aussi l'attention sur le phénomène militaire en pays communiste, plus exactement sur la double tentation à laquelle il peut donner lieu en cas de crise; celle des dirigeants politiques, d'une part, qui peuvent être amenés à confier le pouvoir à la seule institution demeurée debout dans la tourmente, celle des militaires eux-mêmes, d'autre part, qui, à plus lointaine échéance encore, pourraient se trouver enclins à prendre les devants.

Si le recours à l'armée apparaît comme une option commode, ce n'est pas seulement parce que celle-ci dispose, avec la police, de la force. Quand toutes les institutions s'effondrent (et il suffit de peu de chose en régime communiste pour faire basculer les institutions, parti compris, dans un jeu démocratique incompatible avec le maintien du système), l'armée est la seule à échapper à l'anarchie: préservée par ses structures hiérarchiques, légitime en elle-même et par elle-même (elle n'a pas besoin, comme le parti, de justifier quotidiennement son existence par une idéologie de type incantatoire et le maniement d'une «langue de bois» aussi rigide que fragile), elle survit aux crises sans avoir à se transformer, sauf éventuellement à secouer l'excès de la tutelle exercée sur elle par le parti et ses commissaires politiques. Bien mieux, c'est elle qui recueille tout naturellement la partie «utile» de l'héritage idéologique du parti, les grandes valeurs nécessaires au maintien d'un régime autoritaire: le patriotisme, le besoin d'ordre, la continuité des alliances et d'un «socialisme» de toute manière «réalisé».

La même tentation ne s'est pas présentée dans les crises précédentes de Tchécoslovaquie et de Hongrie, les interventions soviétiques ayant devancé cette étape ou l'ayant rendue sans objet. On ne peut donc que spéculer sur les scénarios possibles ailleurs, même et surtout si la crise survient dans le pays où une telle intervention extérieure est, par définition, exclue, c'est-à-dire en Union soviétique elle-même.

Pourtant, cette spéculation n'est pas inutile au moment où les septuagénaires du politburo parviennent très paisiblement — trop paisiblement, et au prix d'un immobilisme total au sommet de l'État et du parti — au terme du mandat «biologique» qu'ils se sont arrogé.

Déjà, la militarisation croissante de l'économie soviétique depuis quinze ans, la concentration de ce qui reste de dynamisme dans le système vers l'expansion extérieure et le surarmement n'ont pas pu ne pas renforcer le poids des militaires dans les mécanismes de prise de décision (1). Depuis longtemps déjà, et à fortiori dans l'avenir, la solution d'aucune crise de succession n'est concevable sans l'assentiment tacite ou actif des militaires et de la police.

Or tout indique que la succession des dirigeants actuels (non seulement celle de M. Brejnev, mais par exemple celle d'un Souslov, qui joue depuis près d'un quart de siècle le rôle clé d'arbitre et de «faiseur de rois») sera plus rude que toutes celles que le pays a connues depuis la mort de Lénine: la vacance, dans un court laps de temps, de nombreux postes de première importance créera un appel d'air propice aux ambitions et aux compétitions parmi la génération de dirigeants moyens qui a attendu son tour plus que de raison. Or les problèmes causés par les tensions internes du système, par le poids de la course aux armements et des engagements extérieurs créent à cette compétition une toile de fond encore plus redoutable que par le passé. L'Union soviétique ne peut pas se permettre, même pendant quinze jours, le dixième des troubles que la Pologne connaît depuis plus d'un an: le maintien de l'empire en dépend.

C'est bien pourquoi la solution militaire ne saurait être absente, là non plus, de l'équation. Elle risque d'apparaître non seulement comme le seul recours possible en cas de désunion des épigones, mais aussi comme une tentation si le maintien au pouvoir du parti et de son appareil devait signifier la perpétuation de l'immobilisme actuel. Après tout, si le parti soviétique est encore parfaitement capable d'assurer le maintien de l'ordre public et le fonctionnement de l'administration, il lui faut de plus en plus avouer son échec dans ce qui était, au départ, sa principale mission: assurer en théorie le «passage au communisme» — concrètement le progrès continu de l'économie et du niveau de vie, au point de «rattraper et dépasser» l'Occident capitaliste — fournir une image de plus en plus séduisante du «socialisme réel» et convertir le monde extérieur, y compris les sociétés développées, à la révolution communiste. Au lieu de cela, le parti freine toute réforme et tout renouvellement à l'intérieur, vide le pays de son élite culturelle et étend son influence à l'étranger beaucoup plus par sa présence militaire que par son idéologie. Tout se passe comme si, de l'élément révolutionnaire, tyrannique mais dynamique, qu'il était dans le passé, le parti était devenu une structure toujours tyrannique mais parasitaire, celle qui empêche le progrès.

Ce blocage pourrait finir par constituer une tentation, notamment chez les militaires. Depuis les débuts de l'ère Brejnev et jusqu'à aujourd'hui, ceux-ci n'ont pas eu à se plaindre du parti, qui ne leur a pas refusé grand-chose. Il leur faudra bien découvrir néanmoins que l'immobilisme de l'appareil politique en place, son refus d'entreprendre tout réforme économique digne de ce nom, entrave le progrès de la production dont dépend l'effort militaire, y compris et surtout l'innovation technologique qui décidera en fin de compte de l'issue de la course aux armements relancée par M. Reagan. En outre, les militaires et les policiers sont fort conscients des tensions internes dans la société, bien au courant maintenant des problèmes de politique extérieure en raison même du rôle qu'on leur fait jouer à l'étranger. Contraints au modernisme par leur mission même, ils incarnent, face à un parti fossilisé, le dynamisme potentiel de la société.

Sans doute, depuis les affaires Toukhatchevski en 1938 et Joukov en 1957, le parti a toujours veillé à écarter les moindre velléités de «bonapartisme». Nul doute qu'il restera tout aussi vigilant à l'avenir, aussi longtemps du moins qu'il parviendra, au sommet, à rester uni et que l'ordre ne sera pas menacé dans le pays. Mais si ces deux conditions cessaient d'être remplies un jour, par exemple à la faveur d'une crise de succession ou de graves désaccords sur la ligne à suivre, alors il faudra peut-être se souvenir du «cas Jaruzelski» et de l'espèce de «nuit du 4 août» à laquelle viennent de se livrer les apparatchiki polonais...

Note:

(1) Cornelius Castoriadis décrit dans son livre *Devant la guerre* (Fayard) les progrès de ce qu'il appelle la «stratocartie».

La neutralité finlandaise

par Jacques Colrat
AGENCE FRANCE-PRESSE

HELSINKI — «La Finlande aspire à demeurer à l'écart des conflits d'intérêts des grandes puissances... Il est de l'intérêt primordial de notre peuple de mener la politique étrangère de la Finlande de telle sorte qu'elle ne puisse être dirigée contre l'URSS. La paix, la bonne entente ainsi que des rapports de voisinage confiants avec ce grand pays sont les directives premières de notre action politique».

Ce passage du préambule du traité d'amitié finno-soviétique de 1948, ainsi que ces deux phrases prononcées quatre ans auparavant par le défunt président Juho Kusti Paasikivi, alors premier ministre, motivent et expliquent la neutralité de la Finlande. Elle s'y est astreinte depuis la dernière guerre pour sauvegarder son indépendance devant les intérêts stratégiques soviétiques.

On peut aussi dire que ces termes définissent la «finlandisation», formule peu appréciée à Helsinki. On y considère en effet que l'expression est devenue en Occident synonyme d'une vassalité dont tous les Finlandais se défendent, jugeant plutôt qu'ils sont passés maîtres en équilibrisme international.

Ces prises de position contiennent en tous cas l'essentiel de ce qu'il est convenu d'appeler la «doctrine Paasikivi-Kekkohen», du nom des deux présidents qui ont gouverné la Finlande depuis 1946.

Ils l'ont fait en appliquant pour la première fois avec rigueur une neutralité politico-militaire dont leur pays s'était souvent réclamé auparavant sans être toutefois en mesure de la pratiquer avant 1944. Ancien fief suédois devenu grand duché tsariste, la Finlande a accédé à l'indépendance en 1917 à la faveur de la révolution russe d'Octobre. D'emblée, elle connut des débuts difficiles caractérisés par des frictions constantes avec la tout aussi jeune URSS (soutien finnois aux «Blancs» contre les bolchéviques, revendications sur la Carélie, rapprochement d'Helsinki avec les États baltes et surtout avec l'Allemagne).

Le climat qui régna entre les deux pays jusqu'en 1939 peut se résumer comme suit: la Finlande a considéré que sa sécurité était menacée par l'URSS. Le Kremlin éprouva des suspicions analogues à l'égard de la Finlande «bourgeoise» qu'il jugeait susceptible de servir de base à des opérations menées contre lui par les Occidentaux, notamment l'Allemagne, même si Helsinki devait conclure un pacte de non-agression avec l'URSS en 1932, et adhérait en 1935 à la neutralité nordique.

Attaquée par l'URSS le 30 novembre 1939, la Finlande résiste jusqu'en mars 1940. Elle se plie alors au traité de paix de Moscou (12 mars) par lequel elle est amputée de la majeure partie de la Carélie, qui pour les Soviétiques représente le glacis occidental de Léningrad.

Les pressions diplomatiques et politiques de l'URSS qui suivirent amenèrent alors la Finlande à chercher un contrepoids du côté de l'Allemagne nazie, à laquelle elle accorda des facilités militaires. Tout en s'efforçant d'abord de rester neutre dans le conflit germano-soviétique, elle s'y trouva néanmoins entraînée de fin juin 1941 à septembre 1944, menant sa propre «guerre de continuation» (par rapport à 1939/40) sans être devenue formellement une alliée du 3eme Reich.

Finalement, Helsinki, acculé à la ruine (90,000 morts sur 4 millions d'habitants) obtint un armistice séparé en s'engageant à chasser les troupes allemandes. Helsinki, qui fut avec Londres et Moscou une des rares capitales d'un pays européen belligérant à ne pas avoir été envahie, parvint alors à sauvegarder l'indépendance du pays. Le prix, fixé par le traité de paix signé à Paris le 10 février 1947, fut sévère: 300 millions de dollars de réparations, pertes de territoires, dont au nord la région de Petsamo, seule ouverture sur l'océan glacial qui fit de l'URSS le mitoyen de la Norvège, puis de l'OTAN, enfin mise en pratique d'une neutralité rigoureuse avec une armée réduite à 45,000 hommes, et l'engagement de ne pas détenir d'armes nucléaires.

Cette «vocation» est, elle, nettement exprimée dans le traité «d'amitié, de collaboration et d'assistance mutuelle» conclu pour 10 ans le 6 avril 1948, puis prorogé jusqu'en 1990 et dans l'élaboration duquel les négociateurs finlandais parvinrent à tenir tête aux exigences de Staline.

Celui-ci avait en effet d'abord proposé une alliance pure et simple qui à longue échéance aurait fait de la Finlande un satellite.

Selon ce document, la Finlande s'est engagée à ne pas se joindre à une coalition ou à une alliance dirigée contre l'URSS. Elle ne serait toutefois pas automatiquement entraînée dans un conflit si Mouscou était l'objet d'une agression ne partant pas du territoire finlandais.

Pour les dirigeants d'Helsinki, ce traité est donc davantage une garantie de neutralité qu'un pacte d'alliance et d'assistance mutuelle au sens strict du terme. Depuis, la neutralité et l'élimination de la méfiance soviétique ont fourni les lignes directrices de la politique appliquée d'abord par le président Paasikivi, de 1946 à 1956, puis, ensuite, par son successeur Urho Kekkonen.

Dans la pratique, elle s'est traduite par une «navigation au plus près» qui a permis au pays, aux prix de sacrifices et de concessions, un décollage économique remarquable malgré le manque de matières premières. La Finlande a su développer ses liens commerciaux et culturels avec l'Occident sans grever ses rapports avec le Comecon.

C'est ainsi que la Finlande, sortie exsangue de la guerre, a renoncé en 1947 à bénéficier du plan Marshall pour ne pas mécontenter Moscou.

Certains ont même estimé que ce refus de crédits destinés à préserver l'Europe du Communisme a peut être évité à la Finlande une intervention soviétique tout en l'aidant à s'acquérir la confiance de Moscou.

En contrepartie, Helsinki a rejeté l'invitation de participer à la conférence de Varsovie de 1955 qui créa l'Alliance militaire socialiste. Membre du GATT depuis 1950, entrée à l'ONU en 1955, elle a su surmonter par la suite les réticences soviétiques et entrer au Conseil Nordique (1956), s'associer à l'AELE (1961), participer à l'OCDE (1969) et, enfin, passer avec la CEE (1973) des arrangements équilibrant ceux conclus avec le Comecon la même année.

Par contre en politique internationale, hôte de la CSCE (1975) dont elle avait contribué à promouvoir la réunion, elle dispose d'une marge de manoeuvre beaucoup plus limitée. Elle est alignée sur l'URSS pour ce qui est de la coexistence pacifique, de la détente et du désarmement. Les propositions Kekkonen pour une zone nordique militairement dénucléarisée sont allées dans le sens de Moscou. La Finlande n'a pas condamné les interventions en Tchécoslovaquie et en Afghanistan, et elle est dans la ligne de Moscou sur l'affaire palestinienne.

En matière d'information, Helsinki applique aussi une prudence extrême, voire l'autocensure. Les événements de Pologne et d'Afghanistan sont «couverts» par la presse, mais celle-ci n'a soufflé mot des grèves d'Estonie ou des activités des dissidents soviétiques. Et la télévision a renoncé à diffuser une émission britannique intitulée «L'ours pour voisin».

Le remplacement du président Kekkonen, qui avait su nouer des relations personnelles avec les dirigeants successifs du Kremlin à l'occasion de 5 visites officielles en URSS, va indubitablement poser à nouveau le problème du «maintien de la confiance» dans les rapports Helsinki/Moscou. Pourtant, les milieux dirigeants finlandais s'emploient déjà à assurer que la relève ne changera rien à la «ligne» suivie jusqu'ici.

Il paraît en tous cas certain aux observateurs à Helsinki que le président Leonid Brejnev et le Kremlin n'ont pas aujourd'hui une position différente de celle définie par Nikita Khrouchtchev.

GRATUIT
200 cartes affaires IMPRIMÉES "OR"
avec achat de 100$ de factures accumulées (1 par client)

NOUVEAU SERVICE de PHOTOCOMPOSITION
fait pendant que vous attendez
à prix réduit (circulaire 8½ x 11–rég. 25$ pour 15$)

COPIEUR À LOUER
160$ par mois tout inclus

1 000 cartes d'affaires
9,95$

1 000 copies 8½ x 11
9,95$

Service de dactylographie bilingue
lettre 8½ x 11: 5$

Service de traduction
anglais/français } inclus
français/anglais }

Travail fait pendant que vous attendez

8½ x 11 COPIES	PRIX	VERSO
50	2,50	2,50
100	3,75	3,50
200	4,50	4,25
500	7,00	6,00

COPIE RAPIDE ENR.
1978, Ontario est
524-0601

Le TGV français: 260 km/h comme sur un nuage

par
Guy Deshaies

TANDIS que nous attendons nos trains LRC entre Québec, Montréal et Toronto, trains qui consommeront du pétrole et rouleront sur nos vieux rails, les Français peuvent, depuis deux mois, circuler en toute quiétude, à l'électricité et à 260 kilomètres à l'heure à bord des trains les plus rapides au monde, les TGV, qui mettent présentement, à raison de 13 relations par jour dans les deux sens, la ville de Lyon (426 kilomètres) à 2 h 40 de Paris.

En 1983, lorsque l'emprise nouvelle sera complétée sur toute sa longueur, Lyon ne sera plus qu'à deux heures de Paris, Genève à 3 h 40, Marseille à 4 h 50 et Dijon à 1 h 40 pour ne mentionner que ces destinations sur un réseau plus complet.

Comme les LRC, les TGV (Très Grande Vitesse) sont légers, rapides et confortables mais ils sont plus légers, plus rapides et plus confortables.

Ce jeudi 22 octobre dernier le TGV 613 s'ébranle donc en gare de Paris-Lyon à 9 h 15 précises pour s'engager sur 174 kilomètres de voie ancienne avant de prendre ses rails à lui sur l'emprise nouvelle.

Ce premier segment de voyage ressemble fort à une promenade sur notre LRC de Bombardier. Roulement doux sans mauvaises secousses, vitesse au-delà de 150 km/h, intérieurs tout neufs aux teintes sobres, fenêtres panoramiques. Mais il y a toujours le cliquetis des rails même si les deux voitures motrices qui encadrent les huit voitures-remorques s'alimentent non pas en fuel mais à même un courant continu de 1,500 volts qui nous fait tout de suite apprécier le silence des 8,500 chevaux à peine sollicités.

Un peu plus d'une heure après le départ, précisément à Saint-Florentin-Vergigny, le TGV devient réellement lui-même. C'est l'ébahissement à bord. Il ne roule plus sur une voie ferrée mais comme sur un nuage sans turbulence. On entend le sifflement du vent très légèrement, il n'y a plus de cliquetis ni de secousses latérales et l'accélération est telle que le conducteur annonce calmement dans les hauts-parleurs: «Nous roulons maintenant à 220 km/h.» À ce moment les motrices s'alimentent sur le nouveau courant alternatif monophasé de 25,000 volts qui a permis au TGV français, le 26 février dernier, de s'accaparer du record mondial de vitesse sur rails en roulant à 380 km/h.

Quelques minutes plus tard, le conducteur déclare non moins calmement mais avec peut-être une petite pointe de fierté: «Nous roulons maintenant à notre vitesse limite permise de 260 Km/h.» Le TGV fonce sur Lyon. Il est devenu une flèche orangée qui transperce le paysage paisible sans passage à niveau, sans tunnel, grimpant des pentes de 35 sur mille alors qu'aucun train classique ne peut faire mieux que 10 sur mille et tandis que les passagers au nombre maximum de 386 s'habituent à la vitesse tout comme d'ailleurs les charolaises qui ne lèvent même plus leurs gros yeux sur le bolide qui file dans leurs prés.

C'est ici également que le TGV français prend ses distances, et à quelle vitesse, des Tokaido japonais, des HST anglais, des ER-200 russes, des Settebello italiens, des Metroliners américains et du Turbo canadien qui, malgré tout, est le plus rapide d'Amérique du Nord avec une vitesse de pointe de 225 km/h mais une moyenne commerciale de 119 km/h.

Une de ses premières originalités, surtout pour les Français qui ont vu leur pays se lancer dans la construction du Concorde, avion extraordinaire mais déficitaire et réservé à une élite, est qu'il a été conçu sur une base commerciale. Comme le dit un des principaux artisans du programme TGV, M. Paul Avenas, le TGV n'est pas «un joujou de technicien».

Il est en effet un train de masse, efficace, ponctuel et accessible à tous les usagers puisque les tarifs sont exactement les mêmes que ceux pratiqués par la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) sur les trains classiques. Cette conception commerciale du TGV en fait un produit de haute exploitation et conséquemment d'exportation de la technologie française dans les domaines du transport en commun moderne. Certains pays ne cachent d'ailleurs pas leur intérêt mais la rumeur voulant que le gouvernement de l'Alberta ait entamé des pourparlers au sujet de l'acquisition d'un TGV entre Calgary et Edmonton a été catégoriquement démentie par un porte-parole du sous-ministre des Transports chargé des transports ferroviaires, M. Clarence Roth.

Mais, pour nous qui avons été surtout gâtés par les retards et les déficits de certains grands projets comme les Jeux olympiques, l'originalité du TGV est aussi d'avoir été réalisé exactement selon les échéanciers prévus et à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire. Or les délais, compte tenu de l'ampleur des travaux de construction d'une toute nouvelle voie sur un territoire solidement habité et des contraintes imposées par la nouveauté de plusieurs éléments de l'entreprise, ont été relativement courts si l'on songe que ce n'est qu'en 1974 que la décision politique de construire le TGV était prise par le gouvernement français. Et ce n'est qu'en 1976 qu'on commençait la construction de la nouvelle voie ferrée qui s'étend aujourd'hui de Saint-Florentin à Lyon et qui a été mise en place à raison de 1,000 mètres par jour grâce à une voie ferrée auxiliaire de 10 kilomètres de longueur, transportable, et sur laquelle on déplaçait l'équipement. La grande nouveauté du TGV est bien cette ligne nouvelle qui coûtera $1.2 milliard comparativement aux $800 millions que coûteront les 87 rames de train dont 40 ont déjà été livrées par la compagnie française Alsthom-Atlantique.

Jusqu'à présent 400 ouvrages d'art ont été nécessaires: ponts, viaducs et autres constructions le long de cette voie clôturée constituée de deux voies ferrées montées sur des traverses de béton et d'acier sous ballast et dont les rails de 60 kilogrammes au mètre ont été posés par longueurs de 36 mètres et soudés à l'alumothermie sur des semelles de caoutchouc. Le tracé a dû respecter l'environnement. On ne pouvait passer dans la cour de l'abbaye de Cluny, on a évité le vignoble de Chablis, on s'est tenu à l'écart du val de Lamartine. Ce dernier du reste, comme le suppose si justement Marcel Mougey dans *La Vie du rail*, aurait certainement pris avec joie le TGV pour se rendre à Macon et plus précisément à Milly, son lieu de vacances, lui qui déclarait à l'Assemblée nationale en juin 1844: «Pendant que l'Europe fait des chemins de fer, la France fait des systèmes et le pire des systèmes c'est d'en changer en toute circonstance.» Le val du soldat est très certainement plus modeste que ce val lamartinien protégé par le TGV mais quelle revanche étrange pour le poète apôtre du rail de voir passer aujourd'hui le dernier cri des trains en plein pays de Jocelyn.

Mais les retours sur le passé sont plutôt mal inspirés lorsqu'il s'agit d'un train qui vient d'arracher, en deux mois, 35% de la clientèle d'Air Inter (transporteur aérien français) entre Paris et Lyon, qui prendra 40% de cette clientèle d'ici la fin de l'année et qui, en 1983, lorsque la voie sera complétée s'accaparera, selon les prévisions les plus conservatrices de 80% de la clientèle aérienne en offrant 10,000 places assises par jour à une vitesse supérieure à l'avion et pour une dépense d'énergie 10 fois inférieure par passager/kilomètre. Le TGV s'alimente en électricité hydraulique et nucléaire produite par la France.

Le système de tarification est en gros le même que les autres trains. Il y a un tiers des places en première classe et deux tiers en seconde ce qui correspond à la demande des usagers français. Outre les abonnements, cartes de voyage et autres réductions le tarif est fixe mais un supplément de 20% s'ajoute à certaines heures de pointe de manière à étaler ces pointes. Deux rames peuvent être mises ensemble pour un total de plus de 750 passagers par train mais chaque rame est indissociable avec ses huit remorques et ses deux motrices. Le confort est le même partout mais les voitures de première classe ont des rangées de trois sièges un peu plus larges (deux d'un côté et un de l'autre) alors que les voitures de deuxième ont des rangées de deux sièges de chaque côté. En première classe, selon les heures où les repas sont servis ou non, il y a service à la place comme dans les avions mais moyennant un tarif fixe de 65 francs par repas ($13,50). Le prix du trajet aller-simple Paris-Lyon est de 167 FF ($36.75) en deuxième classe et 247 FF ($54.35) en première.

Il y a, au milieu du train une voiture-bar. C'est en réalité la moitié de la quatrième voiture. On y sert au comptoir toutes les boissons ainsi que des plats-minutes chauds et froids mais c'est ce bar qui fait l'objet des critiques les plus fréquentes des usagers d'après une employée de la SNCF chargée de faire des sondages auprès de la clientèle. En réalité ce bar casse-croûte qui sert tous les passagers de deuxième et ceux de première sur les trains où il n'y a pas de repas prévus pour ces derniers est trop petit et devient vite encombré. Il y a vente de sandwichs et de boissons aux places mais il semble que cela ne suffise pas à cette brave population à qui il faudra beaucoup plus qu'un TGV pour qu'elle renonce à se sustenter décemment et à se mouiller la luette en temps opportun. Tout cela se corrige facilement mais les autorités ferroviaires françaises rappellent encore une fois qu'il s'agit d'un train à vocation commerciale, conséquemment rentable avec les 17 millions de voyages qu'il effectuera pratiquement sans entretien d'ici trois ans.



Pour le reste que dire des toilettes genre avion utilisables en gare, de la climatisation, des voyants lumineux qui renseignent sur la direction de la voiture-bar, de l'occupation des toilettes, etc., des sas silencieux et climatisés avec portes automatiques pour passer d'une voiture à l'autre à 260 km/h comme si de rien n'était sans le moindre courant d'air, des portières automatiques du train avec marche intégrée au niveau du quai, de l'éclairage individuel, des sièges inclinables, des coloris, de la sobriété générale, des teintes superbes du train lui-même orange, gris et blanc et de son nez caractéristique dont l'aérodynamisme n'est pas sans rappeler celui d'une autoneige géante. Que dire de l'absence de tout signal lumineux le long d'une voie où le train passe si rapidement que le conducteur par mauvais temps ne verrait rien. C'est dans le poste de pilotage sur écran cathodique que les vitesses limites sont données ainsi que la position ou les dangers imprévus.

Mais si la voie ferrée nouvelle est la base de cette vitesse qui permet d'ores et déjà de déclasser l'avion sur des distances allant jusqu'à 1,000 kilomètres le train lui-même présente l'originalité d'avoir des moteurs très bas, au niveau des bougies, abaissant d'autant plus le centre de gravité que le train est léger et diminuant l'effet pendulaire des secousses latérales. Au surplus les bogies chevauchent les voitures chaque essieu supportant 17 tonnes ce qui fait qu'il n'existe pas de siège au-dessus des roues. Mais ceux qui voudront se délier les jambes en bout de voiture où il y a les rangements de bagages et les portières d'accès se rendront compte que même là, au-dessus des roues qui tournent à 1,500 tours minutes, c'est pratiquement le même silence et la même douceur que dans le compartiment.

Les réservations sont obligatoires parce que toutes les places du TGV sont assises. Il y a des distributrices automatiques de billets dans les gares à cette fin qui cessent de fonctionner trois minutes avant le départ.

Bref, si vous prenez demain le Ocean Limited, le Supercontinental ou plus humblement le train pour Québec, dites-vous bien que vous êtes comme dans un musée avec les retards inévitables, les caisses de bois qui servent de marche de débarquement, les arrêts pour laisser passer les trains de fret sur l'unique voie, les contrôleurs aboyant des directives en anglais dans leurs walkie-talkies et un folklore qui nous fait vivre une époque encore plus lointaine des trains européens depuis que le TGV est là.

Le tout dernier cri du
Prêt-à-partir
d'Air Canada

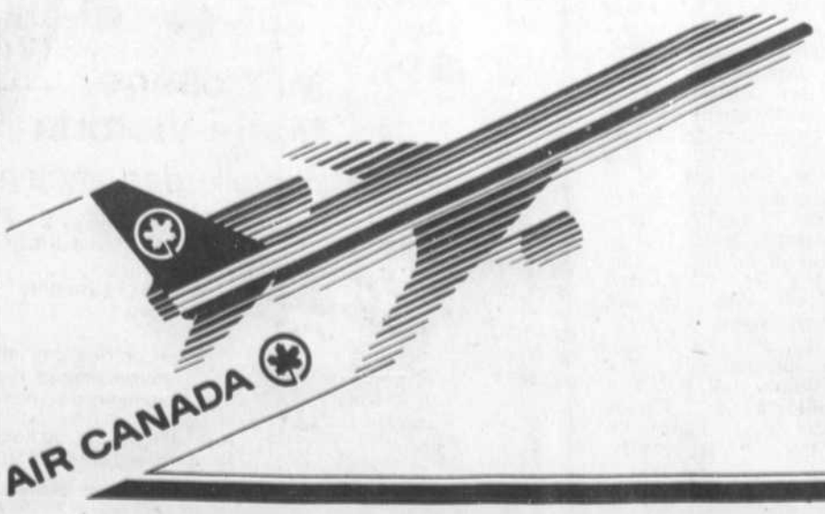
Le soleil est au rayon des aubaines d'Air Canada. Miami à partir de 175$. Tampa à partir de 172$. C'est la grande offensive du Prêt-à-partir pour la Floride. Une occasion unique. À saisir au vol. Comme un ballon de plage. Courez! Plongez! Pataugez! Golfez! Faites des projets d'été. Fêtez Loulou. Chantez-lui la pomme sous un oranger. Découvrez Coconut Grove au petit matin. Amenez Pierrot dire bonjour à Mickey. Dévorez enfin ce best-seller. Prenez la mer. Allô! vous avez un barracuda au bout du fil. Le soleil vous aime, vous en rougissez déjà de plaisir. La Floride à ce prix-là, c'est un Prêt-à-partir irrésistible. Partez pour le week-end, partez pour un an, mais réservez au moins 14 jours à l'avance. Le Prêt-à-partir d'Air Canada vers la Floride: jusqu'à 2 fois par jour. En gros porteur L-1011. Et sans escale s'il vous plaît. Personne ne vous fait autant de place au soleil.

FLORIDE 145$



ALLER-RETOUR DE MONTRÉAL
Notre plus bas tarif sur Miami.

Faites vite! Notre Prêt-à-partir "Miami 145$" a déjà remporté un tel succès qu'il ne reste plus de place disponible à ce tarif.





Ces tarifs s'appliquent aux départs de jour, du dimanche au mercredi. Renseignez-vous sur nos autres tarifs avantageux auprès de votre agent de voyage ou au comptoir d'Air Canada.

FLORIDE
"Vous êtes à bout? On a ce qu'il vous faut".
La Floride. Division du tourisme.

Ces tarifs sont sujets à l'homologation gouvernementale.
Le Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.

RELIGION

Une Bible en français courant

par Denise Robillard

JEAN-CLAUDE Margot, coordonnateur de la *Bible en français courant* est actuellement à Montréal où il participe à un séminaire de traduction avec les trois traducteurs canadiens des livres deutérocanoniques — il s'agit des livres qui n'appartiennent pas à la Bible hébraïque et qui ne sont pas reconnus par les protestants: Judith, Tobie, Maccabées, Sagesse, Ecclésiastique et certaines parties d'Esther et de Daniel. Pasteur de tradition réformée de Suisse, M. Margot oeuvre à plein temps depuis 15 ans à l'Alliance biblique universelle.

M. Margot a déclaré au DEVOIR que l'Alliance biblique universelle patronne 800 traductions de la Bible à travers le monde. Cet organisme est né après la guerre, vers 1947, d'une fédération mondiale de sociétés bibliques nationales, dont le but était de coordonner l'activité de toutes ces sociétés. Ce sont traditionnellement les confessions protestantes qui la soutiennent.

Depuis le concile Vatican II, a ajouté M. Margot, de plus en plus de traductions sont faites par des commissions mixtes composées de catholiques et de protestants. En 1968, l'Alliance a même pu conclure avec le secrétariat romain pour l'Unité un accord qui règle les principaux problèmes qui peuvent se poser dans une traduction commune. Il s'agit d'un document de neuf pages qui aborde les aspects techniques touchant les textes communs, le canon, l'exégèse, la langue, de même que les manières pratiques de procéder en fonction de la nature du projet (traduction ou révision), le niveau d'instruction et d'éducation ou le climat psychologique du groupe à qui la traduction est destinée.

Les catholiques seront intéressés d'apprendre que la traduction de l'Alliance a retenu tous les livres reconnus par leur Église, selon une formule de compromis qui convient aux protestants. Les livres deutérocanoniques sont en effet regroupés dans une section à part. Ces éditions portent, sur la page de titre, le nom de la société biblique éditrice, alors que l'imprimatur de l'autorité ecclésiastique catholique compétente se trouve au dos de cette page.

M. Margot a révélé que la traduction du Nouveau Testament en français courant parue en 1971 se vend à 100,000 exemplaires chaque année au Québec. Comment expliquer ce succès? «À l'objectif visé par l'Alliance qui se préoccupe de publier des traductions de la Bible qui soient accessibles à l'homme d'aujourd'hui, dans un français actuel qui puisse être compris dans tous les pays francophones».

Le niveau de langage adopté est un niveau de langage moyen, et on évite aussi bien la familiarité que la vulgarité. Le jargon théologique qui n'est compris que des experts n'a pas été retenu, car on vise un vaste public. Le passage de M. Margot à Montréal s'inscrit dans son travail de contact avec les traducteurs. Il a rencontré ici les trois catholiques chargés de traduire les livres deutérocanoniques pour la prochaine édition de l'Ancien Testament. Il s'agit des Pères Léandre Poirier, de Montréal, Irénée St-Arnaud, de Sorel et de M. Gabriel Ouellette, de Valleyfield. L'équipe de traducteurs compte autant de catholiques que de protestants.

Cette traduction vient-elle concurrencer la TOB (traduction oecuménique de la Bible)? «Les deux versions ne font pas double emploi», a répondu M. Margot qui a collaboré à la traduction de la TOB. «Elles visent des objectifs différents. La version en français courant cherche à atteindre un vaste public, alors que la TOB constitue une bonne édition d'étude pour celui qui veut approfondir ses connaissances du texte biblique».

La Bible en français courant est traduite à partir des textes originaux et on consulte également les versions existantes: TOB, Segond, etc. Contrairement à ce que pensent les gens, a précisé M. Margot, «il ne suffit pas d'écrire le plus clairement possible pour faire une bonne traduction». En réalité, cette traduction repose sur une série de recherches scientifiques sur les conditions de la traduction, sur le niveau de langue que l'on cherche à atteindre. La traduction est parfois en accord avec celle de la TOB, par exemple, mais il s'agit souvent d'un autre type de traduction.

M. Margot a fait état des principes adoptées pour ces traductions. «Le plus important, c'est la construction de la phrase. On évite de faire des phrases non seulement trop longues, mais trop chargées d'informations. On a tendance à faire des phrases plus courtes, de construction assez simple, particulièrement en fonction de la lecture publique, pour que l'auditeur assimile mieux». Par exemple, on évite les inversions.

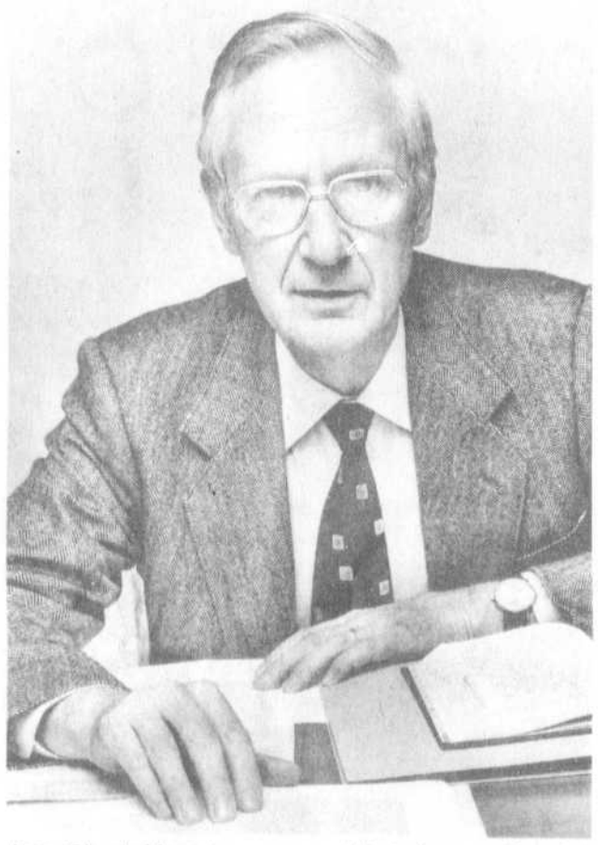
Le deuxième principe a trait au vocabulaire. On utilise les mots dans le sens qu'ils ont aujourd'hui et non pas dans leur sens archaïque. À ce point de vue, a déclaré M. Margot, c'est le dictionnaire Robert qui rend le plus service, puisqu'il présente une classification des sens moderne et archaïque des mots.

Autre principe d'une édition qui vise le monde entier, on évite les régionalismes. Une condition, a-t-il précisé, relativement facile à observer en raison du rayonnement de la littérature française et de l'utilisation de dictionnaires qui circulent partout dans le monde. Une situation, a fait remarquer M. Margot, qui ne se présente pas pour d'autres langues comme l'anglais et l'espagnol; l'on doit réviser la traduction faite pour les États-Unis et l'Amérique latine avant de les mettre sur le marché en Angleterre et en Espagne.

L'Alliance biblique universelle dispose de tout un réseau de collaborateurs à travers le monde, dont le rôle est de signaler les expressions qui font problème pour que l'on procède à la correction. Avant de procéder à une édition complète, on fait l'édition d'essai d'un livre. Quant au contrôle préalable, il se fait à un double niveau: d'abord au sein du comité de traduction, puis, auprès d'un cercle plus large de personnes qui ne sont pas nécessairement des théologiens.

La première édition cpmplète de la Bible en langue française (sans les livres deutérocanoniques) est prévue pour 1982. Quant à celle qui inclura ces livres à la traduction desquels travaillent trois catholiques, elle devrait être disponible dans deux ou trois ans.

En plus de ces traductions, l'Alliance fait un effort en vue de rejoindre de nouveaux lecteurs, les nouveaux alphabétisés de certains pays. À leur intention, on publie des brochures de présentation plus simple, reprenant certains récits de la Bible. Dans certains pays, les autorités sont même disposées à utiliser ces textes dans les écoles pour l'apprentissage de la lecture.



Jean-Claude Margot. (Photo Jacques Grenier)

ici, là, ailleurs

■ Où en est l'oecuménisme

À l'occasion du 16e centenaire du premier concile de Constantinople, qui a eu lieu en 381, le Père Jean-Marie R. Tillard, o.p. prononcera une conférence publique à Ottawa sur le thème: «Où en est l'oecuménisme en 1981?» Le P. Tillard est conseiller du Secrétariat romain pour l'unité des chrétiens, vice-président de Foi et Constitution et membre des commissions internationales anglicane-catholique et orthodoxe-catholique. Cette conférence sera prononcée demain, 8 novembre à 20 h, au 96 avenue Empress, à Ottawa. Renseignements: (613) 233-5696.

■ La promotion de la famille

Pour la première fois, les évêques du Canada viennent de se doter d'un dossier complet de promotion de la famille destiné à la radio et à la télévision. À partir du thème «La foi, ça se vit d'abord en famille», la Conférence des évêques du Canada entend promouvoir la croissance de la foi des couples et des familles. Ce premier dossier offre des considérations générales sur le mariage et la famille. Deux autres sont à venir et traiteront de questions aussi concrètes que la séparation, le divorce, les familles monoparentales.

Le dossier actuellement mis à la dispositions des évêques et des agents de pastorale familiale comprend un message publicitaire pour la télévision, quatre pour la radio, une brochure populaire de 36 pages, des textes pour la publicité dans les journaux, trois affiches murales et trois dépliants. La brochure, fort attrayante, est dûe à la plume de M. André Beauchamp. Elle s'adresse à tous, jeunes et vieux, parle du mariage et de la famille en alliant la fantaisie au sérieux, veut rendre service aux familles en les aidant à garder confiance en elles-mêmes. Renseignements: Jacques Binet, 90 ave. Parent, Ottawa, Ont. K1N 7B1. (613)236-9461.

■ Concours Jeanne- Mance

Pour la 4e année, les étudiants du secondaire IV et V sont invités à participer à un concours sur l'un des six fondateurs de l'Église en Nouvelle-France. Le personnage retenu cette année est Jeanne Mance, co-fondatrice de Ville-Marie et fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Le but de ce concours est de susciter un intérêt accru pour l'histoire nationale, de sensibiliser à l'oeuvre de Jeanne Mance, de mettre en situation de réflexion à caractère historique, tout en encourageant le travail bien fait et l'usage du bon français.

Les professeurs d'histoire nationale qui souhaitent intéresser leurs étudiants à ce concours n'ont qu'à se procurer le document pédagogique à cet effet auprès du Comité des fondateurs de l'Église canadienne, 5251, av. Durocher, Outremont, H2V 3X9, tél. (514) 270-2846 ou 389-8421. Les textes devront être remis avant le 1er mars 1982. Les gagnants seront sélectionnés par un jury qui proclamera leurs noms en mai 1982. Des prix sont prévus: $300, $100 et trois prix consistant en volumes.

■ Nomination épiscopalienne

Le rév. Brian Prideaux vient d'être nommé responsable national des relations oecuméniques pour l'Église épiscopale du Canada. On a été attentif à désigner, pour ce poste, une personne qui soit bilingue. Le nouveau responsable est actuellement recteur (curé) de l'église Saint-Martin à Otterburn Park. C'est de Toronto qu'il exercera ses nouvelles fonctions à partir du 1er janvier prochain.

En plus des relations oecuméniques, le rév. Prideaux verra à mettre sur pied et à encourager le dialogue avec les non chrétiens. Le nouveau responsable a fait état du nouveau climat qui existe dans les relations entre catholiques et épiscopaliens et il se dit enthousiaste à l'idée de vivre au plan national des relations oecuméniques qui soient aussi bonnes que celles qu'il a connues au niveau local.

■ Catholiques en France

Selon un sondage réalisé pour l'hebdomadaire catholique *Le Pèlerin*, 79% des Français se disent catholiques. Il y a dix ans, la proportion était de 84%. De ce nombre, 26% se disent pratiquants (occasionnels); 13% vont à la messe tous les dimanches, 8% une ou deux fois par mois, 16% aux grandes fêtes. Par rapport à l'évolution de l'Église, 31% disent qu'elle est déroutante, 38% s'y sentent à l'aise, alors que 26% jugent que l'Église est en retard sur son temps.

■ Les droits des minorités

Un groupe de travail sur les relations entre anglophones et francophones de l'Église unie du Canada vient de prendre position sur les droits des minorités franco-ontarienne et anglo-québécoise. À la suite de rencontres et de discussions avec des représentants de ces deux minorités — Conseil des minorités du Québec et Association canadienne-française de l'Ontario — le groupe a jugé opportun de lancer un défi aux membres de l'Église pour qu'ils s'impliquent, à titre de citoyens, dans la recherche de solutions aux questions qui se posent, là où ils se trouvent.

Dans une lettre au premier ministre Davis, le groupe demande que l'Ontario reconnaisse aux Franco-ontariens le droit de gérer leur propre système scolaire, d'avoir des conseils scolaires propres, et des facilités d'éducation post-secondaire «semblables à celles dont jouit la minorité anglophone au Québec». On se prononce également en faveur de l'adoption de l'article 133 comme garantie constitutionnelle pour l'usage du français à la législature ontarienne.

Rappelant qu'il a, à maintes reprises, «reconnu et appuyé le droit du Québec à se structurer comme il lui convient», le groupe se dit préoccupé de questions de justice qui touchent la minorité du Québec. Dans une lettre au premier ministre Lévesque, le groupe souhaite que la loi 101 soit amendée «afin de ne pas imposer à tous l'affichage unilingue français» et attire l'attention du gouvernement sur la nécessité, pour la minorité anglophone, de disposer de services sociaux et de santé dans sa langue. Il souhaite aussi que la réforme des structures scolaires garantisse à cette minorité le contrôle de son propre système éducatif.

■ Famille totale et pastorale

Il n'existe pas encore de pastorale qui soit centrée sur la famille totale, et c'est l'enjeu du 5e colloque national sur la famille que de tenter de le faire, lors de sa prochaine rencontre prévue à Ottawa les 4 et 5 mai 1982. La pastorale de la famille serait dans une impasse parce qu'on n'a pas réussi à définir ses objectifs. Ce colloque veut allier recherche interdisciplinaire et praxis. Il s'adresse aux couples, pasteurs et personnes impliquées, à quelque titre que ce soit, de même qu'aux mouvements et services à la famille. Une initiative conjointe du Centre Saint-Pierre de Montréal, du Service provincial de pastorale familiale de l'Assemblée des évêques du Québec, de l'Office de pastorale du diocèse de Montréal, de la Conférence des évêques catholiques du Canada, de la Fondation Pax Vobis et de l'Institut de pastorale de l'Université Saint-Paul. Renseignements: Arthur Lacerte, 223, rue Main, Ottawa, Ont. K1S 1C4, tél. (613)235-1393; Gérard Brunelle, 1225 est, boul. St-Joseph, Montréal, H2J 1L7, tél. (514)274-4323; Arthé Guimond, 90 av. Parent, Ottawa, Ont. K1N 7B1, tél. (613)236-9461; Claude Michaud, 95 av. Parent, Ottawa, Ont., tél. (613)238-2975.

— Denise ROBILLARD

À SURVEILLER

—8— DIMANCHE

A la messe de 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe «Le Bien que j'ai» de Claude Goudimel et, à l'Offertoire, le motet «Exaudi Deus» de Roland de Lassus, M. Daveluy sera à l'orgue.

■

Dans le cadre des manifestations du comité du Petit train du nord, il y aura voyage organisé entre Mont-Laurier et Nominingue. Les billets doivent être réservés avant 18 h le 7, chez la Tabagie Pellerin, rue Chasles à Mont-Laurier. Adultes, $4; enfants de 7 à 11 ans, $2; enfants de moins de 7 ans, gratuit.

■

Il y aura fête des patriotes à Napierville; 1 h 30, parade de l'Acadie à Napierville par le Chemin des Patriotes; 4 h, discours de M. Denis Lazure en face de l'hôtel de ville de Napierville et remise du prix «La Rose de Larochelle» au Patriote de l'année 1981, André Larochelle; 5 h, souper du Patriote au Club paroissial de Napierville. Billets en vente à l'entrée.

■

Le Centre Saidye-Bronfman présente «Un après-midi avec Irving Layton», en nomination pour le prix Nobel de littérature en 1982. M. Layton lira et commentera ses oeuvres de 13 h à 15 h, au théâtre du Centre Saidye-Bronfman, 5170 chemin de la Côte Sainte-Catherine. Entrée libre. Pour inf. 739-2301.

■

Le Groupe de la pensée sauvage offre une conférence sur l'anarchisme à 19 h 30 au Studio-théâtre Altaire, 2071 rue Saint-Laurent. Denise Boucher, dramaturge, Paul Chamberland, poète, et Claire Morrissette, cofondatrice du Monde à bicyclette, viendront raconter leurs itinéraires qui les ont fait connaître comme libertaires.

■

Une rencontre d'information sur l'expérience du «Marriage Encounter» aura lieu à la paroisse Sainte-Angèle, 5275 rue Lavoisier à Saint-Léonard, à 14 h.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame, sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprétera lors de la messe de 11 h, O Quam Gloriosum de Vittoria et à l'Offertoire, Salve Regina de L. Refice. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

Les Jeunesses musicales de Saint-Laurent présenteront à 11 h un récital mettant en vedette la classe de violons du professeur Hratchia Sevadjian. Rendez-vous dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville de Saint-Laurent, 777, boul. Laurentien.

■

De 10 h à 17 h, au sous-sol de l'église St-Eugène de Rosemont, 3500 est rue Beaubien, un grand bazar est organisé au profit de la paroisse. Pour inf. 733-1741.

■

À 11 h 30, à l'église Saint-Jean-de-Matha, 2700 rue Allard, les mouvements qui s'occupent des personnes handicapées invitent les communautés chrétiennes de la région ouest et les personnes handicapées à venir clôturer l'Année internationale pour les personnes handicapées. Pour inf. 768-2549.

■

Il y aura assemblée générale du Mouvement laïque québécois, à 20 h 45 au local A2860 du Pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM. Pour inf. 653-2828.

■

À la messe de 11 h, à la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, le Choeur polyphonique de Montréal, sous la direction de M. Miklos Takacs et les Petits chanteurs de la cathédrale dirigés par Mme Renée O'Dwyer, interpréteront: Ecce sacerdos magnus de Halmos L; Nous chanterons pour toi, Ps. de Genève, et plusieurs autres oeuvres. Pour inf. 523-6296.

—9— LUNDI

Au bar Emery chez Dumas, il y aura spectacle de Daniel Bigras jusqu'au 15 inclusivement. Entrée libre. Trois spectacles par soir dès 21 h 30. Rendez-vous au 331 Emery (entre Saint-Denis et Sanguinet). Pour inf.: 849-9007).

■

De 19 h 30 à 21 h 30, au Grand séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke, commence une série de 12 cours donnés par M. Marie-Georges Bluteau, p.s.s. sur «les Épîtres de Saint-Paul aux Thessaloniciens et aux Corinthiens» Pour inf. 931-7311, poste 185.

■

M. Robert Leroux, professeur à la faculté de musique de l'U de M, invite le public à un exercice public de sa classe de percussion, à 17 h, au 2375 chemin de la Côte Sainte-Catherine. Entrée libre.

■

La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain reçoit M. Henri Lepage, à l'occasion d'un déjeûner-rencontre qui aura lieu à l'hôtel Hilton de Québec, à 11 h 30. M. Lepage, reconnu comme chef de file des nouveaux économistes français, parlera de «libéralisme». Pour inf. 418-692-3853.

■

Le Café écologiste, La Vie Douce, vous convie à une rencontre d'information qui aura lieu à 19 h 30 au café, 4473 rue Saint-Denis, près de Mont-Royal. Pour inf. 842-5985.

■

L'Alliance française de Montréal reçoit lors de sa deuxième réunion de la saison, M. Michel Bruguière, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études de Paris qui parlera «Des nouveaux visages de l'histoire» à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, à 20 h 30. Pour inf. 844-6720.

Le prochain déjeûner-causerie de la Chambre de commerce française aura lieu dans le cadre du congrès du Conseil national du patronat français et aura lieu à midi à l'hôtel Ritz-Carlton alors que M. Yvon Chotard, vice-président du Conseil national du patronat français, parlera de «compétitivité des entreprises françaises et politique sociale». Pour inf. 866-2797.

—10— MARDI

À 20 h, les membres de l'Association des garagistes spécialisés et les patrons de ces secteurs sont invités à prendre part à une réunion qui aura lieu à l'école des métiers de l'auto pour adulte, 3744 rue Saint-Denis.

■

Il y aura conférence au département d'information et de recherche opérationnelle de l'U de M. M. Gérald Daly parlera de «la vérification informatique» à 11 h 30, en la salle X-115 du pavillon principal.

■

Il sera question de «l'isolement d'un gène dont l'expression varie pendant le développement de la souris» lors d'un séminaire animé par M. André Royal de l'Institut du cancer de Montréal, et qui aura lieu à 16 h, en la salle D-560 du pavillon principal de l'U de M.

■

Mme Denise Bérard de la faculté de musique de l'U de M donne un récital de chant (oeuvres de Berg, Dubussy, Mozart, Telemann et Wolf), à 20 h à la salle 1020 du 2375, chemin de la Côte Sainte-Catherine. Entrée libre.

■

Pour contrer la construction de condominiums sur le quai Victoria, l'Association le Vieux-Port invite le public à une assemblée générale qui aura lieu à 19 h au centre urbain, 406 est, rue Notre-Dame. Pour inf. 842-8678.

■

La Société de philosophie de Montréal vous invite à un panel sur la «psychanalyse et féminité», dont les participantes seront: Marie-Christine Rosay Brousson, psychanalyste; Agathe Martin, professeur au Cégep de Saint-Jérôme; Madeleine Laroche Parent, consultante thérapeute. Rendez-vous à 20 h, salle 2885, pavillon Hubert-Aquin, 400 est, rue Sainte-Catherine. Entrée libre.

■

La Société d'Horticulture et d'Écologie des Basses-Laurentides invite cordialement ses membres et le grand public à assister à une conférence dont le thème sera «L'eau, source de vie?» Cette conférence sera donnée par M. Jacques Simon, ingénieur au ministère de l'Environnement et se tiendra dès 20 h au 37 rue Turgeon à Sainte-Thérèse. Entrée libre pour les membres, admission $2 pour les non-membres. Pour inf. 625-9252.

■

C'est sous le thème «Venez cueillir pour refleurir» que se dérouleront à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe, les 14e Journées horticoles ornementales.

■

Le théâtre Forum «Ni tyran ni victime» est un théâtre de participation. Cette semaine la représentation s'intitule «Au nom de la collaboration». Rendez-vous à 19 h au Centre communautaire, 2332, boul. Édouard-Montpetit. Entrée: Étudiants à l'U de M, $3; employés et autre étudiants, $4.; grand public, $5.

■

La Société d'étude et de conférences reçoit à 14 h, à la Bibliothèque nationale du Québec, 1700, rue Saint-Denis, Mme Ghitta Sternberg. Mme Sternberg, conférencière-invitée, parlera «du rôle de la femme dans les shtetls roumains». Les membres de la Société sont cordialement invités.

■

L'Association québécoise des parents et amis du malade mental organise un atelier-discussion afin de permettre aux familles et amis du malade d'échanger sur les problèmes qu'ils vivent et d'essayer ensemble d'entrevoir des solutions et des moyens d'action. Cet atelier aura lieu au pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame, 1560 est, rue Sherbrooke, à 20 h. Pour inf.: 849-3291.

—11— MERCREDI

De 19 h 30 à 22 h, au 2000 ouest, rue Sherbrooke, soeur Raymonde Leclerc animera la première d'une série de trois rencontres de formation des animateurs du chant de l'assemblée pour les personnes qui ont déjà suivi une session de base. Pour inf.: 931-7311, poste 169.

■

Le Comité du Travail féminin de la Croix-Rouge tiendra une vente d'artisanat pré-Noël, à la Maison de la Croix-Rouge, 2170 ouest, boul. Dorchester. Les heures d'ouverture seront de 10 à 16 h, ce mercredi, jeudi et vendredi.

■

C'est à l'école Terre-Soleil de Sainte-Thérèse que se tiendra le grand congrès des écoles «à aires ouvertes» du Québec. Pour inf.: 430-7450.

■

L'Association des locataires de Villeray tiendra son assemblée générale à 19 h 30 au 319 est, rue Guizot. Pour inf.: 388-7723.

■

Le lancement de l'ouvrage «Dissolution de la Confédération canadienne» de M. André Dagenais, professeur de philosophie au collège du Vieux-Montréal aura lieu à 17 h, au salon du personnel du Collège du Vieux-Montréal, 255 est rue Ontario.

■

«On n'est pas des anges» sera le film à l'affiche du Ciné-collège du Collège Lionel-Groulx, à 19 h 30. Rendez-vous, 100, rue Duquet, à Sainte-Thérèse.

■

La 35e conférence de l'information canadienne a lieu au Château Montebello.

■

Le Service communautaire de la Ville de Saint-Laurent invite toutes les personnes handicapées à participer à une réunion d'information dont le but est de discuter du projet de la formation d'une Association des personnes handicapées. Cette soirée aura lieu à 19 h, au Centre des Loisirs de Saint-Laurent, 1870 rue Decelles, angle Laurentien. Pour inf.: 744-6411, poste 242.

■

La troupe Nouvelle Aire, donnera un spectacle à l'école Lester B. Pearson 11,575 rue P.M. Favier à Montréal-Nord, dans le cadre de la Série du «Club des p'tites sorties». Rendez-vous à 20 h.

■

Le Comité exécutif de l'Assemblée des évêques du Québec a décidé de convoquer une réunion plénière extraordinaire de l'Épiscopat du Québec qui a lieu ce mercredi à Montréal.

■

Le troisième symposium sur la production avicole se tient au Château Frontenac de Québec.

■

Le grand public est invité à assister à un débat des candidats à la mairie de Québec, au Palais Montcalm à 20 h 30.

■

Les cérémonies annuelles du Jour du souvenir, commanditées par la Direction du Québec de la Légion royale canadienne, seront tenues au Cénotaphe à la Place du Canada (Square Dominion), à 11 h.

—12— JEUDI

À 20 h, au Centre Leunis, 4100 avenue de Vendôme, le père Ludger Brien, s.j., donnera un exposé sur le thème: «La religion de l'Amour ou le bonheur à la portée de la main». Pour inf.; 933-7455.

■

La Faculté de pharmacie de l'U de M organise un séminaire sur «La recherche clinique: un débouché pour le pharmacien» dont l'animateur sera M. Gilles Cloutier, à 11 h 30, salle Z-335, pavillon principal.

■

Le Ciné-campus de l'U de M présente un film américain en français, «Les Frères Bleus» de John Landis, à 19 h 30 et 21 h 45, 6e étage du Centre communautaire.

■

M. Armand Beaulieu éditeur de la Correspondance de Mersenne, donnera une conférence intitulée «Philosophie et science au XVIIe siècle: Descartes et Mersenne», à 20 h 15, au pavillon Hubert-Aquin, 1255 rue Saint-Denis. Entrée libre.

■

Le congrès annuel de la PAPT-PACT débute ce jeudi à l'hôtel Reine Élizabeth.

■

Les occasions d'affaires dans l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel sera le thème d'un séminaire organisé par le Comité de promotion économique de Montréal, La Chambre de commerce de Montréal et The Montreal Board of Trade, à l'hôtel Reine Elizabeth.

■

Le département de Sciences comptables et la Famille des Sciences de la gestion de l'UQAM vous invitent à une conférence que donnera M. Ronald Dubé sur «la profession de huissier», à midi, salle M-050, pavillon Hubert-Aquin.

■

La troisième édition d'Italexporama se tient dans les espaces de la Salle d'exposition de l'Ouest de la Place Bonaventure.

■

Un congrès sur l'avenir de la motocyclette se tient à l'hôtel Holiday Inn Richelieu de Montréal.

—13— VENDREDI

L'Intersection de la Société des traducteurs du Québec reçoit tous les traducteurs et interprètes à 17 h, au secrétariat de la Société, 1425 rue de la Montagne.

■

Le Barreau du Québec tient un colloque sur la stérilisation non-thérapeutique des déficients et malades mentaux, au Château Champlain.

■

À 20 h, aura lieu à l'Arsenal du Régiment Les Fusiliers Mont-Royal, rue Henri-Julien, le 21e regroupement des sergents (anciens et nouveaux). Entrée libre.

■

La première séance publique du Conseil de la politique scientifique se tiendra au Planetarium Dow, 1000 rue Saint-Jacques à compter de 14 h.

■

Les étudiants et membres du personnel qui ont fréquenté le Collège Marie-Victorin depuis 1965, sont invités à la fête annuelle des anciens qui aura lieu au collège à compter de 19 h. Pour inf.: 325-0150, poste 281.

■

Dans la série «Rencontres avec un auteur», le Regroupement interuniversitaire pour l'étude de la religion vous convie à une conférence que donnera M. Gilles Chaussé sur Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal». Rendez-vous à 10 h, salle A-2575 de l'UQAM, pavillon Hubert-Aquin. Pour inf.: 282-3269.

—14— SAMEDI

Les artisans de la Boutique du Bas-Côté vous invitent à leur vente de fin de saison, à la Maison Lenoblet du Plessis, au 4752 Marie-Victorin à Contrecoeur. Pour inf.: 587-5150.

■

La faculté de musique de l'U de M présente le trio de flûtes à bec Pastourel, à 20 h, salle 1020, du 2375 chemin de la Côte Sainte-Catherine. Entrée libre.

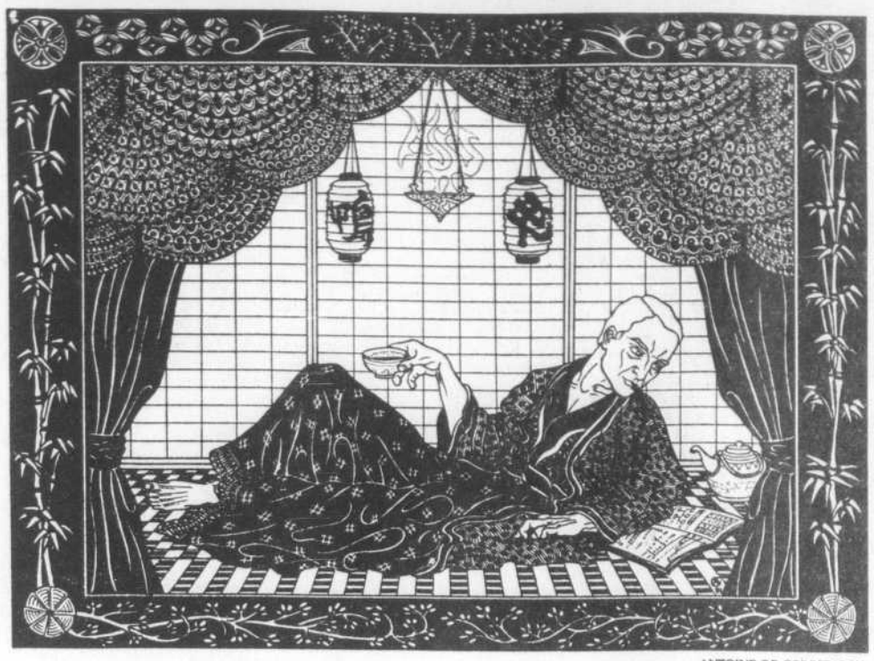




La théorie «Z» et la fascination japonaise

Comment un pays sans ressources naturelles et aussi petit que le Japon peut-il damer le pion aux puissants États-Unis? Deux livres écrits par des spécialistes de la gestion des entreprises tentent de répondre à cette angoissante question.

par Pierre Doumergues
LE MONDE



ANTOINE DE GOROSTARZU

RIEN n'inquiète davantage les Américains que le déclin de leur puissance, surtout lorsque d'autres pays semblent prendre la relève. En trente-cinq ans, le Japon d'Hiroschima et de Nagasaki a doublé l'Amérique: sa croissance économique est deux fois plus rapide. Sa productivité — nouveau concept fourre-tout — est deux fois supérieure. L'excédent de sa balance commerciale a atteint 75 milliards de dollars en 1980. En l'an 1000, si ces tendances se confirment, le Japon, dont le PNB est actuellement le troisième du monde, occupera le premier rang.

Où est le secret d'un pays, pas plus grand que l'État du Montana, notoirement dépourvu de ressources naturelles, qui réussit non seulement à nourrir une population égale à la moitié de celle des États-Unis, mais à s'emparer, l'un après l'autre, des «créneaux» internationaux, aussi bien dans l'industrie traditionnelle que dans les secteurs de pointe? Aux États-Unis, ce ne sont pas seulement les investisseurs qui sont fascinés, mais les travailleurs et leurs syndicats, les consommateurs, les chômeurs et les victimes de l'inflation.

Il n'est donc pas étonnant que deux ouvrages sur le Japon figurent, en bonne place, sur la liste des best-sellers américains de l'automne. Ce qui surprend, c'est que ces best-sellers soient des ouvrages de gestion, c'est une première dans le monde de l'édition. Et surtout l'analyse qui est proposée du «miracle japonais». Rien n'est dit de l'épargne (cinq fois plus élevée au Japon qu'aux États-Unis) ni de l'investissement (deux fois plus important). Rien non plus sur le rôle de l'État dont le soutien technique et financier est essentiel dans l'essor économique. La réussite japonaise est expliquée — exclusivement — en terme de gestion. À la différence des Américains — et plus généralement des Occidentaux, — les Japonais ont l'art de gérer les hommes. Ils ont l'art d'accommoder les travailleurs, en sorte que l'intérêt de ces derniers leur apparaît indissociable de celui de l'entreprise.

Si la productivité est faible aux États-Unis, c'est parce que les employés sont trop souvent considérés comme de simples «objets». C'est aussi parce qu'un individualisme démodé — celui des pionniers de la frontière — empêche le travail d'équipe et l'esprit de coopération indispensables en cette fin de siècle. C'est enfin parce que la société américaine est trop hétérogène non pas à cause des nombreuses ethnies et races qui la constituent, mais par l'absence d'une véritable morale commune. Il suffit donc que l'Amérique acquière ce que le Japon possède: la dimension spirituelle.

Une nouvelle mythologie est en train de naître: la crise industrielle relève de la gestion. La gestion est affaire de rapports entre l'individu et l'organisation, le subordonné et son supérieur, les principes de coopération et de concurrence. La résolution de la crise est d'ordre culturel. Cette rhétorique masque mal la question centrale, aujourd'hui comme hier, incidemment posée par l'un des auteurs: «Comment peut-on faire confiance à ceux qui ne possèdent pas les moyens de production?»

L'un des best-sellers a pour titre *Théorie Z* (1). L'autre l'*Art japonais de la gestion* (2). Mais ce dernier aurait pu s'appeler «Théorie S», puisque les sept principes préconisés commencent en anglais par la lettre «S».

Pourquoi «Théorie Z»? Essentiellement pour raison de publicité. Le titre est accrocheur. La seule «théorie» est la distinction, par l'auteur, de trois modèles de gestion: le modèle «A» (Américain, de type traditionnel), «J» (Japonais) et «Z» — adopté par les quelques firmes américaines qui ont su emprunter au modèle japonais l'essentiel de ce qui peut être américanisé. Parmi ces entreprises figurent la General Motors, Hewlett-Packard, General Electric, IBM, Intel, Honeywell, Lockheed et Fairchild. Pour survivre, les autres industries américaines devront se familiariser avec les étapes qui mènent de «A» à «Z».

Dans *Théorie Z*, William Ouchi, professeur de gestion à l'université Stanford, considère que l'Amérique doit tirer de l'expérience japonaise les leçons suivantes: 1) L'emploi à vie... dont il faut néanmoins préciser les contraintes: seuls en bénéficient les 35% de la main-d'oeuvre employée par les grands groupes industriels; la retraite est obligatoire à cinquante-cinq ans sans pension, mais avec une allocation globale insuffisante qui oblige le retraité à prendre du service dans les PME; la garantie de l'emploi repose sur la main-d'oeuvre temporaire des femmes et des retraités, un système de bonification qui s'ajoute au salaire, mais qui est retiré en période de récession... 2) Un système d'évaluation et de promotion où jouent à la fois l'opinion du groupe et l'ancienneté. 3) Un type de carrière non spécialisé où la rotation est la règle, aussi bien pour l'ouvrier invité à participer aux différentes phases de la production que pour le cadre qui doit se familiariser avec tous les services et niveaux de travail. 4) Un système de contrôle implicite, par opposition au système explicite plus fréquent en Occident où le supérieur s'impose par la violence (verbale) plutôt que par la pression du groupe. 5) Un mode de prise de décision collective. Mais il convient de préciser qu'il s'agit plutôt de propositions élaborées au sommet, puis discutées à la base en tenant compte d'éventuelles alternatives, qui sont ainsi plus acceptables que dans le système traditionnel où elles sont imposées plus brutalement. 6) La responsabilité collective de l'équipe, par opposition à la responsabilité individuelle. L'ultime principe unificateur est l'approche «holistique», c'est-à-dire globale, par opposition à l'approche «fragmentaire» en ce qui concerne l'ensemble des rapports humains.

Quant à Richard Tanner Pascale et Anthony Athos, coauteurs, de l'*Art japonais de la gestion*, respectivement professeurs de gestion à la Business School de Stanford et à Harvard, ils proposent une réorganisation fondée sur les sept principes suivants. Les trois premiers, déjà connus aux États-Unis, doivent être mieux adaptés aux complexités modernes: la *Stratégie* sera à la fois plus agressive et plus souple. La *Structure* plus centralisée et plus décentralisée. Le *Système* de communication plus hiérarchisé et plus ouvert. Les deux «S» suivants sont encore insuffisamment explorés en Occident: les *compétences* (skills) doivent être définies en fonction de l'individu et de l'entreprise. Le *personnel* (staff) doit être géré avec pour objectif principal la «socialisation» de l'employé, c'est à dire son identification à la «philosophie» maison. Les auteurs rappellent que ce processus est d'autant plus important que la société moderne a perdu sa fonction intégratrice. Les deux derniers «S» sont les fondements du nouveau contrôle social: le *Style* tout en douceur, demi-teintes et silences; la *Spiritualité*, ensemble de valeurs et de croyances sans lesquelles il n'y a pas de consensus.

Ouchi lance un clin d'oeil plutôt du côté des utopistes traditionnels qui rêvent sécurité d'emploi, cogestion, rotation, prise de décision collective. Pascale et Athos lancent leur clin d'oeil plutôt en direction des ex-marginaux des années 60 qui avaient découvert, dans le zenbouddhisme, un frein au rationalisme destructeur de la société de consommation. Patrons et ouvriers doivent en finir avec ce que les Japonais appellent le «rikutsupoi», le «trop logique». En finir aussi avec la manichéisme occidental qui polarise les oppositions. Il faut introduire le «ma», cet instant de silence. Et le «wa», le concept d'harmonie de groupe....

On assiste à un détournement des principes zen, comme des principes utopistes. Ainsi, au nom de la lutte — à la fois saine, populaire et démagogique — contre l'excès de logique, on introduit une stratégie de contrôle social fondé sur l'ambiguïté, l'incertitude et l'imperfection. Ou encore, au nom du refus — parfaitement légitime en soi — de la schématisation, on injecte le concept alibi d' «interdépendance», qu'il s'agisse de l'interdépendance des employeurs et des employés ou de celle des pays riches et des pays pauvres.

Le plus frappant est la récupération du désir de spiritualité. Les sondages montrent que, après une décennie de narcissisation, les Américains ont besoin de croire en l'autre, de s'impliquer, de se sentir responsables. Ces ouvrages proposent des valeurs qui ont l'avantage d'assouvir un besoin fondamental tout en relançant la productivité et en assurant la paix sociale. Ouchi associe, dans une même phrase, loyauté, confiance, intimité et prductivité. Pascale et Athos parlent de corresponsabilité de l'employeur et de l'employé et d'engagement mutuel. L'un et l'autre insistent sur le fait que le nouveau travailleur productif n'aura pas de travail «physique» supplémentaire, mais une dépense énergétique supplémentaire d'ordre «affectif» — en échange de quoi il recevra parfois des «récompenses» matérielles, le plus souvent intangibles, telle que «reconnaissance» de la qualité du travail d'équipe, équivalent moderne du plaisir du travail individuel bien fait.

Tout un conditionnement — les auteurs parlent d' «endoctrinement» — doit être réalisé par chaque entreprise qui doit réaffirmer, à tout moment, ses «objectifs supérieurs». A la différence des buts actuellement recherchés par la majorité des entreprises, les nouveaux objectifs doivent s'inscrire dans le long terme. Sans ignorer la recherche du profit, ils doivent intégrer cette préoccupation dans la quête supérieure du bien-être des employés et de la satisfaction des consommateurs.

En fait, chacun souhaite une société «intégrée» comme celle du Japon antique ou de l'Europe précapitaliste. C'est là que se rejoignent les fantasmes de tous les conservateurs: aux États-Unis, Daniel Bell appelle de ses voeux une société où le politique, le social, le culturel, seraient solidaires comme dans la vieille Angleterre d'Edmund Burke. Dans ces nouveaux manuels de gestion, le rêve est de créer des «clans industriels» où chacun ait sa place et se sente à sa place.

Notes

(1) William Ouchi *Theory Z. How American Business Can Meet the Japanese Challenge*, Addison-Wesley Publishing Company, Reading, Mass., 1981. Traduction française: *Théorie Z*. Éditions Inter-Édition.

(2) Richard Tanner Pascale et Anthony Athos *The Art of Japanese Management, Application for American Executives*, Simon and Schuster, New-York, 1981.

Club musical
La Bohème
Jeudi, vendredi et samedi à partir de 19h00
Excellente cuisine • animation musicale • bar-salon intime
Vos hôtes: **Jean-Pierre CORBEIL,** basse
Fernande FAY, pianiste
Artiste invitée: **Denyse Parent,** mezzo-soprano
5240 est, Jarry, Montréal (Près Lacordaire) **Rés.: 327-0454**

au pied du mur

Nous n'avons pas le choix.
Les lois du marché,
pour nous, sont impitoyables.
Nous sommes condamnés
à faire un journal... de qualité

LE DEVOIR

Tous les matins



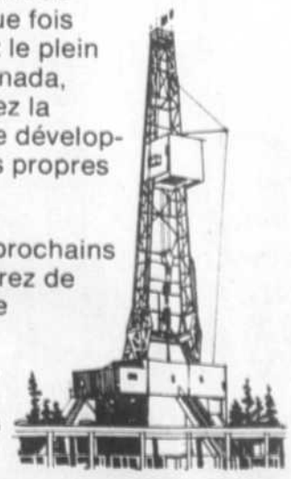
UN CHANGEMENT QUI S'ANNONCE BIEN...

parce qu'il vous permet, maintenant, de faire affaire avec une société pétrolière qui appartient à tous les Canadiens.

Ce changement, c'est l'avènement de Petro-Canada chez nous, pour mieux répondre à nos propres besoins énergétiques.

Bientôt toutes les stations Fina auront un nouveau nom... Petro-Canada, ce qui permettra à votre société pétrolière nationale d'être proche de vous avec des gens que vous connaissez bien: les détaillants Fina.

Ce changement, c'est aussi un investissement dans notre avenir. Parce que, en fin de compte, chaque fois que vous ferez le plein chez Petro-Canada, vous favoriserez la recherche et le développement de nos propres ressources.



Au cours des prochains mois, vous verrez de plus en plus de symboles Petro-Canada, tout comme ceux que vous voyez déjà sur nos camions. Des centaines de détaillants, des Grands Lacs à l'Atlantique, ont hâte de vous recevoir chaleureusement sous leurs nouvelles couleurs et seront heureux de mettre leur expérience à votre service. Quant à nous, nous sommes fiers d'afficher leurs noms à côté de notre symbole.



C'est ainsi que petit à petit nos stations-service se transformeront: une nouvelle apparence, des vitrines et comptoirs garnis d'une gamme complète de produits Petro-Canada incluant pneus, batteries et l'huile Multi-Plus de qualité supérieure.



Et ajoutez à tout cela la commodité d'une carte Petro-Canada. Faites-en la demande en remplissant une formule que vous trouverez chez tout détaillant Petro-Canada ou Fina. Vous pouvez l'utiliser dans toutes nos stations-service et libre-service au pays (et évidemment dans les stations-service Fina durant la période de transformation).



Qu'ils soient affectés à l'extraction ou au raffinage du pétrole, chercheurs, ou encore ces détaillants que vous connaissez bien déjà, ces milliers de gens de chez nous, ensemble, déploient toute leur énergie pour bien vous servir.

PETRO-CANADA

L'énergie du pays à votre service.

AVIS PUBLICS / Voir aussi en page 38

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne COUR PROVINCIALE NO: 700-02-000320-819 MEUBLES R & P OUIMET INC. Partie demanderesse. FRANCOIS BOISSONNEAULT Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 novembre 1981 à 13 00 heures au 669 Chartrand, à Laplaine, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FRANCOIS BOISSONNEAULT, saisis en cette cause, constitué en: 1 téléviseur couleur console de marque RCA, 1 sofa et 1 fauteuil en matériel bleu et beige, 1 fauteuil de couleur gold, 1 bibliothèque en bois au mur 1 chaise en cuirette sur roues, 1 laveuse et 1 sécheuse de marque Inglis, 1 réfrigérateur de marque Philco, 1 sofa bleu. ET AUTRES BIENS MEUBLES Conditions: PAIEMENT COMPTANT Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier. DE L'ETUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tel: 284-1007). Montréal, le 4 novembre 1981.

Province de Québec. District de Roberval. COUR PROVINCIALE No: R-2163. GAGNON FREDERIC SOCV. demanderesse -vs- GAETAN PARE, défendeur Le 19 novembre 1981, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 340 rue Dubuc en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Hitachi, 1 set de salon modulaire 3 morceaux, 1 récepteur AM FM stereo Realistic, 1 table tournante et 2 haut parleurs Realistic, 1 table de salon en bois, 1 chaise berceuse en bois Conditions: PAIEMENT COMPTANT Renseignements: CAROL PAUZE huissier de l'étude: Paquette, Rochelau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tel: 284-1007). Montréal le 4 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No: 500-02-045314-814 No membre: 0057-01 No demanderesse -vs- GINETTE CERALLO ET AUTRES DEFENDEURS Le 18 novembre 1981 à 14 00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1431 rue Bellevue #3 en la cité de Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Electrohome 25 po. 1 stéréo Hammell 12 écoeurs & accessoires, 1 meuble en bois 6 tiroirs, 2 portes, 1 plante transparent environ 4' x 4'. 1 ensemble de dispersion Bonanza et divers autres meubles. AUTRES BIENS MEUBLES Conditions: PAIEMENT COMPTANT Renseignements: PIERRE-PAUL HAINAULT huissier. DE L'ETUDE: Paquette, Rochelau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tel: 284-1007). Montréal le 5 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No: R-2163. GAGNON FREDERIC SOCV. demanderesse -vs- GAETAN PARE, défendeur Le 19 novembre 1981, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 340 rue Dubuc en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Electrohome 25 po. 1 stéréo Hammell 12 écoeurs & accessoires, 1 meuble en bois 6 tiroirs, 2 portes, 1 plante transparent environ 4' x 4'. 1 ensemble de dispersion Bonanza et divers autres meubles. AUTRES BIENS MEUBLES Conditions: PAIEMENT COMPTANT Renseignements: LAURENT SOLARI,

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Hausse de l'immobilier

La Bourse de Toronto a terminé la semaine hier sur une note ferme alors que les secteurs sensibles aux taux d'intérêt ont encore progressé. L'indice composé marque en clôture un gain de 6.74 points, à 1913.39.

Dix des 14 secteurs du marché ont pris du mieux, l'immobilier-construction enregistrant pour sa part une hausse de 177.80 points à 6246.47. Les papetières reculent de 17.69 points à 1642.37.

On dénombre en fin de séance 256 valeurs en hausse, 247 en baisse et 232 stables. Quelque 5.9 millions d'actions ont été traitées et la valeur s'inscrit à $114.92 millions.

Asbestos Corp. a été suspendu dès l'ouverture, cette société devant faire une déclaration. Dernière cote: $37. Idem pour Seagram Co., qui se traitait en dernier à $63 7-8.

Au sein des industrielles, Murphy Oil gagne 1 1-2 à $24, Coastal International A 1 3-8 à $6 1-2, Hudson's Bay Oil 1 1-4 à $48 1-4, Husky Oil 1 à $14 et Gulf Canada 1-8 à $20 3-4.

IBM perd 1 1-2 à $60 1-2, Campeau Corp. 1 1-8 à $9 1-2, Hudson's Bay Co. 1 1-8 à $22 3-4, Northern Telecom 1 à $54 et Dome Pete 1-8 à $14 1-8.

Dome Mines prend 1 à $22 1-4, Brunswick Mining 7-8 à $14 3-8 et Roman Corp. 3-4 à $12 5-8. United Keno Hill cède 1-2 à $17 1-2 et Kerr Addison 1-2 à $14.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	530	$20¾	20¼	20¼	— ⅛
AbtiPrce	420	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Abitibi10	310	$36½	36	36	—1½
AckInd 2p	z40	$13¼	13¼	13¼	
Advocate	3300	60	60	60	— 3
Agassiz	4600	70	60	70	+ 2
AgnicoE	2800	$9⅛	8⅝	9	+ ⅛
Agra Ind A	z10	$8⅜	8⅜	8⅜	
Akaitcho	1100	85	85	85	+ 5
Albany	2900	104	102	104	+ 2
AltEnergy	8522	$18	17⅝	17⅞	— ⅛
Alta Nat	z25	28	28	28	
Alcan	35076	$26⅞	26¼	26⅜	— ¼
AlgoCent	140	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Algoma St	6740	$43¾	43¼	43½	— ⅛
AStel p	2500	$18½	18⅛	18⅛	— ⅜
Algonpr	100	10	10	10	
Am Eagle	16100	305	295	300	+15
AmLeduc	4200	46	42	45	— 1
AndresWA	z50	$12⅛	12⅛	12⅛	
Ang CT 4½	100	$15½	15½	15½	
Ang CT 315	300	$22	21⅞	21⅞	— ⅛
AngUDev	500	118	118	118	+ 2
Anfhes	1500	230	230	230	
Argosy	2000	35	34	35	+ 1
Argus	170	$5½	5¼	5¼	
ArgusBpr	z25	$16½	16½	16½	
ArgusCpr	z12	440	440	440	
Asamera	2300	$13¾	13½	13½	+ ¼
AsocPorc	709	475	450	475	+25
Astral	100	425	425	425	
Atco I	23380	$8	7½	7¾	+ ¼
Atco II	12235	$7½	7¼	7½	
Atlas Yk	7200	74	70	70	— 4
Atlas w	7500	17	15	17	
Augmitto	1000	195	190	195	— 5
BC Sugar A	625	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅜
BP Can	3944	$34½	34	34½	+ ½
Bachelor	550	420	415	415	— 5
Bank BC	225	$45⅞	45⅞	45⅞	
BkBC 228	200	$16½	16½	16½	+ ⅛
BankMtl	22429	$26⅛	25⅝	26⅛	+ ⅜
Bk Mtl 285	2590	$29⅛	28¾	28¾	— ¼
Bank NS	33527	$26¼	25¾	26	+ ¼
Bankeno	1000	$8½	8½	8½	
Barbecon	z3	10	10	10	
Bary Expl	14800	20	20	20	
Basic Res	3200	$5⅞	5⅜	5⅜	— ¼
Baton A	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Becker Bp	100	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Bell Canad	82029	$18½	18¼	18½	+ ⅛
Bell Apr	z14	$55	54	54	
Bell Cpr	100	$18	18	18	+ ½
Bell 2.28	100	$27¼	27¼	27¼	+ ⅜
Bell 1.80	500	$14½	14½	14½	
Bell 1.96	200	$21⅜	21¾	21¾	
Bell 2.05	3190	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
BigHartOG	1400	480	475	480	
BiHawk	2000	25½	25½	25½	—2½
Black Phot	600	$7½	7½	7½	
Blake Res	600	$5⅜	5¼	5⅜	
Bluesky	5700	425	410	410	—10
Blueskypr	800	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Bombdr A	100	$12¾	12¾	12¾	+ ½
Bombdr B	100	11	11	11	— 1
Bonza O	13070	395	360	390	—20
Border C	2000	235	225	225	—20
Bow Valy	89350	$18⅜	17⅜	18⅛	+ ¾
Bow Vly 7	2465	$66	64¼	66	+1½
Bow Vly R	29800	$6½	5¾	6½	+ ¾
Bralor Res	2200	$12	11¾	11⅞	— ⅛
Bramalea	3750	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Brascan A	17082	$25⅛	24¾	24⅞	— ⅛
Brscn 8½	z4	$17	17	17	
Brscn 1981	400	$21	21	21	
Brenda M	3650	$11⅞	11½	11⅞	— ⅛
Bright A	150	$11	11	11	+ ⅛
Brinco	1450	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
BCFP	6050	$11⅞	11⅜	11¾	— ⅛
BCFP pr	z30	$26⅛	26⅛	26⅜	
BCRIC	38625	365	355	365	+ 5
BC Phone	4281	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
BCPh 43⅜ p	z10	$29⅜	29⅜	29⅜	
BCPh 43¼ p	z52	$34	32½	34	
BCPh 1956	z2	$32¾	32¾	32¾	
BCPh 4.84	z32	$8¼	8¼	8¼	
BCPh 6 pr	z28	$41	41	41	
BCPh 6.80	500	$12⅜	12½	12⅜	
BCP 10.16p	500	$18¾	18¾	18¾	
Broul Reef	1800	91	91	91	— 1
Brunswk	3050	$14½	13⅞	14⅜	+ ⅜
Budd Can	1700	490	480	480	— 5
CC Yachts	304	55	5	5	+10
CAE	4730	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
CCL Ind	300	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
CIL	1480	$30¾	30	30½	— ¼
CME Res	7000	150	145	150	+ 5
CadFrv	21415	$12¾	11½	12¾	+ ¾
Cad Frv A	560	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Calvert	7500	63	61	63	— 2
Camel OG	400	495	495	495	
Camflo	2800	$20¾	20	20¾	
Camp RL	4868	$19¾	19¼	19½	+ ½
Campeau	59500	$10¼	9½	9½	—1⅛
Camreco	4700	110	100	110	
Can Cem	2180	$11⅜	11⅛	11⅛	— ⅜
C Cem 6½	2050	$9⅜	9	9⅜	+ ¼
CCem 2p	600	$11½	11½	11½	
Can Cem r	9800	12	11	11	
CDC	1680	$10⅛	10	10	
CDC pr B	260	$104½	103½	103½	+ ½
CDC 1980	10272	$16⅛	15¾	15¾	
CanMalt	400	$32¼	31	31	—1¾
C Nor West	725	$31	31	31	+ ¼
CanP Ent	14020	$18⅞	18½	18⅞	+ ⅛
C Packrs	300	$30¼	30¼	30¾	+ ½
CS Pete	1000	$7¾	7¼	7¼	— ⅛
Can Trust	291	$26	26	26	
C Trust 7¼	300	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅛
C Trust 7¾	160	$20¾	20¾	20¾	
CTung	z10	$33	33	33	
Canadex	600	250	240	240	—20
Cdn Arrow	2000	50	48	50	
C Formst	320	350	350	350	
C Hydro pr	200	$8½	8½	8½	
CIBK Com	25777	$29⅜	29⅛	29⅜	
CIBC 250p	4200	$21½	21⅛	21⅛	— ⅜
CIBC 2.05p	7390	$23½	23⅛	23½	+ ¼
CIBC w	12500	$8⅛	7¾	7¾	— ¼
C Lencour	1000	28	28	28	— 2
C Manoir	1000	350	350	350	
C Marconi	3455	$34	33⅞	34	+ ½
CNat R	26100	$11⅛	10¾	11⅛	+ ⅜
CNat 8.50	100	$24½	24½	24½	+1¼
C Occdental	200	$12½	12½	12½	
C Ocdntl p	150	$18	18	18	— ½
CPLtd	40165	$39	38⅛	38⅞	— ⅛
CPL A p	500	$7	7	7	—
C Reserve	2600	$21½	21	21	— ½
Cdn Tire	z21	$31¼	31¼	31¼	
Cdn Tire A	13978	$35	34¾	35	+ ⅛
CU 10¼	2500	$18⅜	18	18	— ½
C Util 9.24	875	$15¾	15⅛	15¾	— ¾
C Util 7.30	300	$13	12¾	13	+ ¼
C Util 2nd D	900	$21¼	21	21¼	
Canbra	300	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Canray	3500	63	62	63	+ 1
CanronA	940	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Canuc	z400	84	84	84	
Cara	7240	56	5¾	6	+ ¼
Cara A	8200	$5¾	5⅜	5¾	
CarlOK	2101	490	480	480	—10
Carl Ap	z50	$15	15	15	
Carl Bp	200	$18¼	18¼	18¼	
Carma 8¾	300	$10¼	10	10¼	+ ¼
Carma A	2875	$11	10½	10½	
Carmacvp	1550	$15⅞	15½	15½	— ¼
Carolin M	1465	$21¼	21	21¼	
Celanese	450	$9⅜	9½	9½	— ⅛
Celan 175 p	z50	$12¼	12¼	12¼	
CentriTr	z85	$7¼	7¼	7¼	
Ceres Res	20000	285	260	260	—30
Chncllr	5900	225	205	225	+14
Charter Ol	1100	125	121	121	— 9
Cherokee	8961	6⅜	6⅜	6⅜	
ChibKay	39850	23	20	23	— 1
ChieftanD	100	$19½	19½	19½	— ¼
Chrysler	2062	$5	490	5	
Clarion	10797	375	365	370	+10
Coastal A	3900	$6½	5¼	6½	+1⅜
Cockfield	8350	$5½	5½	5½	
Coho A	900	59	8⅜	9	+ ⅜
Coin Lake	1500	55	43	55	+10
Cmplx	1000	104	104	104	— 1
Cominco	3860	$50¾	49¾	50¾	+ ⅜
Cominco A	200	$18	18	18	
Comrci OG	1200	134	125	134	+ 1
Comtech	100	400	400	400	
Coniagas	4500	190	175	190	+19
Con Bath A	1300	$18⅞	18½	18½	— ⅛
Con Fardy	2040	225	220	225	+ 5
Con Copper	1000	40	40	40	+ 5
C Durham	9500	239	228	228	— 9
C Louanna	1300	292	280	280	—13
C Mrbn	106000	56	45	50	— 7
Cons Prof	16264	249	240	247	— 3
C Summit	1500	55	50	55	+10
Con Distrb	2050	$7⅜	7	7¼	+ ¼
Con Gas A	z75	$36¼	36¼	36¼	
Control F	z50	220	220	220	
Conventrs	2800	$10⅞	10½	10½	
Conwest A	300	370	370	370	
Conwest B	4400	345	330	335	— 5
Cooper C	300	$6	6	6	+ ⅛
Cop Fields	1600	$11½	11¼	11¼	— ¼
Corby B	z25	$23¼	23¼	23¼	
C Falcon C	7830	$12⅜	11⅞	12⅜	+ ½
Coseka R	4933	$13½	12¾	13⅜	+ ⅜
Coseka 7 p	3000	$7⅜	7½	7½	— ⅛
Costain Ltd	z35	$8¼	8¼	8¼	
Courvan	1000	50	50	50	
Craigmt	8900	175	165	175	
Crain RL	350	$12¼	12⅛	12⅛	+ ⅛
Crestbrk	11500	$40	40	40	
C Zelrb a A	179	$24	24	24	
Cullaton	3691	$13⅜	13½	13½	
Cuvier M	4100	50	50	50	+ 3
Czar Res	6400	$5½	5¼	5½	
Czar Wt	1066	85	85	85	+ 5
Dalco Pet	500	225	225	225	— 5
Daon Dev	21520	495	470	475	—10
Daon 8⅜ p	3300	$5	475	5	+ ¼
Daon 9½ p	5500	$5½	5	5	— ⅛
Dejour Mn	20300	45	42	45	+ 1
DEldona	13600	117	115	115	
Delhi Pac	18200	92	89	90	— 2
Denison	9185	$31⅞	31¼	31⅞	+ ⅜
DicknsnA	89085	305	300	300	—15
DicknsnB	3385	265	265	265	
Digtech	1500	490	490	490	—10
Discovry	6780	140	135	140	+ 4
DofascoA	5276	$40¼	39½	40¼	+ ½
Dfs 235	2100	$17¼	17⅛	17¼	+ ⅛
Dofascowt	590	$8½	8½	8½	— ¼
Domanl	2900	$5	485	485	
DomeCda	81425	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Dme Cda w	65170	83	70	77	+ 2
DomeMine	13290	$22¼	21¾	22¼	+ 1
D Pete	416724	$14½	13⅞	14⅛	— ⅛
DPete A p	6070	$12¼	12	12¼	+ ¼
DCitrus	200	475	475	475	—15
DExplor	8400	69	66	66	— 4
Dom Store	1250	$15½	15½	15½	
D Textie	800	$15	14¾	15	+ ¼
Domtar	4911	$21¾	20¾	20¾	— ¾
Domtar pr	z75	$7½	7½	7½	
Dr Mc C A	4300	$13	12¾	12¾	— ¼
Dr Mc C B	z1	$11¾	11¾	11¾	
Drm P	116897	210	195	201	+ 1
Dunde Pal	11000	31	30	30	
Dunrale	5900	65	62	65	+ 3
DuPont A	2952	$26	26	26	
Dylex L A	3410	$15	14½	15	+ ½
Dynamar	8000	335	320	335	+10
E-L Fin	200	$10	10	10	
EstMirtic	100	295	295	295	
EastSul	795	248	248	248	— 2
Eaton A	200	$7	7	7	
Echo B 300	3000	$16	15½	16	+ ⅜
Echo 1986w	2525	375	360	360	—15
Echo 1987w	2525	325	320	320	— 5
Echo 1988w	2425	325	310	310	—20
Echo 1989w	2525	325	320	320	—10
EgoRes	9800	64	61	64	
Elcthom X	1600	$15	15	15	
Elcthom Y	1300	$14¾	14½	14½	
Elks	5500	185	180	185	+10
Emco	1000	$14	14	14	
Ergy Res	2200	69	68	68	— 2
Extndcar	1700	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Extd A	900	$11½	11½	11½	
FCA Intl	1700	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
Fibrg Nik	6200	67	66	67	+ 1
FedIndA	1900	$11½	11¼	11½	
Fed Pion	100	$5½	5½	51	— 1
Fidelity Tr	175	375	375	375	—45
Firan Gndl	1300	160	150	150	—25
F Calgary	800	190	187	187	— 8
F Calgryp	300	$8	8	8	
F City Fin	500	$18½	18½	18½	— ¾
F Cty Tr A	400	$7	7	7	
F Cty Tr B	500	$5	5	5	— ¼
F Cty Tr C	100	$5	5	5	
F Cty Tr D	1193	$6⅜	6	6	— ¾
FMar	1500	165	160	165	+ 5
Foodex p	1600	410	360	410	+35
Francana	30900	$17	15½	16¾	
Fraser	1116	$17	17	17	
Fruehauf	200	$10¼	10¼	10¼	
G&H Steel	1000	435	430	435	+15
G M Res	1900	380	380	380	—10
Galveston	2000	230	230	230	
Gane	1000	160	160	160	+ 5
G Distrb A	200	$15½	15½	15½	— ¼
G Distrb w	200	$7⅝	7⅜	7⅝	+ ⅛
GMC	z56	$43⅜	43⅜	43⅜	
Genstar L	11975	$22¼	22½	22⅜	+ ⅛
Gnstar 2.35	1300	$23¾	23	23½	— ¼
Geocrude	7975	285	265	265	— 5
Gerin 1stp	100	$5½	5½	5½	
Gibraltar	7700	$7⅛	7	7	+ ⅛
Goldale A	6000	475	450	455	—20
Goldund M	1600	98	93	98	— 1
Goodyear	100	$22½	22½	22½	+1½
Graff GA	100	$13¾	13⅜	13⅜	
Grandma	13450	$13⅜	13¼	13⅜	
Granduc	1800	140	140	140	+10
GL Forest	310	$68½	68½	68½	— ½
GNFin	100	410	410	410	—40
GW Steel A	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Guar Trp	500	$11	11	11	— ½
Gulf C	131269	$21	20⅜	20¾	+ ⅛
Gulfstrem	50320	$7½	6⅞	7½	+ 1
Gulfstrmw	3293	150	130	130	—20
HCI Hldg A	250	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ¼
Haley	500	$5	5	5	— ¼
Hardee	2500	69	62	69	+ 7
Hard Crp A	400	225	225	225	
Harris A	300	$7¼	7	7¼	+ ¼
Hawker	4550	$10¾	10½	10½	— ¼
Hawker pr	z55	$44	42¾	44	
Hayes D	2072	$7⅜	7⅜	7⅜	
Heritage A	1100	$14¼	14⅛	14⅛	+ ⅛
Highwood	1000	185	185	185	—15
Hollinger	z15	$29⅜	29⅜	29⅜	
H Bay Mng	275	$22	22	22	— ⅜
H Bay Co	26141	$23½	22¾	22¾	—1⅛
HBC pr	386	$12¾	12⅜	12⅜	+ ¼
HBOG	053041	$48⅜	47¼	48¼	+1¼
Hu-Pam	1500	51	50	50	
Husky	104936	$14	13¾	14	+ 1
Husky A pr	500	$29	29	29	+ ½
Husky B pr	540	$29	29	29	— 2
Hydra Ex	1000	50	50	50	
IAC	2580	$7½	7¼	7½	— ⅛
IU Intl	1760	$16⅛	16¼	16¼	
Imasco	1556	$37⅝	37	37⅜	+ ⅜
Imasco Bp	3100	$40	39¼	39¼	— ¾
Imp Oil A	20702	$27½	27	27¼	— ⅛
Imp Oil B	102	$27	27	27	— ⅛
Inco	47282	$16	15½	15¾	— ⅜
Inco 7.85	1374	$13⅞	13½	13⅞	+ ⅛
Indal	20500	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Inglis	300	$13	12¼	13	+ 1
Inland Gas	825	$13¾	13⅜	13¾	+ ¼
Inter-City	3124	$11¼	11	11	— ¼
IBM	829	$61	60½	60½	—1½
Int Mogul	z10	490	490	490	
Inti Thom	4100	$6⅛	6	6	+ ⅛
Intpr Pipe	3367	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Ipsco	115	$25¼	25¼	25¼	— ½
Inverness	2600	475	415	425	—55
Invernw	z400	18	18	18	
InvGrp A	z25	$23	23	23	
Irwin Toy	1050	$13⅞	13½	13½	— ⅛
Island Tel	100	$14	14	14	+ ¼
Ivaco	100	$20	20	20	— ½
Ivaco Cp	300	$29¾	29¾	29¾	— ⅜
Jannock 8	225	$9¼	9¼	9¼	
Janockwf2	400	425	425	425	
Joffre Res	13392	225	210	215	—10
Jorex Ltd	1500	50	50	50	
Joutel	8300	275	265	265	—11
Kam Kotia	1900	160	160	160	— 5
Kelsey H	4000	$12	12	12	
KerrAdd	1547	$14¼	14	14	— ½
K Anacon	6000	82	80	82	+ 2
LK Res A	700	280	280	280	+ 5
LK Res B	300	170	145	145	—20
Labatt A	8635	$26½	26½	26⅝	+ ¼
LabMin	650	$37	36	36	— 4
Lacana	5600	$5½	5¼	5¼	— ¼
Lacanaw	2900	110	100	105	— 5
Laidlaw A	900	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Laidlaw B	1100	$7¾	7¾	7¾	
Ldl 9¾	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Laurasia	3100	45	45	45	+ 5
Lava Cap	1800	390	370	370	
Leigh1	400	$5	5	5	
Leigh2	300	$5	5	5	
LLLac	200	$18	18	18	+ ½
Loblaw Co	2800	$6½	6⅜	6⅜	+ ⅛
LobCopr	235	$18½	18½	18½	— ⅛
Lob Ltd Ap	1000	$11	11	11	
Lob Ltd Bp	100	$11½	11½	11½	— ¾
Lochiel A	3914	155	155	155	— 3
Lochiel B	300	135	135	135	+10
Lochiel 9p	137	$7¼	7¼	7¼	— ¼
LLMnrls	1810	$9⅞	9¾	9¾	
Lumonics	7050	$13¼	13	13¼	+ ⅛
Lynx Can	9500	125	120	120	— 3
LyttonM	1000	53	53	53	— 7
MICC 8⅜	1000	$13¼	13¼	13¼	— ⅜
MSR Exp	12566	$11⅞	11	11¼	+ ⅜
MSZ Res	4240	205	203	204	— 1
MSZ Res w	6600	50	45	45	+ 2
MTS Inter	2500	185	180	185	
Mclan HX	720	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Mclan HY	6358	$11	10½	11	+ ½
Macmilan	3335	$24	23½	24	+ ½
Mcmiln 200	2980	$18⅛	18	18	
Mcmiln 208	4381	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
Macquest	200	325	320	325	+ 5
Madeline	5002	90	85	85	+ 5
Magna A	500	$8	8	8	
Magnason	1100	335	330	335	+10
Magnetcs	1000	88	88	88	— 7
Maislin I	200	155	155	155	
Majstc Wil	8800	$6	5¾	5¾	— ⅛
Malartic	1200	350	350	350	
Man Bar	z300	40	37	40	
Manville	1000	290	290	290	
M Lf Gard	200	$29	28½	28½	+ ⅜
Maritime	148	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Mar T 860	218	$6½	6½	6½	
Mark Spnc	700	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Mark Wrk	1225	410	400	410	—15
Mascan	200	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Mascan 9	200	$18¾	18¾	18¾	+ ⅛
Mass Fer	8476	245	240	240	
Mas F A	1735	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Mas F B	2550	$8¾	8¼	8¼	— ½
Matchan	2500	41	36	38	
Maynard	200	385	385	385	+ 5
McAdam	3000	32	32	32	— 3
McChip	400	118	118	118	
Mc Intyre	570	$35	34½	35	
McPhar	3600	200	190	195	
Meicor	2050	$17½	17½	17½	+ 1
Mentor	1100	$5⅝	5⅜	5⅝	
Merland E	71556	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Merlandp	450	$23	22¾	23	+ ¼
Meston	1500	430	420	425	— 5
Metaiore	1000	300	260	260	—10
Midcon	1000	300	300	300	
Mikes Subs	z200	92	92	92	
Minrl Res	6700	188	181	184	— 1
Minorco p	z40	$39¾	39¾	39¾	
Mitel Corp	23465	$35¾	34¾	34¾	— ⅛
Molson A	125	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
Mti Trust	665	$20½	20	20½	— ½
Moore	6008	$36	35⅝	35¾	+ ¼
Morisn	600	230	230	230	— 5
Mt Jamie	8100	47	40	40	— 1
MSL p	z8	$5¾	5¾	5¾	
Murphy	2750	$24	22½	24	+1½
N B Cook	1100	350	340	345	— 5
NBU Mine	4200	425	400	420	+15
NSR Res	7200	47	46	46	— 3
Nat Bk Can	2916	$10	9⅞	10	+ ⅛
Nat Bkcv	200	$22⅞	22½	22½	— ⅜
Nat Pete	9500	97	90	90	— 9
Nat Sea A	1500	$8⅝	8⅜	8⅜	— ⅜
Neomar	1400	210	205	206	+ 1
Nearctic	9400	340	325	330	—15
NB Tel	606	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
N Kelore	2700	45	43	43	— 2
N Que Ragl	1400	330	320	320	—10
N York Oil	2500	190	183	183	+ 3
Nfld Cap A	1700	$10½	10½	10½	+ ⅛
Nfld Cap B	200	$10½	10½	10½	
Nfld LP A	2100	$18½	18	18¼	+ ¼
Nfld Tel	698	$8⅛	8	8	— ⅜
Nfld Te 885	z50	$12¾	11⅞	11⅞	
Newnor	18000	15	15	15	
Nick Offset	500	117	117	117	— 3
Noble M	500	90	90	90	
Noma A	500	480	470	480	+10
Nor Acme	1700	165	165	165	
Noranda	33833	$21½	21	21⅛	— ⅛
Nor8½	z204	$85¼	83	83¼	
Norbaska	500	45	45	45	
Norcen	14681	$26¼	25¾	26	— ⅜
Norcn 288	600	$47	46¾	46¾	— ½
Norlex	9500	20	18	20	+ 2
Normick P	z35	$7	7	7	
NC Oils	37227	$30½	27¾	29½	+2¼
N Canada	1000	70	70	70	+ 4
Nor Ct 260p	200	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Nor Ct 785p	500	$13½	13	13	+ ½
Nor Tel	47070	$55	54	54	— 1
Northgat	1600	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Northld	5000	37	36

Plaintes contre le Bureau d'immeubles

par Michel Nadeau

La Commission des valeurs mobilières du Québec vient de déposer 23 plaintes devant la Cour des Sessions de la paix contre le Bureau d'immeubles et son président, M. Roger Tellier. De plus, l'organisme a ordonné à cette firme montréalaise de cesser immédiatement le commerce des valeurs mobilières dont «ces placements sur équité avec un rendement de 21%».

Jeudi dernier, LE DEVOIR attirait l'attention de ses lecteurs sur les activités de cette entreprise qui offre depuis quelque temps aux épargnants la possibilité de devenir créancier hypothécaire avec l'assurance d'un rendement de 21% sur leurs placements.

Les analystes de la CVMQ étudieront la nature des placements offerts par le Bureau d'immeuble dans le cadre d'une enquête qui se déroulera au cours des prochaines semaines. La compagnie pourra en appeler de cette interdiction de transiger.

Les plaintes déposées contre M. Tellier et sa firme sont reliées à l'émission de dépôts garantis au cours des derniers mois. L'homme d'affaires montréalais aurait «fait le commerce des valeurs mobilières sans enregistrement ni permission et prospectus».

L'organisme de réglementation avait, au début de l'été, obtenu une injonction afin d'arrêter ces transactions; l'enquête a permis de croire à l'existence d'un manquement possible à la Loi des valeurs mobilières qui oblige toute personne à obtenir le feu vert de la CVMQ pour vendre des titres au Québec.

Au bureau de la compagnie, un porte-parole a mentionné que la publication de l'article du DEVOIR avait amené «de gros problèmes» à l'entreprise.

Ultimatum de Francoeur aux syndicats

Le Quotidien fermera ses portes lundi

par André Bouthillier

L'entreprise Progrès du Saguenay de Chicoutimi, qui regroupe l'hebdomadaire Progrès-Dimanche, Le Quotidien et l'Imprimerie Saguenay, fermera définitivement ses portes lundi si deux de ses syndicats, en grève depuis trois semaines, n'acceptent pas d'ici-là les offres «globales et finales» du propriétaire, l'éditeur Jacques Francoeur, président d'Unimédia.

Tel fut l'ultimatum lancé par M. Francoeur et confirmé hier dans un télégramme expédié aux présidents du Syndicat des employés de l'information, M. Serge Lemelin, et du Syndicat des employés de bureau M. Yves Leblanc, qui représentent les 51 grévistes des deux journaux. Ces deux syndicats sont affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

La menace du président d'Unimédia, qui contrôle également le quotidien Le Soleil de Québec, provoque de vives réactions dans toute la région du Saguenay-Lac Saint-Jean où le Progrès-Dimanche et Le Quotidien constituent les deux principales sources d'information pour ses 275,000 habitants. Autre raison des inquiétudes exprimées: le Progrès du Saguenay Limitée, avec ses 185 permanents et ses 225 employés à temps partiel, est l'entreprise privée la plus importante de Chicoutimi.

Interrogé par LE DEVOIR, le porte-parole principal des grévistes, M. Lemelin, a déclaré que ses membres n'avaient pas l'intention de bouger d'un pouce même s'il considère la menace de M. Francoeur comme sérieuse. «Nos membres préfèrent perdre leur emploi plutôt que de rentrer au travail aux conditions patronales qui n'ont même pas été négociées à la table. C'est là payer trop cher le prix d'une reprise», a-t-il dit.

Refusant de parler de chantage, M. Francoeur estime quant à lui qu'il a présenté à ses journalistes et ses employés de bureau des conditions de travail raisonnables et avantageuses (25% de plus en deux ans) malgré la situation difficile actuelle.

«Qu'ils les acceptent ou c'est la fin. Le Quotidien n'a jamais fait ses frais depuis sa naissance, en 1973. Une grève prolongée ruinerait nos chances de faire un jour des bénéfices», a-t-il expliqué en précisant que le Progrès du Saguenay a accusé des pertes de $750,000 en 1980 et que le déficit accumulé au 30 septembre atteignait déjà $400,000 pour 1981. Il a ajouté que la Maison de la Presse, qui abrite les deux journaux et l'imprimerie, sera mise en vente dès lundi. «Mon agent d'immeubles a même déjà reçu des offres intéressantes».

À Chicoutimi, on s'explique mal cette probabilité de fermeture pour les raisons suivantes:

- Le Progrès-Dimanche, (créé il y a 90 ans) avec 60,000 lecteurs, est l'une des grandes réussites de la presse régionale québécoise. Il est une mine d'or en raison de son fort taux de publicité. Il atteint 90% des foyers de la région. De plus, la région possède le plus fort taux de lecture de tout le Québec;
- Le Quotidien a augmenté son tirage de 24,000 à 28,000 depuis le printemps dernier, soit depuis qu'il publie en format tabloïd. D'autre part, la destruction par le feu de l'un des deux centres commerciaux de Chicoutimi, Place du Saguenay, en 1980, avait réduit le nombre d'annonceurs. Mais un nouveau centre est en exploitation depuis la semaine dernière. La réouverture du journal, après règlement du conflit, serait bien accueillie par les nouveaux annonceurs;
- Le Quotidien n'a plus de concurrent direct depuis la disparition de l'édition saguenéenne du Journal de Québec, le 2 octobre dernier.
- l'Imprimerie Saguenay remplissait de nombreux contrats auprès des municipalités, des commerçants, des hôpitaux, etc.
- en 1979, M. Francoeur a

Suite à la page 10

Davantage de chômeurs aux USA

Le département du Travail américain a annoncé hier que le taux de chômage avait atteint 8% aux États-Unis, soit le niveau le plus élevé des six dernières années. Cette donnée confirme l'impression générale que les États-Unis sont maintenant entrés dans une phase récessionniste sérieuse.

La conjoncture se détériore: le déficit budgétaire pour l'an prochain ne serait pas de $43 milliards comme le prévoyait M. Reagan mais bien de $98 milliards, selon un organisme gouvernemental, l'Office and Management Budget.

Le gouvernement laisse baisser les taux d'intérêt actuellement pour relancer l'activité économique notamment dans le domaine de l'automobile.

Deux ans après le début de la crise de l'automobile aux États-Unis aucune issue n'est en vue malgré l'accord d'autolimitation des exportations japonaises et les programmes de reconversion des constructeurs américains.

Fermetures d'usines, annulation de projets d'investissements, chômage croissant et difficultés accrues pour Chrysler sont revenus au premier plan de l'actualité après l'annonce d'une chute de 24% des ventes en octobre à leur niveau le plus faible depuis dix ans.

Après un second trimestre bénéficiaire, les pertes de l'industrie pour le troisième trimestre se sont élevées à 970 millions de dollars. Ces résultats compromettent le redressement financier du secteur qui avait perdu un montant record de 4,2 milliards de dollars l'an dernier.

Les pertes interviennent surtout dans un contexte où le marché n'offre aucune perspective d'amélioration. Après les résultats jugés parfois «catastrophiques» en octobre, les analystes estiment que les ventes des constructeurs américains ne devraient atteindre que quelque 6,4 millions d'unités contre 6,6 millions en 1980, année la plus mauvaise depuis 19 ans.

Un rapport du Conference Board indique que 2,9% des ménages américains comptaient acquérir une voiture neuve en septembre contre 4,9% un mois auparavant.

Les trois principaux constructeurs (General Motors, Ford et Chrysler) viennent en conséquence d'annoncer la fermeture pour une semaine de 11 usines de montage, mettant en chômage technique 31.775 employés.

De plus, American Motors a annoncé une réduction — pour une durée indéfinie — de 20 pc de la production de son usine de Kenosha (Wisconsin) qui a été totalement fermée pour la semaine en cours. 500 employés viendront s'ajouter aux 1.900 personnes déjà au chômage technique en raison de réductions antérieures à Kenosha.

Outre ces fermetures temporaires d'usines, General Motors vient d'annoncer un délai supplémentaire d'un an pour l'ouverture d'une nouvelle installation d'un coût de 500 millions de dollars. Cette décision porte à six le nombre de projets de nouvelles installations annulés ou reportés au cours des dernières semaines.

GM indique officiellement que son programme d'investissements de 40 milliards de dollars sur cinq ans est maintenu, mais certains analystes commencent à douter de sa mise en oeuvre totale, compte tenu des pertes inattendues de 469 millions de dollars au troisième trimestre.

Le chômage grimpe à 11½% au Québec

OTTAWA (PC) — Le taux de chômage a atteint 8.3 pour cent au Canada durant le mois d'octobre. C'était tout près d'un nouveau record et un démenti aux affirmations du ministre des Finances, qui avait expliqué que l'augmentation assez forte de septembre pouvait être une anomalie passagère.

Statistique Canada a rapporté vendredi qu'en tenant compte des facteurs saisonniers, il y avait au Canada 989,000 travailleurs à la recherche d'un emploi, soit 9,000 de plus qu'en septembre. Les variations saisonnières mises de côté, le nombre des travailleurs se cherchant un emploi étaient en octobre au nombre de 891,000 comme au mois précédent.

Le record est de 8.6% atteint en novembre 1978. C'est depuis 1945 qu'Ottawa tient un bilan mensuel de la situation de l'emploi.

Le taux était de 8.2% en septembre, de 7.0 en août et de 7.5 p.c. au mois d'octobre 1980.

Immédiatement, les porte-parole des deux partis de l'Opposition ont condamné le gouvernement pour cette hausse et lui ont demandé de s'occuper du chômage dans son prochain budget, qui doit être déposé jeudi, au lieu de songer à s'attaquer à l'inflation.

M. David Crombie, conservateur de la circonscription de Toronto-Rosedale, a prédit pour sa part que les statistiques sur le chômage de novembre seraient franchement inquiétantes, parce qu'on a annoncé plusieurs mises à pied durant les dernières semaines d'octobre — certaines d'une vaste ampleur — et que leurs résultats ne paraîtront qu'avec les données du mois prochain.

«Il est évident que nous ne sommes pas en face d'une anomalie,» a ajouté M. Crombie, faisant allusion à l'explication de M. MacEachen après l'importante progression survenue d'août à septembre.

Statistique Canada a précisé que le taux désaisonnalisé en octobre était en hausse autant chez les hommes que chez les femmes. Il y avait cependant une exception. Le taux a baissé chez les femmes qui ont entre 15 et 24 ans. Pour elles, le taux a baissé de 0.8 pour cent pour tomber à 12.4.

Le taux désaisonnalisé était en hausse de 0.3 à 11.5% au Québec, de 0.1 à 4.9 en Saskatchewan, 0.2 à 3.8 en Alberta et 0.4 en Colombie-Britannique pour toucher 7.7%.

Suite à la page 10

les experts



RICHARD HUOT CENTRE 878-9571
JEAN-C. CYR EST 255-2311
MICHEL DROUIN SUD OUEST 364-4410
MICHAEL STANTE OUEST 748-7323

Vous êtes en affaires. Votre entreprise est dynamique et contribue à l'essor économique du pays.
Vous savez que les gouvernements Canadien et Québecois offrent plusieurs centaines de programmes d'aides financières et techniques aux PME.
Mais comment s'y reconnaître dans cette jungle?
Sachez que nous avons sur l'Ile de Montréal une équipe d'experts qui vous conseilleront sans frais ni obligation de votre part.
Ce n'est là qu'un de nos nombreux services offerts à l'entreprise canadienne, car après tout votre succès, c'est notre affaire.

Banque fédérale de développement
Federal Business Development Bank

Canada

VOYABEC
SE SPÉCIALISE DANS LES VOYAGES INTERCONTINENTAUX
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC
288-2322
1081-A, ST-DENIS

CRÉDIT LYONNAIS CANADA LIMITÉE

CRÉDIT LYONNAIS CANADA LIMITÉE, filiale à part entière de **CRÉDIT LYONNAIS**, donne par les présentes avis de son intention de soumettre au ministre des Finances une demande de lettres patentes visant à la convertir en une banque régie par la Loi sur les banques et mentionnée à l'annexe B de cette loi

Le contenu des lettres patentes proposées est comme suit:

CANADA

LE MINISTRE DES FINANCES:
À tous ceux qui les présentes verront ou à qui de droit,

SALUT

CONSIDÉRANT que l'article 255 de la Loi sur les banques prévoit que le ministre des Finances peut, sous réserve de l'autorisation préalable du Gouverneur en Conseil, délivrer à l'institution financière qui lui en a présenté la demande des lettres patentes la transformant en banque;

CONSIDÉRANT que **CRÉDIT LYONNAIS CANADA LIMITÉE**, ci-après désignée, a présenté une requête, qui a été approuvée par le Gouverneur en Conseil, sollicitant le ministre des Finances d'octroyer des lettres patentes sous son sceau en vue de sa transformation en banque.

SACHEZ que le ministre des Finances, en application de la Loi sur les banques, constitue par les présentes, à compter du 198 , **CRÉDIT LYONNAIS CANADA LIMITÉE** en une personne morale sous la raison sociale **de CRÉDIT LYONNAIS CANADA**, ci-après appelée "la banque";

SACHEZ en outre qu'il est ordonné et déclaré ce qui suit:

1. Les personnes suivantes seront les premiers administrateurs de la banque:
   Michel Canny, 637 avenue Sydenham, Westmount, Québec, H2Y 2Z3, citoyen français, président, Crédit Lyonnais Canada Limitée
   Jean Deflassieux, 41 rue Vineuse, 75016 Paris, France, citoyen français, Directeur chargé de la division centrale des Affaires internationales et de la Coopération, Crédit Lyonnais
   Jean Naville, 1 avenue Berthier Albrecht, 75008 Paris, France, citoyen français, Directeur à la Direction centrale des Affaires internationales et de la Coopération, Crédit Lyonnais
   Douglas C. Robertson, 135 avenue Clandeboye, Westmount, Québec, H3Z 1Y9, citoyen français, Avocat, Associé Phillips & Vineberg
   Georges Smolarski, Les Imbergères, 1212 rue Paul Couderc, 92330 Sceaux, France, citoyen français, Directeur des Affaires internationales, Crédit Lyonnais
   Alexis Wolkenstein, 10 avenue Gourgaud, 75017 Paris, France, citoyen français, Directeur adjoint à la Direction centrale des Affaires internationales et de la Coopération, Crédit Lyonnais
2. Le capital social autorisé de la banque sera de cinquante millions de dollars ($50,000,000) réparti en 5,000,000 actions ordinaires sans valeur nominale.
3. Le siège social de la banque est fixé à Montréal, province de Québec.
4. La dénomination de la banque est CRÉDIT LYONNAIS CANADA.
5. La banque sera réputé avoir payé les mêmes dividendes, réalisé les mêmes gains et subi les mêmes exigences d'intérêt annuel que l'institution financière transformée en ce qui concerne la période qui commence le 10 juin 1974, et qui prend fin la veille de la date d'effet mentionnée dans les présentes.
6. L'annexe B de la Loi sur les banques est modifiée par l'adjonction de ce qui suit:

Dénomination de la banque:	**CRÉDIT LYONNAIS CANADA**
Capital social autorisé:	$50,000,000 Catégorie d'actions: ordinaires Nombre d'actions: 5,000,000, sans valeur nominale
Siège social de la banque:	Montréal, Québec.

FAIT sous mon sceau et ma signature à Ottawa, etc.

(À noter que le Gouverneur en Conseil peut déclarer que le capital social autorisé emloyé à l'Appui de l'actif national est moindre que le montant mentionné dans les lettres patentes.)

Montréal (Québec) le 20 octobre 1981

CRÉDIT LYONNAIS CANADA LIMITÉE
Le Président
MICHEL CANNY

Toutes ces obligations sont vendues. Le présent avis est publié à titre d'information uniquement.

NOUVELLE ÉMISSION — le 16 septembre 1981

HYDRO-QUÉBEC
Montréal, Canada

40 000 000 d'ECUs
Emprunt 14¼ % 1981-1988, série «EJ»
Garanti inconditionnellement par la
PROVINCE DE QUÉBEC
Canada

Kredietbank International Group

Algemene Bank Nederland N.V.
Amro International Limited
Banque Bruxelles Lambert S.A./Bank Brussel Lambert N.V.
Banque de l'Indochine et de Suez
Banque Nationale de Paris
Continental Illinois Limited
Crédit Commercial de France
Dresdner Bank Aktiengesellschaft
Salomon Brothers International
Société Générale de Banque S.A.

Alahli Bank of Kuwait K.S.C. — Banca del Gottardo — Bank Gutzwiller, Kurz, Bungener (Overseas) Limited — Bank/Banque Ippa S.A.
Banque Générale du Luxembourg S.A. — Banque Internationale à Luxembourg S.A. — Berliner Handels- und Frankfurter Bank
Crédit Communal de Belgique/Gemeentekrediet van België — Crédit Général S.A. de Banque — Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine
Crédit Lyonnais — Credit Suisse First Boston Limited — Daiwa Europe Limited — Dominion Securities Ames Limited — Financière Dewaay S.A.
Gefina International Limited — Girozentrale und Bank der österreichischen Sparkassen Aktiengesellschaft — KB Luxembourg (Asia) Ltd.
Kredietbank S.A. Luxembourgeoise — Kredietbank (Suisse) S.A. — Kuwait Foreign Trading Contracting & Investment Co. (S.A.K.)
Kuwait Investment Company (S.A.K.) — E van Lanschot Bankiers N.V. — Lévesque, Beaubien Inc.
Manufacturers Hanover Limited — Merrill Lynch International & Co. — Molson, Rousseau & Cie Limitée — Nippon European Bank S.A.
Orion Royal Bank Limited — Rabobank Nederland — Société Générale Alsacienne de Banque — S.G. Warburg & Co. Ltd.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

gaucher pringle

Conseillers en administration

COORDONNATEUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
POSTE OUTRE-MER

BENIN
(Afrique de l'Ouest)

Le poste

Dans le cadre d'un projet d'éducation en République populaire du Bénin, nous recherchons un coordonnateur des travaux de construction pour:
— trois écoles normales intégrées
— une imprimerie scolaire

Qualifications

Le candidat doit posséder une formation d'ingénieur en construction ou d'architecte et avoir une expérience en pays en voie de développement.

Salaires et avantages

Un salaire concurrentiel est offert pour ce poste, accompagné des autres avantages de résidence, d'indemnité de séjour, de vacances et de voyages pour le coordonnateur et sa famille.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

François Martel
GAUCHER PRINGLE CONSULTANTS LTÉE
310, avenue Victoria, bureau 306
Westmount (Québec)
H3Z 2M9
Tél.: 514 / 935-2571

DESIGNERS AMÉNAGISTES INTÉRIEUR

— 4 à 10 ans d'expérience ou plus;
— Emplois permanents, Montréal;
— Disponibles immédiatement.

Pour information:

PLANAM INC.
3100 Boul. Cartier
suite 200
Chomedey, Laval
Tél.: 681-6436

s.v.p. appeler ou faire parvenir curriculum vitae.

PROFESSEUR RÉGULIER EN SOCIOLOGIE

Le département des Lettres et des Sciences humaines est à la recherche d'un professeur régulier pour enseigner dans un programme de sociologie où l'accent est mis sur le développement régional.

Le candidat retenu devra:
- dispenser des activités d'enseignement dans le cadre du programme de sociologie
- participer à des travaux de recherche
- encadrer les étudiants dans la poursuite de leur programme et participer aux différents organismes de l'Université.

EXIGENCES:
- Le candidat retenu devra avoir un doctorat en sociologie
  OU
  être en rédaction de thèse.
- Une connaissance approfondie des grands courants théoriques de la sociologie contemporaine
  OU
  une préoccupation marquée pour les techniques et méthodes quantitatives est demandée.
- Une expérience de recherche en sociologie est demandée.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

Seules les demandes écrites reçues avant le 27 novembre 1981 seront considérées. Toute candidature sera traitée confidentiellement. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur Département des Lettres et des Sciences humaines
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
300 avenue des Ursulines
Rimouski, Qué. G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

Association de l'immeuble du Québec

Rédacteur/traducteur/ relationniste

L'Association de l'immeuble du Québec recherche une personne pouvant rédiger un journal mensuel, des mémoires, des discours, des communiqués de presse et traduire des textes techniques de l'anglais au français.

Le postulant doit avoir travaillé pendant quelques années dans un domaine connexe.

Faire parvenir un curriculum vitae mentionnant les exigences salariales au

Directeur du service des relations publiques
Association de l'Immeuble du Québec
1080, Côte du Beaver Hall, bureau 1100
Montréal, Québec
H2Z 1T8

TRADUCTEUR CONFIRMÉ
(Homme ou femme)

La Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, chef de file du domaine de l'énergie, recherche un traducteur confirmé pour ses Services linguistiques.

Le titulaire complétera une équipe de huit professionnels, comprenant un terminologue. Il aura pour principale tâche de traduire de l'anglais au français des textes destinés aux publications internes de l'entreprise et sera appelé, à l'occasion à réviser le travail de traducteurs indépendants.

Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire en traduction ou une solide formation équivalente et au moins cinq ans d'expérience dans des fonctions connexes. La connaissance du domaine pétrolier sera un atout certain.

Ce poste intéressera les traducteurs faisant preuve d'une certaine autonomie, ayant de l'initiative et un style pertinent aux publications.

La Compagnie Pétrolière Impériale Ltée offre un salaire en fonction de l'expérience et de la compétence et une gamme complète d'avantages sociaux.

Les candidats sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Jean Pesant
Service du personnel
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée
2, Place Ville-Marie, bureau 216
Montréal (Québec)
H3B 3Z2

Esso — COMPAGNIE PETROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE.

ETUDE CONSEIL ORGANISATION — ECO INFORMATIQUE LTÉE

SPÉCIALISTE DES TECHNIQUES DE BANQUES DE DONNÉES ET DE TÉLÉTRAITEMENT

- conseil et développement de projets
- système «clés en main»
- progiciels et formation

recherche des:

ANALYSTES DE LOGICIEL
RESPONSABLES DE PROJETS
ANALYSTES DE SYSTÈMES
ANALYSTES PROGRAMMEURS

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS «ON LINE» SUR:

- **IBM - OS/MVS - VM/CMS IMS/DB/DC - CICS - IDMS**
- **HP 3000 - MPE - IMAGE/V 3000**

VOUS ÊTES	VOUS AVEZ
☐ Spécialiste dans un de ces domaines	☐ Une formation de base d'un niveau minimum du D.E.C.
☐ Capable de vous adapter et de vous affirmer au sein de nos équipes dynamiques et hautement qualifiées	☐ Une expérience reconnue

NOUS VOUS OFFRONS	
☐ Une excellente rémunération	☐ Une bonne atmosphère de travail
☐ Un suivi régulier de carrière	☐ Une formation permanente
☐ Des avantages sociaux	

La plus entière discrétion est assurée aux candidats qui sont priés d'adresser leur demande à:

Mme Aline Doré-Lemay
ECO INFORMATIQUE LTÉE
1200 av. McGill College
suite 520
Montréal, Qué. H3B 4G7
878-1761

Réf.: 012-D-7 NOV.

AVIS DE CONCOURS

CE CONCOURS EST OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Concours de recrutement d'un Directeur du scrutin pour la circonscription électorale de Groulx

Conformément à la Loi électorale, le Directeur général des élections du Québec doit, par voie de concours public, recruter trois (3) personnes par circonscription électorale, susceptibles d'occuper la fonction de Directeur du scrutin dans une circonscription. Le Gouvernement arrêtera son choix sur l'une de ces personnes recommandées par le Directeur général des élections pour la circonscription électorale de Groulx.

Cet avis vise à recruter des candidats qui pourront faire l'objet d'une recommandation de la part du Directeur général des élections au Gouvernement en vue de combler le poste précité. La durée du mandat d'un Directeur du scrutin est de cinq (5) ans. Ce dernier peut continuer d'exercer son occupation habituelle à la condition d'être en mesure d'offrir une grande disponibilité pour assumer ses fonctions de Directeur du scrutin.

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du Directeur général des élections, le Directeur du scrutin est notamment chargé, dans sa circonscription électorale, de l'application de la Loi électorale et de la Loi sur les listes électorales. À cet égard, il voit à l'organisation de tout recensement annuel et de tout scrutin provincial.

Le Directeur du scrutin doit en outre collaborer avec le Directeur général des élections à l'exécution de toute tâche connexe à l'application des Lois qui relèvent de celui-ci.

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS

Le candidat doit avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire avoir dix-huit (18) ans accomplis, être citoyen canadien, être domicilié au Québec depuis douze (12) mois, n'être frappé d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi électorale et n'être dans aucun cas d'incapacité prévue par la Loi. De plus, le candidat doit être, de préférence, domicilié dans la circonscription électorale de Groulx mais le candidat dont le lieu de domicile est situé dans une circonscription contiguë peut s'inscrire à ce concours.

Toutes ces conditions devront être respectées au moment de la date de fermeture du concours, soit le 20 novembre 1981 à 16h30.

RÉSUMÉ DES CONDITIONS D'EXERCICE DES FONCTIONS

Pendant l'exécution de son mandat, le Directeur du scrutin doit répondre en tout temps aux exigences du «Règlement concernant les conditions d'exercice des fonctions de Directeur du scrutin», règlement approuvé par la Commission permanente de l'Assemblée nationale du Québec qui stipule, entre autres, qu'un Directeur du scrutin doit n'être membre d'aucun parti politique fédéral ou provincial et ne se livrer à aucun travail de nature partisane, être intègre, se conformer aux directives du Directeur général des élections, accomplir son travail de façon efficace à la satisfaction du Directeur général des élections et plus particulièrement être capable de l'exécuter pendant la période où les devoirs de sa charge l'exigent en ayant la disponibilité nécessaire pour ce faire, ne pas exercer de fonctions identiques tant au niveau fédéral que municipal, respecter en tout point le serment ou affirmation solennelle d'allégeance, d'office et de discrétion qu'il a prêté.

APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES

L'évaluation des candidats admis au concours portera plus particulièrement sur une connaissance pertinente de la Loi électorale, de la Loi sur les listes électorales et de la circonscription électorale pour laquelle ils posent leur candidature.

Une formation académique suffisante pour rédiger des rapports et voir à la formation du personnel électoral, de même que de nombreuses années d'expérience dans l'organisation et la gestion d'activités diverses à caractères socio-politique, socio-économique, socio-culturel ou d'autres activités similaires sont des atouts importants.

La facilité de s'exprimer en public de manière efficace, le travail en équipe, la capacité de porter un jugement sûr, le sens de l'organisation, l'autonomie et la maturité sociale sont également des aptitudes recherchées.

RÉMUNÉRATION

La rémunération d'un Directeur du scrutin, pour le déroulement d'un recensement ou la tenue d'un scrutin, peut atteindre 9 000,00 $ pour chacun de ces événements.

PARTICIPATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les candidats ne peuvent poser leur candidature que pour la circonscription électorale de Groulx.

Si le nombre des candidats admissibles le justifie, ils pourront être appelés à subir un examen écrit dont le résultat conditionnera leur participation éventuelle à une entrevue devant un comité de sélection.

INSCRIPTION

• PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 7 novembre 1981 au 20 novembre 1981 inclusivement.

Tout formulaire d'inscription livré à l'un ou l'autre des bureaux du Directeur général des élections après 16h30 le 20 novembre 1981 sera automatiquement refusé.

Par ailleurs, tout formulaire d'inscription dont le cachet postal ne dépassera pas le 20 novembre 1981 sera considéré.

• FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les candidats doivent s'inscrire au moyen d'un formulaire d'inscription spécifique à ce concours et disponible aux seuls endroits suivants:

Directeur général des élections
Centre de renseignements
3460, rue La Pérade
Rez-de-chaussée
Sainte-Foy (Qué.)
G1X 3Y5

OU

Directeur général des élections
Centre de renseignements
1575, Henri-Bourassa Ouest
2ième étage
Montréal (Qué.)
H3M 3A9

Pour toute information relative à la tenue de ce concours ou pour obtenir un formulaire d'inscription, veuillez communiquer SANS FRAIS avec le Centre de renseignements du Directeur général des élections au numéro suivant: **1-800-463-4378.**

CONCOURS DGE.DS.02

Le Directeur général des élections du Québec

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Directeur des programmes

Pour le TOGO

Assistance en gestion pour les organismes de développement.

Un organisme de développement international recherche une personne pour fournir de l'assistance dans des fonctions de gestion pour les organismes non gouvernementaux togolais de développement.

Exigences:
— Expérience du développement en Afrique
— Expérience en gestion des programmes
— Disponibilité immédiate pour aménager au Togo

Faire parvenir curriculum vitae en français à:

Planning Assistance
141-5th avenue
New-York, N.Y. 10010 U.S.A.

LE CENTRE HOSPITALIER JACQUES VIGER

Centre de gériatrie-gérontologie en voie de développement d'une capacité prévue de 360 lits, destinés aux soins prolongés pour malades à long terme (6 unités de soins) et pour convalescents (1 unité de soins) avec une section d'hébergement (3 unités de soins) et un Hôpital de jour,

est à la recherche d'un (e)

Directeur/trice des Services hospitaliers

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Dans le but de répondre adéquatement aux besoins des bénéficiaires, du personnel et des visiteurs, le Directeur/trice des Services hospitaliers, sous l'autorité du Directeur général, administre les activités relatives à la gestion des services sous sa juridiction à savoir: **a) Services diagnostiques et thérapeutiques** (Laboratoires, radiologie diagnostique, cardiographie, encéphalographie, dentisterie, inhalothérapie et pharmacie), **b) Services de réadaptation** (Physiothérapie, ergothérapie, psychologie, service social, orthophonie, audiologie, optométrie et podiatrie), **c) Service de diététique** (Diététothérapie, production et distribution), **d) Service d'animation** (Loisirs, pastorale et action bénévole), **e) Service d'administration professionnelle** (Accueil, archives et bibliothèque).

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme universitaire préférablement de deuxième (2e) cycle en sciences de l'administration, en sciences de la santé ou l'équivalent.
— Avoir acquis une expérience minimale de trois (3) ans dans un ou des postes de nature administrative et plus particulièrement en gestion d'équipes multidisciplinaires.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Les conditions de travail sont celles déterminées par les politiques du Ministère des Affaires sociales et celles de l3étatlitiques du Ministère des Affaires sociales et celles de l'établissement.

SALAIRE:
Selon les politiques du Ministère des Affaires sociales (classe 15).

*Faire parvenir votre candidature avec votre note biographique **au plus tard le vendredi 13 novembre 1981** à l'adresse suivante:*

Concours: Directeur/trice des Services hospitaliers
Bureau du Directeur général
Centre hospitalier Jacques Viger
1051, rue St-Hubert
Montréal, Qué.
H2L 3Y5

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

Dans un pays d'eau et d'espace

Devenez officier de la Garde côtière canadienne

Des baliseurs, des navires rapides spécialisés en recherche et sauvetage et une des plus importantes flottes de brise glaces au monde portent tous l'insigne de la Garde côtière canadienne et assurent la sécurité des activités maritimes du pays.

La Garde côtière canadienne offre une excellente formation et une carrière intéressante aux hommes et aux femmes attirés par la vie en mer et désireux de mieux connaître leur pays. Les candidats choisis seront formés en génie maritime ou en navigation au Collège de la Garde côtière canadienne, à Sydney en Nouvelle-Écosse.

Le programme d'une durée de trois ans offre une sélection de divers sujets incluant, entre autres, les opérations de navire reliées au pont ou à la salle des machines, les mathématiques, les sciences, le droit maritime ainsi que d'autres matières se rapportant à la navigation dans le monde maritime actuel.

Des listes d'admissibilité seront dressées pour combler des postes dans les catégories :

- navigation – anglais
- navigation – français
- génie maritime – anglais
- génie maritime – français

Pour de plus amples renseignements sur les critères d'admission ou encore pour obtenir des formulaires d'inscription, il s'agit simplement d'envoyer ce coupon dès aujourd'hui. Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au **31 janvier 1982**

Le registraire (44)
Collège de la Garde côtière
C.P. 4500
Sydney (Nouvelle-Écosse)
B1P 6L1

TROUSSE D'INFORMATION GRATUITE

Veuillez me faire parvenir des renseignements additionnels concernant le Collège de la Garde côtière canadienne, Transports Canada.

Nom _____

Adresse _____
Rue **App.**

_____
Ville **Province** **Code postal**

Canada

Le C.L.S.C. des Draveurs

RECHERCHE UN

MÉDECIN

(HOMME OU FEMME)

POSTE: Médecin à temps complet.
FONCTIONS: Sous l'autorité de la coordonnatrice santé et en collaboration avec les équipes multidisciplinaires, la personne choisie pourra oeuvrer surtout dans les programmes suivants:
évaluation physique
maintien à domicile
immunisation et prévention.
EXIGENCES: Omnipraticien reconnu par le Collège des médecins. Intérêt marqué pour la médecine préventive. Aptitude au travail en équipe.
CONDITIONS DE TRAVAIL: Selon l'entente entre le MAS et la FMOQ.

Le CLSC Des Draveurs dessert un territoire comprenant environ 43,000 habitants et offre ses services depuis 6 ans. L'équipe comprend 46 personnes engagées dans des activités préventives et curatives tant en santé, en social qu'en communautaire.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant 16 h 30, le 19 novembre 1981 à:

Maurice Corriveau
Directeur général intérimaire,
C.L.S.C. Des Draveurs
125, boul. Archambault
Secteur Pointe-Gatineau
Gatineau (Québec)
J8T 5J4

Université Laval

PROFESSEUR
DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET POLITIQUE SCOLAIRES

Domaine:
Économique de l'éducation aux trois cycles. Aspects économiques de l'analyse sociale et de l'administration de l'éducation.

Fonctions:
Enseignement aux trois cycles. Recherche et direction de thèses. Fonctions connexes.

Critères de sélection:
Doctorat en sciences économiques ou l'équivalent. L'expérience de recherche ou d'enseignement dans le champ de l'économie de l'éducation sera considérée.

Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction:
1er janvier 1982 au 1er juin 1982

Faire parvenir curriculum vitae et noms et adresses de trois répondants avant le 30 novembre 1981 à:

Monsieur Marcel Robert
Directeur
Département d'administration et politique scolaires
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

COMMISSION DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL

TRADUCTEUR/TRADUCTRICE

Poste temporaire, un an et plus

Fonctions:
— Traduire en anglais les programmes d'études du Ministère de l'Éducation.

Exigences:
— Être en mesure d'interpréter les textes français et de les adapter à la langue anglaise;
— Priorité accordée aux candidats ayant formation et expérience dans le domaine pédagogique.

Date d'entrée en fonction:
— le 1er décembre ou avant.

Salaire: conformément à l'échelle salariale des professionnels.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur demande à:

M. N.R. Fox
Directeur général
CEPGM
6000 avenue Fielding
Montréal, H3X 1T4

d'ici le 13 novembre 1981.

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Département de psychologie

Poste de professeur à demi-temps

Fonctions
Le candidat devra pouvoir assurer un enseignement en psychométrie au niveau du premier cycle et des cycles supérieurs, assumer la direction de mémoires de thèses et collaborer avec les collègues au développement d'instruments de mesure.

Exigences
Doctorat en psychologie et intérêt pour l'enseignement et la recherche.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 3 janvier 1982

Date de clôture des candidatures
Le 20 novembre 1981

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Dr Luc Granger
directeur
Département de psychologie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

LE COLLÈGE ALGONQUIN

L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE ET MÉTIERS
(Électricité/Électronique, section Woodroffe)
recherche un

Professeur

pour son programme Techniques du génie électronique

L'expérience des microprocesseurs 6800 et Z80 et le bilinguisme (français et anglais) sont éminemment souhaitables.

SALAIRE:
$19 073 - $37 250 par année auquel s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.
Le salaire initial sera fonction des titres et de l'expérience.

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au:

Service du personnel
1385, avenue Woodroffe
NEPEAN (Ontario)
K2G 1V8

au plus tard le 10 novembre 1981.

Le concours 113-81 s'adresse aux femmes et aux hommes.

Directeur(trice) de publicité nationale demandé(e)

Poste très intéressant offert par le journal

Dimanche-Matin

Responsabilités
Planifier, organiser, diriger, motiver et contrôler les activités de son personnel afin d'atteindre les objectifs fixés dans un plan d'ensemble préparé sous sa responsabilité.

Conditions requises
Expérience dans le domaine de la vente-média nationale.
Maîtrise du français et de l'anglais.

Avantages
Salaire selon l'expérience et la compétence en plus d'un programme complet d'avantages sociaux.
Faire parvenir votre curriculum vitae à

Le journal pas comme les autres

Dimanche-Matin Ltée
a/s. M. Jean A. Dion
5701, rue Christophe-Colomb
Montréal, Québec
H2S 2E9

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur de l'évaluation et du développement des programmes publics

Concours spécifique numéro 623J-450018/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie des rentes du Québec — 1 emploi à Sainte-Foy

Attributions — Assister le directeur général adjoint au développement dans ses responsabilités. Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités reliées à l'évaluation et au développement des programmes publics administrés par la Régie: voir à la détermination des orientations et objectifs des programmes, à la recherche des solutions en regard de ces objectifs, aux études de "faisabilité" et d'impact de ces solutions et à la conception des projets y afférent; assumer la responsabilité professionnelle des analyses actuarielles.

Conditions d'admission — Etre membre Fellow d'une société reconnue d'actuaires. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de la sécurité sociale et/ou des régimes collectifs de retraite. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de sa carte de membre d'une société reconnue d'actuaires.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement de 39 088 $ à 53 973 $
Période d'inscription: du 7 novembre au 20 novembre 1981

Directeur du service du cinéma

Concours spécifique numéro 624J-40035/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires culturelles — Direction du livre et du cinéma
— 1 emploi à Québec

Attributions — Collaborer à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une politique cinématographique. À cette fin, contribuer à la réalisation du mandat du ministère des Affaires culturelles en matières cinématographiques et audiovisuelles; maintenir des rapports avec les organismes et institutions intéressés au domaines; conseiller le ministère en matière de programmes et de politiques cinématographiques ou audiovisuelles; développer et appliquer un programme de soutien technique ou financier à l'égard des organismes du milieu cinématographique et, le cas échéant, de l'audiovisuel.
Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines, en administration ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine cinématographique. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaires à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec.
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Tiritement de 35 533 $ à 49 075 $
Période d'inscription: du 7 novembre au 20 novembre 1981

Chef du service de la mésadaptation sociale

Concours spécifique numéro 624J-450036/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires sociales — Direction de la réadaptation
— 1 emploi à Québec

Attributions — Assurer le bon fonctionnement des centres d'accueil de réadaptation pour mésadaptés sociaux. À cette fin, exercer une fonction conseil et de support quant à la conception, l'implantation et l'évaluation des programmes reliés à la mésadaptation sociale;conseiller les établissements en matière de gestion et d'organisation; coordonner les communications avec les conseils régionaux et les établissements.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines ou en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de la gestion de programmes de services sociaux. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement de 35 533 $ à 49 075 $
Période d'inscription: du 7 novembre au 20 novembre 1981

Chef du service des publications

Concours spécifique numéro 624J-450037/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Office de la protection du consommateur — Direction des communications
— 1 emploi à Montréal

Attributions — Planifier, diriger, coordonner et contrôler les activités du service, principalement celles reliées à la publication des magazines Protégez-vous et Protect Yourself en ce qui a trait aussi bien à l'administration, la rédaction, l'édition, la mise en marché et la promotion de ces périodiques afin d'en assurer le succès et le développement.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en communication ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 2 années dans le domaine des publications. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaires à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement de 35 533 $ à 49 075 $
Période d'inscription: du 7 novembre au 20 novembre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CARRIÈRES & PROFESSIONS

Professeur chercheur

Fonctions
- Poursuivre des travaux de recherche fondamentale et appliquée dans le domaine urbain et régional en approfondissant surtout les aspects socio-politiques du domaine.
- Participer à des travaux d'équipe et éventuellement diriger des études multidisciplinaires.
- Participer à la formation de chercheurs.

Exigences
- Doctorat en sociologie ou en sciences politiques (spécialisation dans un domaine relié à la recherche urbaine et régionale) ou l'équivalent.
- Aptitude à traiter des aspects sociaux des phénomènes urbains et régionaux.
- Expérience souhaitable dans le travail de recherche en équipe.
- Connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite); citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu.

Lieu de travil
INRS-Urbanisation
3465, rue Dorchester
Montréal

Salaire
Selon la convention collective des professeurs.
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: au plus tard JUIN 1982.
Toute candidature sera traitée confidentiellement.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae complet, en y indiquant le numéro du concours SP-81-25, avant le 10 décembre 1981, au:

Directeur du personnel
Institut national de la recherche scientifique
Case postale 7 500
Sainte-Foy
Québec
G1V 4C7

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

FAVREAU, Geneviève. — Ces jours derniers, est décédée Geneviève Favreau. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs, Arthur, Dr. Calixte (Marcelle Martinet), Clotilde (Léo Lareau), Patrice, Suzanne (François Desmarais) et plusieurs neveux et nièces. À sa demande, la défunte n'a pas été exposée. Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Eugène et l'inhumation à St-Chrysostome de Châteauguay.

MÉNARD, Bernadette. — Subitement à sa résidence de Montréal, le 5 novembre 1981, est décédée Bernadette Laporte épouse de feu J. Henri Ménard, autrefois ingénieur-forestier de la Pépinière Provinciale de Berthier. Elle laisse dans le deuil son fils André, sa fille Monique (avocate), son gendre Henri Cantin (avocat), ses petites-filles, Catherine et Geneviève, ses soeurs et frères, Aline Bibeau, Estelle et Omer Laporte. Les funérailles auront lieu le samedi 7 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Ltée, 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 13 h 00. Et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). A.D.

IN MEMORIAM
À la mémoire des défunts au profit des vivants faites un don à
la Fondation du Québec des maladies du coeur
1455, rue Peel, Montreal
288-8141

Vous sentez-vous à la dérive...



face à la gestion de placements d'une succession?

Quand un parent ou un ami vous désigne comme exécuteur testamentaire, c'est là un signe de grande confiance. Mais cette marque de confiance entraîne avec elle de lourdes responsabilités.

Sans engagement, vous pouvez venir causer avec un gestionnaire-conseil du Trust Général. Venez vous renseigner sur les différents moyens qui existent pour vous faciliter la tâche. Par exemple, nous pourrions vous conseiller quant aux diverses options du marché des actions, des obligations, des hypothèques et des immeubles.

Téléphonez à Normand Laroche, C.A., directeur, ou encore, demandez notre brochure explicative. C'est gratuit! Nous acceptons les frais d'appel.

TRUST GÉNÉRAL
1100, rue University, Montréal (514) 871-7261

CLINIQUE MÉDICALE

Médecins omnipraticiens

temps partiel ou complet

Pour clinique déjà structurée à Laval.

Consultation de l'urgence, médecine générale, santé et sécurité au travail.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 16 novembre 1981, au:

DOSSIER 1047
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

REPRÉSENTANT DES VENTES

Important manufacturier de produits d'art et de conception est à la recherce d'une personne bilingue (français et anglais) pour servir et étendre sa clientèle de fournisseurs dans la Province de Québec.

Salaire, commission, dépenses, auto et des excellents bénéfices sont inclus.

Pour considérer votre candidature, salaire désiré et résumé doivent accompagner votre réponse. Le tout sera gardé confidentiel.

Écrire à:
DOSSIER 1045
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Université de Moncton

L'Université sollicite des candidatures de

BIBLIOTHÉCAIRE

(Poste temporaire, jusqu'au 31/12/83)
à combler immédiatement

FONCTIONS:
Sous la direction du chef de la référence participe à l'élaboration des procédures et des politiques du Service de la référence. Comprend, assiste, oriente et guide les utilisateurs dans leurs recherches spécifiques. Veille à l'utilisation rationnelle de la téléréférence et assiste à l'élaboration des profils des usagers.

EXIGENCES:
Grade universitaire en bibliothéconomie (de préférence la maîtrise) et reconnu au Canada
Un minimum de deux années d'expérience pertinente en référence
Une expérience dans l'utilisation de la téléréférence constituera un atout important.

BÉNÉFICES:
Traitement annuel selon l'échelle des salaires actuellement en vigueur et établi selon les rangs de bibliothécaires I à IV.
Jouit d'un statut universitaire et professionnel, et des bénéfices accordés dans la convention collective de l'Association des bibliothécaires et professeurs de l'Université de Moncton.

Ce concours est ouvert aux canadiens et aux immigrants reçues seulement.

Faire parvenir son curriculum vitae avec deux références à:

MonsieurAlbert Lévesque
Bibliothécaire en chef
Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

Université de Moncton

L'Université sollicite des candidatures de

Professeur en traduction

FONCTIONS:
Enseignement et recherche dans le cadre du baccalauréat spécialisé en traduction.

QUALIFICATIONS:
Ph.D. en traduction ou l'équivalent. Les candidats détenant la maîtrise en traduction et possédant une bonne expérience comme traducteur et réviseur seront également considérés. La préférence sera accordée aux candidats orientés vers les domaines techniques et administratifs.

La date d'entrée en fonction est le 1er janvier 1982. Les candidatures seront considérées à partir du 1er novembre 1981 et selon leur ordre d'arrivée par la suite si le poste reste disponible. Les candidts doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois répondants et être envoyée à:

Monsieur Fréderic Grognier, directeur
Département de traduction et des langues
Faculté des arts
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

P.S. — Ce poste est ouvert aux canadiens et aux immigrants reçus seulement.

carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

AVOCAT

Importante étude légale, située au centre-ville, recherche un avocat, deux à cinq ans d'expérience en litige fiscal.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 novembre, au:

DOSSIER 1044
LE DEVOIR
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

Confidentialité assurée.

DEUX PROFESSEURS DEMANDÉS

pour programme de français

Ouvertures immédiates. Postes à temps partiel. Permis M.E.Q. exigé.

1er — Maternelle — 12:30 hres

2e — Première année — 12:00 hres

Faire parvenir curriculum vitae avant le 16 novembre 1981, à:

L'Académie Hébraïque
8205 chemin Mackle
Côte St-Luc, H4W 1B1

Seules les demandes écrites seront étudiées.

AVOCAT(E)

Un important cabinet d'avocats de Montréal recherche un avocat bilingue ayant au moins deux années d'expérience en droit du travail.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, y compris un résumé de votre expérience pertinente, à:

McMASTER, MEIGHEN
630 ouest, boul. Dorchester
7e étage
Montréal, Qué. H3B 4H7
a/s Comité de sélection



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Avocat - Membre du bureau de révision

Concours sectoriel numéro 115H-456005/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères de la région administrative de Montréal durant la prochaine année.

Présentement 3 emplois à la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail:
— 1 emploi à Laval
— 1 emploi à Montréal
— 1 emploi à Longueuil
— 2 emplois possibles à la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail.

Attributions — Réviser en seconde instance les décisions en matière d'indemnisation et en dernière instance les décisions en matière de réadaptation sociale et d'assistance médicale en ce qui a trait aux accidentés du travail et aux victimes d'actes criminels. À cette fin, tenir des audiences publiques afin de permettre aux intervenants de faire valoir leur point de vue; rendre les décisions en prenant en considération l'argumentation des parties et interpréter les différentes lois et règlements pertinents; effectuer des recherches et rédiger des opinions juridiques.

Conditions d'admission — Être membre du Barreau du Québec et avoir 8 années d'expérience à titre d'avocat notamment, dans la préparation et la défense de dossiers devant les tribunaux administratifs ou quasi-judiciaires.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
MONTRÉAL, QC
H5B 1B9

Avocats et notaires, classe I
Traitement — de 30 137 $ à 40 793 $ (en voie de révision).
Période d'inscription: du 7 novembre au 20 novembre 1981.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

INSTITUT PHILIPPE PINEL DE MONTRÉAL

recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR DES FINANCES

Nature de la fonction:
— Participe à la planification, à la coordination et au contrôle des activités relatives au budget, à la comptabilité, à la vérification interne dans le but d'assurer une gestion financière efficace.
— Participe à l'élaboration des normes et des procédés de gestion des ressources financières de l'établissement et à leur mise à jour et conseille les cadres sur leur mise en application.
— Remplace le Directeur des finances à sa demande.

Exigences:
— Formation professionnelle du niveau des programmes C.G.A. (ou C.A. avec expérience en gestion).
— Expérience du milieu hospitalier serait un avantage.

Rémunération:
— Maximum: $41,731.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 novembre 1981, à:

M. Yvon Bastien
Service du personnel
10,905 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal, Qué. H1C 1H1

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

faculté des arts

École de traducteurs et d'interprètes

2 Postes:

Professeurs de traduction vers le français. Un poste régulier et un poste de remplaçant pour un an (ce dernier poste est sujet à l'approbation budgétaire). Rang à déterminer selon les titres et l'expérience des candidats.

Exigences:
Diplôme
Doctorat en traduction ou dans une discipline connexe, ou maîtrise avec expérience pertinente.

Expérience
Il est souhaitable que les candidats aient été traducteur, réviseur ou rédacteur professionnel, et qu'ils aient déjà enseigné la traduction.

Fonctions:
Donner des cours de traduction vers le français, et des cours de rédaction française et de révision à des étudiants francophones et anglophones inscrits à un programme professionnel de baccalauréat spécialisé en traduction. Possibilité d'animer, au niveau de la maîtrise, un séminaire de recherche. Mener des recherches théoriques ou appliquées en traduction.

Traitement:
Selon le rang et l'expérience.

Date d'entrée en fonction:
Le 1er juillet 1982.

Prière d'envoyer candidature avant le 15 janvier à:

Roda P. Roberts
Directeur
École des traducteurs et d'interprètes
5, rue Hastey
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

cSc Commission Scolaire Champlain

RECHERCHE UN

Directeur des services administratifs

2e CONCOURS

DESCRIPTION DU POSTE ET NATURE DU TRAVAIL
— Le Directeur des Services Administratifs est responsable de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière et à la gestion de l'équipement.
— Le gestionnaire que nous recherchons a déjà démontré de fortes capacités d'organisation et de contrôle et il pourra compter sur un professionnel au secteur de l'équipement.
— Il joue un rôle de conseil dans les programmes touchant son service.
— Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
— Il élabore les politiques et procédures relevant de son secteur d'activités.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
— Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié notamment:
  — sciences commerciales,
  — administration,
  — comptabilité
— Huit (8) années d'expérience pertinente.
— La connaissance de systèmes informatiques constitue un atout.

SALAIRE
— Selon la politique administrative et salariale en vigueur pour une commission scolaire primaire de 5 500 élèves (31 627,00$ à 47 275,00$).

CONCOURS
— Prière d'inscrire le numéro du concours sur l'enveloppe **C-29**

INSCRIPTION
— Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent nous parvenir ***avant le 20 novembre 1981, 16 h 00:***

Madame la Directrice du Personnel
Commission Scolaire Champlain
365, boulevard Gréber, C.P. 8
Gatineau (Pointe-Gatineau), Québec
J8T 5R3

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Dimanche
(Demi-finale de l'est)
Montréal à Ottawa, 13 h
(Demi-finale de l'ouest)
C.-Britannique à Winnipeg, 16 h

Ligue Nationale

Dimanche
Tampa Bay au Minnesota
Philadelphie à St-Louis
Oakland à Houston
Giants NY à Green Bay
Détroit à Washington
Miami à N.-Angleterre
Chicago à Kansas City
Atlanta à San Francisco
Cincinnati à San Diego
Cleveland à Denver
N.-Orléans à Los Angeles
Jets NY à Baltimore
Pittsburgh à Seattle
Lundi
Buffalo à Dallas

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
x-HAMILTON	16	11	4	1	414	335	23
OTTAWA	16	5	11	0	306	446	10
MONTRÉAL	**16**	**3**	**13**	**0**	**267**	**518**	**6**
TORONTO	16	3	14	0	241	506	4

Section Ouest

x-EDMONTON	16	14	1	1	576	277	29
WINNIPEG	16	11	5	0	517	299	22
C.-BRITANNIQUE	16	10	6	0	438	377	20
SASKATCHEWAN	16	9	7	0	431	371	18
CALGARY	16	6	10	0	306	367	12

x-champions de section

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
MIAMI	9	6	2	1	213	162	.722
BUFFALO	9	6	3	0	203	141	.667
JETS NY	9	4	4	1	191	209	.500
N.-ANGLETERRE	9	2	7	0	207	210	.222
BALTIMORE	9	1	8	0	158	298	.111

Section Centrale

CINCINNATI	9	6	3	0	228	176	.667
PITTSBURGH	9	5	4	0	188	175	.556
HOUSTON	9	4	5	0	159	197	.444
CLEVELAND	9	4	5	0	163	194	.444

Section Ouest

KANSAS CITY	9	6	3	0	227	185	.667
SAN DIEGO	9	6	3	0	275	207	.667
DENVER	9	6	3	0	173	129	.667
OAKLAND	9	4	5	0	125	150	.444
SEATTLE	9	2	7	0	128	205	.222

Conférence Nationale

Section Est

DALLAS	9	7	2	0	214	181	.778
PHILADELPHIE	9	7	2	0	197	129	.778
GIANTS NY	9	5	4	0	171	147	.556
ST-LOUIS	9	3	6	0	179	251	.333
WASHINGTON	9	3	6	0	177	212	.333

Section Centrale

MINNESOTA	9	5	4	0	205	218	.556
TAMPA BAY	9	5	4	0	163	138	.556
DÉTROIT	9	4	5	0	210	190	.444
GREEN BAY	9	3	6	0	170	208	.333
CHICAGO	9	2	7	0	136	218	.222

Section Ouest

SAN FRANCISCO	9	7	2	0	208	154	.778
ATLANTA	9	5	4	0	263	172	.556
LOS ANGELES	9	5	4	0	214	193	.556
N.-ORLÉANS	9	2	7	0	108	204	.222

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 4, St-Louis 3
Boston 2, Vancouver 1
Rangers NY 6, Philadelphie
Detroit 10, Los Angeles 2
Hier
Toronto au Colorado
Chicago à Winnipeg
Ce soir
Detroit à Montréal
Boston à Québec
Toronto à Los Angeles
Calgary à St-Louis
Colorado à Edmonton
Minnesota à Hartford
Buffalo à Islanders NY
Rangers NY à Washington
Philadelphie à Pittsburgh
Dimanche
Calgary à Chicago
Winnipeg à Vancouver
Minnesota à Boston
Hartford à Buffalo

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	15	14	29
Taylor, LA	8	19	27
Cloutier, Qué	11	14	25
P. Stastny, Qué	11	14	25
Dionne, LA	11	13	24
Savard, Chi	7	17	24
Secord, Chi	12	11	23
Lafleur, Mon	9	14	23
Shutt, Mon	13	8	21
Bossy, Isl	11	9	20
Middleton, Bos	11	9	20
Smith, Min	9	11	20
Wilson, Chi	8	12	20
Coffey, Edm	7	13	20
Acton, Mon	7	13	20

	b	a	pts
Guy Lafleur	9	14	23
Steve Shutt	13	8	21
Keith Acton	7	13	20
Mario Tremblay	10	5	15
Mark Napier	6	8	14
Pierre Larouche	5	9	14
Larry Robinson	1	11	12
Rod Langway	1	10	11
Doug Jarvis	6	3	9
Doug Wickenheiser	2	7	9
Bob Gainey	3	5	8
Pierre Mondou	4	3	7
Réjean Houle	2	5	7
Brian Engblom	1	6	7
Mark Hunter	3	0	3
Guy Lapointe	0	3	3
Doug Risebrough	0	2	2
Gilbert Delorme	0	2	2
Rick Wamsley	0	1	1

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Denis Herron	472	21	1	2.67
Rick Wamsley	307	15	1	2.93

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Montréal 6, Québec 4
Sherbrooke 10, Granby 4
Hier
Granby à Shawinigan
Hull à Sherbrooke
Montréal à Québec
T.-Rivières à Chicoutimi
Dimanche
T.-Rivières à Granby
Chicoutimi à Hull
Laval à Montréal
Sherbrooke à Shawinigan

Ligue Collégiale AAA

Hier
Dawson à Thetford Mines
St-Jérôme à St-Georges
Dimanche
Dawson à St-Jérôme
Limoilou à St-Georges

LIGUE NATIONALE
Conférence Prince de Galles

Section Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	13	8	2	3	55	43	19
MONTRÉAL	**13**	**7**	**2**	**4**	**73**	**38**	**18**
QUÉBEC	15	9	6	0	71	62	18
BUFFALO	13	6	3	4	45	41	16
HARTFORD	12	1	6	5	38	50	7

Section Patrick

ISLANDERS	12	8	1	3	49	36	19
PHILADELPHIE	13	8	4	1	52	53	17
PITTSBURGH	15	6	7	2	52	62	14
RANGERS	14	5	9	0	44	63	10
WASHINGTON	13	1	12	0	37	63	2

Conférence Campbell

Section Norris

MINNESOTA	12	8	2	2	54	29	18
CHICAGO	13	5	3	5	66	62	15
WINNIPEG	11	6	3	2	54	45	14
DETROIT	13	6	5	2	55	49	14
ST. LOUIS	14	4	8	2	57	66	10
TORONTO	13	3	8	2	55	66	8

Section Smythe

EDMONTON	14	10	4	0	77	54	20
VANCOUVER	15	5	7	3	45	45	13
LOS ANGELES	14	6	8	0	66	74	12
CALGARY	14	2	8	4	44	63	8
COLORADO	12	2	8	2	33	56	6

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	16	12	4	0	83	57	24
SHAWINIGAN	15	11	4	0	78	47	22
TROIS-RIVIERES	17	11	6	0	110	72	22
SHERBROOKE	16	10	5	1	103	77	21
MONTRÉAL	16	10	6	0	76	60	20
CHICOUTIMI	17	7	10	0	66	89	14
LAVAL	17	4	13	0	66	111	8
GRANBY	15	3	11	1	57	98	7
QUÉBEC	15	3	12	0	50	78	6

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
THETFORD MINES	12	9	3	0	87	52	18
ST-LAURENT	12	9	3	0	75	35	18
ST-GEORGES	12	7	4	1	74	58	15
ST-JÉRÔME	12	5	6	1	55	50	11
LIMOILOU	12	3	9	0	53	99	6
DAWSON	12	2	10	0	43	93	4

Bob Geary rassure Jim Eddy

Brancato à Montréal? Pure invention

par André Chartrand

Les écarts de température et leurs effets imprévisibles sur le déroulement d'un match de football ont retenu l'attention, hier midi, à l'issue de la pratique tenue par les Alouettes en vue de la rencontre éliminatoire qu'ils livreront demain à Ottawa contre les Rough Riders.

Même s'il eut préféré ne pas aborder le sujet, l'instructeur chef Jim Eddy a également dû se débourber de la situation inconfortable dans laquelle l'a placé un article paru le matin même dans le «Globe and Mail» de Toronto, selon lequel George Brancato, l'actuel entraîneur des Riders, le remplacerait la saison prochaine à la direction des Alouettes.

Visiblement mal à l'aise, pesant bien chacun de ses mots «parce que je ne connais pas les intentions futures de mes employeurs», Eddy a révélé n'avoir reçu à ce jour aucune assurance quant à son réengagement pour l'année prochaine. Il a paru rassuré par contre après que Bob Geary fut entré en communication téléphonique avec lui alors qu'il s'entretenait avec les journalistes.

Le directeur-gérant de l'équipe, dont le contrat se termine à l'issue de la présente saison, lui a dit qu'il n'avait jamais parlé à l'auteur de l'article, qu'il ignorait où celui-ci avait pris ses informations et qu'il n'avait pas davantage entamé des pourparlers avec Brancato. Et en fin de journée, hier, les Alouettes ont émis un communiqué niant toute l'histoire.

L'article en question fait dire à Geary que Brancato, considéré comme l'un sinon le meilleur instructeur de la Ligue canadienne de football, est son choix numéro un pour le poste d'instructeur des Alouettes. Suivent quelques citations de Brancato lui-même, qui ne cache pas son intérêt à poursuivre sa carrière à Montréal, «une équipe dotée d'un budget intéressant», quelles que soient les conditions d'embauche (valeur et durée du contrat) qui lui seront proposées.

Disant ignorer ses chances de retour avec les Alouettes l'année prochaine et refusant de parler des termes de son propre contrat, Eddy a finalement laissé tomber, la mine confite: «Devrai-je conduire les Alouettes à la conquête de la coupe Grey pour conserver mon job?»

Il était cependant beaucoup plus volubile quand il s'est agi de parler de la préparation de son équipe et de la température, qu'il souhaite clémente demain à Ottawa.

Eddy n'est pas sans savoir que la pluie ou un terrain passablement boueux est un facteur de nivellement des forces qui s'opère habituellement au détriment de la meilleure des deux équipes mises en présence dans de telles conditions.

«C'est sûr que les Riders seront avantagés s'il pleut demain, a-t-il reconnu. Selon qu'il pleuve ou qu'il fasse beau, ce facteur peut donner lieu à des matches totalement différents. Mais les Riders sont quand même avantagés parce qu'ils évolueront sur leur terrain, devant leurs supporteurs, tandis que nous sommes plus habitués à l'astroturf, le revêtement sur lequel nous jouons nos matches à domicile», a précisé Eddy.

Mais quelles que soient les conditions atmosphériques prévalant demain, les Alouettes auront presque tout prévu. Ainsi apporteront-ils à Ottawa quatre genres de souliers à crampons différents, même si ce sont des crampons de trois-quart de pouce qui seront utilisés. Cette précaution s'explique par l'imprécision des prévisions météorologiques. Hier, Météo-Canada prédisait un temps clair et froid, sans rejeter la possibilité de chutes de neige au cours de la nuit prochaine, ce qui pourrait geler le terrain. Tout pourrait donc arriver dans de telles conditions.

Il est à prévoir que le terrain du Lawnsdone Park ne sera pas dans un état normal puisqu'il a plu à Ottawa hier. Les Riders pourront alors mettre à contribution leurs gros porteurs de ballon Jim Reid et John Park, qui seront plus difficiles à stopper que sur un terrain sec. Dans ce domaine, les Alouettes, eux, seront nettement désavantagés. David Overstreet est relativement léger à 190 livres et sa vitesse et ses feintes ne pourront pas le servir, tandis que Marc Lacelle, grâce à son centre de gravité plus bas que celui de son compagnon de champ-arrière, devrait être appelé à porter le ballon plus souvent que d'habitude.

En ce qui concerne le jeu aérien, les Alouettes risquent d'avoir de sérieux problèmes à résoudre. Les Riders ont en effet tout à craindre des rapides receveurs éloignés montréalais, mais que vaudront-ils dans une mer de boue?

ÉCHOS — Tom Cousineau sera définitivement de la partie. On craignait en début de semaine qu'il ne soit pas en mesure de jouer, mais son coude droit aurait tenu le coup... Quant à James et Doug Scott et Willie Hampton, qui ont tous souffert de blessures mineures dimanche dernier, ils seront de l'alignement. James Scott a couru pour la première fois hier et il dit ne ressentir presque plus de douleur à la cheville... Les Alouettes quittent Montréal cet après-midi à 14 h...



George Brancato, l'entraîneur des Rough Riders d'Ottawa, se verrait très bien, dit-on, à la tête des Alouettes. (Photolaser CP)

Sévigny devra continuer de prendre son mal en patience

par Guy Robillard
de la Presse Canadienne

Rien ne sera jamais limpide chez le Canadien. Alors que l'équipe connaît un bon début de saison, souillé seulement par la tache gênante de Québec, l'instructeur Bob Berry a dû une fois de plus discuter du cas Richard Sévigny, à l'issue du court exercice de sa brigade légère hier, amputée des éléments de Coupe Canada qui devaient suivre des tests d'évaluation physique au gymnase de l'université McGill, et de Mario Tremblay, légèrement indisposé.

Se faisant un point d'honneur de répondre franchement, Berry a paru souvent mal à l'aise devant les questions directes et pertinentes qui lui ont été posées; mais il a clarifié la situation en admettant que pratiquement, il fonctionnait «selon un système de deux gardiens de but... avec trois gardiens».

Berry a ajouté que Sévigny pourrait faire son entrée «dans certaines circonstances». Amené à préciser lesquelles, il a répondu: «Quand nos deux gardiens connaîtront tour à tour de mauvais matches». Comme il venait de déclarer qu'il ne savait pas encore qui protégerait le filet ce soir contre les Red Wings de Detroit, et réalisant qu'il avait trop parlé, Berry a ajouté sans conviction: «... ou encore quand je prendrai la décision de le faire jouer».

L'instructeur du Canadien, qui se dit sincèrement malheureux pour son jeune gardien, «d'autant plus que celui-ci a fait ses preuves dans la Ligue nationale», a reconnu que Sévigny s'était calé pendant la période d'entraînement et qu'il est depuis victime du brio de ses deux autres gardiens. Herron a pourtant encaissé 10 buts à ses deux derniers départs et Wamsley n'a pas vraiment discuté de gros match... mais demeure toujours invaincu.

Berry prend la responsabilité d'avoir demandé à Sévigny de changer son style en sortant moins de son filet. «Ken Dryden m'avait suggéré de le faire, car c'était son style, mais je ne sais pas ce qu'il lui a dit en particulier», déclare l'instructeur.

«Dryden m'a bel et bien demandé de changer mon style», a une fois de plus répété Sévigny. Il m'a certainement dérangé puisque, en plus de m'habituer à une nouvelle façon de garder le filet, je devais penser aux conseils qu'on me donnait plutôt que de me concentrer sur la rondelle.

«Mais depuis une semaine, poursuit-il, je suis revenu à mon ancien style et ç'a très bien été à l'entraînement. Il n'est plus question que je change. Si l'instructeur ne l'aime pas, qu'il me laisse de côté, c'est tout. Ce que je sais, c'est que ce style m'a valu la meilleure moyenne du circuit et le trophée Vézina l'an dernier et que ses défenseurs l'appréciaient beaucoup. Alors il ne doit pas être si mauvais».

Sévigny a fait ces déclarations sur un ton très posé et sans aucunement livrer d'ultimatum. Il avait retrouvé le calme momentanément perdu par la déception de ne même pas avoir été utilisé comme réserviste la veille.

«Tant que l'équipe gagne et que les deux autres gardiens vont bien, je serais malvenu de me plaindre, a-t-il répété. L'an dernier, après tout, je n'avais disputé ma première rencontre que le 6 décembre. J'imagine que je vais avoir ma chance un jour et que si je ne fais pas l'affaire pour un match, ils vont me laisser de côté, c'est tout».

Les Nordiques, une équipe qui n'a plus... d'histoires

par André Bellemare
de la Presse Canadienne

QUÉBEC (PC) — Les couples heureux n'ont pas d'histoire, dit-on souvent. Dans le sport, le même adage pourrait s'appliquer aux Nordiques de Québec, une équipe satisfaite de son sort.

Les joueurs se sont entraînés avec enthousiasme pendant plus longtemps que d'habitude, une heure et quarante-cinq minutes, hier, en insistant sur le jeu de puissance.

«C'est vrai que l'exercice de ce matin a été plus long. Mais les gars y ont mis tellement d'entrain que le temps a filé plus vite», expliquait Michel Bergeron qui a préparé son équipe en vue du match de ce soir au Colisée contre les Bruins de Boston.

Les journalistes et l'instructeur des Nordiques se sont ensuite regardés... sans dire un mot. «Quelle nouvelle ce matin?» a demandé finalement un scribe pour briser le silence et tâcher de relancer le dialogue.

L'instructeur des Nordiques a souri avant de répondre, l'oeil un brin malicieux: «Ouais, une équipe qui va bien, qui ne cultive pas de problèmes, ça n'a pas d'histoire. On ne sait pas quoi écrire de sensationnel. Je vous comprends».

Certains confrères journalistes semblaient presque regretter des déclarations fracassantes comme celles récentes de Pierre Larouche, Guy Lafleur et Richard Sévigny au Forum qui ont défrayé les manchettes.

«Je pense que le Canadien a trop de bons joueurs et qu'il doit nécessairement en mettre de côté lors des rencontres, tentait d'analyser Bergeron. Ici, il y a un gars comme Miroslav Frycer qui n'a pas joué souvent ces derniers temps et peut-être voudrait-il crier son dépit. Je ne le sais pas mais il ne l'a pas fait. C'est dur pour un joueur de ne pas jouer ou de rester sur le banc. Il se dit toujours qu'il pourrait faire aussi bien que tel ou tel coéquipier. Remarquez qu'il ne se compare pas aux vedettes de l'équipe mais aux autres qu'il croit de sa catégorie».

C'est donc dans ce cilmat de sérénité, de détente et d'entrain que Bergeron et ses hommes attendent les Bostonnais, une des meilleures formations de l'heure du circuit Ziegler.

Il s'agira pour les Nordiques d'un deuxième test sérieux depuis le début de la semaine. S'il réussissent à franchir cette autre épreuve de façon aussi brillante que celle de lundi dernier contre le Canadien, les Québécois auront prouvé quelque chose en ce meilleur début de saison de leur jeune histoire.

Même si la présence du défendeur vedette Raymond Bourque paraissait encore douteuse hier et que la nouvelle étoile montante des Bruins, Normand Léveillé, est sur la liste des blessés, les visiteurs de ce soir représentent un défi de taille.

Bergeron le sait bien mais il aime rappeler que ses hommes sont allés battre ces mêmes Bruins chez eux à leur deuxième match de la campagne, le 8 octobre, par le pointage de 7 à 5.

«C'est bien sûr une rencontre très importante, un match de quatre points encore une fois puisque Boston joue dans notre division. On en aura plusieurs de ces matches importants cette saison», a dit l'entraîneur des Nordiques qui utilisera fort probablement de nouveau Daniel Bouchard devant le filet.

Les Québécois disputeront la troisième d'une série de quatre parties au Colisée. Ils ont déjà remporté les deux premières et ce séjour à domicile prendra fin lundi par la visite des Red Wings de Detroit.

Les Rockies songeraient à déménager au Meadowlands

DENVER — Certains organes de presse du Colorado ont laissé entendre que les Rockies du Colorado, de la Ligue nationale de hockey, songeaient à quitter Denver pour s'installer dans la région de Meadowlands, dans le New Jersey.

Selon ces journaux, le déménagement des Rockies ferait partie d'un accord secret avec les Rangers de New York qui permettraient au club de Denver de s'installer dans le New Jersey moyennant le versement d'une indemnité de $4 millions.

D'autre part, les Blues de St. Louis ont renvoyé le jeune défenseur de 20 ans Alain Vigneault à leur filiale de Salt Lake City, de la Ligue centrale.

Vigneault avait été rappelé par les Blues quand le vétéran Gerry Hart a été blessé, le 15 octobre dernier.

En neuf matches avec les Blues, Vigneault a marqué un but, récolté une mention d'assistance et écopé de 28 minutes de pénalité.

Victoire de Kortchnoi

MERANO (Reuter) — Victor Kortchnoi a remporté la 13e partie du championnat du monde d'échecs.

À la reprise hier de la partie ajournée la veille au 41e coup sur une position très favorable au challenger, le Soviétique Anatoli Karpov a abandonné sans reprendre le jeu.

Karpov ne mène plus maintenant que par quatre victoires à deux et sept parties nulles. Il faut six victoires pour remporter le championnat.

sports et loisirs

■ La Société des sports congédie cinq employés

La Société des sports du Québec vient de congédier cinq employés devant la diminution de la subvention gouvernementale allouée à l'organisme de regroupement des fédérations sportives. D'après le directeur général Jean Gouin, la Société des sports du Québec n'a reçu que $660,000 pour l'exercice financier 1981-82, contre $706,000 pour l'année financière 1980-81, et un total de $731,000 à la Confédération des sports du Québec et l'Institut des sports du Québec — desquels est née la SSQ — pour l'exercice financier 1979-80. En trois ans, tenant compte de la baisse de 11 pour cent et d'un manque à gagner de 10 pour cent par année à cause de l'inflation, la SSQ a pris «la décision administrative» de couper les trois postes du secteur de l'information et deux postes aux manifestations sportives. Le Syndicat des employés des organismes de sport du Québec déplore pour sa part «le manque de maturité de la SSQ», n'acceptant pas que «les effets d'une mauvaise gestion entraînent l'abolition de cinq postes». Le Syndicat, au nom des cinq employés mis à pied, entend manifester lors du Mérite sportif québécois, les 21 et 29 novembre.

■ Un thème par jour pendant la Semaine du sport pour tous

À chaque jour son thème pendant la Semaine du sport pour tous, qui aura lieu du 8 au 15 novembre sous la présidence d'honneur de Phil Latulippe, le coureur québécois bien connu. Dimanche sera la journée du sport et les handicapés, lundi celle du sport et les femmes, mardi celle du sport et les travailleurs, mercredi le sport et la protection des consommateurs, jeudi le sport et les enfants, vendredi le sport et le troisième âge, samedi le sport et les éducateurs physiques et le dimanche 15 novembre, le sport et les néo-québécois. À noter que les députés de l'Assemblée nationale du Québec seront invités à une rencontre sportive mercredi, sur l'invitation du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard.

■ Du football et des jeux au Bol d'or le 14 novembre

Il n'y aura pas que du football au Bol d'or collégial, le samedi 14 novembre au Stade olympique. La Fédération des associations sportives collégiales organise un programme d'activités de loisir entre les deux matches de finale, tels des jeux de passe-passe et de souque à la corde, auxquels prendront part quatre équipes de 10 garçons et 10 filles. Tous les étudiants de niveau collégial sont également invités à défendre les couleurs de leur cégep dans les estrades. Un jury attribuera quatre prix allant de $1,000 à $250 aux collèges dont les représentants auront été le plus enthousiastes et originaux. Sur le terrain, la finale AA commencera à midi, et la finale AAA, mettant aux prises les deux meilleures équipes collégiales, à 15 h 15. Le prix du billet: $2, en vente aux guichets du Stade olympique de jour du Bol d'or, ou au bureau du responsable des sports de votre cégep.

■ En trois lignes

La Fédération du sport scolaire présentera son festival de football annuel aujourd'hui alors que les 10 meilleures équipes des écoles secondaires, de catégorie juvénile, se mesureront sur le terrain du Centre d'éducation physique et de sport de l'Université de Montréal, de 9 h à 20 h.. La dernière course à pied de la saison aura lieu dimanche à compter de 8 h, à Verdun. Il s'agit d'une épreuve de 13 kilomètres, organisée par l'équipe de marathon Sri Chinmoy. Le départ sera donné du Verdun Protestant High School, au 1201 rue Argyle, près de la station de métro Jolicoeur... Le Centre Immaculée-Conception, sur la rue Papineau à Montréal, commencera sa deuxième session d'activités le lundi 16 novembre. Pour plus d'informations, 527-1256... Dans la région de Lanaudière, la Société nationale des Québécois attribuera le 12 novembre le prix Marcel-Bonin à Raymond Derouin, un haltérophile de Saint-Thomas de Joliette... L'Association métropolitaine de natation, présidée par Gilles Durocher, vient de créer le circuit de natation métropolitain, dans le cadre duquel se dérouleront 24 rencontres de natation pour les adolescents et les bouts de choux. Les premières rencontres auront lieu au Centre Claude-Robillard, les 14 et 15 novembre.

Richard Milo

cartes d'affaires

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Expertise psycho-juridique
Relation d'aide
Pierre Blanchette, D.P.
PSYCHOLOGUE
750 rue Thibault
Ste-Thérèse-en-haut,
Qué., J7E 4B8
(514) 430-0964

LAVERY, O'BRIEN
Avocats

Claude Lavery, c.r.	Roland G. Chauvin, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r.	Robert S. O'Brien, c.r.
Jerome C. Smyth, c.r.	J. Vincent O'Donnell, c.r.
Paul P. Carrière	M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde	Robert W. Mason
Jean Bélanger	J. Fraser Martin
Jean Guibault	Guy Lemay
Jacques Nols	André René
Édouard Baudry	Allan Luffy
Pierre Caron	Bernard A. Courtois
André Laurin	J.-François de Grandpré
Paul Cartier	Jean Pominville
Jean-Pierre Casavant	Jacques Chamberland
Claude Baillargeon	Jean Hébert
Ian Rose	Paul Paradis
Marie-Josée Vachon	Yves Mayrand
Richard A. Hinse	Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois	Jacques Audette
Alain Gascon	David M. Eramian
Daniel A. Dagenais	Donald R. McCarty
Richard F. Dolan	Richard Wagner
Louise Cérat	Jean Gauthier

Conseil
George W. Hall, c.r.

31e étage, 2 Complexe Desjardins
Casier Postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811

Les Terrasses de la Chaudière,
Suite 400, 25, rue Eddy, Hull,
Québec J8Y 6N4
Téléphone: (819) 770-0804

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Samson Bélair
Comptables agréés

Québec	Montréal	Ottawa
Toronto	Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski	Trois-Rivières
Sherbrooke	Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Iles	Matane
Gaspé	Coaticook	Amos
Hinton		

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Limiter les dégâts

LE cabinet Trudeau n'avait apparemment pas pris de décision formelle hier, malgré la rumeur contraire, quant à savoir s'il allait ou non imposer au Québec l'article 23 du projet constitutionnel touchant la langue d'enseignement. M. Chrétien se disait toujours prêt à discuter avec le Québec. En attendant, il évitait de trop parler pour ne pas empoisonner l'atmosphère. Quelle délicatesse après avoir lui-même rendu cette atmosphère irrespirable.

Quel compromis M. Trudeau et M. Chrétien pourraient-ils proposer au Québec en matière de langue d'enseignement?

Le Québec ne peut pas consentir à voir ses pouvoirs limités en matière d'éducation. Le contrôle du système scolaire par l'Assemblée nationale est aujourd'hui, et peut-être plus encore demain, essentiel à son devenir collectif. N'y aurait-il eu que ce seul point de désaccord entre le Québec et les autres provinces et Ottawa, c'eût été et ce serait encore un motif suffisant de s'opposer au projet de M. Trudeau.

Le gouvernement fédéral inscrirait-il le texte même de la loi 101 dans la constitution à la place de l'article 23, que la question de fond ne serait pas résolue. Cette question de fond est fort simple: cette société nationale distincte qu'est le Québec ne peut pas laisser entre les mains d'un autre pouvoir qu'il ne contrôle pas, y compris le pouvoir judiciaire, le soin d'aménager son avenir culturel. Agir autrement serait complètement absurde.

On ne peut d'ailleurs en trouver meilleure illustration que dans ce qui s'est passé jeudi à Ottawa. Il a suffi que neuf provinces et le gouvernement fédéral s'entendent pour que le Québec soit plus que jamais menacé dans un des pouvoirs vitaux qui a pourtant conditionné son adhésion à la confédération. Voilà ce qu'est, comme disait M. Lévesque, le «Canadian Way».

Quand, au surplus, le gouvernement fédéral met en parallèle, pour justifier son action, le sort des francophones hors Québec avec celui des anglophones au Québec, il propose une vision déformée du Canada tant au plan sociologique que politique.

On devine bien la stratégie fédérale. M. Trudeau sait bien que l'article 23 tel que rédigé met en péril l'économie générale du chapitre de la loi 101 touchant la langue d'enseignement. On y a inscrit en effet la langue maternelle des parents comme critère d'accès à l'école anglaise, ce qui, dans la situation québécoise, est totalement inapplicable. Même les libéraux de M. Ryan ont compris cela et se sont ralliés à la mécanique déjà prévue dans la loi 101.

M. Trudeau serait prêt maintenant à «rédiger le texte autrement» pour satisfaire aux «objections» du gouvernement québécois. Il est même prêt à discuter de la «clause Canada». Répétons-le encore une fois, l'objection légitime du Québec ne se situe pas à ce niveau. Il refuse, par principe, de voir ses pouvoirs en éducation limités par la constitution. Et il a raison.

Déjà, rappelons-le en passant parce que l'exemple est éclairant, ce pouvoir du Québec est limité par l'article 93 du BNA Act. Cet article, conçu à l'origine pour protéger la minorité catholique en Ontario et la minorité protestante au Québec, est devenu avec le temps un obstacle presque insurmontable pour le réaménagement des structures scolaires au Québec. Aujourd'hui, c'est la *majorité catholique* du Québec qui invoque l'article 93. Qui aurait pu prévoir cela en 1867 dans un contexte social qui était totalement différent? Consentir aujourd'hui à de nouvelles limitations du pouvoir du Québec en matière scolaire, c'est hypothéquer l'avenir gravement. L'expérience de l'article 93 devrait nous suffire à cet égard.

■

Enfermé d'autre part dans la logique qui est la sienne, M. Trudeau peut difficilement ne pas imposer tôt ou tard son article 23 au Québec. On peut le conjurer de ne pas le faire mais le temps n'est plus aux illusions. On ne peut espérer qu'une chose: qu'il limite les dégâts.

Jeudi, M. Trudeau se disait prêt à négocier avec M. Lévesque la «clause Canada». Le premier ministre du Canada n'a pas besoin de négocier cet article. Il n'a qu'à le rédiger lui-même, puisque de toute façon, il est prêt à agir unilatéralement.

Espérons que le premier ministre sait de quoi il parle quand il évoque la clause Canada. Lui et son lieutenant de Shawinigan ont dit tellement de bêtises là-dessus depuis un an qu'il faut se méfier. Comme disait M. Trudeau jeudi après-midi: c'est «technique». Il n'est donc pas mauvais d'examiner le tout d'un peu plus près.

L'article 73a de la loi 101 stipule que peuvent «recevoir l'enseignement en anglais les enfants dont le père ou la mère a reçu au *Québec* l'enseignement primaire en anglais». C'est ce qu'on appelle «la clause Québec». Passer à la «clause «Canada» signifierait ceci: on remplacerait dans ce texte le mot «Québec» par «Canada» ainsi que dans les articles 73b, 73c et 73d qui sont des mesures transitoires. En pratique, auraient alors droit de recevoir l'enseignement en anglais au Québec les enfants dont les parents ont reçu l'enseignement en anglais au *Canada*, les enfants qui y ont commencé leur enseignement en anglais au moment de l'adoption de la charte constitutionnelle, ainsi que leurs frères et soeurs. Après cette date, tout nouvel immigrant au Canada, anglophone ou non, devrait donc au Québec envoyer ses enfants à l'école française même si après s'être installé dans une province anglophone, il déménageait au Québec. Les règles du jeu de ce pays lui auraient été préalablement et clairement expliquées avant son départ pour le Canada.

Une nouvelle rédaction de l'article 23 qui introduirait un régime spécifique pour le Québec basé sur la «clause Canada» (et rien d'autres) empêcherait sans contredit le cafouillage certain qu'entraînera la formule actuelle. Assorti en outre de la clause «nonobstant» qui permettrait éventuellement au Québec d'adopter des lois différentes, si la situation un jour l'exigeait, l'article 23, ainsi modifié, deviendrait peut-être acceptable.

Mais si Ottawa s'avise d'imposer son article 23 sans clause «nonobstant», le Québec ne doit pas hésiter un instant à tenter de le faire déclarer inconstitutionnel. On aurait alors altéré sans son consentement un de ses pouvoirs essentiels.

Jean-Pierre PROULX

Éloge funèbre de Thérèse Casgrain

par Jeanne Sauvé

Présidente de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvé a prononcé hier en l'église Saint-Léon de Westmount l'éloge funèbre de Mme Thérèse Casgrain, décédée le 3 novembre. Voici le texte de l'allocution de Mme Sauvé.

Nous allons tout à l'heure remettre à la terre le corps de notre soeur Thérèse Casgrain. C'est le temps de l'adieu à une femme généreuse et simple qui, par-delà le monde qu'elle habite maintenant, nous demande de ne pas nous abandonner à la tristesse de ceux qui n'ont pas d'espérance. Sa voix que nous entendons encore ne peut empêcher que le coeur tressaille et que la chair s'émeuve, car si grand et réconfortant qu'ait été son exemple, nous avons tous tant de mal à contenir le chagrin qui nous envahit.

On m'a prié de faire son éloge. Je mesure ce que les mots ont de contraignant, et combien il est difficile de résumer une existence donnée à la collectivité, toute consacrée à la promotion des plus nobles causes dont celle de la défense des droits de la femme demeurera la plus riche et la plus significative.

Thérèse Casgrain en avait fait un idéal, une raison de vivre et elle aura dépensé le meilleur d'elle-même pour que les Québécoises et les Canadiennes de tous horizons trouvent dans nos institutions la consécration légale de leur rôle et de leur vocation. Cette longue lutte qu'elle a menée restera mémorable. Faite d'assauts, d'échecs et de reprises énergiques, elle devait aboutir à ce statut qui donne à toutes nos compatriotes une place conforme à leurs mérites et aux efforts historiques qu'elles ont faits pour bâtir ce pays.

On a dit que Thérèse Casgrain avait été chez nous un coeur et une conscience. Et c'est vrai qu'elle a bousculé des égoïsmes, dérangé des conforts et mu des indifférences. Elle a, par son action audacieuse et ses propos sans complaisance, réveillé les endormis et forcé bien des tièdes à s'engager dans un combat social et politique dont il n'est pas encore possible de voir tous les effets bénéfiques. Elle était de la trempe des femmes héroïques dont notre histoire et notre tradition conservent le vivant souvenir. Comme celles-là, nourrie par une foi religieuse discrète et profonde, avec patience et sérénité, sans vaine parade et toujours sans regret elle a parcouru une longue carrière qui s'achève aujourd'hui dans le témoignage unanime que nous lui rendons.

Dans cette église où elle est venue chercher l'ultime bénédiction, nous pensons tous à la fragilité de la vie et au caractère éphémère de notre passage. Mais la foi et l'espérance nous confortent et nous font croire avec Thérèse Casgrain que les vies n'ont de sens que fondées sur des valeurs immuables et sur la conviction que le partage est dans les faits l'achèvement de la charité.

Thérèse Casgrain qui nous a réunis si souvent nous rassemble une fois encore aujourd'hui pour nous dire de façon intime qu'elle nous aimait et qu'elle a travaillé pour chacun et chacune de nous. Elle nous console et nous demande aussi de consoler les siens.

Puissions-nous retenir son message. Il vaut pour nous et pour tous les citoyens du monde qui, même aux heures d'inquiétude et d'affolement, savent se rappeler les leçons des sages et des bons, ces leçons qui sont tour à tour conseil, enseignement, avertissement et prière.

lise bissonnette

Quatre jours de troc

LES curieux s'écrasaient le nez sur les portes vitrées du Centre de conférences, l'ancienne gare d'Ottawa, au cas où ils apercevraient en chair et en os un des nouveaux Pères de la Confédération. Avec une étiquette plastifiée verte pour la faune des médias, jaune pour les ressortissants du gouvernement fédéral, rose pour ceux du Québec, et ainsi de suite, vous pouviez passer la porte et assister ou participer à l'événement historique. Grand privilège, frissons créateurs et noblesse du moment, pensez-vous en imaginant l'esprit de Charlottetown suspendu en langues de feu sur la tête inspirée des premiers ministres. L'histoire de ceux qui ont passé cette porte est pourtant celle des quatre jours les plus superficiels, les plus prosaïques, parfois les plus vulgaires, d'une vie.

Que les marchands de tapis et les négociateurs professionnels me pardonnent, cela tient à la fois du souk et des grandes «rondes» du secteur public et parapublic, sauf qu'il ne s'agit ni de tapis ni de salaires, mais des droits des citoyens. La manière, seule et unique, est le marchandage. La tactique va du bluff à la tromperie, en passant par la menace. L'attitude mentale, générale, est le cynisme.

Le cynisme a pour premier effet de dévaluer le sens des mots. Lundi, jour un, le premier ministre de l'Ontario confesse publiquement se sentir «inconfortable» de son alliance avec Ottawa et joue la Madeleine repentante pour amollir ses collègues. Jeudi, jour quatre, on apprend que M. Davis a partagé sa chambre, durant la nuit de l'alliance hors Québec, avec le secrétaire du cabinet fédéral et grand stratège de M. Trudeau, Michael Kirby, M. Davis a servi fidèlement de messager, comme durant toute l'année écoulée.

Lundi, jour un, le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, joint le premier ministre du Québec dans un défi à M. Trudeau d'aller chercher un «mandat du peuple». Mercredi, jour trois, le même M. Lougheed refuse l'idée d'un référendum parce qu'il faut plutôt «trouver un accord entre gouvernements».

Lundi, jour un, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, émeut la foule en professant son attachement fondamental au principe de la «péréquation», joyau de la fédération canadienne. Le même jour, il découvre que sa propre formule de compromis sur la Charte des droits, rédigée avec l'aide bienveillante du ministère fédéral de la Justice, oublie la péréquation.

Jeudi, jour quatre, le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, déclare dans son envol de clôture qu'en ce «grand jour» le Canada «s'est engagé à s'occuper des droits des autochtones canadiens». Les trois jours précédents, il avait travaillé avec succès au compromis final qui a exclu de la Charte les garanties formelles laborieusement acquises par les autochtones au cours des derniers mois: elles ont été renvoyées pour étude à une conférence constitutionnelle ultérieure.

Jeudi, jour quatre, M. Trudeau célèbre sa charte «probablement la meilleure au monde»; il vient pourtant tout juste de lui couper la tête en ajoutant une disposition, la clause «nonobstant», qui permet aux provinces d'ignorer dans leurs lois ses articles traitant des libertés fondamentales, des garanties juridiques et des droits à l'égalité (non-discrimination quant au sexe, à l'âge, à la religion, à la race, etc.). «Une charte? Quelle charte?» disait le même jour le premier ministre du Manitoba, M. Lyon. «Si cela en amuse quelques uns à Ottawa de s'imaginer qu'ils ont une charte, ils peuvent s'amuser tant qu'ils veulent». M. Lyon, qui avait réussi le bon troc, était le seul à ne pas tordre le sens des mots.

Et le cynisme a pour corollaire obligé la manipulation, prioritairement des médias, secondairement de tout «acteur», comme disent les sociologues, qui pourrait naivement venir interrompre le déroulement du marchandage parmi la caste choisie des marchandeurs.

Pourquoi, par exemple, la presse assemblée a-t-elle généralement gobé, pour quelques heures, le spectaculaire piège du jour trois, «l'alliance Québec-Canada» autour d'un référendum, annoncée d'un oeil farceur par Pierre Elliot Trudeau?

Ce jour-là, les quelque trois cents représentants des médias atteignaient le sommet du désoeuvrement, ce moment où, nourris de jus d'orange, de café et de beignes fédéraux, ils échangent entre eux des rumeurs farfelues qui font le tour de leur cage à l'arrière du Centre de conférences, avant de leur revenir dûment confirmées par d'autres mangeurs de beignes qui les croient venues de «sources sûres». On s'ennuie, on potine, on lit toutes les gazettes, on rigole, mais surtout on trépigne. C'est le temps de lâcher des perles aux pourceaux ou, dans la langue journalistique plus vernaculaire, des «gainsburgers» aux affamés de nouvelles. Ils sont mûrs pour avaler n'importe quoi.

On lance alors parmi les porteurs d'étiquettes vertes des porteurs d'étiquettes jaunes, aussitôt assaillis de questions. Ils annoncent l'imminence d'un compromis. Un très, très haut personnage du cabinet de M. Trudeau confie à notre collègue du New York Times que seule l'adhésion du Québec, et non l'humeur de Londres ou des autres provinces, compte désormais pour M. Trudeau. Notre collègue nous le répète. Un très, très haut fonctionnaire du Centre de l'unité canadienne, qui m'a raconté la veille que cet ancien haut lieu de stratégie référendaire avant mai 1980 n'est plus un «bras politique» du pouvoir au sein de la fonction publique mais une sérieuse maison d'étude du fédéralisme, me confie avec un trémolo dans la voix que seul le Québec compte désormais pour M. Trudeau. Je le répète. D'autres étiquettes jaunes en font autant auprès d'autres étiquettes vertes. Quand M. Lévesque viendra lui-même un peu plus tard chanter devant les micros les vertus d'un référendum comme «façon respectable et extraordinaire de sortir de l'imbroglio», l'illusion est totale.

Au même moment, le ministre de la Justice, M. Chrétien, rencontre les députés libéraux du Québec à Ottawa, qui commençaient eux aussi à s'impatienter, et leur jette la même pâtée. Ils jubilent. C'est ainsi que mercredi soir, à peu près tout ce qu'il y avait de Québécois dans les alentours, sauf les participants à l'axe Trudeau-Chrétien, est allé dormir en spéculant sur un référendum pendant qu'on écrivait dans leur dos l'accord hors Québec du lendemain. Le cynisme et la manipulation amènent au moins des résultats.

■

Vendredi, jour cinq. Le *Globe and Mail* annonce triomphalement à la une que «la bataille du rapatriement est terminée» et que la princesse Diana est enceinte. La vie continue. Sur le pont interprovincial, une dame d'âge mûr mal protégée de la pluie battante par son mince imperméable, marche de Hull vers Ottawa dans l'aube bleutée. Elle serre un sac de plastique qui contient sans doute son repas. La vie continue mais elle ignore que, pour elle, la vie vient de changer. La nouvelle Charte des droits protège à tout jamais son droit de Québécoise à aller travailler en Ontario, en tout cas jusqu'au jour où le taux de chômage ontarien tombera sous la moyenne canadienne. C'est Statistique Canada qui en décidera. Mais la Charte des droits ne protège pas son droit à un salaire égal pour un travail égal, qu'on a passé sous la clause «nonobstant» la veille, entre petits copains de l'autre côté du pont. Un bon parapluie vous vaudrait mieux que cette charte, madame.

LETTRES AU DEVOIR

■ Mise au point de l'Archevêché

(Lettre à M. Jean-Pierre Proulx)

J'ai lu avec intérêt votre éditorial du samedi, 31 octobre dernier, mais j'aimerais apporter quelques nuances concernant vos affirmations sur les Conseils presbytéral et pastoral du diocèse de Montréal.

Vous savez que ces deux Conseils reflètent la théologie de Vatican II sur l'Église, sur la collégialité évêque-prêtres et la coresponsabilité de tous les baptisés dans la Mission de l'Église. Affirmer que ces deux structures de participation sont consultatives, c'est d'abord rappeler que pour les apprécier vraiment, on ne peut pas les comparer au régime parlementaire mais plutôt essayer de les comprendre comme un effort de l'Église pour faire participer le plus de monde possible à sa vie et à sa mission.

S'il est vrai d'affirmer que l'ordre du jour de ces deux Conseils est déterminé par l'Archevêque de Montréal, comme premier responsable du diocèse et président de ces deux Conseils, il faut souligner que ces mêmes ordres du jour sont élaborés par les Exécutifs des deux Conseils. Ces Exécutifs sont formés, à part égale, de membres «ex officio» et de représentants des deux Conseils élus par tous les membres. Ceux-ci ont toute la latitude voulue pour proposer des sujets en rapport avec les besoins prioritaires du diocèse ou les demandes des prêtres ou des laïcs-baptisés. Si la décision finale appartient à l'Archevêque, elle s'élabore en solidarité et en communion avec les autres membres de l'Exécutif qui ont toujours joui d'une totale liberté de parole.

Vous affirmez, par ailleurs, que le Conseil pastoral diocésain «n'a jamais pris la moindre responsabilité concrète». Encore là, vous oubliez de rappeler que les membres du Conseil pastoral diocésain sont choisis parce qu'on reconnaît en eux des membres actifs dans leur communauté respective et déjà engagés dans l'Église diocésaine. De plus, le Conseil pastoral — qui n'a pas pour objectif de réaliser des projets — est toujours consulté et écouté lorsqu'il s'agit de déterminer les grandes priorités et politiques pastorales du diocèse. Le fait qu'il soit consultatif ne diminue en rien la valeur de sa participation à la vie de notre Église.

Il est bien évident que ces deux structures de participation et de coresponsabilité restent perfectibles. Mais donner l'impression qu'elles sont encore à la remorque d'attitudes solitaires et autoritaires ne correspond pas à la vérité de ce qui est vécu depuis plusieurs années.

Espérant que les quelques réflexions tirées de l'expérience vécue permettront au public de se faire une plus juste idée de ces Conseils diocésains où des prêtres et des laïcs ont conscience de servir utilement l'Église de Montréal.

Pierre LÉGER, ptre
Secrétaire du Conseil presbytéral
Diocèse de Montréal

Montréal, 5 novembre

■ Sur les hausses de tarifs d'électricité

Le ministre Yves Duhaime annonçait le 22 octobre 1981 que le gouvernement acceptait les hausses de tarifs d'électricité demandées par Hydro-Québec en les réaménageant quelque peu.

	Hydro-Québec	Ministère de l'énergie
Tarif domestique	17.5%	16.7%
Petite puissance	13.6%	14.7%
Moyenne puissance	16.7%	16.7%
Grande puissance	19.4%	20.3%

De la catégorie Grande Puissance Hydro-Québec et le gouvernement excluent une centaine de clients qui possèdent des contrats à long terme à tarifs privilégiés.

Le tableau n'était pas complet car il n'a pas été question des tarifs pour les clients étrangers qui consommeront quelque 20 milliards de Kwh d'électricité québécoise l'an prochain.

Voici les revenus qu'Hydro-Québec a obtenu en 1980 pour les 104 milliards de Kwh vendus au Québec et hors Québec, en sous par kilowattheure.

Électricité régulière	
Domestique et agricole	0.027
domestique	0.03
Général	0.031
Industriel	0.017
Réseaux municipaux	0.018
Réseaux voisins	0.011
Autres	0.04
Électricité excédentaire	
Industriel	0.009
Réseaux voisins	0.02

Il est important de souligner que les réseaux voisins de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de New York, du Vermont ont payé en moyenne o.017 sou le Kilowattheure, beaucoup moins que le client québécois du secteur domestique qui se trouve ainsi à subventionner le secteur des exportations ainsi que le secteur industriel qui paie l'électricité moins de la moitié du prix payé par le client du secteur domestique.

La nouvelle tarification va alourdir encore le fardeau du client du secteur domestique qui devra payer 0.034 sou le Kwh en janvier 1982. Quant au secteur des exportations vers les É.-U. les revenus n'augmenteront pas beaucoup car ce sont les utilités américaines qui fixent les prix qu'elles paient à Hydro-Québec soit: 75 à 80% des coûts des combustibles que l'électricité québécoise remplace. Comme il y a actuellement des surplus de pétrole et que les prix internationaux sont à la baisse et même si le Kwh québécois montait à 0.02 sous, il serait toujours en dessous du prix coûtant des nouvelles installations, barrages et centrales nucléaires, qui est évalué présentement à 0.03. Nous pouvons dire que sur chaque kilowattheure vendu hors Québec nous perdons plus de 0.01.

Il sera donc difficile de constituer un Heritage fund avec ces pertes sur les ventes hors Québec.

Pour faire passer l'amère pilule des hausses inacceptables des tarifs voici qu'Hydro-Québec et le Bureau des économies d'énergie offrent aux Québécois le programme Énergain.

Ce programme d'amélioration énergétique des habitations du Québec a pour objectif de réduire de 32% en moyenne la consommation d'énergie dans environ un million d'habitations au Québec. Il s'adresse aux propriétaires et aux locataires.

Toutefois, les locataires auront quelques difficultés à en profiter parce que la signature du propriétaire est requise pour les travaux qui seraient financés par Hydro-Québec. Le propriétaire devant assumer les paiements si le locataire devait partir avant le remboursement complet de son emprunt à Hydro-Québec.

De plus pour avoir droit au remboursement des frais de $25 exigés pour l'analyse énergétique le locataire ou le propriétaire devra faire exécuter tous les travaux rentables recommandés. Ce qui veut dire qu'une personne ne pouvant se permettre des déboursés que de $500.00 alors que l'analyse énergétique recommande d'effectuer des travaux de $1,000.00, cette personne ne pourra ni faire effectuer ces travaux ni se faire rembourser les frais de l'analyse énergétique comme le fait Hydro-Ontario.

Les locataires qui s'endetteront pour financer les améliorations énergétiques sur leur logement feront un cadeau appréciable à leur propriétaire qui verra sa propriété gagner en valeur sans avoir lui-même à débourser d'argent, il pourra même augmenter le montant du loyer si le coeur lui en dit.

Une condition d'admission au programme sera une vérification de crédit de sorte que des personnes à faibles revenus seront presque automatiquement éliminées de ce programme alors que ce sont elles qui habitent les logements les moins bien isolés et qu'elles vont ainsi continuer à chauffer le dehors à des prix exorbitants que les vendeurs d'énergie vont continuer à escalader régulièrement.

Le Front commun pour un débat public sur l'énergie invite les consommateurs à protester contre la hausse abusive des taux d'électricité, à réclamer des améliorations au programme Énergain et à exiger la tenue d'un véritable débat public sur les besoins énergétiques, les choix énergétiques, les investissements et la tarification.

Solange VINCENT
Pour le Front commun
pour un débat public sur l'énergie

Montréal, 26 octobre

■ Hommage à une amie

En ce vendredi 6 novembre, sous une pluie fine et froide, une foule émue s'est recueillie pour rendre un dernier hommage à Thérèse Casgrain.

C'était une réunion d'amis qui se rappelaient les bons moments passés en sa compagnie.

Au mois de mai 1980, à l'occasion du 40e anniversaire de l'adoption de la loi qui accordait le droit de vote aux femmes du Québec, un groupe de ses amies lui avaient rendu un hommage public qui corrigeait certaines injustices dont elle avait pu être victime.

Cela me reportait 15 ans en arrière, alors qu'elle avait eu l'idée généreuse de regrouper tous les mouvements féministes et toutes les femmes en créant la Fédération des Femmes du Québec.

Thérèse Casgrain a été pour les femmes de ma génération un modèle, un exemple, un idéal. Elle a su concilier son rôle d'épouse, de mère, de femme d'action, sans pour autant trahir aucun de ces rôles, sans abdiquer ses responsabilités, surtout sans renier sa féminité. Elle n'a pas voulu adopter l'attitude agressive d'une suffragette frustrée, ni d'une virago virulente.

Thérèse Casgrain fut l'exemple vivant de la femme canadienne française qui, à travers l'histoire de notre pays, a su être la lumière qui éclaire le foyer, qui éduque la jeunesse, qui prépare les générations montantes. Nos mères et nos grand'mères ont joué un grand rôle pour assurer le maintien de nos traditions, de nos valeurs, de notre culture, de notre langue. Elles ont assumé pleinement leurs responsabilités, sans jamais trahir leur destinée. Elles étaient des bâtisseurs, des éducatrices, des femmes dans toute la grandeur, la profondeur et l'étendue que ce mot englobe.

Les milliers de femmes qui assurent aujourd'hui la continuité de cette tradition, reconnaissent en Thérèse Casgrain leur porte-parole, leur modèle, leur étendard. Car notre amie à toutes, a su nous indiquer le chemin afin de nous permettre d'être des citoyennes à part entière, des femmes qui sont capables de revendiquer leur place dans une société qui les a trop longtemps ignorées.

Beaucoup a été fait, mais beaucoup reste à faire. Il faut être vigilantes. Il faut que toutes les femmes du Québec, avec leur intuition, leur logique, leur bon sens, sachent reconnaître les vrais modèles et délaisser ceux qui proposent des solutions de destruction et de haine.

Il faut cesser de croire que la promotion de la femme passe par la négation de l'homme. Tous deux ensemble, doivent travailler la main dans la main, pour assurer la fondation d'un foyer solide, construit sur l'amour, le respect mutuel, la collaboration étroite. C'est ainsi que nos enfants pourront vivre dans un climat de paix, de sécurité et de joie qui leur est nécessaire pour assumer la survie de notre race dans ce vaste et beau pays que nous habitons.

Thérèse Casgrain restera pour nous le modèle à suivre, le prophète qui, blanchie par les ans, vêtue de sagesse, couverte de gloire, nous a apporté jusqu'à ses derniers jours, l'espoir, le réconfort et l'idéal.

Comme l'a écrit Victor Hugo:

«Ceux qui vivent, ce sont ceux qui
luttent; ce sont
Ceux dont un dessein ferme emplit
l'âme et le front,
Ceux qui d'un haut destin gravissent
l'âpre cime,
Ceux qui marchent pensifs, épris
d'un but sublime,
Ayant devant les yeux sans cesse,
nuit et jour,
Ou quelque saint labeur ou
quelque grand amour».

Thérèse Casgrain fut de cette race de lutteur, elle a vécu pour chaque nouveau combat qu'elle entendait mener pour aider les plus déshérités, pour redresser les injustices, pour corriger les abus.

Réjane L. COLAS
(Juge à la Cour supérieure).

Montréal, 6 novembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Demain le libéralisme

Jacques Dufresne



HENRI Lepage, auteur de *Demain le capitalisme* et de *Demain le libéralisme* est de passage au Québec. Il parlera devant les chambres de commerce et autres groupes qui s'estiment déjà gagnés à sa cause, mais il serait regrettable, qu'à cause de cela, ceux qui sont indisposés par le ronron des milieux patronaux ratent une excellente occasion de s'initier à un courant de pensée important.

Si Henri Lepage et son maître von Hayek sont dans l'erreur, ils le sont d'une façon si instructive que leurs adversaires eux-mêmes ont tout intérêt à saisir leur message. Si, par exemple, ils sont contre les contrôles étatiques, ce n'est pas en raison d'un stupide réflexe conservateur, mais parce qu'ils croient détenir la preuve que les dits contrôles desservent les intérêts des citoyens. S'appuyant sur des études de l'économiste québécois Jean-Claude Migué (2), qu'il cite abondamment, Lepage rappelle, par exemple, «que les politiques de mise en marché des produits agricoles sont expressément destinées à gonfler les prix qu'obtiennent les fermiers au détriment des consommateurs. Incidemment, les commentaires entourant la récente hausse des prix du lait semblent confirmer cette thèse.

Ce ne sont toutefois pas ces questions purement économiques qui retiendront mon attention, mais plutôt les aspects philosophiques de l'oeuvre de von Hayek, auxquels Lepage consacre des lignes éclairantes dans *Demain le libéralisme*.

Prix Nobel de sciences économiques en 1974, von Hayek, le père des nouveaux économistes, est un penseur aussi riche que méconnu. Son duel avec Keynes, qui reprend aujourd'hui d'une façon inattendue, apparaîtra peut-être un jour comme l'un des grands événements intellectuels de ce siècle.

Au cours des années trente l'un et l'autre proposèrent leur explication des crises et des cycles économiques. Les thèses de Keynes s'imposèrent au point de faire sombrer celles de Kayek dans un oubli total, ce qui nous valut trente ans d'expansion constante et de plein emploi assurés par des injections d'argent des pouvoirs publics.

Hayek aura toutefois vécu assez longtemps pour constater que ses remèdes amers n'étaient peut-être pas dénués de fondements. Il prétendait que la solution keynesienne ferait durer le rêve, mais que l'inflation deviendrait tôt ou tard incontrôlable et que la crise ultime, inévitable, n'en serait que plus catastrophique. «La crise, expliquait-il, n'est pas un accident mais l'aboutissement d'un processus qui commence au moment même où naissent les racines du boom qui précède.»

Je ne rappelle cette controverse célèbre que pour mieux situer les enjeux philosophiques fondamentaux. Le duel entre Keynes et Hayek est une reviviscence de l'opposition entre Platon et Aristote, entre Descartes et Locke, entre le rationalisme et l'empirisme. Dans la perspective rationaliste, les desseins et les projets valent mieux que les essais et les erreurs d'où ...un ordre donné émerge empiriquement. L'intervention de l'État préconisé par Keynes, la planification appartiennent évidemment au pôle rationaliste, le laisser-faire au pôle empiriste que représente Hayek.

Mais tout n'est pas si simple. L'empirisme de Hayek est le contraire d'un laisser-faire qui consisterait à favoriser les courants obscurantistes. Autrichien lui-même, Hayek était un ami de Ludwig von Bertalanffy, auteur de la *Théorie générale des systèmes*. La théorie de l'information, à laquelle l'informatique et la biologie ont donné récemment tant d'importance, était déjà au coeur des préoccupations de von Hayek au cours des années trente.

Fruits des choix rationnels de chacun, c'est-à-dire faits par chacun dans son intérêt, les phénomènes micro-économiques et ceux qu'ils génèrent à d'autres niveaux, enferment, selon Hayek, plus d'informations que n'en peuvent recueillir les États à l'aide de leurs théories et de leurs statistiques à propos des grands phénomènes constituant le niveau macro-économique. «Parce que, écrit Hayek, dans une société où la masse des informations nécessaires à la coordination de la multiplicité des projets individuels dépasse tout ce que peut intégrer un cerveau individuel, la liberté laissée à chacun d'utiliser les informations dont il dispose sur son environnement pour poursuivre ses propres desseins, est le seul système qui permette d'assurer la mobilisation le plus optimale possible de l'ensemble des connaissances dispersées dans le corps social.»

Par cette conception de l'auto-organisation des sociétés, Hayek s'inscrivait avant la lettre dans un courant qui, depuis a gagné la physique, avec Prigogine, la biologie avec Monod, l'éthologie avec Lorenz, et les sciences humaines avec Edgar Morin.

«Où que nous regardions, précise Lepage, la science contemporaine nous montre que le coeur de l'Univers est moins représenté par les lois immuables et réversibles de la mécanique newtonienne que par des processus de complexification croissante conduisant à des ordres spontanés toujours remis en cause, mais débouchant à leur tour sur la constitution d'ordres toujours plus complexes.»

Malgré ce qui le rapproche de tous ces courants novateurs Hayek demeure un conservateur, puisqu'il faut appeler les choses par leur nom, mais son conservatisme s'apparente étrangement à bien des idées de gauche dont, incidemment, les tenants devront tôt ou tard se définir par rapport à l'auteur de *Law, Legislation and Liberty*. Par exemple, dans le dernier numéro du *Temps Fou* les syndicats corporatistes sont dénoncés avec vigueur. Or les arguments utilisés par les auteurs, par Christian Lamontagne notamment, ressemblent étrangement à ceux des nouveaux économistes. Jusqu'où ira cette convergence, jusqu'où peut-elle aller?

Ajoutons que, dans le cas de Hayek, conservatisme ne signifie pas manque de générosité, mais amour du lointain par opposition à amour du prochain, et confiance dans les lois lentes et secrètes de l'évolution plutôt que dans les projets de la raison. «Les institutions, ne cesse de répéter ce néo-darwinien, sont le projet de l'action des hommes et non de leurs desseins.»

Je ne suis évidemment pas en mesure de dire si, dans l'ensemble, Hayek a raison, mais le bon sens me dit qu'à un moment où l'illusion, toujours inflationniste, est le premier bien de consommation, la dureté même des solutions qu'il propose plaide en leur faveur. Au demeurant, Hayek serait sans doute le premier à se réjouir s'il s'avérait possible de sortir de l'impasse sans renoncer aux largesses de l'État et sans se laisser prendre dans ses toiles d'araignée.

Notes

(1) *Demain le libéralisme*, éd. du Livre de Poche, coll. «Pluriel», Paris, 1980.

(2) *L'Économie et la chose publique*, éd. Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1979.

Le promoteur et ses alliés complaisants

La Cité des promoteurs, James Lorimer, traduit de l'anglais par Jean Paré, éd. Boréal Express, Montréal, 1981, 278 pages.

par Jean-Claude Marsan

LA *Cité des promoteurs*, originellement publié en 1978 sous le titre *The Developers* et traduit de l'anglais par Jean Paré, est un ouvrage important et captivant. Son auteur, James Lorimer, économiste et éditeur de Toronto, compte d'ailleurs parmi les meilleurs critiques urbains au Canada anglais.

Ce livre, bien documenté et au style alerte, établit un bilan de l'action des promoteurs immobiliers au Canada depuis la seconde guerre mondiale. Selon Lorimer, ces promoteurs s'avèrent les principaux responsables des changements urbanistiques et architecturaux sans précédent qui ont caractérisé cette période. C'est, en effet, durant ces années que se sont généralisés des équipements tels la maison unifamiliale de banlieue, les tours d'habitation et à bureaux, les centres commerciaux et les parcs industriels. Aucune période dans toute l'histoire du Canada, comme dans celle de la plupart des pays d'économie avancée de toute façon, n'a peut-être autant marqué les paysages urbains et les styles de vie.

Il ne s'agit pas ici du petit promoteur, celui qui met en chantier une dizaine de résidences; sauf au Québec, cette classe d'entrepreneurs paraît avoir été balayée de la surface du pays. Non, il s'agit plutôt de puissants hommes d'affaires, encore mieux de grandes sociétés qui, à l'instar de Trizec, Cadillac Fairview ou Genstar, possèdent des intérêts autant dans la gestion et le développement immobiliers que dans les compagnies de pétrole, d'automobiles et de béton. Ces sociétés sont propriétaires de milliers d'hectares de terrain, dans la plupart des grandes agglomérations urbaines du Canada et même aux Etats-Unis. Elles mettent en chantier des énormes tours à bureaux, des centres commerciaux comprenant des centaines de magasins, à la limite de petites villes entières comme Gulf à Laprairie ou Campeau à l'île Bizard. A travers ces multiples activités, elles ne semblent poursuivre qu'un seul objectif: réaliser le plus de profits possible.

Si ces promoteurs ont connu autant de succès, obtenu autant de pouvoir et accumulé autant de richesses, c'est qu'ils ont joui, selon l'auteur, de l'appui de précieux alliés. Qui sont ces alliés? Les gouvernements eux-mêmes. L'un, le fédéral, en garantissant les prêts hypothécaires pour l'achat de la résidence de banlieue et en offrant d'alléchants abris fiscaux aux entreprises immobilières. Les autres, les gouvernements municipaux et provinciaux, en fournissant les infrastructures nécessaires à la viabilité des projets privés. C'est sur eux que Lorimer fait peser tout le poids de la situation actuelle: leur complaisance aurait contribué à l'emprise démesurée des promoteurs sur le développement de l'habitat et dont le citoyen fait désormais les frais sur les plans économique et social.

L'interprétation que donne l'auteur du rôle de ces grands promoteurs immobiliers est convaincante et troublante. Le lecteur en est à la fois inquiété et fasciné. Dans un monde qui n'offre plus guère de place à l'aventure, voici que des individus érigent, à coup de volonté, d'ambition et de risques, des empires dont auraient rêvé les despotes d'antan. Dans une société qui se dit libre et démocratique, voici que les styles de vie sont façonnés par les appétits de profits de quelques personnes et de quelques sociétés.

Cependant, à y regarder de plus près, il appert que ce qui fait la force et l'intérêt de cet ouvrage constitue également sa principale faiblesse. En effet, en simplifiant et en personnalisant les forces en présence, Lorimer réussit à capter l'attention et à rendre son sujet simple à comprendre. La réalité s'avère, à notre avis, plus complexe et moins romanesque.

Examinons, à titre d'exemple, un secteur important de l'activité des promoteurs: la tour d'habitation. L'auteur affirme que «la tour d'habitation est la deuxième grande invention des promoteurs et des sociétés immobilières», que ces derniers l'ont imposée envers et contre tous car «il s'agit du type d'habitation que les Canadiens aiment le moins». Or, en réalité, les promoteurs n'ont pas tant imposé ce type d'habitation qu'ils ont répondu à un besoin devenu manifeste. En effet, par suite de toute une série de transformations sociales, la petite unité de logement à un prix abordable, facile d'entretien est située près des services et des sources d'emplois, est recherchée par une catégorie de personnes, durant une certaine période de leur vie. A l'instar des célibataires, des jeunes couples et des jeunes ménages qui, grâce à l'augmentation générale des revenus pour la classe moyenne, à l'abaissement de l'âge du premier mariage et à l'affaiblissement des traditions familiales, quittent la cellule de la famille beaucoup plus tôt qu'il y a quelques décennies. A l'instar aussi des filles-mères, des personnes veuves, divorcées ou homosexuelles qui, grâce à l'augmentation des prestations sociales et à l'évolution des mentalités, peuvent désormais se permettre de s'établir hors du refuge familial.

Pour ce secteur d'activité comme pour les autres, là où Lorimer a raison, c'est de stigmatiser le laisser-faire des corps publics. Que les promoteurs répondent à ce nouveau besoin de petites unités de logement, cela est normal. Qu'ils le fassent au détriment d'autres besoins sociaux, comme ce fut le cas pour la Cité Concordia, projet qui occasionna la disparition de 255 logements familiaux et d'une communauté viable, cela en dit long sur l'insouciance des autorités. Que dire également de la médiocrité architecturale qui caractérise la plupart de ces tours d'habitation et de l'environnement déprimant qu'elles engendrent? Le profit de quelques-uns au détriment du bien-être de la collectivité ne saurait être un critère valable de développement et d'aménagement urbain.

James Lorimer souligne à cet effet que les pratiques trop lucratives des promoteurs leur ont mis graduellement la population à dos. Encore ici, une telle affirmation, assez vraie dans l'ensemble, gagnerait à être située dans un contexte plus large, celui de l'évolution idéologique de la société.

Que les entreprises immobilières aient eu leur période de vaches grasses et que l'avenir leur soit moins profitable, voilà qui ne surprendra personne. Car, après la dernière guerre, elles ont largement bénéficié d'une conjoncture exceptionnelle: une forte demande d'équipements urbains et péri-urbains nouveaux, favorisée par des mutations économiques, sociales et culturelles sans précédent. A cette idéologie de la croissance matérialiste, considérée comme source de tous les progrès et de tous les bonheurs, succède maintenant une nouvelle idéologie, basée davantage sur l'être que sur l'avoir et privilégiant la conservation et la qualité de la vie. Autant que l'abus des promoteurs et la dépersonnalisation de l'urbanisme et de l'architecture modernes, la récession économique, la crise de l'énergie et le désenchantement populaire face au progrès ont contribué à dévaloriser la Cité des promoteurs.

Par ce bilan critique d'une période révolue, l'auteur contribue à sa manière à cimenter la nouvelle idéologie. C'est dans ce contexte que son ouvrage acquiert sans doute sa plus grande valeur. Car en dénonçant les abus des promoteurs et les attitudes velléitaires des gouvernements, il révèle les tendances et les orientations de cette nouvelle idéologie dans le domaine de l'environnement construit.

L'histoire mise à jour

Brève histoire du Québec, Jean Hamelin et Jean Provencher, éd. Boréal Express, Montréal, 1981, 169 pages.

par Susan Mann Trofimenkoff

CE petit livre, tout nouveau et coquet qu'il est, a déjà un passé. Sous une forme différente et destinée aux lecteurs assidus de *l'Annuaire statistique du Québec* en 1966-1967, Jean Hamelin avait déjà fourni une brève histoire politique, voire même administrative, du Canada français depuis la Nouvelle-France jusqu'à la fin de la révolution tranquille. Peu après, Boréal Express, maison d'édition bien nommée — à peine a-t-on une idée en pleine nuit que Boréal a un livre à l'aube et un lancement le soir — reprend le texte sous forme de brochure grise d'une soixantaine de pages et, en apparence du moins, un peu terne. Même là, la distribution était limitée: les adeptes d'histoire seulement ont pu dénicher *Le Canada français: son évolution historique* dans les coins obscurs de librairie. Maintenant le livre se déguise de nouveau. Avec un co-auteur, un changement de titre et de format, avec les illustrations, les retouches et les ajouts, le livre se destine cette fois à un public beaucoup plus vaste. Dans une centaine de pages d'une lecture agréable, le livre nous amène des premières visites des Français au 16e siècle jusqu'à la réélection du Parti québécois en avril 1981. C'est un tour de force et il faut admirer l'habileté des auteurs à synthétiser tant de sujets dans une narration si restreinte et de la renforcer avec des gravures et des photos, à l'exception d'un ou deux anachronismes, très bien choisies. Il faut donc acheter le livre même si les deux versions antérieures se trouvent déjà sur vos tablettes. Car il semble promis à une longue vie: qui sait les transformations qu'il pourra encore connaître? Il mérite donc qu'on y prête attention.

Le livre s'annonce comme une histoire politique. Qu'on ne soit pas repoussé, il n'en est rien. Les grandes divisions du livre coïncident bien avec deux événements politiques: la conquête et la confédération. Mais les sous-sections fourmillent de renseignements sociaux et économiques. On a l'impression même que les auteurs y sont plus à l'aise. Ce sera certainement le cas pour le lecteur. Mais un débutant en histoire québécoise éprouvera de la difficulté, par exemple, à retenir tous les rouages administratifs, soigneusement détaillés, du gouvernement de la Nouvelle-France. Son copain risque de ne rien comprendre à la politique des années 1860 avant la confédération. À moins d'être averti, un troisième croira qu'un Médéric Lanctôt mérite effectivement plus d'espace qu'un Georges-Étienne Cartier ou qu'un Antoine Dorion, qui n'est même pas mentionné. Serait-ce parce que Lanctôt prônait un Québec indépendant? Arrivé au 20e siècle, ce même lecteur verra une initiative du fédéral dans la question du suffrage des femmes, alors que les quatre provinces de l'Ouest l'ont toutes devancé. Quant au suffrage provincial, pourquoi mentionner Idola Saint-Jean et pas Thérèse Casgrain? Et comment peut-on dire, statistiques électorales à l'appui, que l'Union nationale capturait les mécontents de la révolution tranquille dès l'élection de 1962 quand une comparaison avec les résultats, non cités, de 1960 indiquerait plutôt un déclin continu de l'UN?

Tout ça pour indiquer que l'histoire politique au Québec n'a pas suivi la même évolution que celle des autres secteurs. Car un des aspects les plus intéressants et révélateurs de ce livre est justement ce qui a été ajouté depuis quinze ans. Dans bien des cas, c'est Jean Hamelin et ses étudiants qui ont défriché le terrain. Le sort des Indiens face à la civilisation européenne est évoqué. Les travailleurs, leurs conditions de vie et de peine, leurs conflits avec le patronat, sont bien en place. Les femmes se font remarquer sur le marché du travail et parmi les mouvements de réforme urbaine. Les villes deviennent presque des acteurs historiques, sinon les lieux privilégiés de confrontation des groupes sociaux, à leur tour bien charpentés tout en étant en mouvement constant. Remarquable aussi est l'intégration presque toujours heureuse de cette matière explosive de l'historiographie récente. La prochaine étape sera d'en faire autant avec l'histoire politique.

Mais peut-être attend-on que la politique actuelle fasse explosion avant de revoir le passé. Le nouveau titre du livre est déjà révélateur d'attitudes changeantes dans ce domaine: en moins de quinze ans, le Canada français est devenu le Québec. Les trois cartes insérées au texte mènent à la même constatation: d'une Nouvelle-France immense en Amérique du Nord en 1667, on passe à un Québec minime dans ce même continent en 1867 et puis à un Québec tout seul, remplissant toute la page et englobant, pour les fins de comparaison, sept pays européens. Les auteurs n'ajoutent rien au vieux débat sur la conquête: tout en soulignant leur préférence pour les continuités plutôt que pour les brisures après 1759, ils semblent vouloir dire que ce n'est pas là l'origine de la «québécitude». Ils enlèvent même toute notion de conflit ethnique lors des troubles de 1837; c'est plutôt une lutte de pouvoir entre deux «projets de société». Leur Québec ne commence à germer qu'aux années 1930 et ne prend forme qu'aux années 1960: il est économique et il est moderne. Étant ainsi tout jeune, il peut bien mûrir encore un peu avant qu'on essaie d'expliquer l'écart entre l'affirmation des auteurs que les Québécois sont de moins en moins nombreux à s'identifier au Canada (vrai pour les intellectuels mais pas pour la grande majorité de la population, d'après les sondages récents de Maurice Pinard) et le refus net du référendum.

Le livre est riche donc et, entre les mains de lecteurs ou d'enseignants avertis, stimulant. Je lui souhaite longue vie.

■ *Inflation ou déflation?*

Voici un exposé partiel de notre régime financier.

Par manière de simplification je ramène tous les producteurs à un seul. Cela ne change rien aux conclusions.

Supposons, dis-je, un seul producteur au pays, à la fois producteur et distributeur-détaillant. Toute la population des travailleurs est à son emploi, à qui il paie salaire. C'est leur seul pouvoir d'achat, pouvoir d'achat d'une production faite par eux et pour eux. Ils sont les consommateurs, à la fois employés et clients du producteur-vendeur.

Quand le producteur vend son produit, il inscrit sur sa facture comme frais de production:

a) le frais travail-ouvrier (salaire-travailleur) 70
b) le frais travail-patronal (profit, salaire-patronal) 20
c) le frais matière première, le matériel (moins les frais de main-d'oeuvre, v.g. pour l'extraction du minerai, frais déjà inscrit en «a») 10
Prix total et valeur réelle du produit 100

Chaque produit coûte donc 100, mais l'ouvrier n'a que 70 pour le payer. Autrement dit, la production en son ensemble coûte 100 et il manque trente d'argent en circulation, pour le payer. Pourtant la production est pour l'ensemble de la population, — le producteur n'a pas besoin de milliers de paires de chaussures.

Le producteur, pour avoir son juste profit, est bien obligé, avec notre système actuel, de le faire payer par le travailleur. Il demande donc 100 pour des chaussures, au travailleur qui n'a que 70 pour les payer. À noter que les services publics sont payés par le public au moyen des taxes, — retour à l'État de ses dépenses en salaires. Ces dépenses de l'État n'ajoutent donc rien au pouvoir d'achat des consommateurs pour l'achat des biens de consommation.

Pourquoi parler d'inflation (plus d'argent que de produits), alors qu'il y a déflation (moins d'argent que de produits)?

Est-il étonnant qu'il y ait conflit patron vs ouvrier, le premier réclamant son juste profit, le second, son juste salaire? Vrai cercle vicieux que notre système économique! L'écureuil en cage, qui tourne tourne sans avancer et en s'épuisant. Le patron traite l'ouvrier de communiste, ce dernier maudissant le capitaliste exploiteur.

Un dividende national rétablirait l'équilibre. Non une prestation sociale basée sur des taxes, mais un crédit neuf créé par la banque, ex nihilo, crédit garanti par la production, une production qui existe déjà puisque l'émission se ferait en vue ou au moment de la consommation.

Eugène DESLAURIERS

Saint-Jérôme, 2 novembre



Agnès Proulx a ses affaires bien en main.

Comme elle, vous trouvez-vous soudainement seule dans la vie? Ce n'est pas facile et s'il faut en plus prendre une foule de décisions financières importantes...

Si vous manquez d'expérience dans la gestion de vos placements, ou si tout simplement vous voulez l'opinion de personnes expérimentées et désintéressées, venez causer avec un gestionnaire-conseil du Trust Général.

Téléphonez à Normand Laroche, C.A., directeur, pour prendre rendez-vous, ou encore, demandez notre brochure explicative. C'est gratuit et sans obligation. Nous acceptons les frais d'appel.

TRUST GÉNÉRAL
1100, rue University, Montréal (514) 871-7261

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Chrétien

aura pas de traitement différent. Ce que M. Trudeau est prêt à considérer c'est que le principe soit là et quant il s'appliquera, il s'appliquera partout».

Somme toute, les opinions diverses émises depuis 48 heures semblent indiquer qu'il y a des divergences assez importantes au cabinet sur cette question. D'ailleurs, le premier ministre et plusieurs de ses collègues, littéralement épuisés hier à la suite d'une très dure semaine, ont préféré laisser les choses en plan pour l'instant et prendre un week-end de repos.

La réunion que M. Trudeau voulait tenir hier avec les chefs des partis d'opposition, MM. Joe Clark et Ed Broadbent, a été reportée à lundi soir ou à mardi.

D'ailleurs lors de cette réunion, M. Broadbent «va insister pour que le gouvernement fédéral laisse intacte la loi 101 du Québec», en n'imposant aucune mesure constitutionnelle au Québec dans un domaine extrêmement sensible politiquement et socialement, selon le NPD.

M. Broadvent par la même occasion demandera à M. Trudeau de faire le nécessaire pour inscrire dans la nouvelle constitution les droits aborigènes demandés par les autochtones et que le NPD avait réussi à le faire inscrire dans le projet de résolution lors des travaux en commission parlementaire.

Hier aux Communes, M. Trudeau s'est défendu d'avoir été celui qui a fait enlever cette prescription concernant les droits aborigènes dans le nouvel accord constitutionnel. Il en a rejeté le blâme sur la Saskatchewan et les cinq autres provinces qui ont participé à l'élaboration du compromis.

«J'ai accepté plusieurs choses qui n'étaient pas mon premier choix, a dit le premier ministre. Cela doit être compris. Je recherchais un consensus et j'ai obtenu un consensus».

À une autre question portant sur l'article 28 et les droits des deux sexes, M. Trudeau a dû avouer son ignorance des implications de l'accord de jeudi.

«Je n'ai pas participé à la rédaction qui a été faite par des fonctionnaires fédéraux et provinciaux hier après-midi et aussi, je crois, pendant la nuit».

Mais à une autre question concernant le refus du Québec de la clause sur la mobilité, M. Trudeau a fait valoir qu'il se crée beaucoup de légendes autour de la réunion d'hier».

Et M. Trudeau de relater ce qu'il a dit à M. Lévesque: «Avez-vous d'autres mots, vous, M. le premier ministre du Québec. Il n'en avait pas. Il s'est contenté de maugréer contre la clause. Je l'ai invité dans les heures et les jours qui suivraient de nous faire part de mots qui pourraient le satisfaire, que nous pourrions considérer et discuter avec les autres provinces.

«Nous n'avons rien entendu du premier ministre québécois ni sur ce sujet, ni sur la question linguistique, ni sur les autres questions sur lesquelles il est en désaccord», a soutenu M. Trudeau en suivant une argumentation semblable à celle de MM. Chrétien et Joyal.

Hier encore, il y a eu aussi M. Joe Clark, qui a réitéré que son parti va considérer avec beaucoup de prudence et d'attention le nouveau texte constitutionnel qui sera soumis aux députés.

«Je veux voir le texte de la résolution avant de porter jugement: ce sera sage pour le Parlement canadien de prendre le temps nécessaire avant d'adopter la nouvelle résolution», a-t-il dit.

En fait, on ne sait pas quand exactement la version nouvelle du projet de résolution sera complétée. Encore là, on dit au bureau du ministre de la Justice qu'on attend la réaction de Québec.

Outre la fatigue qui a incité les membres du gouvernement à s'éloigner de leurs fonctions pour ce week-end, il y a aussi le fait que le temps presse un peu moins qu'on ne le laissait entendre encore jeudi.

Le nouveau projet de résolution constitutionnelle, à supposer que les choses se passent bien entre les trois chefs de partis lors de leur réunion, ne sera certainement pas débattu avant la semaine du 15 novembre et peut-être plus tard.

Aux Communes la semaine prochaine il y aura congé le 11 à l'occasion du jour du Souvenir et les travaux parlementaires ne reprendront que le lendemain à 20 heures par le discours du budget, qui devrait être suivi d'un débat de quelques jours ou davantage, selon l'humeur de l'opposition sans doute.

Et puis aussi, cela permettra aux hommes politiques fédéraux de voir comment les choses évoluent au Québec dans le dossier constitutionnel et peut-être d'ajuster leur tir en conséquence.

◆ Gouvernement

employé à calmer ses troupes qu'à attiser un feu qui brûle déjà très ardemment.

Dès hier matin, les députés péquistes ont en effet tenu un caucus pour faire savoir à leur chef tout le «dégoût» que leur inspirent les derniers événements constitutionnels.

Loin de critiquer M. Lévesque pour son attitude à Ottawa — «ce n'était pas le temps de jouer les gérants d'estrades», a dit un député —, ils se sont au contraire offerts une bonne séance de défoulement sur le dos du gouvernement fédéral et de deux des neuf autres provinces.

De l'insulte jusqu'à la traîtrise, il semble que le vocabulaire de la langue française ne soit pas assez riche pour décrire convenablement les sentiments de révolte qui animaient hier matin les députés du Parti québécois.

«On s'est fait avoir d'un bout à l'autre et le temps n'est plus au placotage», a dit pour sa part le député de Charlesbourg et ex-ministre des Transports, M. Denis de Belleval.

Selon lui, le gouvernement doit agir au plus tôt et poser des gestes spectaculaires, dont notamment le déclenchement rapide d'un référendum pour savoir si les Québécois francophones acceptent ou non l'accord constitutionnel de jeudi.

«Le temps est venu de compter ceux qui veulent résister et ceux qui ne le veulent pas», a dit M. de Belleval pour qui les démarches auprès de la Cour suprême et de Londres ne sont en fait que «des barouds d'honneur.»

Le député de Charlesbourg a expliqué que ce sentiment était partagé par l'ensemble du caucus et que les députés croient que le temps est venu de passer aux actes et de cesser de faire du verbalisme.

Dans cette perspective, ils ont discuté, selon les informations du DEVOIR, de quelques hypothèses qui permettraient de porter un grand coup.

Ainsi, ils ont examiné dans le quotidien Le Soleil celle décrite hier par le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, selon laquelle le gouvernement annoncerait dès à présent un référendum pour le printemps prochain, dans l'espoir que Londres acceptera pareil moratoire.

Or, il semble que cette idée a été écartée parce qu'on croit que Londres n'attendra pas et qu'au surplus, il est difficile de faire croire aux citoyens que l'heure est grave mais qu'ils ne seront appelés à se prononcer que dans six mois.

Aussi, a-t-on examiné un autre hypothèse qui consisterait à déclencher le référendum dès cet automne. Pour y arriver cependant, le gouvernement Lévesque devrait modifier la loi 92, sur la consultation populaire, afin d'éliminer les nombreux délais qu'on y retrouve et qui font en sorte, qu'en déclenchant le mécanisme lundi matin, les citoyens voteraient quelque part entre Noël et le Jour de l'An.

Les députés seraient prêts, semble-t-il, à affronter l'opposition libérale sur cette question parce qu'ils estiment injuste que le Parlement fédéral puisse voter la résolution constitutionnelle en deux jours alors qu'eux-mêmes doivent s'imposer un délai de deux mois pour organiser la résistance.

Il semble toutefois que le conseil des ministres est loin d'être décidé à souscrire à pareille opération, qui laisse prévoir des luttes parlementaires très difficiles.

Quant à la perspective d'élections à court terme, il semble que bien peu de députés la retiennent, étant donné qu'ils viennent d'être élus et qu'ils désirent combattre M. Pierre-Elliott Trudeau et non pas M. Claude Ryan.

Quoi qu'il en soit, le conseil des ministres est actuellement informé de toutes ces hypothèses et prendra vraisemblablement une décision la semaine prochaine.

Ce qui est certain, c'est que le premier ministre Lévesque a annoncé jeudi qu'il pourrait faire appel au peuple québécois sur cette question. Ce qui reste maintenant à savoir et qui n'a pas été décidé hier, c'est à quel moment et sous quelle forme.

◆ Pays

nable» en raison des accusations suédoises selon lesquelles le submersible échoué transportait des armes nucléaires.

L'ambassade norvégienne a annoncé pour sa part qu'elle avait reçu des instructions similaires de son gouvernement.

De source scandinave, on précise que ces décisions ont été prises de concert. Du côté de l'ambassade suédoise, on indique que seul un diplomate de second rang sera présent sur la Place Rouge.

La décision de la Suède prend d'autant plus de relief que son ambassadeur ne s'était pas joint au boycottage des Occidentaux ces deux dernières années.

Les diplomates en poste à Moscou estiment que le Kremlin doit être satisfait que cet incident soit maintenant clos. Mais il est pleinement conscient que les accusations lancées par les Suédois jeudi soir ont gravement porté atteinte à l'image de pacifisme que s'efforce de donner l'URSS.

Plus particulièrement, la principale victime de cet incident, toujours selon ces diplomates, devrait être le projet défendu par Moscou de zone dénucléarisée dans le nord de l'Europe.

Cette idée, à l'origine proposée par la Finlande au début des années soixante, a été reprise en juin dernier par l'Union soviétique qui a lancé depuis une importante campagne diplomatique pour la faire avancer.

Pour les diplomates, Moscou considérait comme crucial le soutien suédois à ce projet et devrait redouter désormais qu'elle n'aboutisse à un échec.

«L'affaire du sous-marin pourrait faire reculer cette idée chère à Moscou de cinq ans ou plus», a notamment déclaré l'un d'entre eux.

Cette affaire reflète «un esprit de supériorité» complètement inacceptable, a déclaré ainsi à Copenhague le ministre des Affaires étrangères danois, M. Kjeld Olesen.

Le chef de la diplomatie danoise a affirmé que la confiance accordée par les pays à l'URSS qu'elle n'emploierait pas d'armes nucléaires dans le nord de l'Europe, mettrait du temps à revenir. Il est évident que la péninsule de Kola et la région de la Baltique devraient maintenant être incluses dans les discussions avec l'Union soviétique portant sur la zone dénucléarisée dans le nord de l'Europe, a ajouté M. Olesen.

Pour le gouvernement suédois en tous cas, les déclarations soviétiques sur la Baltique considérée comme une mer pacifique ne sont plus crédibles.

Le chef de l'opposition socialiste, M. Olaf Palme, a également condamné l'attitude soviétique au cours d'une manifestation qui a réuni plus de 4,000 personnes hier à Stockholm.

«Il est inconcevable de penser que les autorités militaires Soviétiques aient mis en péril des relations de bon voisinage en lançant une opération qui ne pouvait qu'irriter profondément le peuple suédois tout entier», a-t-il déclaré.

Cet incident, a-t-il ajouté, «nous rappelle d'une façon effrayante combien nous sommes proches du précipice, et combien le risque d'une guerre nucléaire est grand».

Le petit parti communiste suédois a également protesté vigoureusement auprès du Kremlin. «Nous avions demandé au mois de juillet à l'URSS de retirer tous ses sous-marins nucléaires de la Baltique», a déclaré le premier secrétaire du parti M. Tore Forsberg. «Nous réitérons cette demande, et nous exigeons des garanties contre une autre violation soviétique».

La presse ouest-allemande fait sa une hier avec les déclarations du premier ministre suédois selon lesquelles des têtes nucléaires se trouvent «vraisemblablement» à bord du Whisky 137. «La mer de paix que voulait instaurer Moscou dans la mer Baltique, écrit le journal Die Welt (conservateur), est en fait une mer de fusées dans laquelle l'URSS essaye d'intimider ses voisins qui ont une autre conception de la vie»... «C'est une leçon pour tous ceux qui pensent qu'en cédant à Moscou on fait avancer la cause de la paix».

La Neue Ruhr Zeitung (tendance SPD du chancelier Helmut Schmidt) va plus loin: «La confiance en Scandinavie à l'égard de Moscou a été brisée. Comment Moscou, en envoyant ses sous-marins atomiques en mission d'espionnage peut-il encore être crédible en ce qui concerne ses propositions de créer une zone dénucléarisée en Europe du Nord, auprès des Suédois, des Finlandais et des Norvégiens?»

L'affaire a également mis à l'épreuve la fiabilité du système de défense suédois et elle a mis à jour des lacunes certaines qui ont entraîné une enquête... et des demandes de crédits.

La découverte par un pêcheur dans le périmètre d'une base secrète d'un sous-marin naviguant en surface peut prêter à sourire, mais elle a aussi montré que le réseau radar fonctionnait mal ou n'était pas servi par un personnel suffisant, ont indiqué les experts. Ils ont aussi estimé qu'il faudrait renouveler et moderniser les systèmes de détection électroniques immergés, mis à l'essai pendant un temps sur une petite échelle puis débranchés parce que d'une exploitation trop coûteuse.

La Suède, qui consacrait jusqu'à présent 18 milliards de couronnes ($3.8 milliards), soit 3.4 pour cent de son PNB, à son budget de défense va certainement augmenter cet effort. Les militaires ont réclamé dans un premier temps un supplément de 500 millions de couronnes ($115 millions).

Malgré les économies draconiennes effectuées dans toutes les administrations, le parlement où, pour une fois, l'opposition a approuvé la déterminations, le Parlement où, pour une fois, du sous-marin, ne dira certainement pas non.

Il est vrai que le cabinet du centriste Thorbjoern Faelldin a remporté un succès diplomatique certain qui ne peut que valoriser la Suède, en tant que pays neutre, au plan international.

Sans recourir à la force, ni aux moyens les plus spectaculaires de «l'arsenal diplomatique» (rappel d'ambassadeur ou recours par exemple au Conseil de sécurité), il est parvenu par son obstination à faire céder la superpuissance qu'est l'URSS, au prix d'une seule concession, le renoncement à la mise en accusation du commandant.

L'Union soviétique a exprimé des «regrets», donc des excuses et elle a finalement fait coopérer à l'enquête le commandant du sous-marin qui a dû ouvrir son bâtiment aux experts Suédois, à l'exception des chambres d'armement. Moscou a aussi reçu deux notes de protestation et, humiliation finale, le sous-marin a quitté la Suède tenu «en laisse» par un remorqueur avant de pouvoir rejoindre l'escadre qui l'attendait.

Tout en sachant que l'on ne peut trop longtemps tirer la queue de l'ours, comme le remarquait hier un caricaturiste connu, les Suédois ont quand même l'impression d'avoir donné une leçon à plus fort qu'eux et à un pays connu pour employer des méthodes plus radicales dans des circonstances analogues.

◆ Réaction

ser de l'absence du Québec. Lui aussi, comme MM. Pierre Trudeau et Bill Davis, et son chef de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, affirme que «M. Lévesque était dans une position impossible et c'était difficile pour lui de signer une entente.»

Le chef néo-démocrate demandera à M. Trudeau de tenter de s'entendre mais ne remet absolument pas en cause son appui au projet.

Du côté des conservateurs, le caucus a fait comprendre jeudi soir à M. Joe Clark qu'il faudra s'aligner. Seul M. Roch LaSalle, député de Joliette, trouve l'opération «dégueulasse, inacceptable et scandaleuse» mais ne peut encore dire lui non plus, s'il s'opposera au projet d'entente au moment du vote final.

Enfin, du côté des libéraux, quelques députés et ministres trouvent l'isolement du Québec «malheureux» mais personne ne posera, comme condition à son appui au projet d'entente, l'adhésion du Québec. S'il y a des oppositions au moment du vote, elles ne viendront que de M. Louis Duclos, député de Montmorency, en rupture avec le parti depuis longtemps sur la question du Québec, et de M. Warren Allmand, député de Notre-Dame-de-Grâce, qui s'est fait le champion de la cause des droits des autochtones.

Un député de l'Ouest a expliqué au DEVOIR pourquoi, selon lui, la question du Québec est réglée: les Canadiens anglais considèrent que M. Trudeau représente le Québec et que M. René Lévesque est une aberration. Il n'y a qu'à regarder à la Chambre des communes, affirme ce député, ils (les libéraux) sont 74 sur 75.»

Le député néo-démocrate de la Saskatchewan, M. Lorne Nystrom, explique d'autre part qu'au nom de son droit à l'autodétermination (auquel il croit) le Québec «devrait se décider».

En somme, tout en souhaitant une entente Trudeau-Lévesque, les députés néo-démocrates et conservateurs ne se mêleront surtout pas de cette querelle de famille et laisseront les deux politiciens régler cette question entre eux, sur la place du Québec.

Très peu de députés ont osé croire hier à un sombre complot contre le Québec pour le condamner à l'isolement. Mais au moins deux membres du cabinet et un membre du caucus des députés québécois ont reconnu qu'on ne les avait pas mis au courant de tous les faits relatés dans la presse hier.

De son côté, M. Jean Chrétien a confirmé au moins deux faits:

■ il y a eu effectivement des tractations entre le gouvernement fédéral et les provinces dans la nuit de mercredi et il y fut lui-même associé. Après avoir d'abord juré qu'il «n'y a jamais eu de négociations», il a fini par reconnaître que son principal adjoint, M. Michael Kirby, était en contact direct avec le premier ministre de l'Ontario, que lui même a été en contact téléphonique avec tout le monde sauf le Québec. Sa seule excuse à ce sujet: «M. Lévesque ne m'a pas appelé». M. Chrétien a notamment négocié avec les provinces l'adoption de la formule d'amendement dite de Vancouver, reconnaissant que «ce sera dur pour M. Trudeau de l'avaler».

■ M. Chrétien a également confirmé que l'entente intervenue jeudi à Ottawa avait été discutée pour la première fois chez lui avec M. Roy Romanov de la Saskatchewan et M. Roy MacMurtry de l'Ontari. «Romanow est venu me voir (mercredi) et m'a demandé si on ne pourrait pas revenir à ce qu'on avait discuté chez moi», a déclaré M. Chrétien hier.

Le ministre de la Justice confirme ainsi que le plan de négociation était loin d'être improvisé, que la Saskatchewan participait, en cachette des sept autres membres du front commun, à des négociations depuis le jugement de la Cour suprême, et que seuls les Amérindiens et le Québec — les deux absents à l'entente, avaient été tenus soigneusement à l'écart de la négociation finale.

La délégation britannique à Ottawa pour sa part ne s'inquiète pas de ces deux absences. Pour ce qui est du Québec, les Britanniques cherchaient une entente entre gouvernements et la signature de neuf gouvernements suffit, le Québec n'ayant mathématiquement qu'une voix. Quant aux revendications des autochtones, un officiel de la délégation britannique a rappelé hier que les Traités ont été signés avec la Reine du Canada, pas avec la Reine d'Angleterre.

Tout se prépare donc à Ottawa pour un alignement des trois partis derrière le projet constitutionnel. La seule note saugrenue qui pourrait venir au moment du vote serait apportée par un député francophone de l'Ontario qui a déjà prévenu le greffier de la Chambre de bien le chercher au moment du décompte des voix: «si je ne suis ni debout ni assis, a-t-il indiqué, je serai là quand même, mais à genoux... en train de prier»!

Prix d'histoire au père Cormier

MONCTON, N.-B. (PC) — Le père Clément Cormier, fondateur de l'Université de Moncton, vient de recevoir le prix de l'Americain Association for State and Local History (AASLH) pour sa contribution à la conservation et l'interprétation du patrimoine acadien.

Composée de quelque 7,500 personnes et institutions, l'AASLH décerne un prix à une personne par année depuis 1944.

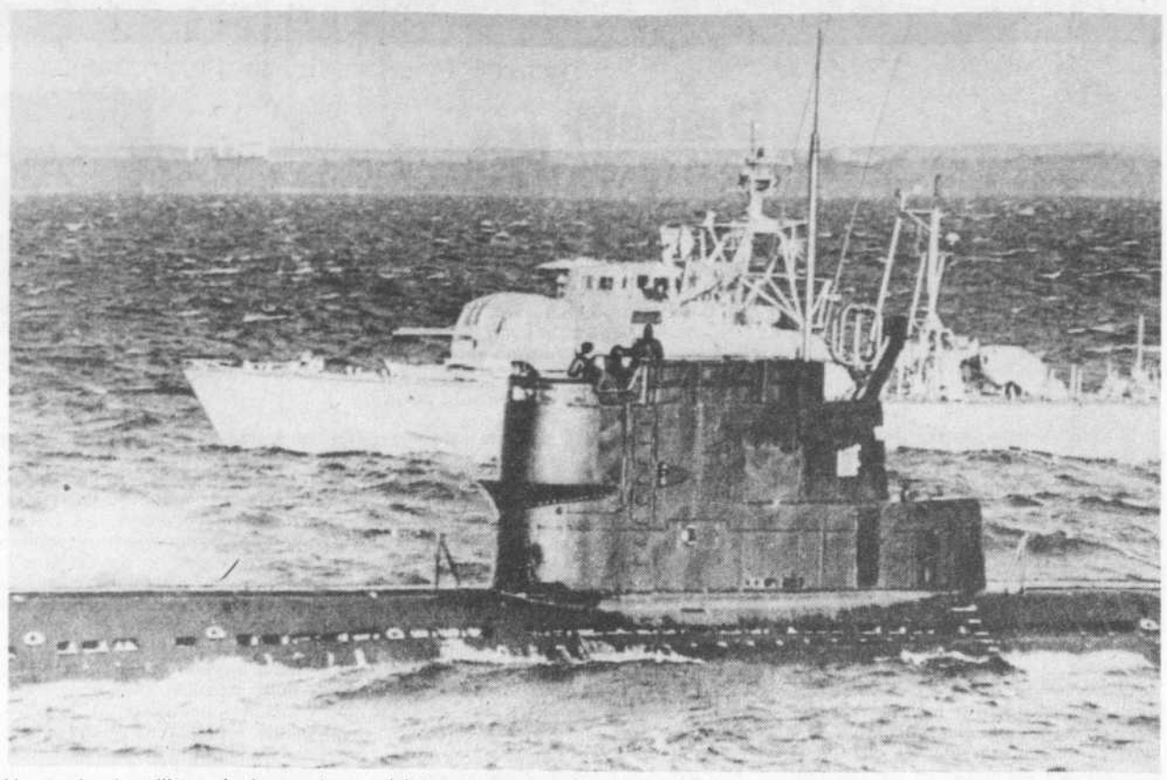
Maintenant à la retraite, le père Cormier était au nombre des 125 candidats pour le prix de 1981.

L'ASSLH est une organisation à caractère éducatif et à but non lucratif, vouée à l'avancement, la connaissance et l'appréciation de l'histoire locale au Canada et aux États-Unis.

43 anciens combattants

PARIS (AFP) — Le ministre canadien des Anciens combattants, M. Bennett Campbell, assistera le 11 novembre à Paris aux cérémonies commémorant le 63e anniversaire de l'armistice de 1918, annonce l'ambassade du Canada à Paris.

Le ministre sera accompagné par une dizaine d'anciens combattants canadiens, as de l'aviation de combat des deux Guerres mondiales, qui vont se joindre à sept anciens pilotes de guerre français et à 26 autres venus de huit pays (Autriche, Afrique du Sud, États-Unis, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie et République fédérale d'Allemagne).



Un navire-torpilleur de la marine suédoise accompagne vers les eaux internationales le sous-marin soviétique Whisky 137 relâché hier après avoir été échoué dans les eaux suédoises depuis onze jours. (Photolaser AP)

Le pape lance un appel en faveur de l'Europe

VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a déclaré vendredi en substance que l'Europe a besoin du Christ et de l'Évangile si elle veut échapper à d'autres catastrophes.

Le pape a développé une fois de plus sa pensée sur l'Europe en recevant les quelque 300 intellectuels venus de 23 pays qui participent au colloque sur «Les racines chrétiennes communes des nations européennes».

L'Europe, a-t-il dit, «où se fait sentir toujours plus forte la tentation de l'athéisme et du scepticisme où prend racine une pénible incertitude morale, avec la désintégration de la famille et la dégénérescence des coutumes, où domine un dangereux conflit des idées et des mouvements» a besoin du Christ et de l'Évangile si elle veut échapper à d'autres catastrophes.

Il est nécessaire, a-t-il poursuivi «de chercher les fondements spirituels de l'Europe et de chaque nation pour trouver une plateforme de rencontre entre les diverses tensions, les divers courants d'idées (...) surtout pour donner à l'homme le sens et la direction de son existence».

«Il faut, a répété Jean-Paul II sauver l'Europe et le monde entier de futures catastrophes». C'est pourquoi, nous avons besoin du Christ.

Le souverain pontife a rappelé qu'il avait nommé les saints Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves, saints patrons de l'Europe en même temps que saint Benoit «pour souligner que l'Europe, dans son ensemble géographique est le fruit de l'action de deux courants de tradition chrétienne»: la logique et la raison latines, la mystique et l'intuition slaves.

C'est par une citation de Dostoievsky, mort il y a cent ans, que le pape a terminé son discours: «... La science seule ne remplira jamais l'idéal humain et la paix de l'homme, la source de la vie et du salut pour tout homme, la condition sine qua non et l'assurance pour le monde entier se trouvent dans ces paroles: «Le verbe s'est fait chair».

Et il a rappelé qu'avant de mourir, le grand romancier russe s'était fait apporter l'Évangile qu'il avait toujours conservé sur lui pendant ses années d'exil en Sibérie, pour le remettre à ses enfants.

Les médecins comptent paralyser lundi les services administratifs

Les 2,000 médecins omnipraticiens de Montréal boycotteront lundi les activités médico-administratives auxquelles ils participent normalement dans les hôpitaux.

Ils entendent ainsi protester contre la lenteur des négociations dans le dossier notamment des omnipraticiens anesthésistes. La rencontre prévue à ce sujet cette semaine entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et le ministères des Affaires sociales (MAS) n'a pas eu lieu.

Rappelons que les anesthésistes des régions éloignées ne répondent plus qu'aux appels d'urgence, plus particulièrement ceux de Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Chibougamau et Roberval. «Ces professionnels, a souligné hier le Dr Clément Richer, président de l'Association des médecins omnipraticiens de Montréal, luttent déjà depuis plusieurs mois afin d'améliorer leurs conditions de pratique aggravées par le départ en grand nombre de médecins qui ne pouvaient plus supporter la charge intolérable de travail». Ces médecins, a-t-il ajouté, mettent en danger leur santé, leurs relations familiales et sociales, sans parler des responsabilités professionnelles accrues qu'ils doivent assumer.

Em paralysant le fonctionnement des services médico-administratifs de plusieurs hôpitaux dès lundi, les médecins de Montréal entendent ainsi donner leur appui à leurs confrères anesthésistes. Les établissements qui risquent d'être touchés par ce boycottage sont les suivants: Fleury, Jean-Talon, Lachine, Lakeshore, Notre-Dame-de-l'Espérance, Queen Elizabeth, Saint-Michel et Santa-Cabrini.

Cette contestation s'inscrit dans le programme déjà planifié par la FMOQ pour entreprendre des actions ponctuelles au mois de novembre dans différentes régions du Québec afin d'accélérer les négociations du renouvellement de l'entente avec le MAS, la dernière entente étant échue depuis novembre 1979.

Le syndicat dénonce Télé-Métro-Médic

Le Syndicat des employés de Télé-Médic, un service de visites d'urgence à domicile qui a récemment fermé ses portes après avoir fait faillite, dénonce l'utilisation «sans vergogne» que ferait de leur ex-employeur une société du nom de Télé-Métro-Médic (TMM).

Selon le syndicat affilié à la CSD, TMM, qui a acquis pour $3,000 le numéro de téléphone de Télé-Médic et quelques pièces d'équipement, s'était engagés moralement, avec les syndics de la faillite, à n'utiliser aucun subterfuge pour laisser croire qu'elle remplaçait l'entreprise disparue.

«TMM est une organisation qui ne peut en rien être comparée à Télé-Médic», affirme M. Guy Mailhot, de la CSD, dans un communiqué. «Elle ne compte pas, par exemple, d'équipe de techniciens d'urgence».

Le Syndicat révèle également un projet de coopérative en voie de concrétisation pour quelque 60 techniciens mis à pied. Mais pour des raisons techniques et légales, il n'a pu acquérir le numéro de Télé-Médic, dont le permis a également été annulé au moment de la fermeture. On se propose donc, face au gel des permis décrété par le ministère des Affaires sociales, d'entreprendre des démarches pour en obtenir un.

«Télé-Médic, c'était plus qu'un numéro de téléphone et quelques «flashers». La population ne doit pas être bernée», dit M. Mailhot.

Policier acquitté

FREDERICTON (PC) — Un jury a rendu vendredi un verdict de non-culpabilité à l'endroit du sergent Eric Carr de la police municipale de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, qui était accusé de négligence criminelle à la suite de la mort d'un de ses confrères, l'agent Perley Calhoun, abattu d'un coup de feu.

Après le verdict du jury de 12 membres, le juge a indiqué à la ville qu'elle devait rénover la station de police, parce qu'elle n'offrait pas de local propre aux exercices de tir tels que celui durant lequel s'était produit l'accident qui a coûté la vie à l'agent Calhoun.

Témoignant les larmes aux yeux, le sergent Carr avait déclaré plus tôt qu'il avait tiré sur son confrère avec un révolver qu'il croyait vide durant un exercice commun de mise en joue rapide.

7 novembre

par la PC et l'AP

1980: l'acteur Steve McQueen meurt à Juarez au Mexique d'un cancer.

1977: arrivée à Rome de l'archevêque Hilarion Capucci, dont la peine de 12 ans de prison en Israël vient d'être commuée;

1973: annonce de la reprise des relations diplomatiques entre l'Égypte et le États-Unis;

1972: annonce de la reprise des relations officielles entre les Allemagnes après 23 ans d'hostilité;

1956: la France et la Grande-Bretagne déclarent un cessez-le-feu en Égypte mais la Grande-Bretagne annonce qu'elle n'évacuera ses troupes qu'à l'arrivée d'un contingent de casques-bleus;

1939: les souverains de Belgique et de Hollande suggèrent au roi Georges VI de Grande-Bretagne de faire la paix avec l'Allemagne;

1929: famine en Chine;

1917: Lénine prend la tête des Bolchéviks contre Alexandere Kérensky à Pétrograd;

1733: la France et l'Espagne signent le traité de l'Escurial contre l'Angleterre.

Ils sont nés un 7 novembre: Marie Curie (1867-1934). Billy Graham, évangéliste américain (1918). Joan Sutherland, soprano d'origine australienne (1926).

AUJOURD'HUI

De 9 h à 15 h 15, à l'église Saint-Vincent-de-Paul, 5443 boul. Lévesque est à Laval, le Service de pastorale liturgique organise une session d'appropriation de la démarche proposée par l'Avent et Noël incluant des suggestions pour le chant, l'environnement visuel, la proclamation des textes et la gestuelle liturgique. Pour inf.: 931-7311, poste 169.

■

Jusqu'à dimanche, le Carrefour Macadie, 7722 St-Hubert, le Conseil des Églises pour la justice organise une session populaire pour susciter l'engagement social sur le thème «criminalité, foi et engagement». Pour inf.: 849-8936.

■

De 10 h à 22 h, au sous-sol de l'église Saint-Eugène de Rosemont, 3500 est, rue Beaubien, un grand bazar est organisé au profit de la paroisse. Pour inf.: 722-1741.

■

A Trois-Rivières, aura lieu la quatrième rencontre provinciale des diacres permanents du Québec. Cette rencontre portera sur l'impact du ministère diaconal dans la vie conjugale et familiale du diacre et de son conjoint. Pour inf.: 931-7311, poste 160.

■

Il y aura rencontre des normaliennes Notre-Dame de Montréal des années 54 à 57 à l'occasion du 50e anniversaire de vie religieuse de Soeur Marie Mathilda (Soeur Cécile Boileau), de 13 h à 17 h, à la Maison-mère CND, entrée Atwater. Pour inf.: 334-3969.

■

Une journée d'information sur le travail des Petits Frères des Pauvres quant à la préparation de Noël aura lieu au 4624 rue Garnier à Montréal. Toutes les personnes intéressées sont priées de communiquer avec les Petits Frères au 527-8653 et de demander M. Alain Sanche.

LE DEVOIR
Montréal, samedi 7 novembre 1981
CAHIER 21 CULTURE ET SOCIÉTÉ

EN VENTE PARTOUT
TOUT CE QUE VOS ADOLESCENTS VOUS CACHENT ET QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR
par Richard Lauzon et Suzanne Bougie-Lauzon sexologues
Éditions Sélect

Andrée Chédid

La femme des longues patiences

par Jean Royer

ANDREE Chédid explore dans son écriture, depuis quarante ans, le chant profond de l'être. Née au Caire et de lignée libanaise, elle habite la France depuis 1946. Elle y a publié huit livres de poèmes et autant de romans. Cette oeuvre est celle de «la femme des longues patiences» qui, comme dans le poème d'Andrée Chédid, «se met lentement au monde»: «Étreignant sa chair la plus tendre / Questionnant ses fibres les plus rabotées / La femme des longues patiences / se donne lentement le jour.»

Sur le chemin d'une parole fraternelle dont elle veut retrouver l'évidence, dans sa quête d'un langage qui porte l'essentiel, Andrée Chédid a posé bien des questions avant qu'elles ne deviennent à la mode. Dès 1950, elle publiera chez son ami Guy Lévis Mano, un recueil au titre «moderne»: *Texte pour un poème*. La même année, son premier roman, *Le Sommeil délivré* (réédité chez Flammarion) raconte l'histoire d'une femme étouffée par la société, bien avant la bataille féministe. «Mais ce qui m'intéresse, me dit-elle, c'est le problème de la destinée humaine, qui appartient à nous tous. Le problème de la femme devrait être résolu dans sa totalité humaine».

C'est ainsi peut-être qu'il faut lire son dernier roman, *Les Marches de sable*, où trois femmes se retrouvent au désert. Athanasia, qui fuit les violences de l'histoire pour mieux revenir à la vie. Cyre, la paysanne adolescente qui se brûle au feu de Dieu jusqu'à l'effacement total, jusqu'au don de la parole. Macé, l'ancienne courtisane, à la recherche des questions fondamentales. Leur révolte, leur douleur, leur sagesse nous seront transmises par Thémis qui, écrivant ce récit, se demandera: «Un univers où les femmes auraient plus d'ascendant ne nous sauverait-il pas de ces infâmies?»

Ces infâmies, ce sont les violences des guerres de religions où baigne le roman d'Andrée Chédid, dans une Égypte du IVe siècle après Jésus-Christ qui ressemble beaucoup à l'Orient du XXe siècle.

L'appel du feu, de ces «marches de sables» du dernier roman d'Andrée Chédid est aussi celui de sa poésie qui, à travers la parole partagée, veut pleurer l'enfant de nos guerres, éclairer le silence des «soeurs ennemies», étancher nos soifs. Cette poésie questionne des visages nus, elle porte l'espérance dans sa parole même, comme une eau vive et transparente.



Pour Andrée Chédid, «Le roman prend corps pour ensuite se vêtir. Prenant âme, la poésie demeure nue». C'est pourquoi la poésie libère: «elle donne à respirer». Ainsi se fait la marche vers l'essentiel: «Tout reste à nommer».

Voilà bien le sens de notre entretien, qui a porté sur la poésie et l'espérance du monde.

■

«On réalise assez jeune que l'on porte en soi tout un monde, qui se trouve un peu à l'étroit dans l'existence et dans les mots. Une exigence en soi, un cri, quelque chose tâche de s'exprimer. L'art est une des portes. On peut s'exprimer à travers la peinture, le chant et la musique. La poésie est aussi une des portes de cela qui nous habite et qui ne trouve pas son expression dans un quotidien. La poésie, bien qu'elle utilise les mots, permet d'aller au-delà des mots. C'est un mouvement de vie. Je pense que tout le monde l'éprouve. C'est en quelque sorte une soif, indéfinissable, une quête, une interrogation à laquelle il n'y a pas de réponse. La poésie, c'est un chemin. J'aime beaucoup cette phrase de René

Suite à la page 40

Silence, on tourne la Quarantaine

par Nathalie Petrowski

IL y a beaucoup de va-et-vient sur le plateau de l'ONF ce matin. Sous les échafaudages de ce que certains appellent le grand frigidaire, une trentaine de personnes, assistantes, accessoiristes, techniciens, maquilleuses et acteurs vaquent à mille détails en se marchant parfois sur les pieds. Des éclats de voix et des éclats de rire ponctuent les conversations et vont se perdre parmi les planches de contre-plaqué du décor. Le décorateur n'a rien à faire ce matin. Son oeuvre d'art, un vaste chalet de type rustique campé au coeur d'un Saint-Hyacinthe imaginaire, va bientôt devenir le refuge de dix adultes consentants réunis par la force de l'âge et par la force de l'amitié.

L'équipe du film de *La Quarantaine*, le cinquième long métrage d'Anne-Claire Poirier, est installée dans les studios de l'ONF sur Côte-de-Liesse depuis peu de temps. L'équipe revient d'une longue épopée dans les rues et les motels de Saint-Hyacinthe. Le tournage entre maintenant dans sa sixième semaine. Tout se passera dorénavant entre les quatre murs de bois du chalet pendant une longue soirée de retrouvailles. C'est ici que 10 adultes arrivés au cap périlleux de la quarantaine se retrouvent après 30 ans. La gang d'hier sur les photos défraîchies est devenue la gang d'aujourd'hui sur les polaroids plastifiés; dix petits bourgeois qui ont plus ou moins réussi leur vie et qui voient le temps passer trop vite et leur vie rétrécir dans la grande essoreuse du temps. Leur seul recours sera l'amitié, la complicité, le sentiment rassurant de savoir qu'ils ne sont pas seuls à vivre le traumatisme du vieillissement.

Assise sur un petit tabouret, Anne-Claire Poirier trône au centre de l'action aux côtés de sa script Monique Champagne et de son assistante Mireille Goulet. Les trois ce matin sont vêtues de noir. Devant elles, quatre couples entrelacés dansent lentement au son de *I'll Never Smile Again*. Une génération d'acteurs se retrouve sur un même plateau: Michelle Rossignol, Luce Guilbeault, Monique Mercure, Benoît Girard, Roger Blais, Jacques Godin, Patricia Nolin, Pierre Thériault, Aubert Pallascio, Louise Rémy et Pierre Gobeil.

«À cause de la nature du film, explique Anne-Claire pendant une pause, il s'est produit un phénomène de rapprochement et les dix acteurs ont formé leur propre gang, une gang parallèle au film. Comme ils ont tous plus ou moins le même âge, on dirait qu'ils ont dépassé le stade de la compétition et qu'ils vivent ensemble un phénomène de stimulation collective. Je ne crois pas que j'aurais pu avoir cela avec des comédiens de 30 ans.»

Entre les prises, les acteurs



Photo JACQUES GRENIER

debout au milieu de la piste de danse, font des jeux de mots et des jeux d'esprit pour dissiper une fine tension. Ils répètent leurs mouvements, conscients de l'oeil de la caméra et de celui du cameraman. Anne-Claire a fait appel à Michel Brault et celui-ci, de bonne humeur ce matin, fait valoir ses idées plus fort qu'elle. Au bout de la troisième prise, quelqu'un remarque un mauvais raccord de plan. Un plat de jelly beans éparpillé par terre, n'est plus là. Course en coulisses pour dénicher un sac de jelly beans. On vide le sac près du divan. C'est Louise Rémy qui doit ramasser les bonbons pendant que les autres dansent. Elle répète le geste machinalement dix fois. À la dixième prise, l'ingénieur de son enregistre le frottement des pieds des danseurs sur le plancher. Tout le monde a le fou rire. Pierre Thériault lance spontanément: «Je viens de comprendre ce que ça veut dire jouer comme un pied!» La gang éclate de rire. C'est la pause. La bande des dix s'en va joyeusement enfiler des cafés et fumer des cigarettes à la chaîne.

Le calme rare et fragile revient sur le plateau. Anne-Claire en profite pour entraîner Michel Brault près du bar où doit se tourner la prochaine scène.

L'atmosphère est plus intime. Deux acteurs, Michelle Rossignol dans le rôle de la Plume et Benoît Girard dans le rôle de Bo Jean se font des confidences au bar tandis que Pierre Thériault (Bilou) vient prendre leur photo avec l'éter-

Suite à la page 36

L'absolu des sables

par MARIO PELLETIER

BEAU livre que celui d'Andrée Chédid (1). Entre le roman féministe et la poésie mystique. Féministe parce que le récit tourne autour de trois femmes. Mystique parce qu'elles s'enfoncent toutes trois dans le désert, en quête de paix et d'absolu, et qu'elles s'y définissent par rapport à l'indéfinissable, leurs trajectoires personnelles se joignant momentanément et providentiellement au même point nodal.

Nous sommes au IVe siècle après Jésus-Christ, «ce siècle chaotique où christianisme et paganisme régnaient tour à tour». C'est l'époque où le monachisme commence à se répandre, particulièrement en Égypte, terre d'éternité. Le désert y est tout proche pour accueillir le nombre croissant de ceux et celles qui fuient une société déchirée par les dissensions religieuses, écrasée par les charges fiscales et les abus politiques, un monde où la vanité des choses devient plus manifeste et la violence plus immédiate. Dans ce monde apparemment absurde, jaillissent des interrogations et des réflexes proches des nôtres.

Les trois héroïnes d'Andrée Chédid sont montées au désert (c'est le sens littéral d'anachorètes) pour des raisons différentes. Cyre, fille de paysans qui n'a connu depuis sa tendre enfance que corvées et brimades, a trouvé refuge dans un couvent après avoir repoussé les avances d'un de ses maîtres. C'est l'ermite Orose qui l'y a conduite, et, en guise de reconnaissance, elle a fait voeu de silence comme lui. Mais les religieuses ne sont guère tendres pour cette muette volontaire; comme elle cherche à se redresser devant les vexations quotidiennes, on la chasse du couvent. Elle se retrouve seule dans le désert, adolescente face à l'absolu des sables. Après quelques jours de marche, elle rencontre un être bizarre, qui fait penser à «une racine de bois calciné, surmontée d'une touffe de chanvre». Cette créature d'apparence si peu humaine tombe dans ses bras en pleurant. C'est Marie, ancienne courtisane d'Alexandrie, qui vit dans le désert depuis neuf ans. «Neuf ans déjà qu'elle avait quitté ses amants, ses convives, sans un adieu. Qu'elle s'était levée de table au milieu du fastueux repas. Qu'elle était sortie, en pleine nuit, dans ses habits de fête.»

À peine Marie et Cyre ont-elles joint leur cheminement qu'une vieille femme vêtue de bure vient à leur rencontre. C'est Athanasia fuyant, hagarde et désemparée, la grotte où son mari vient de rendre l'âme. Son mari Andros, dont elle a partagé la vie érémitique pendant cinq ans sans qu'il la reconnaisse. Ils s'étaient retirés du monde plusieurs années auparavant, elle dans un cloître, lui dans le désert, après le martyre de leur jeune fils Rufin aux mains des persécuteurs païens. Leur autre fils, Antoine, s'est fait, en revanche persécuteur chrétien, et il mourra au déboulonnage de la statue de Sérapis à Alexandrie, écrasé par l'oreille du dieu. Athanasia, est profondément perturbée parce qu'elle a révélé son identité à son mari moribond, et que celui-ci lui a lancé un «pourquoi?» troublant avant d'expirer. Marie et Cyre tombent à point pour l'aider à reprendre ses esprits et à accepter la séparation définitive d'avec ce mari bien aimé.

Le désert, en fait, réunit ces trois femmes à un moment critique pour chacune. Cyre, au moment où elle se livre seule et sans parole à l'immensité sauvage; Marie, alors qu'elle est tentée de reprendre figure humaine et de retourner à son ancienne vie; Athanasia, tandis qu'elle perd sa raison de rester au désert. Poursuivra-t-elle cette vie d'ermite qu'elle a embrassée par amour pour Andros? Le dénouement va s'opérer autour du vieil anachorète Macé, un saint Antoine sans tentations ni fanatisme, parce qu'il a connu la chair et s'est frotté au monde. Dans les ruines d'une ancienne forteresse où le sage vieillard a trouvé refuge, Athanasia va retrouver Thémis, le grand ami d'autrefois, et renouer avec ses souvenirs; Marie, en évoquant un soir avec le même Thémis l'Alexandrie de sa jeunesse, aura avec lui un échange amoureux, mais cette chute sera pour elle l'occasion de prendre son élan définitif vers le renoncement suprême («Dieu seul peut combler l'amour»); Cyre, elle, connaîtra le joyeux moine Pambô, qui, avec ses bonds, sa flûte et ses chansons, la réconciliera un court moment avec la joie et le rire de son âge. Elle mourra peu de temps après, prise de fièvre après s'être écorché les pieds. Avant qu'elle n'expire, Marie l'a délivrée de son voeu, assumant elle-même un silence qui lui permettra de tarir jusqu'à la source de la parole pour mieux devenir «l'espace et le lieu du Seigneur».

À ce carrefour, Athanasia, elle, va reprendre le chemin de la ville. Si elle a partagé le renoncement de son mari, si elle a adopté la foi chrétienne, c'est par solidarité amoureuse, car au fond elle n'était pas faite pour l'ascèse ni pour la religion. Elle a trop souffert de voir ses fils broyés par les fanatismes religieux. Elle est du même côté que Thémis, à qui elle confiait: «Sceptiques, nous ne voulions pas être dupes des croyances et de leurs zélateurs, mais cependant toute quête véritable, toute voie élargie nous attirait, nous troublait.»

Suite à la page 36

(1) *Les Marches de sable*, roman, Andrée Chédid, éd. Flammarion, Paris, 1981, 250 pages.

théâtre / L'urgence de la situation

par Pierre McDuff

L'auteur de cet article est comédien et un des organisateurs des États généraux du théâtre qui se tiennent en fin de semaine à Montréal. C'est à titre personnel qu'il exprime ici son opinion sur la nécessité d'un théâtre mieux subventionné.

QUICONQUE ouvre l'édition du samedi de tout grand quotidien à la section des spectacles, aura le sentiment que le théâtre se porte bien au Québec. Il n'a que l'embarras du choix: les pièces abondent. Il peut y trouver des productions montées par de grandes compagnies, d'autres dans des cafés-théâtres, des pièces pour enfants, du mime, des marionnettes, ainsi que des troupes dont le nom ne lui est plus totalement étranger, lesquelles se produisent dans des endroits souvent saugrenus. Donc, le théâtre se porte bien... Il n'a pas totalement tort, mais il est loin d'avoir tout à fait raison. Il ignore qu'en fait, si l'élan créateur des artisans de théâtre est indéniable et manifeste, toutes les compagnies théâtrales oeuvrant au Québec, petites, moyennes ou grosses, vivent une situation extrêmement précaire, qui deviendra rapidement catastrophique si les pouvoirs publics n'interviennent pas incessamment de façon significative. En clair, cela veut dire que plusieurs compagnies, sinon la plupart, disparaîtront ou n'auront désormais qu'une existence fantômatique.

Actuellement se tiennent des États généraux du théâtre professionnel au Québec. L'appellation même de cette mobilisation de tous ceux et celles qui travaillent professionnellement en théâtre, à quelque titre que ce soit, souligne à propos l'urgence et le niveau critique de la situation. Ce qui ne va pas? A peu près tout ce qui touche, de près ou de loin, aux moyens matériels dans et par lesquels s'exerce le théâtre: insuffisance du soutien financier de l'État; conditions de travail déplorables pour tous ceux et celles qui interviennent dans l'activité théâtrale; déséquilibre entre l'enseignement du théâtre et la capacité d'absorption de la société québécoise; manque de lieux conçus spécifiquement pour le théâtre; développement aléatoire du théâtre dans les régions autres que Montréal et Québec (bien que la conjoncture prévalant dans ces deux villes soit loin d'être idéale); en somme, l'absence d'une réelle politique artistique touchant le théâtre, que ce soit au niveau fédéral, provincial ou municipal, et bien sûr, l'absence d'une harmonisation de ces politiques entre elles (comment harmoniser ce qui n'existe pas?...)

Comme tous les spectacles reposant sur la présence en scène d'interprètes (orchestre symphonique, danse, musique populaire, chanson, manifestation sportive, etc.) le théâtre doit faire face à un problème de coûts croissants. L'équation pourrait se résumer à peu près comme ceci: il en coûte plus cher en matériaux, location de salle, cachets, frais de publicité, etc., que ce que peut apporter un spectacle de théâtre en revenus, sauf exception. Face à cette situation, les compagnies théâtrales ont dû, depuis quelques années, couper là où elles pouvaient, c'est-à-dire dans le nombre d'interprètes engagés: finie l'ère des «grands spectacles». La distribution moyenne d'une production est aujourd'hui d'environ quatre acteurs; cela limite singulièrement le choix d'un répertoire... De surcroît, le théâtre ne peut drainer des foules à chaque représentation, comme les manifestations sportives. Les conditions démographiques du Québec accentuent cette difficulté de diffusion: contrairement à Paris ou New York, par exemple, un même spectacle ne pourrait tenir l'affiche ici durant six mois ou un an, et amortir ainsi ses frais de production.

C'est en partie pour ces raisons que les subventions sont nécessaires. D'autre part, elles permettent aux organismes de théâtre une marge de «risque» au plan strictement culturel, comme c'est le cas, notamment, pour toute oeuvre inédite. Bien sûr, certaines productions théâtrales ne sont pas subventionnées: la plupart des théâtres d'été et certaines entreprises privées, comme on l'a vu récemment dans le cas de *la Cage aux folles*, par exemple. Effectivement, ces entreprises récréatives recouvrent généralement leurs frais par les seules entrées du guichet. Mais elles obligent leurs producteurs à certains choix artistiques, lesquels dépendent forcément d'une rentabilité immédiate qui pourrait se traduire par la motivation suivante: «donnons au public ce qu'il a envie de voir». Cette approche théâtrale, légitime dans les contextes précédemment évoqués, peut-elle devenir la pierre d'assise de toutes les compagnies théâtrales? Est-ce cette philosophie culturelle que la société québécoise est en droit d'attendre de ses gouvernements, lesquels n'hésiteraient certainement pas à l'imposer aux artistes en guise de «politique culturelle»? Comment le théâtre pourrait-il dès lors évoluer et contribuer à la formation d'un public critique? Qui a «envie de voir» le prochain auteur québécois, dont le grand public ignore encore le nom?...

Le théâtre a connu au Québec un essor phénoménal depuis une dizaine d'années, que ce soit du point de vue de sa diffusion qu'au plan de l'esthétique théâtrale. Parallèlement, le public de théâtre connaissait le même développement, comme en témoignent diverses enquêtes sur les taux de fréquentation du théâtre: en 1979, près de deux millions de spectateurs pour l'ensemble des 98 compagnies professionnelles alors subventionnées (excluant ici les théâtres d'été). Et pourtant, cette demande ne suffit pas à rentabiliser le théâtre. On peut croire qu'une hausse du prix des billets réduirait les déficits prévisibles, mais la solution à court et à long termes, ne peut provenir que de cette seule mesure correctrice. Il faut savoir que l'aide consentie au théâtre par l'État est absolument dérisoire: en 1979, les sommes conjuguées des gouvernements fédéral, provincial et municipal (en l'occurrence, celui de Montréal), totalisaient 5,5 millions de dollars, représentant respectivement 0,008% du budget national canadien et 0,017 du budget national québécois. Ces sommes sont partagées entre une centaine d'organismes bénéficiaires, avec toutefois des écarts énormes entre certaines catégories d'entreprises théâtrales. Il faut savoir également que, durant la même période, le Québec à lui seul accordait 12 millions de dollars aux bibliothèques et 19 millions de dollars au patrimoine, alors que, pour sa part, le gouvernement fédéral donnait 577 millions de dollars à la Société Radio-Canada. Ces exemples sont donnés ici à titre indicatif, pour souligner l'importance que l'État accorde à différents secteurs d'activités culturelles; il ne s'agit pas ici de se demander si certains services culturels obtiennent «trop» de subventions, mais de constater que le théâtre, lui, n'en a de toute évidence pas assez. D'autant plus que le théâtre, pour sa part, s'autofinance partiellement, à l'encontre d'autres activités culturelles; les subventions au théâtre ne sont pas des «dons de charité», mais plutôt un moyen par lequel l'État soutient et relance l'économie de ce secteur, dont une partie des bénéfices lui revient sous diverses formes. Compte tenu du nombre d'organismes producteurs, du nombre de personnes engagées dans l'activité théâtrale et du nombre de spectateurs rejoints dans toutes les régions, on peut affirmer que l'État traite le théâtre comme le parent pauvre de la culture et le considère comme une activité

Suite à la page 40

Notre-Dame, l'église mal aimée

par Alain Duhamel

L'Église Notre-Dame de Montréal, son architecture, son passé, Franklin Toker, k.b.s., traduit de l'anglais par Jean-Paul Partensky, éd. HMH Hurtubise, collection «Cahiers du Québec», Montréal, 1981, 302 pages.



La chapelle du Sacré-Coeur. (Photo Jacques Grenier)

L'ÉGLISE Notre-Dame n'est pas la cathédrale de Montréal bien que sa taille imposante et sa situation dans la ville laissent cette impression aux visiteurs. Elle demeure pourtant plus qu'une grosse église paroissiale puisqu'elle est l'église des seigneurs de Montréal, l'église de la paroisse mère, «La paroisse» comme on se plaît à le dire encore de nos jours.

Pour des motifs qui tiennent à la fois de l'histoire, de la tradition, aux Messieurs de Saint-Sulpice et peut-être aussi à l'intolérance, l'église Notre-Dame a toujours souffert d'un préjugé défavorable. «On a considéré l'église Notre-Dame comme une bâtarde, comme une construction qui brisait la tradition québécoise. C'est un splendide monument pour l'époque» nous dit le professeur Franklin Toker.

Professeur d'histoire de l'art à l'université de Pittsburgh, ce Montréalais s'est acquis dans le monde une réputation enviable en histoire de l'architecture médiévale et de l'architecture du XIXe siècle. La publication aux éditions Hurtubise HMH de la version française de son étude constitue pour lui un retour en arrière, à son point d'origine puisque sa carrière l'a mené aux États-Unis et en Italie où, pendant cinq ans, il a dirigé les fouilles archéologiques à la cathédrale de Florence. La version anglaise a été publiée en 1970 et a suscité à ce moment-là un grand intérêt sur tout le continent sauf au Québec où elle fut pratiquement ignorée.

«Je doute que ce manque d'intérêt délibéré pour mon ouvrage au Québec découle seulement de sa publication en anglais. Il est plutôt l'indice d'un préjugé à l'encontre de l'église Notre-Dame de Montréal elle-même, perçue comme un édifice en décalage par rapport à notre temps», écrit-il dans la préface de l'édition française. L'explication reste courtoise, mais incomplète.

En 1970, le Québec n'a pas encore une Loi des biens culturels et l'intérêt de quelques-uns pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine se porte exclusivement sur les monuments et bâtiments de la Nouvelle-France et sur toutes les constructions traditionnelles. Il n'est pas alors de bon ton de s'intéresser au XIXe siècle québécois, à l'architecture victorienne et à la tradition américaine, jugés moins purs et moins identifiés à la personnalité québécoise. Nos villes d'aujourd'hui, et Montréal particulièrement, sont issues de ce siècle et leur bâti porte nettement les influences française, anglaise et américaine.

L'église Notre-Dame aussi avec, selon M. Toker, une harmonie exceptionnelle. «A supposer que l'on puisse isoler et identifier ses caractères anglais, français et américains, une telle analyse n'expliquerait nullement comment ils ont pu être combinés de façon remarquable dans cet édifice (...) Et, poussant le raisonnement un peu plus loin, il faudrait déterminer comment l'église peut rassembler tant d'éléments étrangers recherchés et conserver néanmoins une parenté avec les églises rurales typiques du Québec.»

Les réponses se trouvent en bonne part dans les motifs des constructeurs et dans les aspects sociaux de cette construction auxquels M. Toker accorde fort heureusement une grande importance. L'architecte de l'église Notre-Dame est un émigrant irlandais établi à New York, James O'Donnell, engagé en 1823 par un comité de construction dominé par des laïcs et plus particulièrement par la personnalité de François-Antoine La Rocque, trafiquant de fourrures à la retraite. Les membres du comité de construction n'appartiennent pas l'élite traditionnelle de la société montréalaise, mais à un nouveau groupe de commerçants du Canada français, qui fait concurrence à l'establishment anglophone sur son propre terrain des affaires et du commerce, et cherche des moyens de s'imposer à la société québécoise. L'église Notre-Dame, située au centre de la ville, foyer principal de la vie religieuse et pôle d'influence, servira leurs fins.

L'église Notre-Dame sera au XIXe siècle l'un des plus vastes amphithéâtre d'Amérique (10,000 personnes assises) et demeure aujourd'hui l'un des rares bâtiments de ce siècle toujours affecté à sa fonction d'origine.

Son caractère étranger, résolument distinct de la tradition québécoise, dans sa décoration intérieure ne suscitait que des réactions mitigées. L'architecte Victor Bourgeau tentera dans les années 1870 de lui donner un caractère plus français en la dotant d'une abside.

La chapelle Sacré-Coeur, ajoutée à partir de 1888 dans le prolongement de l'église, a accentué selon M. Toker le caractère anglais de l'église. Détruite dans un incendie en 1978, la chapelle Sacré-Coeur est en voie de reconstruction en préservant certaines parties de l'ancienne chapelle. «La décision qui a été prise de reconstruire de l'ancien est pleine de signification car elle exprime nos attitudes à l'égard du passé et de l'avenir».

L'ouvrage de M. Toker, par sa qualité et son érudition, conserve toute sa pertinence dix ans après sa publication. L'auteur admet volontiers, avec le recul des ans, qu'il pondérerait ou nuancerait certains jugements qu'il a portés. Pour l'essentiel, il n'y a à notre avis, rien à y retoucher.

Vient de paraître

Dissolution de la Confédération canadienne

André Dagenais

Libérer / Renverser

André Dagenais

Premier Tome

DISSOLUTION DE LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE

La non-validité du Référendum du 20 mai 1980.

Les confusions, contradictions et inversions, de M. Pierre Elliott-Trudeau, premier ministre du Contre-Canada.

«André Dagenais est un des penseurs les plus solides de l'Amérique Française. Son magistral volume a la rigueur, la logique et le sens profond de l'Histoire, identiques à ceux de ses deux prestigieux maîtres à penser: **Lionel Groulx et le Général de Gaulle.**

Michel Brochu

En vente en librairie $6.50

Diffusion Raffin:

7870 Fleuricourt, St-Léonard, Qué. Tél.: 325-5553

Le théâtre du monde

par Yvan Lamonde

Le Théâtre à Montréal à la fin du dix-neuvième siècle, éd. Fides, Montréal, 1981, 141 pages.

Le Burlesque au Québec, un divertissement populaire, Chantal Hébert, éd. HMH Hurtubise, Montréal, 1981, 302 pages.

Sur la scène et dans les coulisses, Charles Goulet, Éditeur officiel du Québec, Québec, 1981, 286 pages.

LE théâtre est la scène du monde, le *theatrum mundi;* mieux, la société s'y donne en représentation. Les états généraux actuels sur le théâtre nous le rappellent aujourd'hui; trois ouvrages récemment publiés le suggèrent pour le passé. Toc. Toc. Toc. Premier acte.

J.-M. Larrue ouvre le rideau sur une décennie cruciale (1890-1900) du théâtre à Montréal. À l'aide de la publicité des journaux, M. Larrue campe l'allure de la décennie: croissance forte des salles, des pièces, des représentations; régularité du théâtre anglophone, rentable à cause des reprises des pièces jouées; progrès indéniable du théâtre francophone en fin de décennie; popularité du drame et de la comédie, avec, chez les francophones une propension au théâtre lyrique et chez les anglophones un intérêt pour le vaudeville; prépondérance des auteurs américains et français. Les Anglophones se retrouvent au Royal Theatre depuis 1852 et à Academy of Music depuis 1875; progressivement le Théâtre de l'Opéra français puis le Théâtre des Variétés offriront un répertoire en français.

La dramaturgie locale compte pour moins de un pour cent des oeuvres recensées. Elle bénéficie néanmoins de l'assouplissement — obligé — d'une Église socialement dépassée par le «siècle» à Montréal; en témoignent l'importance du théâtre dans les «salles académiques» des collèges classiques et le plaisir de voir moraliser le théâtre par des initiatives d'amateurs comme les Soirées de famille (1898-1901) au Monument national inauguré en 1894. Des prêtres dramatisent donc; et aussi F.-G. Marchand «revampé» il y a quelques années par le Sieur Jean-Claude Germain.

J.-M. Larrue qui a courageusement quantifié mais plutôt laborieusement mis en scène ses trouvailles aura sorti de l'ombre l'activité théâtrale d'une période à laquelle Raymond Montpetit et Sylvie Dufresne s'étaient arrêtés dans leurs recherches, fondamentales (*Travaux et conférences*, Groupe de recherche en art populaire, UQAM).

Deuxième acte. Chantal Hébert s'est intéressée aux Olivier Guimond, aux Pétrie, à la Poune, au burlesque et aux «variétés»; bis, bis, bis, rappels pour l'originalité de l'ouvrage: c'est une tarte à la crème à la face d'un certain folklore, d'une certaine ethnographie qui n'arrive jamais en ville! C. Hébert a monté son livre avec des témoins (J. Grimaldi, J. Pétrie, R. Ouellette, Léo Rivet, Gilles Latulippe) et un abondant matériel iconographique. Son bouquin est en trois actes: les débuts du burlesque (1914-1930), l'âge d'or (1930-1950), le déclin (1950-).

Le burlesque — spectacle de variétés caractérisé pendant un certain temps par une «ligne de filles» plus ou moins danseuses — est un «show» américain: les troupes viennent des «États» avant 1920, les Canadiens-français actifs dans le milieu sont assez souvent des Franco-Américains et même les comédiens locaux copient les trames des sketches américains. Le spectacle, essentiellement visuel et, comme le cinéma muet, divertissant au-delà de l'obstacle linguistique, est aussi très corporel: la comédie de coup de pied et de tarte à la crème à la Keaton, Chaplin ou Laurel et Hardy y est ...frappante. Vers 1920, Arthur Pétrie et Olivier Guimond père — alias Ti-Zoune — découvrent des auditoires francophones et visent dorénavant ce public.

De 1930 à 1950, grâce aux tournées «en province» de J. Grimaldi avec Guimond fils, la Bolduc et autres et grâce au fameux National dirigé par Rose Ouellette de 1936 à 1953, le burlesque ne dérougit pas; il traverse la crise avec des «tirages de viande ou d'épicerie» aux entractes comme ce fut le cas au National. L'arrivée de la télévision frappera le burlesque de plein front: les comédiens iront à la TV, sans public, ne jouant plus *ad lib* et les spectateurs regarderont les *Plouffe* jusqu'à ce que Gilles Latulippe ressuscite le Théâtre des Variétés en 1967.

Nulle mieux qu'une pionnière sait les limites du défrichement. Chantal Hébert a eu du punch dans son émerveillement, dans le choix de son sujet d'enquête et dans sa mise en livre.

Troisième acte. Charles Goulet jalonne dans ses souvenirs cette tradition lyrique montréalaise qui remonte à 1880 et qui, grâce à son inlassable activité, passe par les Variétés lyriques (1936) et les Disciples de Massenet (1928). Ces souvenirs, tout comme ceux du maestro Pelletier, donnent voix à un milieu musical et lyrique, voix qui vient jusqu'à nous à travers la carrière de Pierrette Alarie, Léopold Simoneau, Olivette Thibault.

La saison d'histoire du théâtre aura donc été bonne. Notre représentation du passé du spectacle se précise. Mais la prochaine saison d'histoire du théâtre devrait mieux mettre en scène la société où s'écrit et se joue ce théâtre. Alors on verra mieux qu'il est le théâtre du monde, la scène d'une société. Au sens où l'on dit: la scène politique. Rideau.

Le cahier CULTURE ET SOCIÉTÉ du journal **LE DEVOIR** est dirigé par ***Jean Royer***

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

Les samedis de la librairie HERMÈS

Elisabeth Marchaudon, libraire

Vous donne rendez-vous avec

ANDRÉ MAJOR

auteur de

LA FOLLE D'ELVIS

publié aux Éditions Québec AMÉRIQUE

aujourd'hui 14 h à 16 h

1120 ouest, ave. Laurier (entre Querbes et De l'Épée) Outremont, Montréal Tél.: 274-3669

Roman



Double histoire et d'une déchéance amoureuse et d'un huis-clos à l'intérieur d'un navire, **«Lunes de fiel»** est avant tout un roman de la cruauté. Des êtres en proie au désemploi de soi y cèdent à la fascination du bonheur dans la haine.

256 pages, $16.95

Collection Fiction & Cie

Seuil

"Une oeuvre de maturité, belle par sa maîtrise...Une succession de scènes affolantes... Une prouesse qui n'a rien de gratuit."

Jacques FERRON

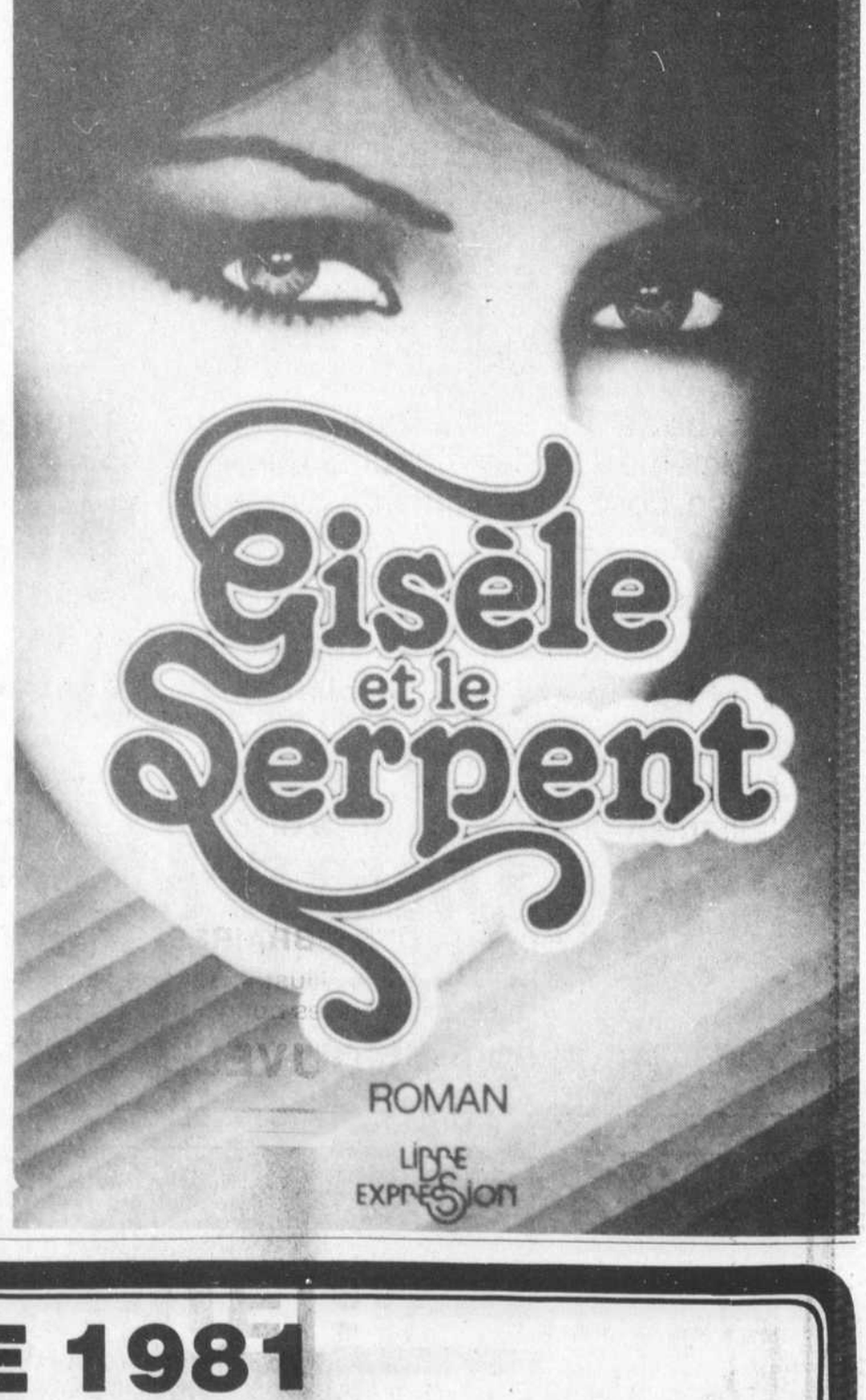
Livre d'ici

"Quel trio! Le petit docteur, Gisèle, Toutou. On est en présence d'une fabulation habile... Jacques Benoit sait conter."

Réginald MARTEL

La Presse

JACQUES BENOIT





L'ÉTAT DU MONDE 1981

ANNUAIRE ÉCONOMIQUE ET GÉOPOLITIQUE MONDIAL

- **Par 56 spécialistes, un panorama complet, précis et accessible, des grands événements économiques et politiques mondiaux de l'année écoulée, et des caractéristiques des 163 États de la planète.**
- **Un outil indispensable et facile à consulter pour comprendre le monde d'aujourd'hui.**
- **Une méthode originale, combinant les approches économique, géographique, démographique, politique et stratégique.**
- **104 articles de fond, 134 tableaux statistiques, 40 cartes et près de 500 adresses utiles.**

Volume relié, format pratique. En vente dans toutes les librairies à $14.95.

Boréal EXPRESS

Joies et avatars de la vie de famille

par Madeleine Ouellette-Michalska

Tout le portrait de sa mère, Christine Latour, éd. Quinze, Montréal, 1981, 223 pages.

Mon petit Pop, Michèle Blanchet, éd. Libre Expression, Montréal, 1981, 175 pages.



Christine Latour



Michèle Blanchet

En littérature comme dans la vie, semble-t-il, la famille présente souvent deux visages. Celui, assez fréquent, d'un milieu clos où s'affrontent des rivalités, des conflits et des intérêts qui se parent à l'occasion des marques de vertu ou d'affection obligées. Celui, plus rare, d'un lieu privilégié où l'on se soutient d'un attachement respectueux des différences et des libertés réciproques.

Deux récits récents exposent ces modalités de la cellule familiale. Le côté contraignant nous est révélé dans *Tout le portrait de sa mère* de Christine Latour. Le côté tendre dans *Mon petit Pop* de Michèle Blanchet.

Christine Latour ne nous est pas inconnue. L'an dernier, elle nous avait tracé un intéressant portrait d'homme dans *Le Mauvais Frère*. Victor Dutil, ce quadragénaire vivant à la surface de lui-même, qui avait basculé dans le monde des sentiments et de l'introspection à la mort de sa mère. Cette fois-ci, elle esquisse les traits d'une femme de la trentaine, Aurélie, nièce du dit Hector aimé comme un père et un ami.

Cette femme existe à des milliers d'exemplaires. Étudiante en arts graphiques, elle interrompt ses cours pour le mariage. Dix ans plus tard, lorsqu'elle entre sur le marché du travail, elle se rabat sur un travail de secrétaire et s'ennuie, comme tant d'autres, devant sa machine à écrire. Elle s'en console par la mésestime de soi: «D'ailleurs, je n'aurais pas été une bonne graphiste.» Bonne à rien, c'est être bonne à tout et à tous. Elle est donc bonne, à part quelques sautes d'humeur. Bonne pour le mari, pour les enfants, pour l'oncle Hector, pour les collègues de travail, pour le neveu Hugo.

Elle l'est pour tous sauf pour elle-même, cet être au visage imprécis, aux gestes diffus et à la parole incertaine qui se cherche une identité: «Que veux-tu que je te dise? C'est le train-train. Mon mari, mon boulot, ma maison, une petite vie bourgeoise. Et mes deux enfants.» Elle endosse tout naturellement le jugement de la famille Dutil qui a déclaré coupable sa mère Nora, femme de moeurs légères qui a sombré dans l'alcoolisme et le suicide. Elle lui réglera son compte en la peignant sur toile, tableau qu'elle remet à Hector, chef du clan Dutil, le jour de la Fête des pères.

Beau triomphe du lignage paternel. On a déjà fait disparaître la grand-mère et on a tué deux fois Nora, voilà qui devrait suffire dans l'effacement de la lignée femelle. Et pourtant l'on supprimera une troisième femme. Henriette, épouse d'Hector, meurt en une phrase dans un accident de canot automobile. Si après cette hécatombe Hector n'arrive pas à régner, ce ne sera vraiment la faute de personne. Une fois le vide fait autour d'elle, la narratrice, Electre moderne, confesse son épuisement à l'époux: «Allons nous coucher. Je n'en peux plus.» Nous saurons, dans le prochain roman, si elle s'en est relevée.

Dans le *Petit Pop* de Michèle Blanchet, au contraire, personne dans la famille ne bénéficie a priori d'un statut privilégié. Les liens d'amour et de complicité qui se tissent entre le père, la mère et les enfants, ont pour centre le cadet rongé par une maladie étrange que l'on met du temps à détecter. Cet enfant aphasique, qui ne communique avec son entourage que par le toucher, n'entrera pas dans l'univers adulte. Il restera plongé dans l'univers fantastique de l'enfance dont il révélera aux siens le mystère et les vertiges.

Ce récit oppose la tendresse et la lucidité de l'entourage familial aux mesures et attitudes discriminatoires conduisant à la marginalisation sociale des enfants handicapés. Dans sa première partie, il se livre au dévoilement de la vie de Pop et de ses rapports au monde. Dans la seconde, il se déplace vers la narratrice, Jeanne d'Arc la soeur aimante et enfant témoin qui traversera l'adolescence, connaîtra l'amour et la grossesse sans oublier son frère: «j'ai fait l'audacieuse promesse d'un Pop réincarné dans mon ventre et sain comme ma propre naissance.»

Ce livre témoignage ne fait pas que dénoncer les injustices faites à l'enfant handicapé. Sa dimension critique s'étend au viol de l'intimité par l'indécence des médias et le tutoiement généralisé instaurant entre les gens la proximité «des commis de magasin». Un nivellement populiste qui a atteint l'Église et les milieux éducatifs: «Les paroles de ces prêtres du genre 'on est tous des chums' nous touchaient comme des caresses osées.»

Entre ces deux livres, le ton diffère. Simple et vibrant chez Michèle Blanchet, il atteint parfois au fantastique (ce chapitre où nous sont racontés le premier amour de Jeanne d'Arc et les agissements de l'Homme au sable de l'île aux Maléchites). Plus terre-à-terre chez Christine Latour, il préserve mieux l'unité du récit sans peut-être cerner davantage son propos. Livrer par un répertoire de faits, de petits gestes et d'habitudes que l'émotion effleure sans jamais provoquer de bien grandes passions ni de très hauts emportements, la banalité d'un quotidien de femme dont aucun détail ne nous est épargné.

On souhaiterait souvent voir briser ce carcan de conventions narratives où les émotions sont parlées avant d'être vécues. Par son bavardage cohérent mais superficiel, *Tout le portrait de sa mère* s'apparente plus au téléroman qu'au roman d'analyse. Du dialogue à l'infini. Des expressions suspectes: «culotte litigieuse», «époque des états financiers». Christine Latour, qui paraît avoir régressé dans ce second roman, mériterait qu'on l'aide à mieux utiliser son talent. Michèle Blanchet, pour sa part, laisse entendre qu'elle pourrait aller plus loin dans la transposition du vécu.

Pendant que je lisais ces livres, on m'a dit que le Conseil des Arts avait déjà proposé des fonds aux maisons d'édition pour faire réviser leurs manuscrits, et qu'une seule en avait profité. Une question s'impose. Pourquoi lance-t-on un produit brut sur le marché après une rapide lecture de sélection qui laisse des écrivains à mi-chemin de leur capacité? Pourquoi hypothèque-t-on aussi sûrement le plaisir de la lecture?.

Notre sondage

Nous invitons nos lecteurs à participer à un sondage «littéraire» à l'occasion du prochain Salon du livre de Montréal. LE DEVOIR publiera en effet un supplément littéraire spécial, le samedi 21 novembre, qui portera sur la littérature québécoise des années 70.

LE DEVOIR invite donc, d'une part les écrivains (faisant ou non partie de l'Uneq), et d'Autre part le grand public, à répondre à la double question suivante: 1- Quel est l'écrivain/e québécois/e qui a le plus marqué notre littérature des années 70? 2- Quelle est l'oeuvre littéraire québécoise qui vous a le plus marqué/e durant les années 70?

Vos réponses doivent parvenir avant le 9 novembre aux soins de Jean Royer, Culture & Société, LE DEVOIR, 211, Saint-Sacrement, Montréal, H2X 1Y1.

Les résultats de ce sondage seront publiés dans le supplément littéraire du DEVOIR du samedi 21 novembre prochain.

L'événement littéraire de l'année

L'ÉCHAPPÉE DES DISCOURS DE L'OEIL



par
Madeleine Ouellette-Michalska

«C'est un — sinon le — livre important de cette saison qui s'achève et même de celles qui l'ont précédée.»
— Monique Roy, *Le livre d'ici*

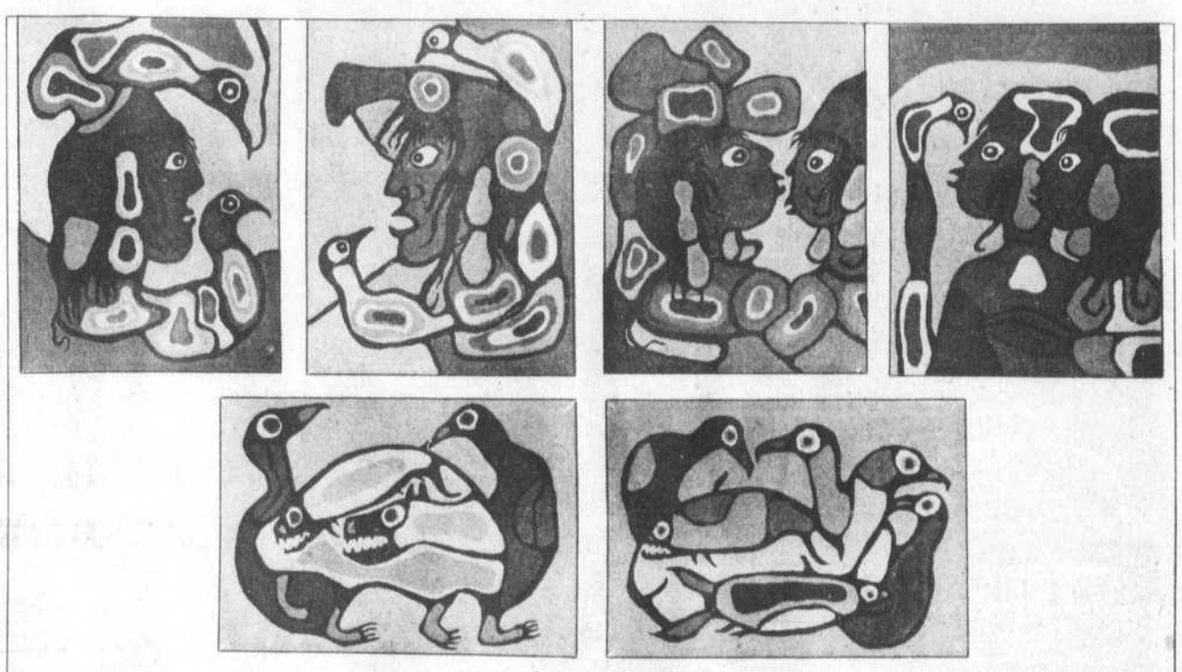
«Un beau livre. Ce que propose et impose l'essai de Madeleine Ouellette-Michalska, c'est une lecture irrévérencieuse, corrosive même du discours patriarcal.»
— Réginald Martel, *La Presse*

«Un essai remarquable et parfaitement convaincant.»
— Hugues Corriveau, *La Nouvelle Barre du Jour*

«Un événement rare, inoubliable.»
— Jules Ross, *Focus*

«Un livre fort, original, où l'érudition, l'ironie et le lyrisme s'allient pour déconstruire le discours masculin exclusif.»
— Jean Royer, *Le Devoir*

«LE CHOIX DES LIBRAIRES»/Automne 81
336 p., illustré, $14.95
dans toutes les bonnes librairies
ÉDITIONS NOUVELLE OPTIQUE



NORVAL MORRISSEAU

Artiste de tout premier plan en Amérique du Nord,
Norval Morrisseau a séduit les amateurs d'art à travers le monde.
Il est connu et reconnu comme le créateur de tout un mouvement, l'art indien Woodland.
Les dessins vigoureux de ses peintures et leurs couleurs éclatantes
font que l'on reconnaît instantanément un «Morrisseau».

Les Éditions France-Amérique annoncent la sortie d'une édition de luxe de l'ouvrage «Norval Morrisseau».

Chaque exemplaire de l'édition de luxe, à tirage limité, de «Norval Morrisseau»,
est relié cuir, pleine peau, estampé, numéroté et signé par l'artiste.
L'édition de luxe est accompagnée de 6 sérigraphies originales de Morrisseau, signées et numérotées par l'artiste.
Les gravures ne seront pas vendues séparément.

Chaque sérigraphie (51 x 66 cm, 20'' x 26'') a été entièrement faite à la main, sur vélin d'Arches.
Il a été tiré 350 exemplaires. Chaque sérigraphie est accompagnée d'un certificat d'authenticité.

L'ouvrage «Norval Morrisseau» (34 x 29 cm, 13''¼ x 11''½) richement illustré,
contient près de 200 illustrations dont plus de la moitié en couleurs.

Date de publication: Octobre 1981. Prix de pré-publication: $1850. Prix à partir du 15 novembre 1981: $2250.

Édition de luxe à tirage limité

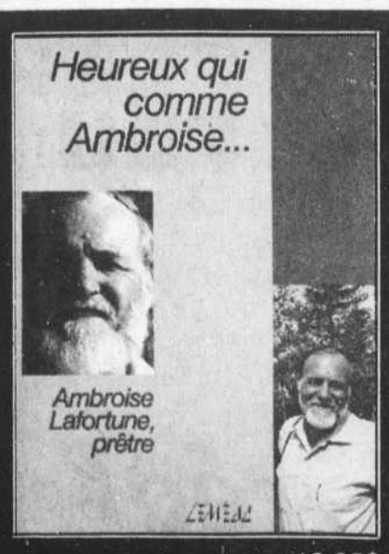
Je désire un exemplaire de l'édition de luxe à tirage limité de «Morrisseau» au prix de pré-publication de $1850.
Un accusé de réception mentionnant le numéro qui vous a été réservé est envoyé par l'éditeur.

Nom: .....
Adresse: .....
Province: ..... Tél.: .....
No carte ..... ☐ chèque ☐ Mastercard ☐ Visa ☐ American Express
Date d'échéance: ..... Signature: .....

Éditions France-Amérique
170 Benjamin Hudon
Montréal, H4N 1H8
Tél.: (514) 331-8507
Contacter:
Angèle Perreault



ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE



12,95$

Un voyage autour du monde avec un artiste de la parole

HEUREUX QUI COMME AMBROISE...

d'Ambroise Lafortune

une façon joyeuse de porter la Bonne Nouvelle

Éditions Leméac, 5111, av. Durocher, Montréal. Diffusion: 273-2844
Par la poste: 1,00$ frais de port. Cartes acceptées: Visa, Master Card.

les carnets de Jean Ethier-Blais

CHACUN, j'imagine, a sa saison pivot, autour de laquelle il organise l'année et sa vie. Les êtres de lumière choisissent l'été; ceux d'espérance, le printemps; ceux de volonté, l'hiver. Pour moi, c'est l'automne. Il y a dans l'air un pressentiment: saison des après-midi dans les bibliothèques, et lorsque le jour tombe, que les lampes répandent leur chaleur, on se recroqueville sur soi, le nez dans un livre, pelotonné comme un chat. Le temps passe, on sent sa présence autour de soi, il vous vient à l'esprit des pensées géniales qui ne durent pas. Le tout dans une somnolence douce, attendrie. Après la mélancolie de l'automne, ce sera l'hiver et son soleil renfrogné, les longues nuits, la neige. La nature, rétractile, attend. J'aime les pluies du début de l'automne, qui font tomber les feuilles, qui rendent la terre meuble et odoriférante. J'ai beaucoup fréquenté, il y a mille ans, me semble-t-il, l'oeuvre de Joseph de Pesquidoux. Cet écrivain, inconnu aujourd'hui, avait le don rare de décrire la terre et le ciel, de suivre les mouvements de la nature, d'y adapter son âme. On trouvait dans ses pages (était-ce la Sologne?) l'aventure de l'univers et les joies du changement. L'automne, nous partions en bande, on nous appelait les jeunes naturalistes, avec notre fidèle compagnon, le Frère Louis; nous allions dans les bois à la recherche de plantes qui figuraient dans le manuel. Je ne me souviens que des sous-bois et des fougères, de leur vert enfantin, du mouvement lisse de leurs échancrures, du ciel qui, parfois, entre les arbres, apparaissait. Il y avait là une poésie de la connaissance et le bonheur, pour un jeune citadin, de se dire qu'il se dissolvait dans la nature. Le panthéisme n'était pas loin.

Aujourd'hui, seul, sans le frère Louis ou son grand aîné, le frère Marie-Victorin (un autre auquel on n'élèvera pas de statue; il paraît qu'il était anti-Zoulou) je me promène dans les bois qui entourent ma maison. Je sors, je hume l'air. Je me couvre bien. Je pars à la recherche de la terre, des feuilles, des quelques bêtes qui errent dans cette nature qui affecte d'être sauvage. C'est un mamelon. Je monte d'un pas lent, mais que j'estime encore souple, jusqu'à une clairière où parfois je me trouve nez à nez avec un peintre du dimanche qui voit la nature à sa façon. Je regarde les traits du pinceau, la main qui suit la ligne du regard; je vois se façonner sur la toile une conception réduite du monde. Je m'assieds et je rêve. À quoi? À des êtres crépusculaires, automnaux, souvent. L'autre jour, c'était lundi, à Erasme, homme d'une époque de décadence. J'ai visité sa maison dans les environs de Bruxelles; beau logis du Moyen Âge, au milieu d'un jardin. Près de la ville, une atmosphère de paix et de bienséance. Erasme, voyageur, exégète, théologien, homme d'imagination, s'est trouvé entre deux feux. Luther et les débordements d'une théologie nouvelle, d'une part, et de l'autre, une Église millénaire, inquiète, qu'il s'agissait de réformer sans la détruire. L'homme du juste milieu, dans un monde en ébullition. L'anti-révolutionnaire dans un climat de mensonge. Luther et les siens créaient de toutes pièces une Église contre laquelle ils pourraient ameuter les populations. Erasme voyait, littéralement, s'effondrer autour de lui une civilisation d'équilibre. Il assistait à la mort de Virgile et il n'aimait pas cela. Il chercha à rapprocher l'un de l'autre les deux camps en présence. Peine perdue. Il lui fallut choisir. Il choisit ce qu'il estimait être la vérité, l'Église traditionnelle, avec ses ressources infinies d'adaptation. Je songeais au destin d'Erasme, cet homme ironique, parce que nous vivons comme lui des temps d'usure, de fatigue de la raison, où vérité et erreur sont confondues, où l'éclat momentané des nouvelles nous empêche, chaque jour, de comprendre le sens de l'histoire que nous vivons. Heureusement, comme Erasme, nous pouvons nous réfugier dans les livres, y chercher calme et leçons. Je voyais Erasme dans sa maison froide de novembre, comme si j'avais été l'un de ses familiers, lisant debout, ainsi qu'on faisait de son temps, sans doute à haute voix, la *Cité de Dieu*. Sans doute pouvait-il deviner le sort qui attendait ses amis, comme Thomas Morus. La cruauté des Princes ne date pas d'aujourd'hui. Erasme y a échappé, par miracle.

Nous aussi, nous assistons à l'effondrement d'une civilisation. On s'est beaucoup moqué, chez les historiens, de Spengler. Il n'en reste pas moins que son diagnostic pèse lourd dans le jugement que nous devons porter sur notre époque. Spengler décrit les phases de la décadence de l'Occident. Il prédit le triomphe de la technique, du militarisme et de la dictature. Or, à quoi assistons-nous, sinon à la mise en place d'un gouvernement mondial qui correspond parfaitement aux schèmes spengleriens? Partout, la technique règne en maître absolu. La technique, c'est-à-dire, osons le mot, l'ignorance. L'ignorance qui se multiplie à l'infini sous des formes de plus en plus complexes. Les progrès de la médecine, dont on a tant parlé, ne servent, en dernière analyse, qu'à prolonger la vie dans des douleurs atroces. Que de recherches qui débouchent directement sur la destruction de l'humanité. Il paraît que l'utilisation des poisons à portée universelle n'effraie plus personne. Les Docteurs Folamour foisonnent. Le militarisme? Ouvrez le journal, il n'est question que de canons. Les Russes ont érigé une muraille de missiles autour de l'Europe, qu'ils destinent, bien sûr, à une politique de paix. Les pays les plus inattendus basculent soudain dans le militarisme; ici-même, en 1970, la troupe est intervenue au milieu d'une sorte d'indifférence atterrée; c'est dire à quel point nous étions conditionnés. Ne nous faisons pas d'illusions. À la moindre alerte, l'armée reviendra. Comme l'automne annonce l'hiver, le soldat annonce la dictature. César domine le monde, qu'il soit fou comme Guedaffi ou sage comme le Général Haig. Les dictateurs soviétiques sont bardés de décorations et se font appeler maréchal. Spengler avait vu tout cela, comme Erasme avait prévu que la tunique du Christ serait déchirée.

Je me lève, dans la clairière. Mon peintre amateur est toujours là, qui regarde paisiblement le monde. Heureux homme! Je lui tourne le dos et m'engage dans le sentier qui mène vers la ville.

Jean Raspail reçoit le prix de l'Académie

PARIS (AFP) — Le Grand prix du roman de l'Académie française a été décerné à Jean Raspail pour «Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie» (édité chez Albin Michel).

Il y avait trois candidats: Jean Raspail l'a emporté au premier tour par 19 voix. Lucien Bobard a obtenu 4 voix pour «Anne-Marie» et Michel del Castillo 2 voix pour «La nuit du décret».

Le prix du roman de l'Académie française est doté cette année d'un montant de 50,000 francs.

Le livre qui vient d'être primé raconte la vie et les aventures d'un avoué périgourdin qui, sous le Second empire, décida de régner sur les tribus sauvages de Patagonie et d'Araucanie. Cette histoire vraie, qui se réduit à quelques minables tentatives pour se faire reconnaître par une poignée de sauvages carnivores, devient un roman de la démesure et du rêve. Fils de paysans, Antoine Thoumen a bien existé.

Explorateur, romancier, journaliste, Jean Raspail est né le 5 juillet 1925 à Chenille-sur-Denne (Indre et Loire). Il se définit comme un marginal de droite.

POUR NOËL!



à ma mère — LA POÉSIE QUÉBÉCOISE DES ORIGINES À NOS JOURS
La Bible de la poésie... pour que le Soleil des poètes illumine chaque jour de l'année nouvelle!

à Jeannine — L'ÉTANG: UN MILIEU DE VIE
Superbe gravure pour décorer sa chambre ou pour que ses élèves découvrent la nature derrière l'écran du paysage!

à Jérome — LE PETIT DÉBROUILLARD
66 expériences scientifiques pour qu'il apprenne à se «petit débrouiller» tout seul les jours de vacances et de tempête!

à Jérémie — L'ARBRIER QUÉBÉCOIS
Album de collection de spécimens... pour qu'il différencie enfin un érable d'une épinette!

à mon père — OBSERVER LES OISEAUX AU QUÉBEC
Une introduction au monde fascinant des oiseaux... pour qu'il laisse la TV et s'oxygène un peu!

à mon fils Jean — JE JOUE AVEC LES MOTS
Trois cahiers qu'il peut compléter lui-même en s'amusant. (Ils en a bien besoin!)

à moi-même — PATIENCE DANS L'AZUR
L'histoire du cosmos et son avenir... parce que les espaces sidéraux me sidèrent!

Chez votre LIBRAIRE ou chez l'éditeur, en postant ce coupon.

		Prix	Quantité	Total
POÉSIE QUÉBÉCOISE, *L. Mailhot, P. Nepveu*, 722 p.		29.95 $		
L'ÉTANG: UN MILIEU DE VIE, *É. Lacoursière*	régulier	12.95 $		
Format 66 cm × 92 cm	monté sur carton	23.95 $		
LE PETIT DÉBROUILLARD, *Prof Scientifix*, 120 p.		9.95 $		
L'ARBRIER QUÉBÉCOIS, *É. Lacoursière*, 64 p., 28 cm × 38 cm		7.95 $		
PATIENCE DANS L'AZUR, *H. Reeves*, 320 p.		16.95 $		
OBSERVER LES OISEAUX, *N. David, M. Gosselin*, 268 p., Coll. FAIRE		12.95 $		
JE JOUE AVEC LES MOTS, *M. Makdissi, D. Paquet*, env. 60 p. chacun	4e	5.25 $		
	5e	5.25 $		
	6e	5.25 $		
		Sous-total		
		Frais de port et de manutention		1,75 $
		Ci-joint chèque ☐ mandat ☐ au montant de		$

NOM
ADRESSE
CODE POSTAL

Code 78

Expédiez à: Québec Science Éditeur, C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1

La collection **Signatures** *a un but bien précis: offrir à prix populaire des livres d'art sur les artistes-peintres de chez nous.*
Le papier utilisé est de haute qualité, la reliure de luxe et plus de 80 reproductions sont fidèles aux toiles originales.

SIGNATURES

La collection **Signatures** *comprend déjà 13 titres.*

Léo Ayotte 35 $
Texte: André Fortier
Préface: Henri Bordeleau

Paul V. Beaulieu 35 $
Texte: Michel Beaulieu et Jacques Brault

Jean-Marc Blier 25 $
Texte: Paul Gladu
Préface: Henri Bordeleau

Umberto Bruni 35 $
Texte: Cyrille Felteau
Préface: Ernest Pallascio-Morin

Stanley Cosgrove 35 $
Texte: Jules Bazin
Préface: Jacques de Roussan
(English version available)

Pierre-Gilles Dubois 35 $
Texte bilingue: Yves Thériault
Préface: André Fortier

Jean-Paul Ladouceur 25 $
Texte: Francesco Mandolini
Préface: Claude Lapointe

Viateur Lapierre 30 $
Texte: Pierre Paquin
Préface: Claude Jasmin

Henri Masson 35 $
Texte: Marcel Gingras
Préface: Naïm Kattan
(English version available)

Monique Mercier 35 $
Texte: Pierre-H. Savignac
Préface: Edward Landsman
(English version available)

André Michel 35 $
Texte: Nicole Lemay
Préface: Paul Provencher

Claude Picher 35 $
Texte: Paul Dumas
Préface: Michel Champagne

Miyuki Tanobe 35 $
Texte: Léo Rosshandler
(English version available)

EDITIONS marcel broquet
C.P. 310 Laprairie (514) 659-4819

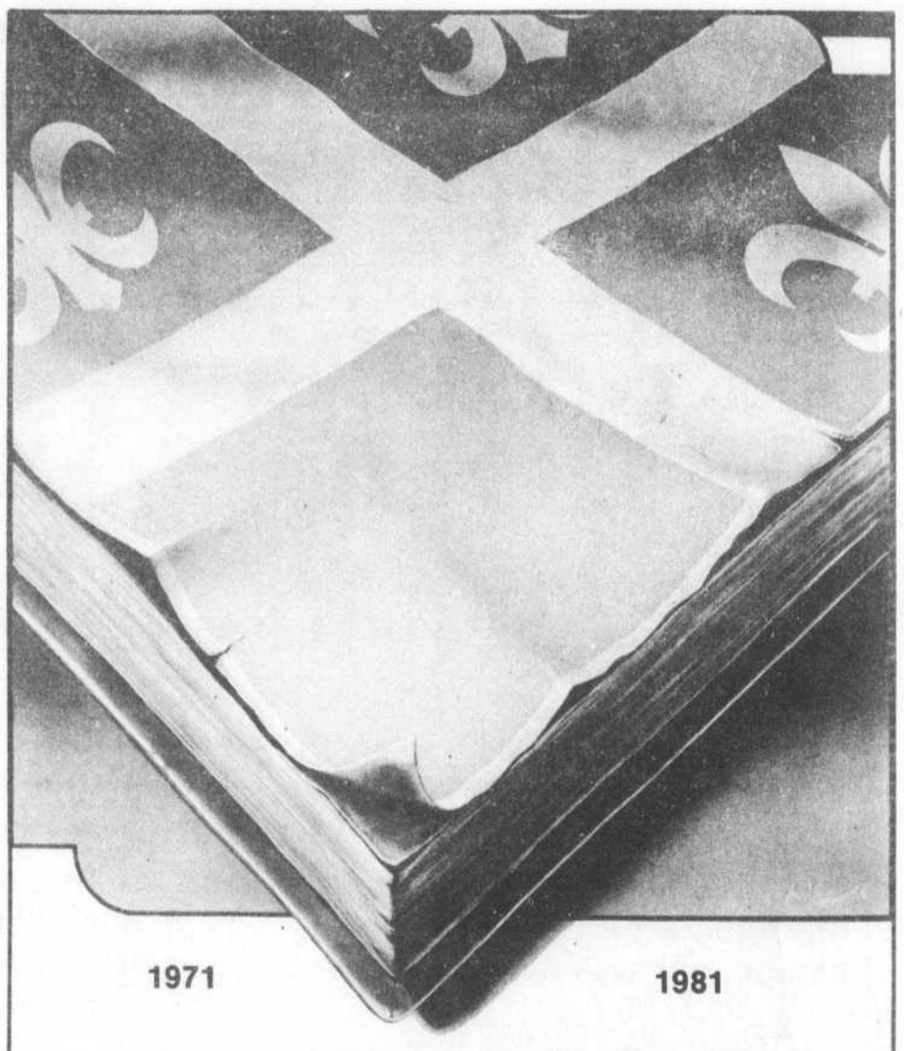
Distribution Mondia
1977 boul. Industriel
Chomedey, Laval
(Québec) H7S 1P6
Téléphone: 667-9221 334-5759

LE DEVOIR

publiera un cahier spécial à l'occasion du Salon du Livre de Montréal, le samedi 21 novembre prochain, sous le thème:

«Regards sur le monde littéraire des années '70»

Renseignements:
Jacqueline Avril
844-3361



Pour souligner le 10e anniversaire de la collection

«Cahiers du Québec»

une exposition-vente se tiendra dans l'agora de l'Université du Québec à Montréal les 10-11-12 novembre 1981.

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323
éditions hurtubise hmh ltée



DE LA POÊLE À FRIRE À LA LIGNE DE FEU

LA VIE QUOTIDIENNE DES QUÉBÉCOISES PENDANT LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

par Geneviève Auger et Raymonde Lamothe

Ménagères, bénévoles, ouvrières, infirmières ou soldates, les Québécoises ont fait largement leur part dans l'effort de guerre. Un épisode crucial de l'histoire des femmes enfin raconté avec maîtrise et sensibilité

Livre grand format, abondamment illustré. En vente dans toutes les librairies à $18.50.

Boréal EXPRESS

La part du père

Geneviève Delaisi de Parseval

par Monique Roy

ETHNOLOGUE de formation, psychanalyste, Geneviève Delaisi de Parseval était récemment l'invitée du Centre bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal où elle donnait un cours intitulé *Politiques de reproduction en conflit avec une éthique de procréation.*

Cela fait bien sérieux. Ça l'est, mais ce sérieux n'exclut pas la distanciation critique, la chaleur et l'humour, qualités que possède Geneviève. La chaleur, une fois le contact établi, l'humour, dont elle a donné une fracassante démonstration dans un premier livre qu'elle publiait l'année dernière (en collaboration avec Suzanne Lallemand), *L'Art d'accommoder les bébés, 100 ans de recettes françaises de puériculture* (Seuil). Elle vient également de publier un deuxième livre, suite logique du premier. *La Part du père* (Seuil).

Comment en vient-on là? D'abord ethnologue, Geneviève (on a laissé tomber les patronymes dans lesquels je m'enfargeais à tout coup), à la naissance de sa première fille s'est tournée vers la psychanalyse. Peut-être parce que pour elle aussi réalité et fiction rose se sont heurtées violemment au premier contact. Donc «dix ans de divan» dit-elle et un nouveau métier, la psychanalyse, dont elle se sert comme «outil» dans le département de l'hôpital où elle travaille, à la banque de sperme. Fertilité humaine-enfants-pères. Tout se tient. Tout se décode et c'est ce qu'elle a choisi de faire.

Il y a trois ans, avec Suzanne Lallemand, également ethnologue, elle envoyait un article aux *Temps modernes, Les joies du maternage de 1950 à 1978 ou les vicissitudes des brochures officielles de puériculture.* Une Simone de Beauvoir, emballée, insistait auprès de Sartre: il faut que ça passe tout de suite et le papier se retrouvait dans le numéro 387 des *Temps modernes,* en octobre 1978.



Photo JACQUES GRENIER

De là partait l'idée du livre. Aussi documenté qu'humoristique: «un peu de vitriol, ça fait pas de mal, ça décape les choses et son propre fonctionnement», *L'Art d'accommoder les bébés* est un grand ouf réjouissant. Les mères peuvent enfin respirer car, coincées dans cette idéologie mâle négrante, entre gynécologues, pédiatres et spécialistes de tout acabit qui changeaient les diktats au moins tous les 10 ans, comment, oui comment ont-elles survécu? La maternité était une tâche, une corvée, un devoir. On y parlait de dévouement, d'abnégation, de sacrifices. Et maintenant si on passait à autre chose, si on découvrait le plaisir?

En parcourant une somme impressionnante de manuels de puériculture (de toutes les couleurs et de toutes les encres), Geneviève a constaté que si l'on traitait la mère «comme une petite chose malade des nerfs qu'il fallait protéger», l'enfant comme une espèce de paquet, l'homme était «l'objet encombrant et maladroit qu'on faisait disparaître».

Père, héros absent, mère fée du logis, ne courent plus les rues. C'était une époque que le féminisme a dépoussiérée.

«Cet objet encombrant et maladroit», Geneviève a tenté de savoir qui il était et cela a donné son deuxième livre, *La Part du père.* La réaction de certaines féministes lui reprochant cette démarche la surprend et l'attriste un peu.

«On m'a dit: l'homme a tous les pouvoirs et voilà qu'on lui en donne un de plus, le pouvoir sur l'enfant... Mais ce n'est pas cela. Mon livre ne fait pas l'apologie de l'homme, c'est une analyse et si l'homme vit enfin sa paternité, je crois que c'est tout bénéfice pour la mère, car elle ne sera plus écrasée par le poids de la maternité.»

Ces propos rejoignent le deuxième souffle du féminisme, la deuxième étape, concrète, qui repose sur une famille repensée, un père présent. Profondément, ces changements, les hommes les souhaitent-ils?

«Après avoir fait la recherche pour ce livre, je crois pouvoir répondre, honnêtement oui. La plupart des hommes veulent paterner. Bien sûr, des groupuscules d'hommes se réunissent et font du féminisme à l'envers. Certains, calquant le modèle à l'envers, s'identifient à Kramer (du film *Kramer c. Kramer),* mais Kramer est père uniquement parce que sa femme le quitte. Le véritable changement est que les hommes s'impliquent dans leur paternité avec leur femme à côté vivant leur maternité. Le père a un fonctionnement équivalent face à un bébé mais il a des années de conditionnement à déconstruire. Le mythe de la maman, c'est long à déloger. La paternité, ça existe, la couvade, ce n'est pas exotique, c'est la riposte du corps de l'homme pendant la grossesse. Dans ce livre, je rends compte de ce que j'ai entendu, ce n'est pas un livre à thèse. Le dogmatisme n'est pas de mise quand on parle de la paternité.»

En donnant la parole aux pères, Geneviève n'a pas eu l'impression d'une abdication, d'une reddition. «L'évolution des mentalités, ça s'inscrit dans toute une histoire, ça s'est articulée à travers les mouvements féministes. Le rôle de l'homme et de la femme dans la société est en train de changer. Ça ira loin mais ça ira pas tout seul parce que c'est extrêmement dérangeant. On n'enterrera pas de gaieté de coeur l'image de la bonne mère. Et les nouveaux pères, ça dépasse infiniment l'image de ces jeunes gens qui poussent le landeau, se lèvent la nuit, changent la couche et donnent le biberon. Quelque chose de profond, d'important, est en train de se passer. Je parle d'un véritable changement, pas d'un contrestéréotype... Un enfant se fait dans la tête de deux personnes et depuis la contraception, faire un enfant ne va pas de soi. Il y a maintenant la responsabilité partagée, il y a maintenant le choix partagé. Si le père ne porte pas l'enfant dans son ventre, il peut, tel Zeus, pour sa fille Athéna, le porter dans sa tête.»

C'est ce que Geneviève Delaisi de Parseval a voulu démontrer. C'est ce qu'elle a fort bien réussi.

Allergique à la publicité

ZURICH (AFP) — Elias Canetti, prix Nobel de littérature 1981, a décliné l'invitation que lui avait adressée le maire de Zurich, M. Sigmud Widmer, d'assister à la fête municipale prévue en son honneur.

L'écrivain, âgé de 76 ans, explique dans une lettre envoyée en octobre à M. Widmer et rendue publique seulement hier, que toute rencontre avec le public ou la presse l'empêchait de travailler pendant des semaines, voire des mois.

Elias Canetti, qui est en train d'achever deux nouveaux livres, vit à Zurich et à Londres. D'origine bulgare, il a fait une partie de ses études en Suisse et est titulaire d'un passeport britannique.

La Courte Échelle reste à la hauteur

par Renée Rowan

IL n'y a rien à faire. On va dire que je suis vendue aux éditions La Courte Échelle. Tant pis! J'aime ses livres pour enfants. Je les trouve bien faits et différents. Ils stimulent l'imagination.

Cette maison qui existe depuis maintenant six ans et qui a publié à ce jour 19 livres pour les trois à huit ans et 14 pour les huit ans et plus, vient de lancer six nouveaux titres qui ouvrent la porte à des auteurs d'ici et d'ailleurs. Des albums inédits dans leur présentation et dans leur conception; des albums qui font appel à tout un éventail de «créateurs» qui savent entraîner leurs jeunes lecteurs non seulement dans le monde de la fantaisie, mais aussi du littéraire.

Ainsi, par exemple, *Crapauds et autres animaux* auquel ont participé dix écrivains et dix illustrateurs, des noms connus tels Louky Bersianik et Claude Gauthier, Pierre Foglia et Geneviève Jost, Louisette Dussault et Yvan Adam qui ont tous travaillé en tandem.

Si le titre de cet album d'une vingtaine de pages est plutôt banal, le contenu, en revanche, est intéressant et donne un bestiaire peu commun: des couleurs, des images, des styles fort différents les uns des autres. Ces «couples» ont chacun leur langage, un langage qui, comme pour d'autres publications de la Courte Échelle, risque de toucher tout autant les adultes que les trois à huit ans, la cible visée. Les enfants riront avec la poule Charlotte et aimeront tout de suite Sophie, la licorne; ils s'amuseront du rythme des onomatopées du rat et des élucubrations des deux compères crapauds et d'un drôle de moustique venus tous trois se promener dans la rue à la recherche d'une limonade!

Celle qui a si bien illustré les albums Hou Ilva, Dou Ilvien et Hébert Luée, Marie-Louise Gauy, nous présente cette fois, texte et illustrations, un petit livre amusant qui s'est donné pour mission de faciliter aux enfants l'apprentissage des nombres.

On entend le UN
qui souffle tout bas
do-ré-mi-fa
pour taquiner le chat
... tandis que
Vers midi et demi
le QUATRE part en safari
avec son perroquet
et son porc-épic gris ...
Et vers minuit
le NEUF a rêvé
que la lune
s'était envolée.

Chacun des chiffres est présenté sous la forme de ces personnages facilement identifiables et chers à Marie-Louise Gay: c'est vivant, humoristique, coloré. Les textes sont courts et faciles à retenir à cause de leurs sonorités. On est loin du chiffrier traditionnel, répétitif et souvent ennuyeux.

S'adressant toujours au même groupe d'âge, *Un jour d'été à Fleurdepeau,* entraîne les enfants à une grande fête organisée pour célébrer l'été, une fête où se mêlent l'imaginaire et le réel, le quotidien et l'intemporel. Bertrand Gauthier, qui s'est vu décerner le prix du Conseil des arts pour le meilleur texte de littérature jeunesse pour son livre Hébert Luée, laisse libre court à sa bonne humeur et à sa fantaisie. On retrouve dans les illustrations de Daniel Sylvestre la même exhubérance, la même joie débordante. Cet illustrateur se distingue par son souci du détail, par un sens exceptionnel de l'observation.

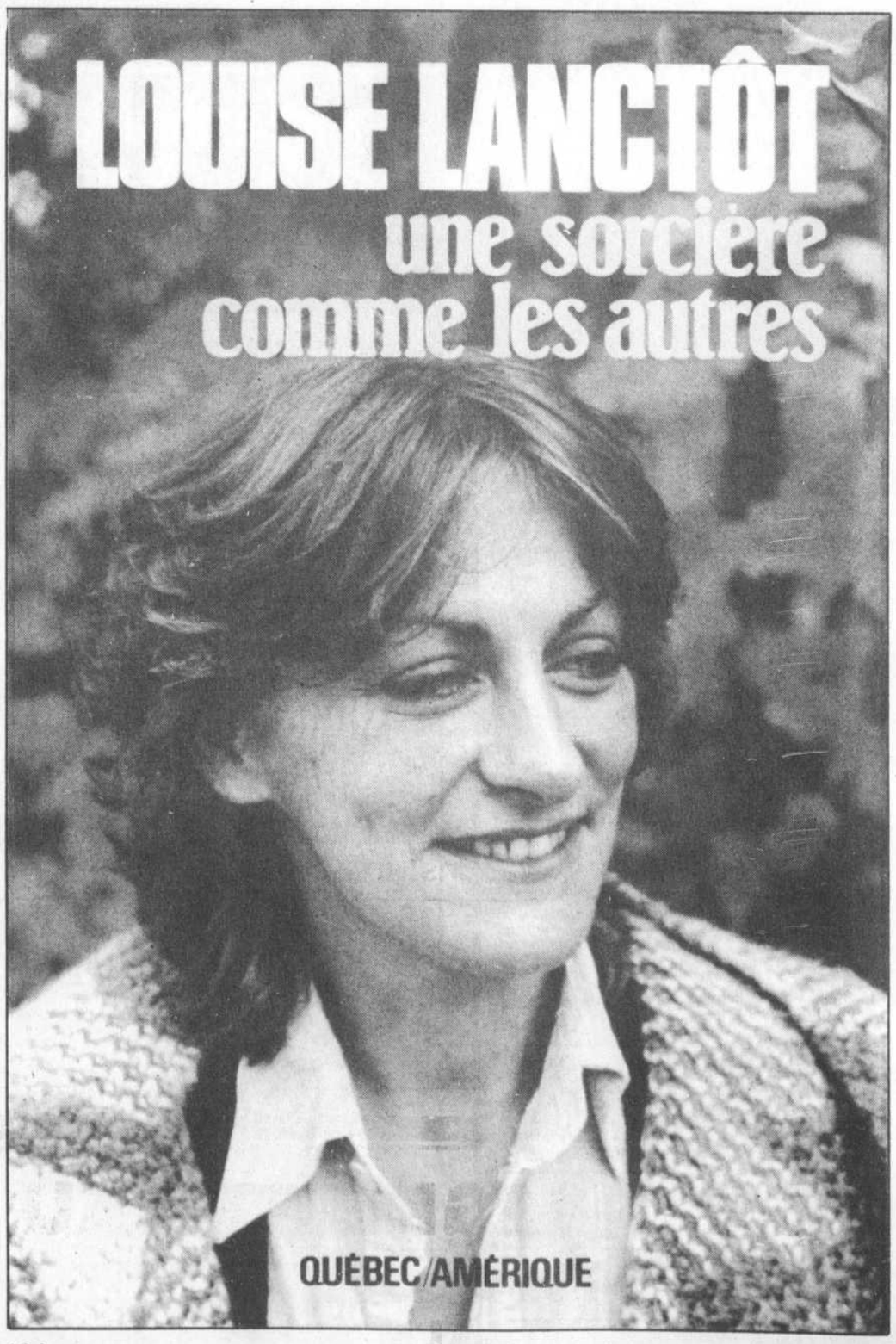
Rompant avec ses habitudes, la Courte Échelle nous présente pour la première fois un album écrit et illustré par un Canadien anglais de Toronto, Mark Thurman. La traduction française a été assurée par Barbara Creary et Bertrand Gauthier. *Un Rhume d'éléphant* s'inscrit parfaitement dans la lignée des publications de cette maison tant à cause de la fraîcheur de son texte que du récit lui-même qui rejoint les préoccupations quotidiennes de l'enfant. Il faut aussi souligner la qualité des illustrations, leur simplicité.

Ces quatre albums ne coûtent que $3.95 chacun, ce qui reste tout à fait raisonnable en temps d'inflation.

Poursuivant le panorama de la poésie québécoise qu'elle avait entrepris l'an dernier, La Courte Échelle y ajoute cette fois une chanson de Raoul Duguay que Marie-Claire et Richard Séguin ont, pendant longtemps, inscrite à leur répertoire, et qu'illustre le peintre Félix Vincent. C'est très beau, très poétique, mais les jeunes sauront-ils vraiment apprécier *Les saisons?* Un tout petit nombre, croyons-nous.

À ce palmarès, ajoutons enfin *Nogard ou le dragon qui voulait apprendre à vivre,* texte Nelcya; illustrations de Normand Cousineau. Sous ce récit plein d'humour et d'imaginaire, un tantinet moralisateur, se cache un philosophe qui aurait envie d'un monde différent, d'un monde heureux qui a enfin appris à vivre.

En raison de leur format qui est un peu plus grand que les précédents, ces deux albums se vendent $5.95 chacun, ce qui demeure encore abordable comparativement à la production importée.



184 pages — 12,95 $

Un livre à lire absolument!

Après octobre 70 et l'exil: un témoignage troublant de

Louise Lanctôt

Faut-il rappeler que Louise Lanctôt fut un des principaux acteurs de la fameuse «crise d'octobre», faisant partie de la cellule du **FLQ** qui enleva le diplomate britannique James Richard Cross?
Elle est donc particulièrement bien placée pour nous révéler les dessous de cette ténébreuse affaire, que les gouvernements se sont efforcés de dissimuler et d'étouffer. Dans un langage chaleureux et extrêmement vivant, Louise Lanctôt retrace donc les grandes étapes qui ont marqué sa vie depuis 1970: soit l'exil à Cuba et à Paris, puis son retour à Québec et son incarcération. Mais ici, pour la première fois, nous avons affaire à un ex-membre du **FLQ** qui arrive à dépasser les cadres de son vécu personnel pour poser un regard lucide sur des personnages publics et sur le système qu'ils défendent, sur des valeurs auxquelles elle croit et d'après lesquelles elle vit. C'est une expérience qui nous est transmise, tant avec ses résonances socio-politiques qu'avec son important contenu humain et affectif.
Car **UNE SORCIÈRE COMME LES AUTRES** va beaucoup plus loin que le froid document politique, on l'aura deviné. C'est une voix de femme qui s'élève; c'est avec sa troublante sensibilité de femme que Louise Lanctôt nous fait ses confidences, nous raconte sa traversée du désert, ses doutes, sa solitude, ses conflits, ses inquiétudes et son anxiété de mère de famille emportée dans un tourbillon où elle n'arrive plus à rien contrôler... Une femme à la recherche d'un idéal, tandis qu'autour d'elle s'effondrent les rêves et que le quotidien l'use tout doucement.
Mais Louise Lanctôt a depuis longtemps franchi le cap des rancoeurs, elle a laissé derrière elle ses désillusions. Le ton du livre est, par conséquent, plein de fraîcheur et d'énergie: à l'image de la nouvelle vie qui commence pour cette «sorcière» qui s'est découvert un authentique talent d'écrivain.

«Un événement littéraire!» (Denise Bombardier, ***Noir sur blanc***)

«Le récit de Louise Lanctôt (...) fait ressortir avec éloquence le menu détail de la douleur ressentie pendant huit années d'exil. Il braque une lumière crue sur les felquistes de la Cellule Libération qui, malgré leur idéologie égalitaire, semblaient peu sensibilisés au rôle et aux droits de la femme. (...) Il s'agit d'un récit de courage. (...) Louise Lanctôt possède un sens inouï de l'image, du mot chargé d'émotion. (...) Le récit que fait Louise Lanctôt de son exil est inédit, fascinant. Les Québécois sont incapables d'imaginer à quel point le déracinement, la privation de la patrie d'origine constitue une source de souffrance. Louise Lanctôt nous renseigne amplement là-dessus. (...) Il s'agit d'un livre d'émotion et de vécu, où les enfants qui s'ébattent apparaissent comme la principale source d'espoir. (...) Louise Lanctôt apporte admirablement à l'histoire une facette qui manquait.»

*(Marc Laurendeau, **La Presse**)*

Bon de commande

Veuillez m'expédier ..... exemplaire(s) de ***Une sorcière comme les autres,*** à 12,95 $, que je paie par mandat — chèque bancaire (rayer la mention inutile).
Nom.....
Adresse.....
..... Code.....
Éditions Québec/Amérique, 450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, Montréal, Qué. H2L 1J8
Nous assumons les frais d'expédition — Commandes téléphoniques acceptées : 288-2371. D-7-11-81

En vente dans toutes les bonnes librairies.

L'histoire de la Rive gauche

par Vasco Varoujean

La Rive gauche, Herbert R. Lottman, traduit de l'américain par Marianne Véron, éd. du Seuil, Paris, 1981, 389 pages.

JAMAIS les arts, les lettres et la politique, dans leurs interrelations conjoncturelles, n'ont réussi à marquer si intensément et si passionnément une époque ailleurs que sur la Rive gauche de la Seine, dans un quadrilatère de rues d'environ 3 kilomètres, entre deux carrefours mythiques: celui du Montparnasse et celui de Saint-Germain-des-Prés. L'impact de cette action, fulgurante, a été d'autant plus universel, de la fin des années trente au début des années cinquante, qu'il survit encore. D'où sa particularité.

C'est sur la Rive gauche, en effet, où par une étrange coïncidence et à travers une imbrication de rues et d'arrondissements sont concentrés les plus célèbres écoles, académies, maisons d'édition, ministères d'État et cafés-terrasses, que les figures marquantes de la force culturelle de la France moderne ont été révélées au monde. Ce sont, par ailleurs, ces mêmes lieux qui également ont servi de tremplin à quelques-unes des gloires littéraires anglo-saxonnes: James Joyce, Ernest Hemingway, Henry Miller, Ezra Pound, Gertrude Stein.

Conscient de l'exceptionnel apport à l'histoire de ce singulier quartier minuscule, où sont nés également le surréalisme d'André Breton et l'existentialisme de Jean-Paul Sartre, un journaliste-écrivain américain, Herbert R. Lottman, vient de lui consacrer un important ouvrage intitulé simplement *La Rive gauche*.

Né en 1927, Lottman vit à Paris depuis 25 ans. Il avait déjà publié chez le même éditeur, en 1978, une magistrale biographie d'Albert Camus — la première par sa densité et son ampleur à être écrite sur l'auteur, prix Nobel en 1957, de *L'Homme révolté*.

Fresque d'un temps de certitudes et d'illusions, l'ouvrage de Lottman se distingue par la qualité de l'écriture, l'authenticité des témoignages recueillis à partir d'entretiens avec des écrivains survivants et le constant souci de précision des événements relatés, que des citations pourvues de références étayent et corroborent au fil des pages, grand format et bien tassées. Rien d'anecdotique dans ce livre rassurant où le lecteur, de surprise en surprise, découvre et redécouvre avec bonheur trente ans d'histoire littéraire, sociale et politique en compagnie même de tous ceux qui, passionnément, en ont été et les acteurs et les artisans.

Et ceux-ci, ma foi, sont nombreux. Monuments nationaux, maîtres à penser, génies ou talents inégaux, ils se nomment Gide, Martin du Gard, Valéry, Chamson, Guéhenno, Jouhandeau, Giono, Koestler, Mauriac, Paulhan, Sartre, Malraux, de Beauvoir, Breton, Camus, Aragon, Drieu La Rochelle, Céline, Nizan et tant d'autres.

Quoique de générations différentes et d'idéologies, souvent, diamétralement opposés les uns aux autres, ces écrivains avaient de la condition humaine la même vision généreuse, universelle. Et les batailles idéologiques qu'ils livraient alors les uns aux autres, ou les intrigues d'influence qui, dans l'adversité, les rendaient crispés tels des désespérés, ne les empêchaient ni de fréquenter les mêmes lieux publics dans le quartier, ni de se croiser dans les bureaux de leurs éditeurs, ni encore d'écrire dans les mêmes journaux ou revues. La *Nouvelle Revue française* était le royaume des uns, tout comme *Temps modernes*, *Esprit*, *Europe*, les *Lettres françaises*, *Combat* se voulaient les fiefs des autres. Ils ressemblaient à des frères «ennemis», mais qui cependant ne pouvaient se passer les uns des autres. La littérature d'une part et le destin de la France (menacée et vaincue par l'Allemagne nazie) de l'autre recommandaient sans doute cette espèce de fraternité agressive, violente.

Et même à la libération, lorsque brutalement l'heure des comptes sonna pour certains d'entre eux, accusés d'intelligence avec l'ennemi sous l'occupation, ceux qui s'y étaient refusés n'avaient pas alors hésité à les défendre avec audace, à commencer par le Malraux agnostique et le Mauriac catholique, par le truchement du Comité national des écrivains, mis sur pied spécialement pour étudier les cas de collaboration avec les nazis. De tous les écrivains, ou les éditeurs, reconnus de «trahison», seul le normalien Brasillach a été passé par les armes, de Gaulle demeurant intraitable dans son cas. Drieu La Rochelle, le plus ardent défenseur du nazisme, a préféré se suicider, et Charles Maurras, le vieux académicien, dégradé, jugé à Lyon, a été condamné à la détention à vie. Quant à Céline, antisémite acharné, en fuite au Danemark, il a bénéficié de l'action menée, pendant cinq ans, par ses amis qui avaient choisi de le défendre. Les autres cas, plus ou moins graves, ont été, l'ivresse de la libération et l'appaisement des passions aidant, simplement ignorés avec tantôt indulgence, tantôt complicité.

Dans son ouvrage, Lottman fait également une large place à l'édition et à la presse littéraires du temps, mettant ainsi en évidence, dans un contexte difficile, leur apport à l'édification de la Rive gauche. Il explique également les circonstances dans lesquelles certaines maisons d'édition, Gallimard en tête, ont collaboré avec l'occupant.

D'une génération à l'autre, et en passant discrètement par la rupture Sartre-Camus (le premier accusant le second d'avoir abandonné son «trotskisme du coeur» en faveur d'une loi morale...), la Rive gauche, transformée déjà en Saint-Germain-des-Prés, voit émerger, sur les terrasses des *Deux Magots* et de *Flore*, une nouvelle génération d'écrivains, ceux du «nouveau roman». Ils se nomment Alain Robbe-Grillet, Samuel Beckett, Michel Butor, Nathalie Sarraute, Marguerite Duras, Claude Simon...

Et Prévert publie *Paroles*. Sartre affirme que l'existentialisme est un humanisme. De Beauvoir écrit ses souvenirs. Et Juliette Greco et Yves Montand, de noir vêtus, chantent *Les feuilles mortes se ramassant à la pelle*...

La Rive gauche passe alors à l'histoire!

Hervé Bazin, voyeur de la nature

par François Piazza

L'Église verte, roman, Hervé Bazin, éd. Seuil, Paris, 1981, 284 pages.

MON nom est personne! Est-ce possible dans un monde où même dans le village le plus reculé, tout être vivant est devenu un matricule pour l'assurance-maladie, l'impôt et cent autres raisons diverses? Car, à l'origine, il y a le nom, cette marque de naissance que l'on ne choisit pas. La suprême tentative de la liberté individuelle n'est-elle pas, selon Hervé Bazin, de rejeter ce nom pour ne plus être que soi?

C'est en tout cas ce qu'essaie de faire le héros de son thème principal, dans ce roman, en se réfugiant dans la forêt *l'Église verte*.

Mais le mot «église» doit être pris dans son sens premier, c'est-à-dire par la communion, ou plutôt par la complicité des fidèles qui se rejoignent plus par des rituels communs que par croyance précise. Ainsi il s'établit une sorte de complicité entre le narrateur qui se dissimule derrière M. Godion, ancien directeur d'école du village, et «voyeur de la nature», sa fille Claire, femme émancipée et «écolo en diable» qui forment avec notre inconnu, le triangle de base de l'action, dans leur amour de la nature.

Allons bon, direz-vous, Hervé Bazin sur ses vieux jours, serait-il devenu un disciple de Jean-Jacques Rousseau? Qu'on se rassure: le diable a tout juste revêtu la bure de l'ermite, mais il n'a même pas mis le capuchon!

Car, évidemment, toute l'histoire a pour trame la confrontation entre la société et cet homme qui ne veut pas en être, sur un ton sérieux mais qu'affleure constamment l'humour au second degré, qui terminera sur un compromis qui... Mais pourquoi gâcher la fin de l'histoire?

Enfin, sous une forme plus apaisée on retrouve le monde d'Hervé Bazin qui est la touche caractéristique de son oeuvre. Un enfant pour lequel le milieu familial est «on» et qui choisit le triangle pour compenser le rejet: lointain rejeton du révolté de *La tête contre les murs!* La femme-juge «mater et magistra» qui veut récupérer, au nom de la loi, l'insoumis insolite, et qui n'est pas sans avoir quelque parentée avec «la chouette» cette mère abhorrée et *Madame Ex*, alliées en «Matrimoine». Mais plus caractéristique encore, ce jeu subtil de distanciation entre l'auteur récitant et son personnage, entre le «Je» et le «nous», pluriel qui s'applique beaucoup plus à la fonction qu'au nombre.

Ces marques de fabrique sont harmonieusement intégrées dans l'ensemble dont elles forment des touches quasiment nécessaires en quelque sorte, c'est une réconciliation avec ses obsessions, et un des nombreux clins d'oeil, que l'auteur fait au lecteur pour l'assurer de son immuabilité.

«Voyeur de la nature» selon ses propres termes, Bazin écrit des pages admirables sur la forêt. Mais à la différence de Maurice Genevoix par exemple, Hervé Bazin ne se l'approprie pas: il la décrit, la situe comme une chose distincte, à la fois personnage et lieu, avec laquelle il entretient des rapports presque d'égal à égal: on peut la découvrir sans jamais la connaître — et peut-être le bonheur provient-il de cette insatisfaction renouvelée due à l'impossibilité de la possession? On partage au plus.

C'est d'ailleurs le même rapport que l'auteur tente, avec succès d'instaurer avec le lecteur, mêlant au rythme soutenu le suspense et la désinvolture, parfois dans des contre-temps voulus. Opération réussie. Le charme fait son effet; le livre se lit avec plaisir, cachant ses intentions sous la forme du conte à la fois drôle et attendrissant, à cause de la maestria de l'auteur dans la manipulation de la langue.

Mais cependant — hélas rien n'est parfait sur cette terre: — ça et là, pour le lecteur attentif, se reflète le travail de l'auteur bien loin de l'aspect «gratuit» qu'il veut projeter. Comme disaient les anciens, cela sent l'huile, le côté travaillé, On a beau être perfectionniste et ne point vouloir que cela paraisse, il n'en reste pas moins quelques traces légères. Pas assez profondes pour détourner le lecteur mais suffisantes pour enlever la forme lisse du style. Ce qui gêne un peu: on aime voir un prestidigitateur, voire même essayer de deviner ses trucs mais on n'aime pas qu'il nous les dévoile.

Dans ce même ordre d'idée, l'amour de la précision, et peut-être de la préciosité, maladie qui frappe souvent les bons auteurs au sommet de leur carrière — nous avons tous du Proust en nous: — agace quelquefois. Qu'une corneille, qui ne fait que passer dans les pages et le décor, «craille» me laisse froid. Le Littré s'impose quand une phrase me dit simplement que les hirondelles glottent près du débuché! Mais ce sont là mignardises sur lesquelles on peut passer.

Car finalement, ce qui compte, c'est que l'on sent que l'auteur a pris un plaisir évident à écrire ce livre, avec le ferme propos de nous communiquer ce même plaisir au travers de la lecture.

Mission réussie, m'sieur le directeur d'école Bazin!

■ Contre les fascismes

Jean Basile fait de la critique d'émissions de télévision (LE DEVOIR, 19 octobre 81). Sa critique tient du genre fugitif, cependant. Forcément, surveiller une boîte rectangulaire la semaine durant jusqu'à l'abondante chute de neige finale chaque soir, n'est pas une sinécure. Pire: posséder une telle boîte uniquement suspendue par une chaîne (Radio-Québec) peut s'avérer, aussi, bien ennuyant. Passons.

Mais, que l'expert ait le courage, voire la témérité, de traîner sa boite par sa chaine jusqu'au cinéma Elysée de la rue Milton, souhaitant pouvoir garder ouvert son oeil critique sur le film *Salo* de Pasolini et Radio-Québec en même temps, tient de l'héroïsme psychologique.

Il est pourtant facile d'établir que l'oeuvre de Pasolini dénonce le fascisme européen de la dernière guerre. Cependant, il dénonce aussi plusieurs fascismes: le rouge, le noir et tous les autres qui surgissent invariablement par le biais de la domination de l'homme par l'homme. Il a donc su dépasser son état d'homosexuel et offrir sa réflexion (également aux hétérosexuels), par des images et des métaphores souvent atroces. Et, Jean Basile n'a pas su voir ça!

Du revers de la main il rejette le film (en ouvrant une parenthèse au centre d'un long propos), proclamant qu'il était inutile de se déplacer pour aller voir *Salo:* qu'il l'avait vu et que ça ne valait pas sept dollars. Cette déclaration frise la malhonnêteté intellectuelle.

Salo n'a pas encore suscité de critique valable dans nos grands quotidiens. Seul, *Le Berdache* de l'Association pour la défense des droits des gais du Québec, dans son édition d'octobre en a passé une excellente analyse sous la signature de Pierre Vallières. Elle mériterait d'être diffusée par nos grands médias d'information écrite.

Joseph BERGERON

vlb éditeur
LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

Éthel, souris-moi...
par Renée Larche



Dans le monde du pensionnat, Béatrice tombe en amour avec une compagne de classe... pour faire venir un roman de belle densité et une écriture somptueuse.

136 pages — **$10.95**

Le théâtre et l'État au Québec
par Adrien Gruslin



Cet ouvrage éclaire avec pertinence l'ensemble des actions-inactions des gouvernements depuis une vingtaine d'années. Un essai révélateur sur nos pratiques culturelles et l'implication de l'État.

420 pages — **$34.95**

Sur le matelas
par Michel Garneau



La pièce de théâtre la plus populaire et la plus jouée de Michel Garneau. Un couple en amour, sublime, dérisoire et... drôle.

112 pages — **$6.95**

Le jeu enthousiaste de ce qu'oublier peut concevoir



par François Martel

"S'arracher n'est pas se disculper/je reste le seul coupable... Comment paraître responsable/sans insister, sans vendre quelque chose..."

108 pages — **$7.95**

Dictionnaire de la langue québécoise



par Léandre Bergeron

Disponible enfin dans une édition en format de poche, le **Dictionnaire** en est à son 23e mille. Plus de 20 000 mots et expressions de chez nous.

576 pages — **$11.95**

Ajoutez au prestige de vos publications...

Annoncez-les dans le Devoir !

compétence
jacqueline avril
844-3361

Anthony BURGESS
Les PUISSANCES des TÉNÈBRES
roman
ACROPOLE

"Jamais Burgess n'a été aussi loin dans l'acuité de la vision, la force de l'intelligence, la puissance de l'imagination... Un prodigieux roman."
(L'EXPRESS)

Par l'auteur de l'ORANGE MÉCANIQUE

712 pages/$16.95

en vente partout

Diffusion: Édipresse Inc., 8382 St-Denis, Montréal H2P 2G8 • Tél.: (514) 381-7226

Pour vos lectures automnales
PARUTIONS QUÉBÉCOISES
Le choix des libraires

1er choix: **Le canard de bois** — Louis Caron, Boréal Express — Roman historique

2e choix: **L'échappée des discours de l'oeil** — Madeleine Ouellette-Michalska, Nouvelle Optique — Essai

3e choix: **Il est bien court, le temps des cerises** — Jacques Fillion, Leméac — Roman

AUTRES TITRES RETENUS PAR LES LIBRAIRES

4e choix: **La petite maison du bord de l'eau** — Eve Bélisle, Libre Expression

5e choix: **Le Québec** — Photos de Mia et Klaus, Texte de Gatien Lapointe, Libre Expression

6e choix: **L'été sans retour** — Gérard Gébry, Les Quinze

7e choix: **Le journal piégé ou l'art de trafiquer l'information** — Pierre Berthiaume, VLB

8e choix: **Découvrons la réflexologie** — Madeleine Turgeon N.D., Éditions de Mortagne

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir les ouvrages suivants:
.....
Ci-joint mon chèque ☐ mon mandat poste ☐ au montant de: .....
NOM: .....
ADRESSE: .....
VILLE: ..... CODE POSTAL: .....
Envoyez votre chèque ou votre mandat poste à:
LIBRAIRIE BEAULIEU
5840 est bvd Léger
Montréal-Nord
H1G 1K6

Des cris durables

par Claude Beausoleil

Le Cri durable, poésie, Michèle Proulx, éd. Léméac, Montréal, 1981, 59 pages.

Cette profondeur parfois, poèmes, Guy Cloutier, éd. de l'Hexagone, Montréal, 1981, 74 pages.

1980, poésie, François Charron, éd. des Herbes Rouges, coll. «Lecture en vélocipède», Montréal, 1981, 82 pages.

EN 1980 le prix Octave Crémazie créé et donné pour «la Relève de la poésie québécoise» dans le cadre du Salon international du livre de Québec revenait à Lili Côté pour son premier recueil intitulé *Ellipse en mémoire*. Ces poèmes sobres et travaillés venaient se situer près des recherches faites par des auteurs comme Hélène Cixous ou Nicole Brossard. On y lisait des textes où s'installait une tension formelle entre le sens et le corps de cette femme écrivant.

En 1981, c'est *Le Cri durable* de Michèle Proulx qui s'est mérité ce prix. Encore une fois cette parole de femme se loge du côté du corps et de la modernité. Ici la mer est au centre de la thématique, c'est autour de cette constante que s'articulera le receuil hachuré tout fait de brisures et d'espacements, je serais presque tenté de dire à la mode des années soixante-dix: «quelque chose a pris cors/qui danse/fait signe/s'inscrit dans sa forme arrondie/matière fluide d'aquarelle/sa langue fine ,èche le bienheureux mélange/ rouge l'écriture nouvelle des multiples ventres/autour d'elle» (p. 19).

C'est donc d'une parole de femme dont il s'agit. Une parole qui trouve un lieu d'épanouissement dans l'image renaissante de l'eau qui quitte et revient. *Le Cri durable* est un recueil intéressant, de là à savoir si on a affaire ici à cette «Relève» annoncée en majuscule, c'est toute une autre histoire et surtout tout un travail à venir.

■

Le recueil de Guy Cloutier est divisé en quatre parties et a été écrit, comme l'auteur prend soin de le noter, à Québec entre avril 1978 et février 1980. La poésie de Guy Cloutier hésite entre la métaphore poétique comme l'on peut le l·e dans la première partie intitulée *Margelles* et une écriture plus économique, plus ramassée, comme on peut le vérifier dans la dernière partie de l'oeuvre, *Cette profondeur parfois*, qui donne le tire à l'ensemble.

Ce qui étonne dans le langage de Cloutier c'est de voir à quel point il affiche une imagerie qui polarise les sexualités, en effet, du «boeuf», dont l'image est rarement employée dans le lexique poétique, à la «laine», on voit tout un champs de significations s'élaborer. La seconde partie intitulée «Le Passeur» me semble très prosaïque, peut-être plus près du récit que du texte poétique comme tel. L'écriture de Cloutier est sans cesse tentée par ce passage au récit comme si une certaine unité anecdotique persistait à vouloir s'exprimer.

Mais la partie du livre qui me semble être la plus intéressante est «inextinguible laine». Là, on dirait que l'écriture s'ouvre davantage, explore plus d'éléments. Ces poèmes sont étonnants dans leur déroute d'images. Le rose et le taureau encore une fois voisinent mais dans un éclatement qui donne au texte un ton rarement entendu. Il me semble que la profondeur du recueil se retrouve de ce côté du livre, «entre les murs la flamme y tendait sa cape» (p. 43). Et alors cette Profondeur parfois nous prend et nous entraîne vers elle.

■

Tout au long des quelques 17 titres qui forment déjà l'oeuvre poétique de François Charron c'est à une vaste entreprise de débordement, de déferlement et de dilapidation de la forme et des mots que nous avons affaire. De partout les mots viennent remplir cette page qui fuit comme un travail toujours à reprendre, à repenser, à recréer dans un espace nouveau. En ce sens l'oeuvre de Charron est tentée par le global

1980 est un ouvrage qui s'inscrit bien dans cette démarche d'approfondissement des résonnances possibles d'une écriture qui se laisse entraîner par sa parole jusqu'en des remous qui parfois se font presque métaphysiques par leur prise généreuse sur les éléments naturels et le fleuve de significations qui en découlent. Chez Charron le poème charrie le pire et le meilleur dans un rythme qui tient souvent de l'épique.

«Je dis d'abord cette usure intouchée/Cet infixé cet indéterminé/Cet âge qui ne répond ni de l'avenir ni du passé/Je dis ce lieu sur mes nerfs durant plusieurs jours/A l'extérieur des livres et des histoires qu'ils racontent ou ne racontent pas/Je dis la naissance du temps à nos pieds/La peur le cri qui nous entourent la taille/Je m'éveille dans le discours lui-même/Pour lui avouer ses guerres invisibles» (p. 9).

Ainsi commence *1980* et le souffle se poursuivra égal et puissant jusqu'à «Nous sommes aujourd'hui tu sais/Tu me manques/Écoute ma voix» (p. 82). Avec *1980* je crois que nous avons à lire un bon Charron, ceci dit avec un certain relativisme. On a souvent — et je n'ai jamais très bien compris pourquoi — voulu faire de François Charron et de son écriture un phénomène tout à fait à part dans la nouvelle poésie québécoise, comme si son lyrisme, son attachement à la terre et aux éléments de la nature (pourtant souvent bousculés dans l'oeuvre) avait quelque chose d'étrangement relié à la tradition, de sécurisant et disons-le de poétique, même d'intouchable.

Les charges littéraires qui marquèrent ses premiers ouvrages me semblent parfois vouloir s'inverser, comme si l'écriture de Charron avait pris la route de l'expiation quelque chose comme une dette due au sujet de la poésie, peut-être «le viol de Rina Lasnier» qui depuis 1974 plane sur les propagandes, les hérésies et la foi en la littérature.

■ Adieu Brassens

Il est improbable qu'un chansonnier qu'on serait tenté de dire misogyne, écrive une chanson comme: «95 fois sur cent», où il fustige les «machos» modernes et invite les femmes à s'en moquer allègrement.

Brassens parle de la femme assujettie en ces termes: «À aucun prix mois je ne veux effeuiller dans le pot-au-feu La marguerite» et «De servante n'ai pas besoin Et de ménage et de ses soins» (la non-demande en mariage).

Mais ce qui frappe le plus chez Brassens, en dehors de la forme originale et parfaite de l'écriture, c'est avant tout, son immense et superbe indépendance d'esprit. Marque indélébile de l'être libre.

Anti-militariste de première heure, il est néanmoins antiviolent. L'agressivité masculine présumément «innée et nécessaire», qu'on nomme encore hélas virilité, est remplacée chez lui par un indéfectible humour.

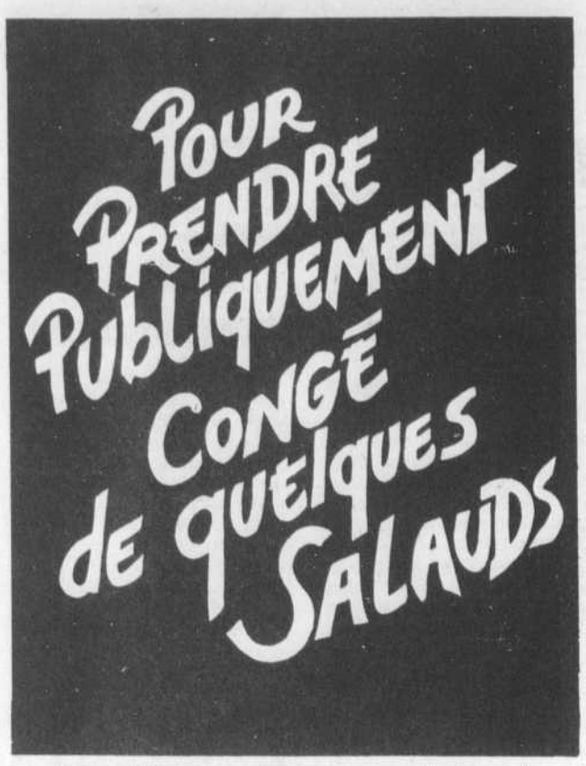
Bel exemple d'intelligence de coeur et d'esprit.

La générosité, la chaleur, en un mot, l'amitié que Brassens communique dans ses chansons, nous a souvent aidé, nous a fait sourire dans l'adversité. La nôtre l'accompagne de Montréal à Sète, jusqu'à ce qu'un autre poète appelle: «la nuit éternelle où personne ne ment.»

Brassens a tant marqué la chanson française, celle-ci lui est tellement redevable, qu'il se pourrait que désemparée, meurtrie, elle songe pour un moment, condamner sa porte, comme dans la chanson: «Embrasse-les-tous», et qu'on y lise: «Fermé jusqu'à la fin des jours Pour cause d'amour.»

Monique DOSS

MARCEL RIOUX



«Enfin, un pamphlet!»

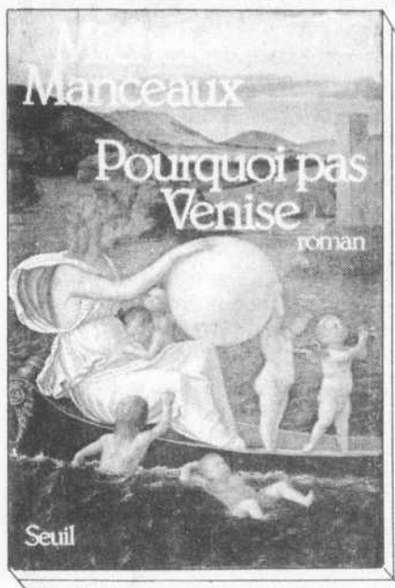
Réginald Martel

Les débats qui entourent l'après Référendum et la «patriation» de la Constitution font le sujet de ce petit traité de salauderie appliquée.

Marcel Rioux n'a jamais cru que son métier de sociologue exclut l'engagement politique et l'humour. Bien au contraire!

80 p. — $5.00

L'HEXAGONE



Après "Grand reportage" Pourquoi pas un roman d'amour

"La voix de Michèle Manceaux, une fois entendue, ne s'oublie pas"
Monique Roy — LE DEVOIR

"Ce presque "livre-bleu" nous plonge dans cet inépuisable non-dit des mots d'amours qui se piègent et s'échappent dans d'incessants paradoxes".
Louise Vandelac — Le TEMPS FOU

252 pages — $17.15

Seuil

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896

Un cadeau? un livre, évidemment...

La bible des enfants
Un texte simple, clair, à la portée des enfants de huit à quatorze ans. 304 pages couleurs et plus de 200 illustrations. $21.50

Encyclopédie junior
L'encyclopédie est abondamment illustrée en couleurs et de nombreux tableaux synoptiques complètent ce superbe ouvrage destiné à la recherche et au plaisir de la découverte. $23.75

Cinquante contes
Tous les plus beaux contes de Perrault, de Grimm, d'Andersen sont réunis dans ce livre pour le plaisir et l'enchantement des petits enfants et de leurs parents. 304 pages couleurs. $23.75

et de la fameuse collection Berlingot, pour les 4 à 8 ans:

Bricolage de Bric et de Broc
Pour s'amuser avec ses dix doigts et trois bouts de ficelle. $4.75

Allons à l'école
Pour les enfants qui n'en ont pas encore fait l'expérience et ceux qui commencent. $4.75

Mes premiers mots
Eléments de vocabulaire pour les tout-petits. $4.75

Jouons avec les nombres
Premiers pas dans les mathématiques en s'amusant. $4.75

La petite cuisine du mercredi
Pour apprendre la cuisine et se régaler tout à la fois. $4.75

Bienvenue à la ferme
Pour connaître la vie d'un fermier à travers un récit plein d'humour. $4.75

en librairie

HACHETTE INTERNATIONAL EXCLUSIVITÉ CANADA INC.

C.I.L.



Vaisselle plate et vaisselle montée

par
P.-L. Vaillancourt
membre du comité de rédaction de la revue «Incidences»

LE commentaire journalistique de la littérature (et des arts) est un peu un genre mineur, en raison même des contraintes de l'information. Dire si un roman est bon ou pas, s'il faut le lire ou non, si l'intrigue est lente ou rapide, les personnages falots ou bien campés, voilà bien les ingrédients du résumé, qu'on peut agrémenter de style, de brio, et même d'idées personnelles, pour en faire un produit comestible. Il faut de plus respecter la règle d'or de l'information journalistique, qui est de privilégier les aspects désavantageux et désagréables sur les autres. Car l'information journalistique, répondant à une demande qui n'existe pas, doit la créer. Elle gagne de plus à ce procédé l'avantage de se démarquer bien noblement de cette autre technique d'information, la publicité, qui elle cherche plutôt à valoriser un produit pour le vendre à qui n'en veut pas.

A l'aise dans cette violence fatale au genre, le *commentator* - journaliste n'hésitera pas à s'en prendre à la critique universitaire, en un mouvement qui rappelle les prétentions d'une certaine grenouille. Et d'un même souffle qu'il aspire de l'air, le *commentator* (en l'occurrence Madame Andrée Ferretti discourant de la revue *Incidences*, dans LE DEVOIR, 10 octobre 1981) commence par affirmer l'inutilité de la critique de la critique de la critique pour se livrer ensuite sans gêne, péché sans doute véniel par rapport à l'autre, à la critique de la critique. D'où il appert fort que l'ouverture maximale de la gueule nuise au bon fonctionnement du cerveau, du moins quant au principe de la non-contradiction. Ou qu'il y ait une regrettable confusion entre critique et commentaire.

L'article de Madame Ferretti n'est pas dépourvu d'autres mérites aussi singuliers. Il étale avec une désarmante naïveté une idéologie lectrice si triviale qu'entre le désir d'en rire et celui d'en pleurer se fait jour l'obligation un peu ennuyeuse de rappeler à un journal prétendu sérieux que ses collaborateurs devraient posséder un minimum de connaissances dans le domaine qu'ils abordent.

La critique universitaire, devons-nous rappeler ici de façon trop sommaire et grossière, ne s'intéresse pas tant à la littérature (entendre les Belles Lettres) qu'à la littérarité et à la littéralité d'un texte, c'est-à-dire d'une part aux procédés linguistiques et rhétoriques (le «h» se met ici après le «r», Madame la journaliste), et de l'autre, aux rapports du texte avec SON (et non LE) réel historique, sociologique, psychologique, anthropologique et philosophique (le méta/ et l'inter/ texte). Bien que recouvrant en apparence la dichotomie fond/forme, cette démarche ne retient de l'ancienne méthode que la dualité des voies. La critique est d'abord fragmentatrice (tout comme la phonétique commence par la décomposition du tissu morphologique sonore, à savoir les «phonèmes»), et elle saisit le texte dans l'une ou l'autre de ses dispersions, dont elle rend compte, comme toute autre science, en forgeant son langage et ses concepts. Elle n'emprunte rien aux sciences humaines qu'elle ne leur ait déjà fourni, car toutes se sont constituées analogiquement et simultanément comme autant de mises en critique d'un pan du savoir, comme autant de «lectures» du réel et des textes. La critique est à la fois une science humaine, car elle est comme toute science l'étude de phénoménologies, et le foyer de convergence, et de frottement, de plusieurs autres. Cette position privilégiée lui permet d'être le lieu possible de formation de nouvelles visions, comme la sémiotique littéraire qui, de nos jours, cherche elle aussi à constituer un atlas fini à partir d'éléments hétérogènes ET isomorphes. Le recours à des grilles n'est à ce titre que leur mise à l'épreuve et le moyen de leur dépassement. Ainsi la psychanalyse, parfois si hostile à l'émergence du féminin, a pu être mise au service des romancières québécoises. La circulation, maintenant ample et rapide, entre les sciences humaines est l'occasion et la condition du progrès de chacune. Seule une personne prisonnière d'une perspective réductrice comme Madame Ferretti s'étonnera ou se scandalisera qu'un sociologue s'intéresse au romanesque, ou même qu'un mathématicien comme René Thom se penche sur le structuralisme et s'inspire du sémantisme de Tesnière pour élaborer des modèles de graphes (chap. 7 et 10 de *Modèles mathématiques de la morphogenèse*)).

La critique ne fraternise pas avec... ni ne se perd dans son objet, comme le souhaiterait Madame Ferretti. Et pas plus que le chercheur sur les enzymes, l'analyste des mythes Bororo et celui des contes folkloriques, elle ne mesure son utilité au nombre de ses lecteurs. Mais cette hauteur lui assure la vue de l'aigle et lui permet de repérer ce qui s'agite dans les broussailles, depuis les mauvais romans jusqu'aux commentaires journalistiques, et même de s'y intéresser comme à des curiosités.

Duras ou le malaise noir

par
Danielle Léger

L'*HOMME atlantique*. Un événement. Un événement plus qu'un film. Mais aussi un film, obscène, exhibitionniste. Et nous sommes les voyeurs.

Duras nous parle du noir, de l'absolu du noir, de l'inquiétude qu'il crée. Elle dit ne pas savoir encore mesurer la portée de *l'Homme atlantique*. et semble l'attribuer en grande partie à ce noir intermittent qui supplée au «manque» d'images, qui lie les chutes de pellicule d'*Agatha*.

Mais le «malaise noir» n'est peut-être pas si grand, si oppressant. Il est après tout comme une suite logique à l'oeuvre de Duras (donc rassurant) et n'arrive pas à être absolu à cause des lumières tamisées du plafond. Et on sait qu'on n'a pas voulu fermer tout à fait les issues de la pièce. Peut-être est-ce justement dans ce non-accomplissement des exigences de Duras que surgit une part du malaise.

Non, le malaise véritable n'est pas là. Il est là où le noir n'est pas, il est ce que le noir souligne dans l'abstrait de l'*objet* d'un amour. Car l'objet est là, littéral, il est montré sans faux-semblant, sans maquillage autre que la vision en mots et en images de Duras, de celle qui aime, de celle qui montre *elle-même* son amour. Il est dévoilé même au-delà de la fiction du cinéma par sa présence constante aux côtés de Duras pendant toutes ses apparitions publiques à Montréal.

N'est-ce pas là tout le malaise? Cette sensation d'être voyeur devant ce dévoilement, d'être confiné à ce rôle? Et le malaise n'est-il pas accentué par ce que nous révèle le vidéo *Duras filme* de son fils, Jean Mascolo, et de Jérôme Beaujour sur le tournage d'*Agatha*. Par exemple, lors de la séquence où Duras commande à Yann Andréa une démarche particulière, elle s'y révèle monstrueuse dans sa conviction, dans son exigence, dans sa fascination... pour elle-même. Monstre admirable, certes. Fascination admirable elle aussi. Exemplaire par son excès. Mais dangereuse par ses effets. Si absolue, et si cruelle aussi, si belle.

Assez dit du film en soi, maintenant, l'événement filmique. D'abord la présence de Duras, à Montréal; pour les «initiés», c'est l'événement. On y consacre même un livre. La galerie Jolliet, afin de pallier au manque de rebondissement de sa visite montréalaise précédente, va d'ailleurs lui consacrer un numéro spécial de son bulletin, etc. On l'a tant attendue, Marguerite Duras.

Cependant, les excès de Duras trouvent un écho étonnant lorsqu'on s'arrête à la présence du public de Duras. De son public, de ses fans, de ses inconditionnels, cette cohorte d'admirateurs inévitable à toute célébrité, à la consécration. Excès pour excès, cette présence se calque sur le caractère absolu de l'idole-Duras: dans une admiration béate, «tout-Duras» est pour eux chef-d'oeuvre. Duras n'est plus être mortel. C'est un génie impérissable, sans faiblesses. Cela, ils le croient sans se rendre compte de ce qu'ils font de ce en quoi ils croient. Ils créent le mythe en détruisant du même coup ce qui fonde le mythe.

Duras, ça a d'abord été une sorte de «révolution» dans l'univers de la littérature, maintenant étendue au cinéma. Une subversité à la fois riche et pure, sans taches. Mais qu'en advient-il lorsque cette subversité même commence à se constituer en code facilement reconnaissable, voire prévisible. Le «style Duras» s'institutionnalise, se fige, se noie dans la répétition (*Agatha* en est l'exemple), perd son caractere d'avant-garde. Cela en soi est une force, a un sens. Le maniérisme n'est pas sans intérêt. Mais encore faut-il pouvoir le reconnaître. La lucidité intellectuelle n'est pas tout. Mais la dérive des sens non plus.

Toute avant-garde est inévitablement récupérée. Et c'est lorsqu'un art atteint son point culminant au niveau de la popularité qu'on peut sentir avec une force étonnante son déclin prochain (et même déjà amorcé). Un art ne se révèle véritablement au présent du monde que lorsque cet art appartient déjà au passé, si récent soit-il. Duras, c'est devenu une manière. On peut désormais être comme Duras, faire comme Duras; elle a ses admirateurs, ses disciples, ses continuateurs. On peut écrire comme Duras, tourner comme Duras, parler comme Duras, penser comme Duras... même vivre comme Duras. La fascination-Duras est pénétrante, envahissante, insinuante... et par cela dangereuse car elle nous laisse facilement sans défense, c'est-à-dire sans méfiance. Sans intelligence même, complètement fasciné.

Ironie dans tout ça: lorsque Duras parle de Dieu dans le vidéo mentionné précédemment, elle prêche un «gai désespoir» qui devrait accompagner notre conscience de plus en plus aiguë de l'inexistence de Dieu. Peut-être a-t-elle cette certitude parce qu'elle acquiert de plus en plus la conscience aiguë d'être le nouveau Dieu pour tant d'admirateurs aveugles. Entre ce fascisme et l'autre, faut-il choisir?

Il faut voir «Salo»

par
Yves Lever
professeur et critique de cinéma

INTERDIT à peu près partout, objet de scandales et d'attaques virulentes là où une exploitation marginale a pu se produire, *Salo ou les 120 journées de Sodome* passe à Montréal en salle commerciale régulière ... et personne n'en parle! Pas même les critiques. On attend encore que Serge Dussault nous dise pourquoi, comment et pour qui ce film est «essentiel».

Pour ma part, en cette semaine où l'on parle des prisonniers d'opinion partout dans le monde, où je vois apparaître le mot *torture* dans presque toutes leurs biographies, je crois que le premier public de ce film devrait être tous les députés et ministres de nos gouvernements, les banquiers, les présidents-directeurs généraux de toutes les grandes compagnies, les évêques, les journalistes et propriétaires de journaux.

Pourquoi? Parce qu'il faudrait que tous ces définisseurs de la politique internationale et ces décideurs des grandes affaires transnationales qui avalisent les gouvernements à dictature militaire voient au moins une fois ce que représente concrètement leur appui à ces régimes.

Car la torture n'est pas un avatar du système, elle n'est pas un phénomène marginal dû à quelques désaxés. Non, elle en est une partie intégrante essentielle, parce que *seul* moyen vraiment efficace pour faire plier les consciences des plus endurcis et pour provoquer chez tous les autres les réflexes de repli, de peur et de soumission (se rappeler *La Bataille d'Alger* de Pontecorvo).

Cette torture, qui comprend tous les genres de sévices sexuels, la coprophagie, les mutilations des corps (les «cercles» des passions, de la merde et du sang, dans le film), Pasolini la montre crûment, telle qu'elle est, c'est-à-dire intolérable, inacceptable, absolument in-assumable par tout esprit sain, quelles que puissent être les raisons «supérieures» évoquées.

Car si les *mots* torture, sévices sexuels, viols, supplices des corps, etc, sont assez facilement supportables à condition de ne jamais les subir soi-même ou de ne jamais entendre les cris des suppliciés, la vue de leur réalité sur grand écran, même distanciée au maximum (il n'y a absolument rien de pornographique dans le film, la caméra n'est jamais complaisante, le «cercle du sang» est même vu à travers des longues vues et sans son) rend le film insupportable.

À travers le récit sadien transposé en parabole politique sur les derniers temps de Mussolini à Salo (Nord de l'Italie) en 1944-45, donc devenu chez Pasolini symbolique du fascisme et du nazisme, nous sommes invités à voir, si nous faisons l'effort de transposer les lieux et les temps, les effets du fascisme aussi bien au Salvador qu'au Chili de Pinochet, en Argentine de Viola, au Guatemala, au Vietnam, en Tchécoslovaquie ou Allemagne russifiée, en Corée du Sud (où notre Trudeau fut si bien reçu il y a quelques semaines), dans la Grèce des colonels ou l'Iran du shah il y a quelques années. Surtout, ne pas oublier le corollaire: si nous composons avec ces régimes, et tous ceux qui leur ressemblent en Afrique et en Orient, nous nous rendons complices de ces sévices, de cette merde, de ce sang, nous affirme aussi le film.

Film insupportable que *Salo*, mais dont on devrait beaucoup parler, car il ne faudrait pas assassiner une seconde fois (après celle de 1975) le poète Pasolini qui écrivait: «La mort n'est pas de ne pouvoir communiquer mais de ne pouvoir plus être compris.»

Les dix ans des Cahiers du Québec

Les Éditions Hurtubise HMH célèbrent en novembre le 10e anniversaire de la collection des Cahiers du Québec, par des événements à Québec, Montréal et Trois-Rivières.

Le 5 novembre, au «Pied du Cap», Place Royale à Québec, l'éditeur lançait un ouvrage de Chantal Hébert: «Le Burlesque au Québec: un divertissement populaire», préfacé par le comédien Yvon Deschamps.

Le 11 novembre, à l'Université du Québec à Montréal, il y aura une table ronde sur «La pertinence des prix littéraires au Québec», animée par le critique Gilles Marcotte.

GRAND PRIX LITTÉRAIRE
1981-82

RÈGLEMENT

1. L'ouvrage primé doit avoir été édité sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Dans le cas de co-édition, l'édition étrangère doit porter le nom du co-éditeur montréalais.
3. Le prix est décerné à l'auteur d'une oeuvre littéraire (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.) éditée sous forme de livre, pour la première fois, au cours de l'année précédente (1981).
4. Le prix à décerner consiste dans le versement à l'auteur de l'ouvrage primé d'une somme de $3,000,00.
5. Le Conseil des arts paie les frais d'attribution du prix et les autres frais incidents.
6. Le Conseil des arts forme un jury de gens de lettres et suggère au Conseil de la Communauté la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au secrétariat du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, avant 16 heures, le 12 janvier 1982, date limite pour l'inscription.

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus à l'adresse suivante:

2, Complexe Desjardins — Suite 2223
Montréal H5B 1E6
Tél.: 872-2074 et 843-4142

CONSEIL DES ARTS de la COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Chansons de Grand'Mère

par
Alice Michaud-Latrémouille

Chansons de folklore recueillies auprès des anciens de l'Est du Québec et de l'Acadie

ISBN-2-7603-4143-7
14 x 25 cm., 224 pages. Prix: $7,50

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de **Chansons de Grand'Mère**

Nom.....

Adresse.....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

antoine s. bailly
la géographie du bien-être



puf

GÉOGRAPHIE DU BIEN-ÊTRE

A. S. Bailly

Les valeurs des sociétés industrielles, productivité, croissance, travail, ne font plus l'unanimité parmi les hommes. Plus les nations s'organisent, programment, plus les déséquilibres entre les prestations fournies et les aspirations collectives et individuelles s'accentuent. Toute réflexion sur l'évolution du bien-être nous pousse alors à nous interroger sur les objectifs de la croissance à tout prix: le développement économique, pour qui, pour quoi, où? Qui en supporte les coûts et les conséquences?

L'inégalité économique est progressivement remplacée dans les sociétés occidentales par d'autres formes d'inégalités plus pernicieuses, et par la perte de pouvoir sur le savoir, la culture, le travail... L'homme redécouvre la complexité de la notion de bien-être. En articuler les multiples composantes, tel est l'un des buts de cet ouvrage. Au géographe de suivre dans l'espace des privilèges, des valorisations, les déplacements des champs du bien-être pour saisir toute la richesse, la profondeur des relations de l'homme au milieu et à la société.

Antoine Bailly, après avoir enseigné la géographie urbaine et l'urbanisme en France et au Canada, est actuellement professeur de géographie à l'Université de Genève. Parmi ses principaux ouvrages: *L'organisation urbaine: modèles et théories; La perception de l'espace urbain; L'environnementalisme: environnement et action.*

$30.25

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

guérin
l'éditeur qui édite

L'Atlas scolaire Guérin

(Édition conforme au système international d'unités)
(cartonné - 4 couleurs)
128 pages **$10.95**



En vente dans toutes les librairies

Le monde
— l'Amérique du Nord
— Canada
— Terre-Neuve
— Provinces de l'Atlantique
— Québec
— Sud de l'Ontario
— Manitoba
— Saskatchewan
— Alberta
— Colombie Britannique
— Grand Nord canadien
— Grands Lacs et Voie maritime du Saint-Laurent
— États-Unis
— Mexique
— Amérique centrale
— Caraïbes
— Amérique du Sud
— Afrique — Europe
— Asie — Australie
— Antarctique
— Arctique
— Explorations.

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

En vente dans les librairies

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

NICOLE AVRIL
LA DISGRACE
ROMAN

C'est à des plaisirs cruels qu'Isabelle nous convie.
Isabelle a treize ans. Elle est laide mais ne le sent pas.
Une phrase surprise dans la bouche de sa mère déchire le voile.
Et comme sous le coup d'une malédiction, la petite fille heureuse, innocente et timide dans la grande maison familiale, se métamorphose alors en adulte despotique, implacable et terrifiante qui réussit à éliminer tous ses proches.

Nicole Avril nous fait vivre l'inexorable progression de ce drame avec l'art d'une grande romancière. Nous sommes pris peu à peu dans cet univers où la tendresse tourne à la violence tandis que l'océan proche rythme les obsessions de chacun. C'est à travers le regard d'Isabelle que nous voyons tout. C'est par elle que nous souffrons ou que nous nous vengeons dans ce monde des apparences où la beauté serait la grâce divine et la laideur la vraie «disgrâce».

en librairie

EXCLUSIVITÉ—HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC.

faites honneur à votre
GALERIE D'ART !
Donnez-lui une place dans le Devoir...

compétence
robert campeau
844-3361

Galerie
TREIZE
Denis JUNEAU
travaux récents
jusqu'au 15 novembre 1981
4015, Drolet, Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE

Expo-vente
Hélène Dubé
Pierre Boucher
Jusqu'au 21 novembre
Collection d'artistes canadiens: Gordon Pfeiffer, Avrum Rosenthal, Viateur Lapierre, Aline Lalancette, Marcel Favreau, R. Galli, Vivian Walker, Fernand Lorion, George M. Rae, D. Harper, R.S. Leduc, Eve Rell, S. Chinneck, C.D. Maillet, Jocelyne Lortie, H.V. Pundleider, Léo Ayotte.
EATON

Association des auxiliaires bénévoles de l'Hôpital Notre-Dame et la galerie Art-Plus

Exposition - vente

Peintres et sculpteurs québécois

du mardi 10 au jeudi 12 novembre de 10 h. à 21 h.

Pavillon Lachapelle
1560 est, Sherbrooke
Montréal, Qué.

SCAFA Inc.
849-0333

lithographies originales de
René RICHARD

sur rendez-vous

Oeuvres récentes de
John BANNISTER
jusqu'au 15 novembre 1981

Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13 h à 16 h



Jean Kamins et Tsipora Levy

Exposition de Collages en tissus
et de Sculptures de fibres

29 octobre au 21 novembre

centre des arts visuels
350 avenue Victoria,
Montréal, Québec
H3Z 2N4
Téléphone (514) 488-9558

René RICHARD A.R.C.A.



jusqu'au 8 novembre 1981

galerie d'art martin
805, rue Tellier, St-Hyacinthe,
tél.: 774-6764
(ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14 h à 17 h; les jeudi et vendredi jusqu'à 22 h.)

Pier Cloutier Clout
Sculptures

du 7 au 20 nov. 81

Galerie Zanettin
28, Côte de la Montagne, Québec
(418) 692-1055

Ouvert de 10 h 30 à 17 h 30;
Jeudi, vendredi jusqu'à 21 h 00
Fermé le dimanche et le lundi

Oeuvres récentes de
Marcelle Ferron
du 11 au 29 novembre
Rencontre avec l'artiste le samedi 14 novembre de 11 h à 15 h.

galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage

«L'OEIL» **4427 St-Denis 282-1756**

présente les oeuvres de
LEONOR FINI



jusqu'au 21 novembre 1981.

Collection de 100 pièces
— peintures — dessins
— aquarelles — lithos
— gravures

du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

Peintres québécois et français:
Albert Rousseau, René Richard, Gordon E. Pfeiffer, Clémence St-Laurent, Jeanne D'arc Le Clerc, Bruno Coté, André Beffe, Francesco Iacurto, Paul Delormoz, Jean Defour, Jim Halpin, Marie-Jeanne Essertaize, Paul-E Lemieux etc.
Vernissage le dimanche 8 novembre à 14 hres
Cette exposition se poursuivra jusqu'au 15 novembre

Centre d'exposition Drummond
(Centre Culturel de Drummondville)
175 Ringuet
Drummondville
(819) 477-5412

Heures d'ouv.: tous les jours sauf le lundi, de 13h30 à 17h et de 19h à 22h

---

exposition d'oeuvres anciennes et récentes de
Henri MASSON

ainsi que lancement du livre de la collection Signature, en présence de l'artiste

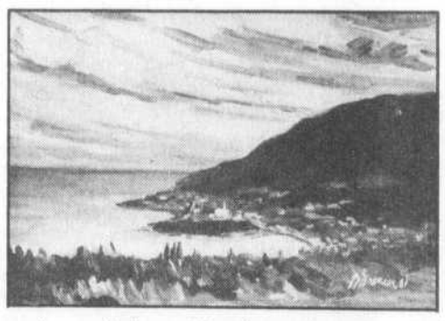
Aujourd'hui, 7 novembre de 10 h à 17 h

L'exposition se poursuivra jusqu'au 17 novembre

Membre de l'Association professionnelle des galeries d'art du Canada

galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal.
Téléphone (514) 277-2179

La Galerie d'Art Place Longueuil
Place Longueuil 827, rue Saint-Laurent est, Longueuil



vernissage de l'exposition des oeuvres récentes de
BERTHE GRENIER
le mercredi 11 novembre 1981 à 20 heures
L'exposition se poursuivra les 12, 13, 14 et 15 novembre

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy

Renseignements: 285-1600
La Boutique du Musée et le Café sont ouverts aux mêmes heures

Expositions

■ **Largillierre, portraitiste du dix-huitième siècle**
Renseignements: 843-3333
Billets: 4 $, plus frais de service, à tous les comptoirs Ticketron, (514) 288-3651
Billets gratuits pour les personnes handicapées:
Mme Ann Gagnon, (514) 527-4521
Acoustiguides: location, 2 $
Visites guidées: de midi à 14 heures
Jusqu'au 15 novembre

■ **Dessins et estampes anciens**
Cabinet des dessins et estampes
Jusqu'au 15 novembre

■ **Toiles des Indes**
Au fil des collections
Jusqu'au 17 janvier 1982

Les ateliers du samedi

■ **Ateliers de création pour enfants de six à douze ans**
Thème: portraits et costumes
Prix: 1 $ par enfant
De 13 h 30 à 15 h 30

Campagne de financement 1981

■ Du 1er au 15 novembre
"Le Musée, j'y souscris!"
Objectif: 250 000 $
Mme Ghislaine Mathieu, service des Amis du Musée, recevra votre don et vous fera parvenir un reçu pour fins d'impôt.
Le Musée fait appel à chacun de vous pour appuyer ses efforts.

---

l'image



Nous vous offrons maintenant un vaste choix d'affiches !

4257, rue Saint-Denis, Montréal, 849-7976

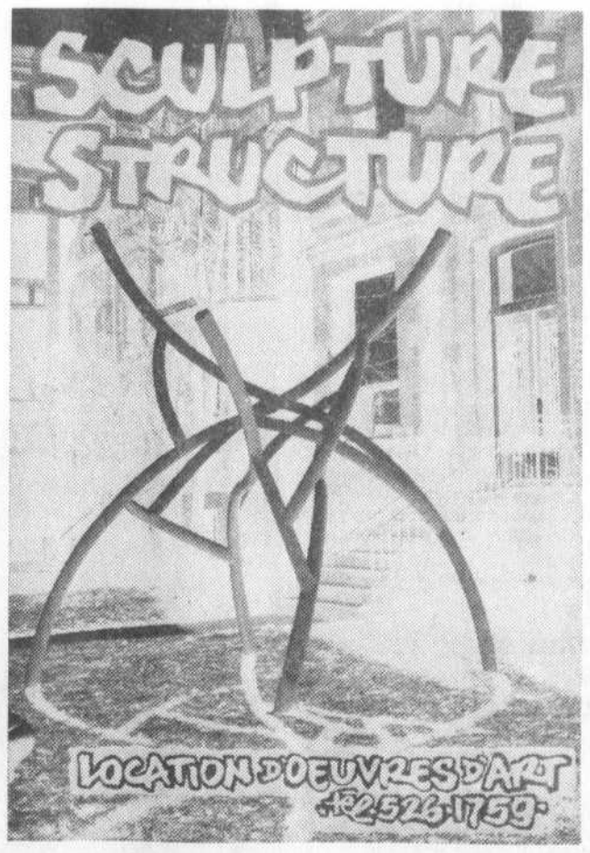
Thérèse BRASSARD

émaux d'art et dessins

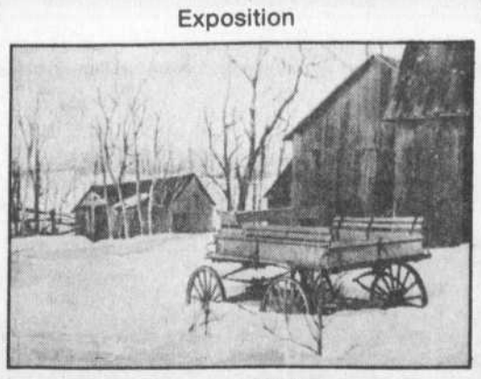
du 7 au 10 novembre 1981

Vernissage aujourd'hui 7 novembre à 16 hres

Galerie Lacerte et Guimont
1450 rue Maguire, Sillery (418) 681-7111



Exposition



Manuel RUIZ
du 12 au 21 novembre 1981
VERNISSAGE le jeudi 12 novembre à 19 h.

GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593

---

l'imaginaire

Travaux récents de
Rita Thivierge
gravures, monotypes, dessins
et Paul Livernois
estampes, aquarelles

du 8 au 30 novembre 1981

1654 chemin St-Louis
Sillery G1S 1G9 **418-688-1654**

merc. 11:00-18:00; jeu.-vend. 11:00-21:00; sam.-dim. 13:00-17:00

ESTHER WERTHEIMER
sculptures récentes

DIETZ EDZARD, 1893-1963
52 huiles

EMILIO GRECO
2 sculptures, 10 dessins

MARINO MARINI
1 sculpture, 14 huiles et dessins

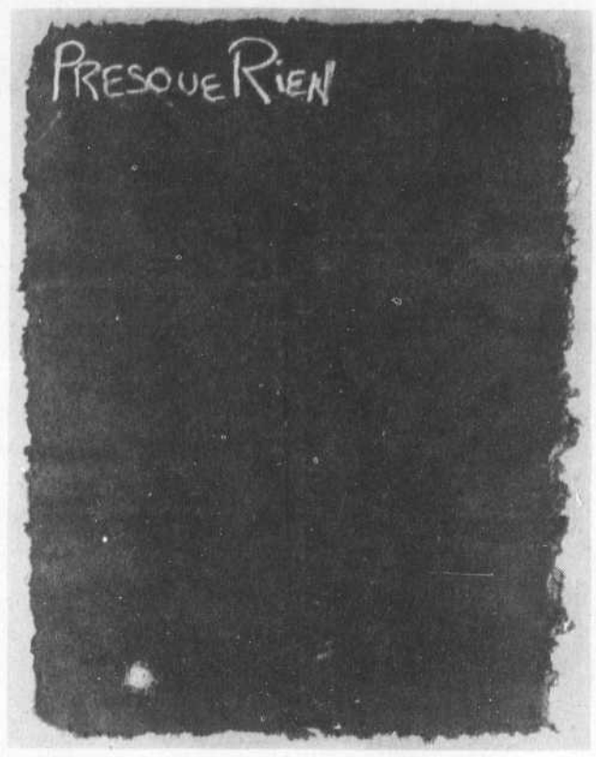
HENRY MOORE
52 sculptures, dessins et estampes

GALERIE DOMINION **1438 ouest, rue Sherbrooke**
845-7471 **845-7833**

Louise Robert: oublier le mot

par René Viau

LOUISE Robert. Ses tableaux sont troublants. Sur une espèce de fond nuageux et grise tout en turbulences percent parfois des petites paillettes, des élans de couleurs criardes, des éclats papillonnants de vert «piscine», de la toile rajoutée. On comprend que l'artiste s'attache dans sa peinture aux limitations de l'acte de peindre, qu'elle veut exprimer beaucoup, bâtir un univers mental de citations, aller au-delà de la toile. On comprend que c'est une peinture qui, dans une sorte de revirement touchant, avoue ses faiblesses. On comprend. Seulement, une chose chicote de plus en plus quand on voit ses toiles. Louise Robert ne peut s'empêcher d'écrire sur ses tableaux. Toujours. Un mot griffonné, une phrase du genre: «Ne plus avoir à voir». «Ne plus regarder». «Presque rien». «Oublier le mot». C'est ce qu'elle devrait faire. Oublier le mot. Justifiés par un monde littéraire qui n'apporte que très peu à son travail, ces mots d'ordre finissent carrément par énerver le spectateur à la longue. On a dit de cette artiste qu'elle était pas mal trop influencée par Cy Twombly ou Jasper Johns et à mon avis c'est mal connaître sa démarche toute en associations spontanées, en assimilations, en citations. Sans



Un des travaux de Louise Robert à la galerie Jolliet.

l'acharnement qu'elle met à écrire sur ses toiles, le résultat serait plus que probant. Seulement, il n'y a rien à faire; il semble que cela soit compulsif. Pourtant, «ce qui m'étonne, disait Picasso, c'est que chaque jour, je fais pire encore»... À voir tout de même à la nouvelle galerie Jolliet de Montréal jusqu'au 14 novembre.

■

Art et société — Beaucoup d'artistes ici aussi écrivent sur leurs travaux mais ils ont une bonne excuse. Ils sont politisés! Dans le cadre de l'événement *Art et Société*, le Musée du Québec présente jusqu'au 29 novembre 1981 une exposition «consacrée aux pratiques artistiques engagées dans la voie sociale et politique au Québec entre 1975-1980». L'exposition fait partie d'un ensemble de manifestations dont un colloque qui a eu lieu la semaine dernière sur ce thème.

Le catalogue nous propose une intéressante genèse des pratiques artistiques d'opposition notamment à Montréal. Quant à l'exposition, elle nous fait assister à quelques temps forts où des artistes ont choisi de combiner à leurs matériaux une dimension politique et revendicatrice, Melvin Charney *Les Maisons de la rue Sherbrooke*, Francine Larivée *La Chambre nuptiale*, pour ne citer que ceux-là.

Seulement rares sont les oeuvres qui ici tout en assumant un contenu politique radical modifient notre perception des choses; ce qui devrait être le propre de toute oeuvre d'art, politique ou pas. Dans ses huiles sur toiles sans cadres, sorte de curieux batiks où se consument les slogans, Marcel Saint-Pierre sans renier le parti-pris de faire «beau» arrive à des résultats créatifs et qui ne manquent pas de pouvoir mobilisateur. Ronald Richard avec son *Hommage à Lissitsky* intègre dialectiquement et maladroitement une nostalgie constructiviste à une gestualité généreuse. On retrouvera ailleurs dans trop de cas un bon nombre de clichés. L'imagerie «sociale» est ici tributaire d'un vocabulaire réducteur ou folklorique à la banalité désarmante que l'on croyait à jamais enfoui sous les décombres de mai 68. Point n'est besoin de brandir naïvement une pancarte pour faire un art politique! On reverra avec plaisir dans la section photo de l'exposition les très belles images d'enfants d'Alain Chagnon.

■

Kittie Bruneau — On peut voir chez Powerhouse jusqu'au 7 novembre une exposition en tous points «charmante» et je ne voudrai pas que cette épithète soit interprétée d'une façon péjorative. Bien au contraire. À mi-chemin entre l'abstraction naïve et la figuration mièvre, la poésie simple et l'art populaire, Kittie Bruneau nous livre son mode visuel tout en fantaisies douces et sincères. Née en 1929, elle a à peu près toujours peint comme cela. Elle est elle-même: un phénomène. Voici ce qu'elle dit de sa présente exposition *Témoignage* qu'il faut voir avec ravissement.

«La Gaspésie (qu'elle peint) est bêtes, oiseaux, chats, rats, souris, chevaux, vaches, grenouilles, homards et toujours beaucoup d'oiseaux. Elle est la mer, la mauve, la bleue, la méchante, la douce, la déchaînée, la pêche, les pêcheurs, les filets, les barques, les échelles, la boue, la mer-mer. Gaspésie gens d'ailleurs, Irlandais, Jeyeais, Indiens, Français des Iles de la Manche. Ils influencent les images que je peins, dessine, sculpte, grave. Il n'y a pas de mystère, ce que j'essaie d'exprimer n'est qu'un petit reflet d'une minuscule parcelle de l'univers.»

«Pour la couleur, c'est copié à peine exagéré en passant par les émotions du moment. Chaque peinture a généralement une histoire d'amour, d'angoise, de solitude, de bien-être, les gens autour de moi y sont toujours plus ou moins présents.»

«Dernièrement et de plus en plus les choses dans les tabeaux foutent le camp: il y a des grands coups de vent qui chassent les paysages, l'oeil voit un instant quelque chose qui la minute après disparaît. L'homme est là sur l'horizon, en petit ou en gros puis pssit... plus rien; il ne reste que la ligne d'horizon, le cheval est devant la maison mais la seconde plus tard, il est devant la mer ou devant le rocher. Rien n'a d'importance, en même temps que tout a de l'importance. Les monstres eux sont toujours là.» Voilà, c'est cela, tout à fait. Un peu trop même.

■

Landon MacKenzie — Jusqu'au 7 novembre, la galerie France Morin présente quelques-uns des tableaux de la série *Lost river* de cette artiste de 27 ans. Il y a aussi, ici, dans cette figuration onirique des bêtes, des grands espaces. La lumière y est nordique, bleutée et brunâtre. Les toiles jouent sans cesse au jeu de la citation bien tempérée rejoignant certaines traditions paysagistes ancrées mais avec un peu de dérison. C'est cependant la force de cette artiste de savoir bien doser une picturalité sans cesse réinvestie avec ces acquis. En fait, dans ses toiles, Landon MacKenzie raconte. Elle raconte en image mais aussi en peinture. Ce peintre est à surveiller. Ces peintures d'une accessibilité ambiguë étonnent et désarment. Il n'y a qu'à souhaiter que l'artiste ne se laisse pas prendre à ses propres armes, trop conciliantes. À voir, à voir, à voir.

■

On pourra voir à la galerie Uquam, les céramiques de Louis Gosselin. Dans les deux volets de sa production, ce céramiste hors pair qu'est Gosselin nous livre le côté sacré de l'instant. Tantôt, il laboure le grès, la terre. Ailleurs, il se fera délicatement nuancé, presque aquatique, dans des céramiques en porcelaine, en céladon ou des bijoux finement ciselés, dépordant d'innovation. À mon avis, Gosselin est un de nos meilleurs céramistes. Il nous revient après un long séjour en France. Ce qu'il fait est du grand art.

Samedi le 7 novembre à 14 h 30 aura lieu au Musée d'art contemporain un débat sur la notion de «post-modernisme». Françoise Legris-Bergman, professeur à l'Uqam, Nicole Dubreuil-Blondin, professeur en histoire de l'art à l'Univeristé de Montréal, Benjamin H. D. Buchloh du College of Art and Design de Nouvelle-Ecosse, Craig Owens, éditeur associé à la revue Art in America et Pierre Thibodeau, professeur de philosophie, débattront la question. Madame Louise Letocha, directrice du musée assumera le rôle de modératrice.

Nous achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438 ouest, Sherbrooke. 845-7471, 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada
mar. au ven. de 9h à 17h30, sam. 9h à 17h. fermée dim. et lun.

Nicolas de Largillière

Qui paiera le déficit?

par René Viau

QUI va payer le déficit de l'exposition Largillierre? C'est ce que se demandaient ces jours-ci des représentants du Conseil de la gravure du Québec, du Conseil des arts textiles du Québec, de la galerie Motivation 5 et de la Société des artistes en arts visuels du Québec. Ceux-ci, sous la férule de Marcelle Ferron et d'Andrée Beaulieu-Greene, membres dissidents du Conseil d'administration du Musée des beaux-arts de Montréal, manifestent, on le sait, leur opposition à l'exposition Largillierre de même qu'à «la mauvaise gestion» dont ils accablent le musée.

Si c'est en fin de compte, selon eux, le public qui épongera par ses taxes le déficit — le musée étant largement subventionné par des fonds de l'Etat —, les contestataires demandent que l'exposition lui soit ouverte gratuitement «puisque de toute façon il devra en débourser éventuellement les frais». On met ainsi en doute la nécessité de faire payer «deux fois» l'exposition. Mais encore, l'exposition controversée d'un coût de $600,000 et qui n'a attiré à date que 20,000 visiteurs sur les 100,000 prévus, est selon les protestaires symtômatique du manque d'intérêt du musée face aux artistes québécois.

Les opposants ont tenu à réitérer leurs principaux griefs. Ces griefs concernent entre autres la représentation publique au sein du Conseil d'administration de l'institution qui se devrait d'être, disent-ils, «au prorata de la provenance des fonds, c'est-à-dire un tiers privé soit neuf personnes et deux tiers du public soit dix-huit personnes». Sur ces dix-huit personnes, demandent-ils, neuf devraient être issues des associations qu'ils représentent. On parle aussi d'une meilleure reconnaissance de l'art québécois tant dans les expositions que les acquisitions du musée. On veut obliger le Musée des beaux-arts à préciser sa définition et sa programmation. Celle-ci fonctionnant, attaquet-on, «sur des bases vaseuses d'intuitions et de goût personnel». Enfin, on voudrait «que le Conseil d'administration joue pleinement son rôle, c'est-à-dire qu'il ait le pouvoir d'exécutoire sur toutes les politiques du musée: programmation, acquisition et diffusion». L'orientation même du musée, «universaliste», est mise en doute, on le sait, par les opposants qui ont demandé au ministère des Affaires culturelles «que le musée rende des comptes».

Pressé par le ministère des Affaires culturelles qui subventionne l'institution à plus de 50 pour cent, il est d'ores et déjà acquis que le musée a mis sur pied un comité d'orientation. On ne sait pas encore le nom des personnes qui en feront partie ni son mandat précis. L'établissement de ce comité sera cependant rendu public incessamment.

Par ailleurs, le regroupement des associations en arts visuels en vue d'épouser la «cause» anti-Largillierre risque de déborder vers un «front commun des travailleurs culturels». C'est du moins ce que l'on souhaite avec ardeur «pour dénoncer globalement l'incohérence des politiques culturelles du gouvernement actuel», omniprésente selon ces artistes. Pour ce faire, on cherche à atteindre des créateurs de toutes disciplines invités à se rendre à une manifestation le 15 novembre prochain devant le Musée des beaux-arts et ensuite devant les bureaux du ministère des Affaires culturelles. Les modalités de ce regroupement restent cependant à préciser lors d'une réunion d'organisation. En ce qui a trait à l'autofinancement du projet, un encan aura lieu à Véhicule Art le 15 novembre à 13 h d'où les troupes s'ébranleront à 17 h vers le Musée des beaux-arts puis les bureaux du ministère des Affaires culturelles en ce jour de fermeture de l'exposition Largillierre. Ce portraitiste français du 18e siècle s'étonnerait sans doute de voir couler aujourd'hui tant d'encre et de salive en son honneur.

■

Un seul musée à Montréal? — Aux «anti-Largillierre», le ministre des Affaires culturelles du Québec M. Clément Richard aurait touché mot «d'une éventuelle fusion juridique du Musée des beaux-arts de Montréal et du Musée d'art contemporain». Il espérait ainsi «éliminer la concurrence qui se fait entre ces deux musées», soulignant de plus «que cela permettrait une économie d'argent». Cette fusion juridique aurait signifié un Conseil d'administration avec semble-t-il deux administrations distinctes pour deux lieux physiques distincts. C'est du moins ce qui ressort d'un compte rendu d'une rencontre qui avait lieu dès le 11 septembre dernier entre le ministre et les principaux tenants de la contestation face aux politiques du Musée des beaux-arts: Andrée Beaulieu-Greene, Marcelle Ferron, Francine Beauvais du Conseil de la gravure et Patrick Ouvrard de la Société des artistes en arts visuels. Le ministre a toutefois stipulé que ce projet était «non définitif mais possible». Dès cette date, le ministre envisageait, précise aussi ce compte rendu, issu par les artistes et dont LE DEVOIR a pu prendre connaissance, la mise sur pied au sein de l'administration du M.B.A. d'un comité sur les orientations du musée afin d'apporter des solutions aux demandes des lobbyistes. Il semble que ce projet de fusion juridique soit abandonné.

■

Démission d'un conservateur — Le conservateur de l'art contemporain du Musée des beaux-arts, M. Normand Thériault a remis sa démission. M. Thériault demeurera en fonction quelque temps pour monter les expositions en cours dans son secteur. Cette démission, a-t-il dit, n'a rien à voir avec l'agitation actuelle contre les politiques du musée. Il s'agit plutôt, a-t-il précisé au téléphone, de divergences, de difficultés dans les relations de travail et de conceptions différentes du rôle d'un conservateur de l'art contemporain entre lui et le conservateur en chef.

Une exposition d'oeuvres inuit

La Guilde canadienne des métiers d'art (2025, rue Peel) présente une exposition des oeuvres de l'atelier inuit de Cape Dorset, du 7 au 28 novembre.

L'atelier, récemment établi à Cape Dorset, se consacre à la peinture et au dessin. Les artistes de Cape Dorset faisaient traditionnellement leurs dessins à la maison. En 1976, quelques artistes eurent le choix de travailler dans deux petits ateliers. Là ils ont pu notamment essayer la peinture acrylique. Pendant deux ans, Etidloie et Eliyakota élaborèrent leurs dessins, tandis que Kingmeata, Pudlo, Lucy, Napachie, Eegyvudluk et Soroseeluth firent l'expérience de la peinture et du crayon de couleur sur papier.

Avis

Le Conseil de la Sculpture du Québec déclare qu'il est solidaire des Conseils de la Gravure, des Arts Textiles et de la Société des artistes en Arts Visuels en ce qui a trait à notre demande d'enquête sur le Musée des Beaux-Arts, qu'il travaille avec eux sur un Comité d'études et d'actions afin de trouver des solutions aux difficultés que traverse le monde des arts plastiques, mais qu'il n'a pas entériné pour l'instant, comme moyen d'action, la manifestation permanente et celle du 15 novembre 1981.

Conseil de la Sculpture du Québec.

Draperies...
Contemporaines et traditionnelles
La plus grande spécialiste de draperies tissées à la main au Québec depuis 1949
Boutique L'Artisane Inc.
165 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal, 861-7697

verre d'art • verre soufflé
artistes contemporains canadiens et américains...
verrerie d'art chic
le village, 342a victoria, westmount tél.: 481-3232


Jeanne Auclair
expose tableaux et tapisseries à
L'aire douce
galerie d'art
7867 rue Saint-Denis (métro Jarry)
Montréal tél.: 271-1611
jusqu'au 21 novembre 1981
l'artiste sera présente dimanche de 13 h à 16 h.
heures d'accueil: mer., sam., dim. de midi à 17 h
jeudi et vendredi de midi à 21 h.

Tout vendu
exposition
BRUNO CÔTÉ
jusqu'au 14 novembre
GALERIE ART & STYLE
4875A ouest, Sherbrooke, Westmount
tél.: (514) 484-3184

L'AQUATINTE
ALLÉGORIE DE TEMPS ET D'AMOUR
dessins et collages de
Graham Cantieni
jusqu'au 29 novembre 1981
4933 rue De Grand Pré (métro Laurier) 849-6527
Ouvert du merc. au sam. de 13h. à 18h. dim. de 13h. à 16h.
La galerie L'AQUATINTE est un collectif d'artistes et une société à but non lucratif, non subventionnée

galerie frédéric palardy
1170, rue Victoria St-Lambert, Québec Téléphone (514) 465-3337
l'exposition de
Robert NADON
se poursuit jusqu'au 8 novembre au **1170 Victoria à St-Lambert** et au **451 rue St-Sulpice,** Vieux-Montréal, du 10 au 16 novembre 1981
Lun. au Jeu. de 11h à 18h. Ven. de 10h à 19h. Sam. 12h à 18h. Dim. de 12h à 18h.

Rétrospective
Stanley COSGROVE
jusqu'au 15 novembre
à la galerie d'art
STEWART HALL
176 chemin Lake Shore, Pointe-Claire, tél.: 695-3312

Mme Suzanne Bourdon de
la galerie d'art Au Club Canadien
a le plaisir de vous inviter
au vernissage des oeuvres récentes de
Réal Sabourin

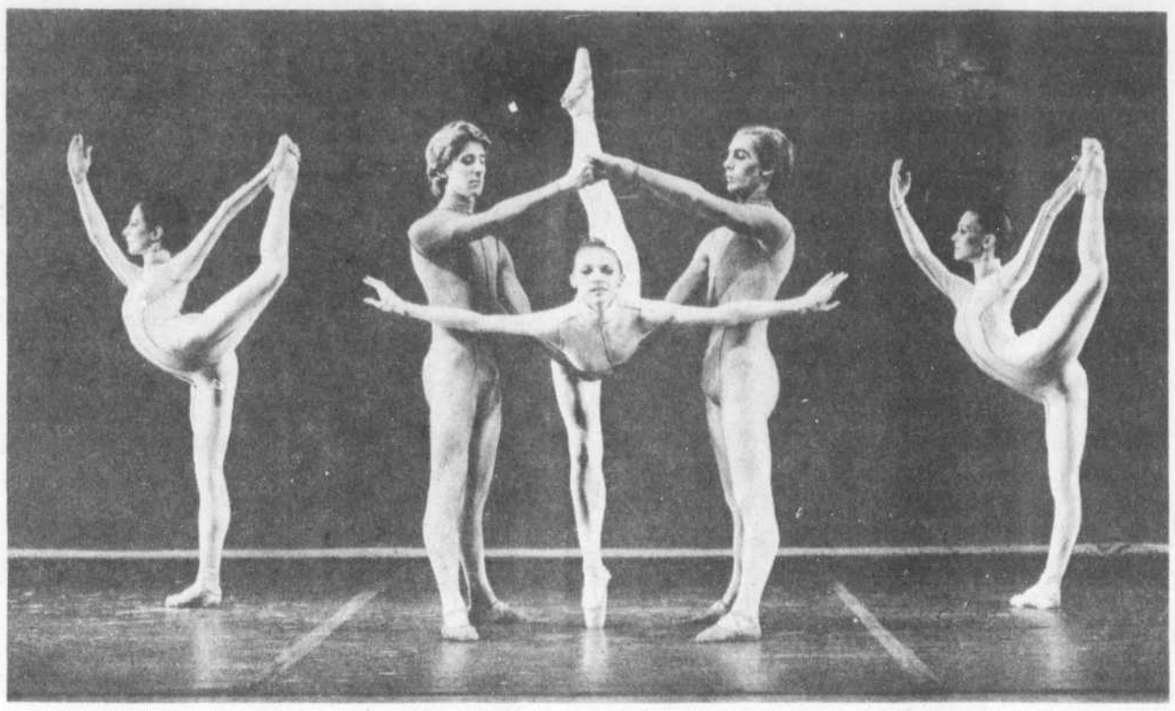
le mercredi 11 novembre 1981 à 19 hres
L'exposition se continuera jusqu'au 21 novembre 1981
Mar. jeu. ven. de 10 h à 18 h, mer. de 10 h à 21 h, sam. de 10 h à 17 h
Galerie d'Art
au **CLUB CANADIEN**
436 est Sherbrooke, Montréal 844-9010
(Métro Sherbrooke)

Claude FLEURY
Huiles récentes et illustrations du livre-disque de Gilles Vigneault
«Quelques pas dans l'univers d'Eva»
Vernissage
le mercredi 11 novembre
à 19 h 30
Galerie LA MUREE
839, rue Sherbrooke est
Montréal, Qué. H2L 1K6
Téléphone: 525-2675
Heures d'ouverture: mar. mer. jeu. et ven. de 12 hres à 17 h 30, samedi de 13 hres à 17 hres.


CHARPENTIER
Dessins récents
Galerie LAUZE
du 22 octobre au 14 novembre
2115, rue de la Montagne, Montréal 282-1954

Les Grands Ballets s'imposent

par Suzanne Asselin



COMME à chaque année, les Grands Ballets canadiens viennent inaugurer, à la Place des Arts, leur saison d'automne qui se tiendra les 12, 13 et 14 novembre prochains. Ils en sont maintenant rendus à leur 24e saison et s'affichent d'ores comme une compagnie moderne au répertoire hétéroclite. Et c'est d'ailleurs ce qui fait que le public démontre un intérêt croissant en vers elle puisqu'elle s'est engagée sur la voie de la découverte tout en reprenant, à l'occasion, des ballets célèbres du répertoire international. C'est ce que confirmait le chorégraphe américain John Butler récemment de passage à Montréal pour monter l'une des oeuvres au programme. «Les danseurs des Grands Ballets démontrent beaucoup d'intérêt et d'initiative. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'aime travailler avec eux. Ils n'ont pas peur des défis.»

De retour d'une tournée de six semaines des provinces de l'Atlantique, de Toronto et du sud de l'Ontario, les GBC reviennent à Montréal pour présenter quatre ballets dont deux oeuvres de Balanchine. Cette tournée leur aura d'ailleurs permis de polir leur répertoire, et leur passage à Toronto en particulier a été salué de façon très positive par la critique locale.

Afin de nous donner un avant-goût du ballet de M. Butler, *Dawns and Dusks*, la presse a été conviée à une répétition de l'oeuvre dans le grand studio de la nouvelle Maison de la Danse, sise rue St-Denis. Quelques sections de l'oeuvre n'avaient pas été assez répétées mais M. Butler ne semblait pas outre mesure dérangé par cet état de fait. Cet homme imperturbable, d'une humilité stupéfiante, d'un calme exemplaire avec son faciès peu commun et sa paire de sourcils aussi touffus que la forêt vierge fait penser à un extra-terrestre. Assis entre la maîtresse de ballet (Linda Stearns) et le répétiteur et assistant à la production (Daniel Jackson) qui suggère, et propose des améliorations, Butler ne consent qu'à dire l'essentiel et à donner de brèves explications à Rey Dizon et James Kudelka qui éprouvent quelques difficultés. Puis la répétition proprement dite commence et les danseurs s'emploient à défier les difficultés techniques que leur impose cette chorégraphie: les équilibres précaires, un en-dehors poussé à bout entre autres constituent un défi constant. D'ailleurs, la danseuse principale, Jerilyn Dana (qui figure dans toutes les oeuvres au programme), éprouve des douleurs aux hanches, aux genoux. Le long pas de deux (qui dure près de 10 minutes) avec Dana et Dizon est techniquement exigeant mais également très poignant parce que la chorégraphie dramatique et sculpturale vient renforcer la musique d'un auteur pratiquement inconnu, Alun Hoddinott. Butler privilégie une approche très théâtrale et son choix de musique vient souligner cette préoccupation. Comme il l'explique lui-même, *Dawns & Dusks* (aubes et crépuscules) traite de «commencements et de fins, de rencontres et de séparations. Nous ne naissons qu'une seule fois mais nous mourons plusieurs fois». Aussi, le titre de cette oeuvre a été emprunté à l'artiste américaine très connue pour ses sculptures environnementales, Louise Nevelson. Ce ballet, originalement conçu pour la compagnie Ballet am Rhein de Düsseldorf est repris pour les GBC et demande autant de travail et d'implication au corps de ballet qu'aux danseurs principaux. Butler est fasciné par Rey Dizon qui lui rappelle un peu le style de Larry Rhodes. «Je veux créer un ballet pour lui. Ce danseur me fascine. Il a énormément de présence en scène et une technique incroyable.»

À l'heure actuelle, paraît-il, John Butler a plus de ballets disséminés dans les compagnies à travers le monde que tout autre chorégraphe, Balanchine excepté. Ses autres oeuvres inscrites au répertoire des GBC sont: Catulli Carmina (1967) présenté la première fois à l'Expo 67, Villon (1972), Trip (1973), After Eden (1978) et Othello (1981), la première ayant eu lieu au Festival de Guelph au printemps dernier.

Mais Jerilyn Dana et James Kudelka m'attendent patiemment dans le corridor. L'une qu'il fallait bien un jour rencontrer, parce qu'elle est l'interprète par excellence des oeuvres de Balanchine qu'elle a dansées au Boston Ballet avant de se joindre aux GBC en 1975. J. Dana n'a pas de prétention ni de goût pour devenir professeur ou chorégraphe. «Le jour où je saurai que je ne peux plus danser, alors je quitterai la danse et je retournerai aux États-Unis.» J. Dana c'est cette grande femme effilée à la chevelure rousse qui danse toujours avec beaucoup d'assurance et de détachement. Elle attend que je lui pose des questions et répond de façon laconique mais elle n'hésite pas à se plaindre presque du fait que son rôle-titre dans *Dawns* est trop exigeant physiquement. Elle avoue même ne pas aimer particulièrement son rôle (le sanguin) dans *Quatre Tempéraments* mais parce qu'elle est une danseuse accomplie, elle s'en tire toujours très bien. Dana croit que le public montréalais ne connaît pas encore assez la danse pour apprécier certaines oeuvres qu'il délaisse au profit de chorégraphies plus faciles. Quoi qu'il en soit, J. Dana est première danseuse depuis 1977 et pourra toujours continuer à exceller dans les oeuvres où prime surtout la ligne puisqu'elle ne se sent pas de talent

Suite à la page 34

Vues sur notre cinéma

par Richard Gay

LE dernier numéro de Copie Zéro, la revue publiée quatre fois l'an par la Cinémathèque québécoise, a pour titre «Vues sur le cinéma québécois» et reproduit les communications du dernier colloque de l'Association canadienne des études cinématographiques, colloque tenu à Ottawa en mai dernier et axé sur le cinéma québécois.

Comme le précise Pierre Véronneau dans la présentation de ce onzième numéro de Copie Zéro, c'est la première fois que la revue publie des textes sur des sujets variés qui ont comme dénominateur commun le cinéma québécois et c'est la première fois aussi que la revue publie les actes d'un congrès de société savante. Pourquoi? «Pour donner à ces communications la diffusion la plus large possible», répond Pierre Véronneau.

On trouve dans ce dernier numéro de Copie Zéro douze textes de spécialistes ainsi que la reproduction d'une table ronde sur «le cinéma québécois aujourd'hui» réunissant Claude Lortie de Carrefour International et président de l'Association vidéo et cinéma du Québec (AVECQ), Louis Dussault des Films du Crépuscule et vice-président de l'AVECQ et Jean-Pierre Bastien, adjoint exécutif au directeur de la production française de l'ONF.

Trois des douze textes ont trait au cinéma des femmes. C'est ainsi que Jocelyne Denault signe une communication sur «Le cinéma féminin au Québec», Louise Carrière un texte titré «A propos des films faits par des femmes au Québec» et Carole Zucker une étude sur «Les oeuvres récentes d'Anne-Claire Poirier et Paule Baillargeon». Deux textes sont consacrés à Pierre Perrault, soit celui de David Clandfield intitulé «Le film ethnographique comme métaculture: la contribution de Pierre Perrault» et celui d'Yves Lacroix intitulé tout simplement «Les derniers films de Pierre Perrault». Réal LaRochelle étudie la série des films montagnais d'Arthur Lamothe, Piers Handling le cinéma d'André Blanchard et Michel Houle se penche sur *De la tourbe et du restant*, le film manifeste de Fernand Bélanger. Au début du numéro on trouve quatre textes d'ordre plus général: un du cinéaste Jacques Leduc «Quelques mots sur le cinéma québécois», un de Pierre Véronneau aussi sur «Le cinéma gouvernemental», un troisième de Jean-Claude Jaubert sur «Le jeune cinéma québécois au début des années 80» et enfin de Thomas Waugh une analyse importante de dix-huit pages sur les lesbiennes et les gais dans le cinéma québécois, analyse dont le titre coloré est «Nègres blancs, tapettes et butch».

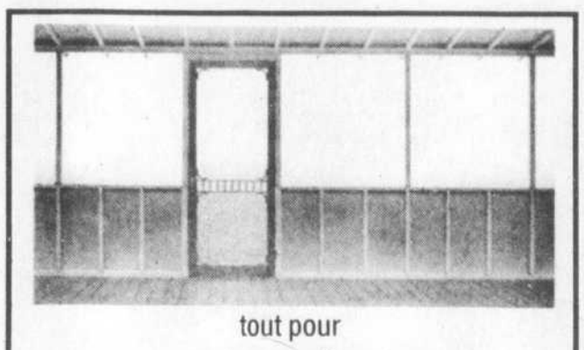
Avec ce dernier numéro, Copie Zéro nous propose donc de lire une douzaine d'études variées traitant du cinéma québécois pour mieux lire le cinéma québécois sur l'écran. Les gens du milieu cinématographique d'ici et tous ceux qui s'intéressent à la question trouveront en effet dans ce numéro consacré au colloque de l'Association canadienne des études cinématographiques ample matière à réflexion.

Peut-être que dans les années à venir Copie Zéro publiera les communications d'une association québécoise des études cinématographiques puisque le projet de créer une telle association a été formulé récemment par Louise Carrière du département d'histoire de l'art du Cegep du Vieux-Montréal.

Enfin notons qu'au centre du numéro 11 de Copie Zéro, on trouve un supplément de huit pages consacré à la Cinémathèque québécoise elle-même, huit pages où sont expliqués ses différents services et ses différentes fonctions depuis les projections publiques jusqu'à sa photothèque, en passant par la conservation, le centre de documentation cinématographique, le musée du cinéma, son secteur cinéma d'animation et ses publications.

Somme toute, un numéro de Copie Zéro tout a fait spécial qui mérite d'être souligné, lu, conservé.

KITTIE BRUNEAU
gravures • dessins • peintures
Du 7 au 28 novembre
galerie libre
2100 rue Crescent Montréal 288-6025


tout pour
encadrer
soi-même
• moulures métalliques
• acrylique (plexiglass) • pinces Bauhaus
maintenant disponible aux deux boutiques:
atelier
1024 ouest, Laurier
Tél.: 279-2188
Centre d'achat Les Terrasses
(métro McGill)
tél: 849-8243

EXPOSITION DES
ICÔNES
Vernissage le mardi 10 novembre à 19 h.
Aussi, des oeuvres de: Norman McLaren, Tobie Steinhouse, Ghitta Caiserman Roth, N.P. Sama, Victor Timofte.
Galerie magnitude 1
1606 Selkirk, tél.: 933-0076

Exposition
KENT BENSON
céramiste
«Sexe et Structure»
jusqu'au 28 novembre 1981
La Galerie de la Centrale
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 St-Denis (849-9415)
Métro: Berri-Demontigny

LA GUILDE GRAPHIQUE
EDITEUR ET DISTRIBUTEUR DE PLUS DE
1500 GRAVURES ORIGINALES
SERVICE D'ENCADREMENT
Ouvert au public 7 jours/semaine
Tous les dimanches après-midi, démonstration de l'impression d'une gravure (technique de l'eau-forte)
9 rue St-Paul ouest, Vieux-Montréal
tél.: 844-3438

Exposition
Alexis Arts
du 12 au 28 novembre
Galerie Bernard Desroches Inc.
1444 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. Tél.: 842-8648

exposition
Cordiale invitation aux oeuvres récentes de
Pauline Bressan

Le mercredi 11 novembre à 19 hres
L'exposition se terminera le 21 novembre 1981
galerie colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777
Heures d'ouvertures: mar. au ven. de 10h à 18h, sam. de 10h à 17h, dim. de 13h à 17h.

Une invitation aux premières expositions de la saison 1981-82

15 OCTOBRE - 15 NOVEMBRE
LEWIS HINE - RÉTROSPECTIVE
1905-1932 Tirages d'époque
LOUISE ABBOTT — «IONA»
Photodocumentaire
ROSENGARTEN — «The Lines of the Poet»
Dernière semaine!
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YMHA & NHS 5170 Côte Ste-Catherine

Galerie Jolliet
Bolduc, Comtois, Hurtubise, Mill, Reigl et Robert
Plages Taches Motifs
jusqu'au 21 novembre 1981
À VENIR...
Michel Goulet, du 25 nov. au 19 déc.
Jean McEwen, du 6 au 30 janvier 1982 tableaux récents
Michel Roy du 3 au 27 février 1982
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00 le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h00 et sur rendez-vous
24 St-Cyrille ouest
Québec G1R 2A4 (418) 529-3308
L'exposition des oeuvres de
Louise Robert
se poursuit jusqu'au 14 novembre
À VENIR...
F. Tounissoux, du 18 nov. au 5 déc.
Jean McEwen, du 9 déc. au 16 jan. tableaux oubliés
Richard Mill, du 20 janvier au 13 février 1982
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00 et sur rendez-vous
279 Sherbrooke ouest, suite 211,
Montréal H2X 1Y2 (514) 842-8883

Edmond BRAY
Huiles récentes (paysages québécois)
Vernissage le mardi 17 nov. à 19 h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 29 nov.
Hôtel Méridien
(Complexe Desjardins)
Foyer de l'hôtel

exposition internationale de copie-art
11 au 29 novembre 81
de 12-18 h.


VERNISSAGE, 11 nov. à 20:30 h.
MOTIVATION V 1447 Bleury Mtl. Kébec
tél.: (514) 845-5962

«Les Trois Frères»: un cinéma courageux

par Richard Gay

AVEC des films tels que *Salvatore Juliano, Main basse sur la ville, L'Affaire Mattei, Cadavres exquis,* le réalisateur Francesco Rosi s'impose depuis vingt ans comme l'auteur d'un cinéma pertinent, sensible, courageux qui ne craint pas d'examiner de près la réalité sociale italienne et, à travers celle-ci, la société occidentale dans son ensemble. Son dernier long métrage, *Les Trois Frères,* ne fait pas exception et se situe dans le prolongement des préoccupations qui ont toujours été les siennes et qui, plus que jamais, débouchent sur des thèmes aussi importants que la vie, l'amour, la mort, l'espoir.

Au début du récit, Donato Giurana (Charles Vanel) envoye un télégramme à chacun de ses trois fils. Deux mots: maman morte. À l'annonce de ce décès, les trois fils, Raeffele, juge de profession (Philippe Noiret), Nicola, instituteur (Michele Placido) et Rocco, ouvrier (Vittorio Mezzogiorno) rejoignent leur père sur ses terres dans le Sud de l'Italie entre les Pouilles et la Lucanie. En attendant les funérailles, ils discutent, rêvent, pleurent. Et c'est à partir de ces retrouvailles que Rosi élabore sa réflexion.

Sur le terrorisme tout d'abord. Parce que Raeffele est juge et, comme beaucoup de juges italiens il peut être victime à tout instant d'activités terroristes. Il a peur. Il en fait des cauchemars. Mais il accepte les procès dangereux parce qu'il croit fermement dans la société, dans la démocratie.

Réflexion sur la délinquance aussi. Parce que Nicola travaille dans une institution de délinquants et rêve un peu naïvement du jour où les jeunes entasseront les drogues et les armes dans un immense tas auquel il pourra mettre le feu.

Réflexion enfin sur les revendications ouvrières. Parce que Rocco, ouvrier en usine à Turin, tient à faire avancer la cause ouvrière, même s'il ne croit pas, dit-il, à la violence.

Terrorisme, délinquance, condition ouvrière, les sujets prennent forme, s'entrechoquent et appellent pour ainsi dire des thèmes qui les dépassent et un propos qui les englobe. La mort, celle de la mère, mais peut-être aussi celle qui menace la société. L'amour, celui de Rocco pour sa femme dont il est séparé et avec qui il ne demanderait pas mieux que de renouer, l'amour du père aussi pour celle qu'il a tant aimée et qui est maintenant disparue. La vie, l'essence même de la vie que la jeune Marta, fille de Rocco, découvre sur la ferme et auprès d'un grand-père qui a tant vécu. Enfin l'espoir dans une continuité où, avec le temps, la vie l'emportera sur la mort, l'amour sur la haine.

Par moments, il est vrai, on sent trop le discours, en particulier dans les discussions où le juge qu'incarne Philippe Noiret est principalement impliqué. La réflexion théorique l'emporte alors sur la vérité du personnage et c'est là un piège que malheureusement Rosi n'a pas su complètement éviter.

Mais cette faiblesse est contrebalancée dans *Les Trois Frères* par une grande sensibilité aux rapports qui unissent individus, objets, décors. C'est d'ailleurs là que le film s'enracine et prend toute sa force d'émotion. Ce long métrage dure près de deux heures mais il n'ennuie à aucun moment précisément parce qu'on est constamment touché par les liens qui se tissent entre les hommes, les choses et les lieux, ces liens qui donnent à la vie son épaisseur d'existence. Francesco Rosi sait par le rythme de ses images, l'attention portée aux détails, la précision de sa mise en scène, l'utilisation de la lumière, faire sentir cette épaisseur. Pour ce faire, il a su utiliser à merveille les décors de la nature et le visage crevassé de Charles Vanel.

À 88 ans, Vanel interprète là un des plus beaux rôles de sa carrière. Quelques mots, de longs silences, une démarche lente, une dignité, celle de la vie accumulée qui dans la dernière partie tend la main à la petite Marta, à une autre génération. Symbole de vie, de continuité, comme l'arbre de sa jeunesse que Raeffele tient à revoir, comme l'oeuf que Marta offre à son grand-père.

Les Trois Frères est une co-production franco-italienne. Notons cependant que dans la version française, les comédiens français, Vanel et Noiret en particulier, ne sont pas doublés. C'est leur propre voix que l'on entend. Cela ajoute à l'intérêt de ce long métrage qui, tout en abordant avec franchise des problèmes sociaux majeurs, inscrit ces préoccupations dans la vision d'un cinéaste de conscience et d'espérance. (Au cinéma Élysée.)

Trois premières oeuvres

«Gaijin», «Taxi zum Klo», «The Patriot Game»

par Francine Laurendeau

LES trois films qui fournissent aujourd'hui la matière de cette chronique n'ont strictement rien en commun, sinon le fait d'être trois premières oeuvres présentées en version originale. Les voyageurs qui ont séjourné au Brésil sont unanimes à admirer l'étonnante diversité des races et des cultures qui composent le peuple brésilien. Mais cette fusion, pour harmonieuse qu'elle nous paraisse, s'est le plus souvent accomplie dans la douleur. La douleur de Titoe (Kyoto Tsukamoto), cette jeune fille japonaise qui en 1908, doit dire adieu à son village natal. Après l'avoir mariée à un inconnu, on l'embarque dans un bateau qui fait route vers le Brésil. Dans les plantations de café, les immigrants japonais sont appréciés: travailleurs, propres, dociles, ils sont des proies faciles et sans défense. Si les hommes sont à plaindre, que dire des femmes! Titoe s'épuise tout le jour, sous un soleil de plomb, à la cueillette du café. Le soir, elle prépare la nourriture, va laver le linge à la rivière, subit le viol conjugal. Il en résultera un enfant, une fille à la grande déception du père.

Titoe devient veuve à la suite d'une épidémie. Car la maladie et la dépression déciment la petite colonie japonaise qui, après trois années d'exploitation, décide de fuir nuitamment la plantation.



Kyoko Tsukamoto dans «Gaijin», de Tizuka Yamasaki.

Nous retrouvons Titoe ouvrière à Sao Paolo, rêvant toujours de retourner au Japon, un peu déçue de constater que sa petite fille, née au Brésil, ne partage pas sa nostalgie. Mais la vie d'une jeune femme est difficile sans la protection d'un homme. Et en allant retrouver le seul Brésilien qui, à la plantation, fut bon pour elle, voici que Titoe va choisir, librement cette fois, son nouveau pays.

Si la sécheresse de mon résumé vous fait craindre une histoire larmoyante, rassurez-vous. La jeune réalisatrice, Tizuka Yamasaki, une Brésilienne d'origine japonaise, s'est inspirée des souvenirs de ses grands-parents pour nous raconter la difficile adaptation d'un groupe d'émigrants japonais chassés de leur pays par la misère, au début du siècle. Il s'agit d'un premier long métrage mais la cinéaste n'est pas une débutante. Elle a été l'assistante notamment de Nelson Pereira Dos Santos et de Glauber Rocha (ce grand disparu auquel la Cinémathèque Québécoise rendait récemment hommage). Sur un thème profondément humain, Tizuka Yamasaki a conçu une oeuvre attachante et chaleureuse, dont la valeur documentaire décuple l'intérêt. Les contrastes culturels (cette jeune Italienne qui aguiche un Japonais sidéré de voir une femme prendre l'initiative...), les notes folkloriques (ces délicieux flash-backs d'un Japon idyllique) confèrent à *Gaijin* un charme particulier. Et fort heureusement, la diversité linguistique — on parle entre autres dans ce film le portugais, le japonais, l'anglais et l'italien — n'est pas gommée par le rouleau compresseur du doublage. Aux cinémas Cinéplex, en version originale avec sous-titres français ou anglais.

Berlin, l'hiver. Peggy, trente ans, ni laid ni beau, barbu, est homosexuel. Le jour il enseigne, le soir il drague (c'est tout à fait la situation de *Nighthawks,* cet excellent film britannique de Ron Peck et Paul Hallam, mais développée, nous le verrons, sur un autre mode). Il s'éprend de Bernd qui ne tarde pas à emménager chez lui. Mais hélas, Bernd a l'amour fidèle, exclusif, popote, conjugal en somme. Toutes choses que notre héros ne peut pas supporter, lui qui nourrit son imagination d'aventures, de l'imprévu des étreintes fugaces dans les toilettes municipales ou les jardins publics. Avec les risques que cela comporte. Alors c'est plus fort que lui, quand Bernd lui parle d'acheter une petite ferme à la campagne, avec des agneaux à pouponner, il fuit, il repart en chasse, au grand désespoir de son compagnon. Anticonformiste, Peggy est entièrement disponible à toutes les expériences, au hasard des caprices de ses amants de rencontre. Gentil mais pas sentimental. Pas vraiment généreux mais curieux des autres.

Le premier long métrage de Frank Ripploh est sans prétention, pas léché mais très honnêtement fabriqué, interprété avec naturel — les enfants en particulier sont excellents. On aurait tort, à cause de quelques brèves séquences explicites, de ranger *Taxi zum Klo* (littéralement: «un taxi pour les chiottes») dans la triste catégorie pornographique. Bien sûr, ceux que l'idée même de l'homosexualité masculine plonge dans le malaise le plus profond feront mieux d'aller se rincer l'oeil devant *Tendres Cousines* ou *Contes pervers...* Mais il y a dans *Taxi zum Klo* un paisible égocentrisme, une loufoquerie sympathiquement iconoclaste, une façon bon enfant de dépassionner les rapports amoureux que je trouve extrêmement rafraîchissante. En version originale allemande, sous-titres anglais, au Palace. Mais cela vaut-il $7 du billet?

J'avais vu *The Patriot Game (L'enjeu des partisans),* d'Arthur MacCaig, au Festival international de Nyon, en 1979. C'est dire que ce documentaire n'est pas tout récent: nous n'y entendrons pas parler, entre autres, des grèves de la faim en Ulster. Mais c'est une excellente façon de nous rappeler les racines et l'évolution du conflit irlandais. Arthur MacCaig, un Américain d'origine irlandaise, est un caméraman formé à l'I.D.H.E.C. qui réalise ici son premier long métrage constitué de tournage original mais également d'archives visuelles qui proviennent en grande partie de la télévision française. Ces images éloquentes sont un témoignage précieux sur ce combat dont les comptes rendus ressemblent trop souvent aux résultats d'une joute sportive entre catholiques et protestants. Pourtant, nous affirme le commentaire, il ne s'agit pas d'une guerre de religion mais d'un conflit purement politique où s'affrontent l'armée britannique et l'I.R.A.? Si la soutenance de cette thèse n'est pas le point fort du film, j'ai été particulièrement intéressée par certaines expériences inédites vécues par les nationalistes irlandais restées sans écho dans les médias. Quand, par exemple, à Derry, les autorités ont supprimé les autobus, un comité de nationalistes a immédiatement acheté trois cent cinquante taxis en Angleterre et ces taxis sont devenus une nouvelle forme de transports en commun, créant du même coup trois cent cinquante emplois dans une région éprouvée par le chômage. Ce documentaire d'une heure et demie, avec commentaire et sous-titres français, sera présenté, du 9 au 15 novembre, au Cinéma Parallèle.

La vidéo et les droits d'auteur

WASHINGTON (AFP) — La querelle des droits d'auteur entre producteurs de télévision et fabricants de magnétoscopes a rebondi aux États-Unis où la justice vient de déclarer illégal l'enregistrement par des particuliers de programmes sous copyright.

Il s'agit d'un «revers majeur» pour l'industrie florissante de la vidéo, selon le *Wall Street Journal.* La vente des appareils n'en a cependant pas été interdite, contrairement à la demande des plaignants.

Les avocats des producteurs estiment que l'affaire pourrait être portée devant la Cour suprême des États-Unis et affecter toute autre forme de copie, sonore ou graphique. Ils avaient demandé la suspension de la vente des magnétoscopes. Cette demande a été rejetée par la cour d'appel, dans l'attente d'un nouveau jugement destiné à établir les moyens de paiement des droits d'auteurs.

RENE MALO présente
LE ROI DES CONS
ou le règne de l'homme objet
14 ANS
Une douce comédie sur l'exploitation de l'homme par les femmes


UN FILM DE CLAUDE CONFORTES
DIALOGUES DE WOLINSKI
À L'AFFICHE!
avec FRANCIS PERRIN • MARIE-CHRISTINE DESCOUARD
ISABELLE MEJIAS • EVELYNE BUYLE • MICHEL AUMONT • PATRICK FONT
BERNARD HALLER • JEAN-MARC THIBAULT et BERNADETTE LAFONT
Scénario et adaptation de WOLINSKI, CLAUDE CONFORTES et PAUL CLAUDON - D'après les histoires dessinées de WOLINSKI
Musique de NICOLAS SAMUEL et Thème de la déclaration d'amour de LAURENT PETITGIRARD - Éditions des ALOUETTES
PARISIEN: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.00. GREENFIELD: SAM. DIM. 12.30, 2.25, 4.15, 6.00, 7.50, 9.40, SEM. 6.00, 7.50, 9.40. LAVAL: SAM.DIM. 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30, SEM. 6.00, 7.50, 9.40. VERSAILLES: SAM. DIM. 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 7.50, 9.30, SEM. 6.15, 7.50, 9.30.
Le PARISIEN 2 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1981
Philippe Noiret, Charles Vanel, admirables...
«Un grand film—tourné avec un sens de la beauté, de la noblesse, de la grandeur des sentiments tous ses interprètes sons excellents»
—France Soir
«Trois Frères—oeuvre universelle, demeure un des plus beaux films de Rosi, d'une intensité d'une gravité, d'une noblesse, d'une sensibilité, d'une sensualité, d'une simplicité, même absolument boulversantes»
—Pariscope
«NOBLE MAGNIFIQUE»
—Le Monde

POUR TOUS
VIVA FILM PRÉSENTE
UN FILM DE FRANCESCO ROSI
TROIS FRERES
avec PHILIPPE NOIRET • MICHELE PLACIDO • VITTORIO MEZZOGIORNO
ANDREA FERREOL • MADDALENA CRIPPA • SARA TAFURI et avec CHARLES VANEL
sujet et scénario TONINO GUERRA • FRANCESCO ROSI • [illegible] PASQUALINO DE SANTIS
ANDREA CRISANTI • [illegible] GABRIELLA PESCUCCI • [illegible] ALEXANDRE VON NORMANN
[illegible] FRANCESCO ROSI
ENTRÉE AU PRIX RÉGULIER
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.05, 7.15, 9.25, SEM. 7.15, 9.25.

NOCES DE SANG, un film exceptionnel! POUR TOUS
—LE QUOTIDIEN
Noces de sang
Un film de CARLOS SAURA
V.O. S.T. FRANÇAIS
BODAS DE SANGRE
desjardins 4

POUR TOUS
Le CHEF-D'OEUVRE d'ANDRZEJ WAJDA
la Pologne de 1900
la terre de la grande promesse
version intégrale
avec DANIEL OLBRYCHSKI et ANDRZEJ SEWERYN
desjardins 1
admission $5. laisser-passer non valable
BASILAIRE 1 — 288-3141

VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE
POUR TOUS
LE SUCCÈS DE 1981!
3,000,000 de SPECTATEURS
ont adoré cette comédie.
Une réussite totale. Une vraie comédie comme on aimerait en voir plus souvent.
PREMIÈRE

MICHEL BLANC • BERNARD GIRAUDEAU
• THÉRÈSE LIOTARD
Un film de PATRICE LECONTE
desjardins 2
BASILAIRE 1 — 288-3141


un film de WALERIAN BOROWCZYK
18 ANS Adultes
DR. JEKYLL et les FEMMES
Plus: 2e. GRAND FILM
Un film de DAVID HAMILTON
"LAURA, LES OMBRES DE L'ÉTÉ"
RIVOLI 1
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
SAM. DIM.: 12.15, 3.25, 6.35, 8.10.
SEM.: 6.35, 8.10.

cinémasplus présente

Patrick Dewaere et Anny Duperey
à l'Affiche!
PSY
La Nouvelle Comédie de Philippe De Broca

POUR TOUS
BERRI 1
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Avec Ducharme et Mankiewicz

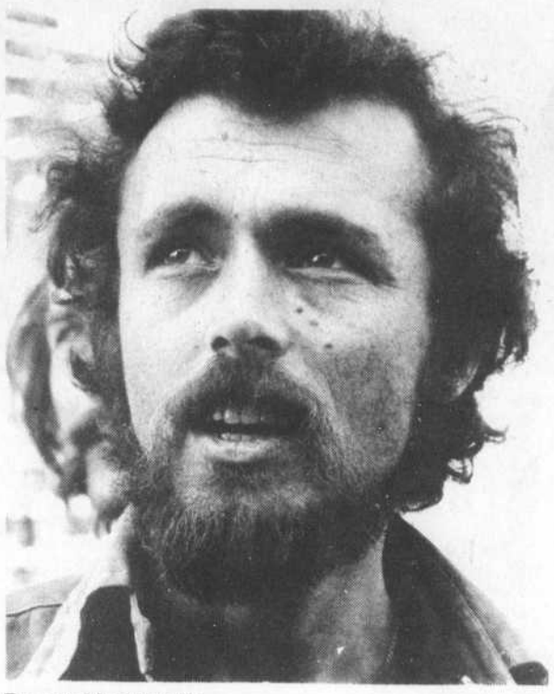
Le cinéma québécois va plus loin

par Jean Royer

«RÉJEAN Ducharme est un très grand auteur qui ne nous permet pas de nous faire d'illusions. Sa vision de la vie est d'une intégrité remarquable. Elle est aussi juste que difficile à avoir. Ducharme touche à quelque chose de fondamental. Pour moi, il est l'auteur contemporain qui va le plus loin dans la recherche du sens profond de l'amour.»

C'est Francis Mankiewicz qui parle. Le réalisateur des *Beaux Souvenirs* et des *Bons Débarras* voue la plus grande admiration à son scénariste, l'écrivain Réjean Ducharme. Depuis deux films déjà, Mankiewicz et Ducharme forment une équipe qui a fait faire deux pas de géant au cinéma québécois. Une équipe indispensable à l'évolution et à la qualité de notre cinéma.

Mankiewicz voulait faire un cinéma qui se détache du quotidien, qui ne soit ni documentaire ni réaliste, ni même drame d'époque. Et le cinéaste a rencontré l'écriture des scénarios de Ducharme: «C'est une écriture dramatique quasiment pure. Elle devient elle-même un des éléments du film. De sorte que le film ne soit pas une reproduction mais une interprétation de la vie. Ses scénarios me rejoignent à divers niveaux. Celui des *Bons Débarras* était fondé sur le dialogue. Celui des *Beaux Souvenirs* est fondé sur l'image, avec très peu de dialogues. Ces scénarios ne sont pas la reproduction d'un pattern établi, d'un schéma connu. Voilà une recherche cinématographique passionnante. Quand le cinéma reste le même et se répète, il touche le spectateur toujours au même endroit. Ce que j'ai trouvé intéressant avec *Les Beaux Souvenirs*, c'est que le scénario de Ducharme touche des cordes que le cinéma québécois n'a pas l'habitude de toucher.»



Francis Mankiewicz



Réjean Ducharme

Les Beaux Souvenirs raconte, en fait, la fin d'une famille de la haute bourgeoisie québécoise. C'est l'histoire d'un père qui habite avec sa fille, Marie. Son autre fille, Viviane, revient à leur maison victorienne de l'Île d'Orléans, accompagnée de son amoureux anglophone. Viviane ressemble étrangement à sa mère qui, elle, avait déserté la famille, il y a plusieurs années, pour un amant anglophone et pour un monde plus ouvert sans doute.

Le film de Mankiewicz et Ducharme a donc pour thème l'absence de la mère, le rôle de souvenir de la mère dans la survie de la famille. Le film touche aussi à un tabou: l'éclatement de la famille. Car cette institution de la cellule familiale est une des seules à n'avoir pas été touchée par la Révolution tranquille.

On retrouve donc dans le film un père à l'éducation aristocratique, raffinée, de la société bourgeoise d'avant les années 60, qui ne sait plus comment vivre avec sa femme, qui n'est pas équipé pour vivre sans elle et pour élever ses filles. Le père devient silencieux. Il doit combattre «les beaux souvenirs» et resserrer ses liens avec Marie dont il devient la véritable mère. Pour Marie comme pour le père, leur amour est leur survie. Contrairement à Manon qui, dans *Les Bons Débarras*, était prisonnière de son amour pour sa mère, Marie, elle, se défend d'être la victime de l'amour pour une mère disparue. Elle vit l'absolu présent. Viviane, elle, s'est attachée aux «beaux souvenirs». Elle aurait besoin de l'accueil de son père. Mais celui-ci reconnaît en elle la mère qui a déserté. C'est l'impossible retour. Le passé doit mourir.

Ces personnages, Ducharme et Mankiewicz ne les ont pas situés dans un quotidien historique. Les détails anecdotiques n'encombrent pas un film qui veut s'attacher plutôt à la description du sentiment tragique de l'amour. Car c'est là le feu central de l'écriture de Ducharme, que traduit si bien Mankiewicz: le désarroi des êtres face à l'amour. D'ailleurs, dans toute l'oeuvre de Ducharme, l'amour est une arme, c'est une question d'instinct et de survie.

La force des *Beaux Souvenirs* est de pouvoir rejoindre, dégagé de l'anecdote, la tragédie profonde qui se joue entre des personnages qui vont au bout d'eux-mêmes. Ils rejoignent des archétypes universels que les Québécois ont trop souvent peur d'identifier. Mais sans doute cela tient-il tout simplement à une peur d'appartenir au monde, à une peur de vivre au bout de soi. Et si Marie des *Beaux Souvenirs* était Électre? Et si Manon des *Bons Débarras* était Hamlet?. Et si Ducharme rejoignait les tragiques grecs? Ou Shakespeare? Et si son écriture, dans sa manière allusive, était aussi forte que celle de Pinter? Et s'il y avait dans le monde de Réjean Ducharme une intensité comparable à celles de Strindberg et de Bergman, entre autres? Voilà autant de liens que l'on peut faire pour apprécier la qualité poétique des *Beaux Souvenirs*. Mais je laisse aux critiques de cinéma le soin de faire ces liens qui démontrent l'importance du cinéma de Mankiewicz-Ducharme.

Il y a aussi, dans le monde de Réjean Ducharme, la présence de la fatalité. Comme le savaient bien Sophocle et Shakespeare, l'individu n'est pas toujours maître de son destin ni de son avenir. Pas plus que nos gouvernements ne sont maîtres de l'avenir écologique. Comme il faut accepter aussi, me précise le réalisateur Mankiewicz, qu'on n'est pas toujours maître de ses sentiments et de ses émotions. «On refoule ce qui est animal, dans notre comportement quotidien. On se donne l'illusion que la raison dirige, mais l'émotion vient d'un instinct très fort». Et justement, pour accepter dans leur intégrité les deux films écrits par Ducharme, il faut accepter ce fait qu'on n'est pas toujours maître de nos sentiments et de nos émotions.

Il est à cet égard remarquable que les deux personnages qui représentent la joie de vivre, dans les deux films de Mankiewicz-Ducharme, Manon dans *Les Bons Débarras*, et Marie, dans *Les Beaux Souvenirs*, soient devenus aux yeux de certains deux petits «monstres»! Marie, par exemple, fait des pactes avec tout le monde, elle a une grande fidélité à la vie. Mais on s'en méfie, on en aurait peur!

C'est peut-être l'intégrité des personnages qui, tout en donnant sa force poétique au film, peut aussi faire peur. Si l'on songe surtout à la relation de Marie et de son père, dont on pourrait penser qu'elle est incestueuse. On ne peut en tout cas s'empêcher de soulever la question devant le réalisateur.

«Ce n'est pas une question d'inceste, répond Mankiewicz. Marie n'a pas eu d'autre mère que Papa. Les sentiments qu'elle a envers lui sont tellement poussés que l'inceste n'a pas d'importance. Tout devient possible, que cela se passe ou non. Il y a peut-être un inceste psychologique. De toute façon, la liaison entre ces deux êtres va au-delà des gestes. Pour moi, ajoute le réalisateur, ces deux personnages n'ont jamais couché ensemble. Mais ils ont une interdépendance qui dépasse celle d'un couple marié! Sans Marie, Papa n'existerait plus.»

Mais sans la mère, vont-ils pouvoir exister encore longtemps? Comment peut survivre aujourd'hui l'ancien monde? Comment les enfants de la Révolution tranquille peuvent-ils vivre l'amour? *La Famille Plouffe* de Lemelin et Carle nous cachait la question. *Les Beaux Souvenirs* de Ducharme et Mankiewicz a le courage de s'inquiéter de l'avenir et de poser la question de l'amour comme une question de survie.

Après *Les Beaux Souvenirs*, le cinéma québécois n'a plus le droit de se répéter. Réjean Ducharme aura changé non seulement notre littérature mais aussi notre cinéma, avec son inséparable réalisateur Mankiewicz.

■ Une oeuvre remarquable

S'il existe quelque réticence vis-à-vis du scénario de *Les Beaux Souvenirs* il est possible que le malaise ait sa racine quelque part ailleurs que chez Ducharme ou surtout Mankiewicz, au niveau du sujet lui-même et du seuil d'acceptation qu'instinctivement une société tolère par rapport aux représentations de la vie qu'on lui donne à contempler.

Quand le mal de l'autodestruction s'empare de l'âme humaine il n'y a pas de pire misère et bien peu de gens se résignent facilement à l'examen de pareil spectacle. Lorsque le mal d'amour se change en mal tout court, qui dévore une à une les fibres du coeur et de la raison, il reste tellement peu d'espace pour respirer que d'instinct l'on recule, comme pour se protéger. D'autant plus que chacun sait bien au fond qu'il est aussi porteur du germe, et qu'entre la normalité, ou ce qui est reconnu tel et tout ce qui ne l'est pas, l'espace est parfois bien minime.

Ducharme et Mankiewicz nous ont donné une oeuvre à plusieurs points de vue remarquable que certains manques, au niveau de l'exposition des personnages, ne diminuent guère à mon avis. Leur principal tort «artistique», si l'on peut dire, est celui de nous avoir convoqués à un spectacle fort exigeant qui demande une capacité d'oxygénation collective, sinon une maturité, qui laisse loin derrière elle les banalités habituellement consommées sur le sujet. Au lieu de craindre ce film, les gens d'ici devraient au contraire profiter de l'occasion pour vérifier l'entendement qu'ils pratiquent de la condition humaine et de certaines des zones grises qui lui collent à la peau. L'autonomie des individus, comme celle des peuples, passe par la découverte de toutes les frontières, les plus faciles comme les plus inavouables. N'a-t-on point déjà dit que c'était le rôle de l'artiste de lever toutes ces barrières? Encore faudrait-il qu'ici on accepte de les entendre.

Clément PERRON,
cinéaste à l'ONF.

en tête d'affiche

Les Beaux Souvenirs. Le deuxième film né de la collaboration entre Francis Mankiewicz et Réjean Ducharme. La photographie, l'interprétation et la réalisation sont excellentes. Le scénario l'est moins. Avec Monique Spaziani, Paul Hébert et Julie Vincent. (Au Berri 5).

La Terre de la grande promesse. Le capitalisme en Pologne au tournant du siècle. Fresque d'Andrzej Wadja d'après un roman de Wladyslaw Stanislaw Reymont. (Au complexe Desjardins).

Noces de sang. Un ballet-flamenco chorégraphié par Antonio Gadès d'après la pièce de Federico Garcia Lorca. Mais quel ballet filmé! Quel dépouillement! Quelle beauté! Du réalisateur espagnol Carlos Saura. (Au complexe Desjardins).

Garde à vue. Pour le face à face Lino Ventura-Michel Serrault. Un drame policier signé Claude Miller. (Au Berri).

Excalibur. Le moyen-âge de la légende. Réalisme. Fantaisie. Fantastique. De John Boorman. (Au Dauphin 2).

Beau-père. De Bertrand Blier qui semble prendre plaisir à aborder des sujets difficiles. Ici: la relation entre une adolescente et l'amant de sa mère décédée. Avec Patrick Dewaere et Ariel Besse, tous deux merveilleux. (Au cinéma Place Ville-Marie).

The French lieutenant's woman. Un roman célèbre de John Fowles adapté par Harold Pinter, interprété par Meryl Streep et mis en scène par Karel Reisz. Intelligemment dans les trois cas. Esthétiquement superbe. (Au Avenue).

True Confessions. Deux frères: l'un est détective, l'autre religieux. Le second a des relations d'affaires avec un entrepreneur suspect. Avec Robert De Niro et Robert Duvall, tous deux excellents. (Au York).

Lili Marleen. L'histoire d'une chanson célèbre et de celle qui l'a créée. Hanna Scygulla interprète le rôle principal, Fassbinder signe la réalisation. (Au Parisien 5 et Laval 3).

Raiders of the lost Ark. La meilleure production américaine de l'été dernier réunissant les talents du producteur George Lucas («Star Wars») et du réalisateur Steven Spielberg («Jaws»). (Au Impérial).

Moi, Christiane F. La descente d'une jeune adolescente dans l'enfer de la drogue et de la prostitution. Cette fiction basée sur une expérience vécue intéresse avant tout pour sa valeur documentaire. (Au Laval I, Versailles II et Rivoli II).

Les Uns et les autres. Musique, danse, spectacle, mouvement, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour que les inconditionnels de Lelouch ne s'ennuient à aucun moment. (Au Parisien I).

L'Homme éléphant. Drame vécu par John Merrick, un être complètement difforme qu'avait recueilli à Londres le docteur Frederick Treeves. Photographie soignée, réalisation sensible de David Lynch et propos riche en leçons de toutes sortes. (Au Place Ville-Marie II).

Salo ou les 120 jours de Sodome. Dernière réalisation de Pier Paolo Pasolini avant sa mort tragique. D'après Sade. Pour ceux qui ont le coeur et l'estomac solides. Propos: sadisme et fascisme ne font qu'un. (Au cinéma Élysée).

Gallipoli. Le drame de jeunes Australiens poussés comme du bétail devant les fusils ennemis, victimes en 1915 de l'absurdité de la guerre mais plus précisement encore de l'absurdité des stratégies britanniques. Beau, puissant, dénonciateur! Un film de Peter Weir. (Au Kent I).

Hitler, un film d'Allemagne. Film baroque de Hans-Jurgen Syberberg sur le nazisme. Horreur. Exorcisme. Inquisition. Durée: 7 heures et demie. (Au Conservatoire, le 8 novembre).

India Song. Les inconditionnels de Marguerite Duras voudront peut-être revoir ce film que Duras elle-même considère comme le point tournant de son cinéma des dernières années. (Au Outremont, le 12 novembre).

From the Life of the Marionettes. Le dernier Bergman. À partir d'un meurtre, l'incommunicabilité, la solitude, l'angoisse. Tourné en Allemagne. (Au Outremont, le 13 novembre).

Prince of the City. Ou quand les policiers ne sont pas nécessairement les bons. Réalisation renouvelée de Sidney Lumet qui a su diriger ses comédiens, en particulier Treat Williams, avec un intense coefficient de réalité. (Au Palace I et La Cité I).

Viens chez moi j'habite chez une copine. Le meilleur film comique français depuis longtemps. Un nouveau souffle et un nouvel anti-héros en la personne de Michel Blanc. (Au Complexe Desjardins).

L'Homme de fer. Porté au faîte de l'actualité politico-cinématographique par les événements que vit intensément la Pologne d'aujourd'hui. D'Andrzej Wajda. (Au Cinéplex).

Not a love Story: a film about pornography. La haine de la femme inhérente à la pornographie. Un document personnalisé tourné par Bonnie Klein. (Au Cinéplex).

Moscow Does Not Believe in Tears. Le film soviétique qui s'est mérité en 81 l'oscar du meilleur film étranger. (Au Cinéplex).

R.G.

"Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel". Serge Dussault, LA PRESSE
VERSION FRANÇAISE
18 ANS adultes
SALO
OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
un film de PIER PAOLO PASOLINI
6e SEMAINE!
ELYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
ADMISSION $7.00, Laissez-Passer & Cartes de l'Âge d'Or non acceptés.
SAM-DIM. 1230, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, SEM. 7.15, 9.30.

LES FILMS MUTUELS PRESENTENT
14 ANS
Les Beaux Souvenirs
Un film de Francis Mankiewicz
d'après un scénario de Réjean Ducharme
TOUS LES JOURS: 12.45 - 2.55 - 5.10 - 7.20 - 9.35
BERRI 5
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
5e SEM.

Didier FARRÉ présente
POUR TOUS
DOLBY STEREO
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
LES UNS ET LES AUTRES
LAISSER-PASSER NON-VALABLE
1.00, 4.45, 8.30 p.m. Sam. dernier programme 11.55.
3e MOIS!
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

Après les SOUS-DOUÉS la nouvelle comédie de CLAUDE ZIDI
POUR TOUS
INSPECTEUR LA BAVURE
avec COLUCHE · DEPARDIEU
PARISIEN: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15. LAVAL: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.00, SEM. 7.00, 9.00.
Le PARISIEN 3
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 2
CENTRE LAVAL 688-7776

LE CONFLIT DES GENERATIONS EXISTERA TOUJOURS!
BIENTOT, AVEC UNE JEUNESSE DOMINANTE, APPARAITRA UN NOUVEAU MODE DE VIE — VOUS NE SEREZ DESORMAIS PLUS LIBRE DE VOTRE DESTIN!
"Un chef-d'oeuvre..le style de TOGNAZZI se situe parmi les grands maîtres FELLINI VISCONTI-PASOLINI." LA STAMPA ROME
Télémonde présente
14 ANS
un film réalisé et interprété par UGO TOGNAZZI
"I VIAGGIATORI DELLA SERA"
le VOYAGEUR du SOIR
V.O. ITALIENNE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
UGO TOGNAZZI • CORINNE CLERY • ORNELLA VANONI
Sam. & Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sur semaine: 7.30 - 9.30

UN PUBLIC ET UNE CRITIQUE ENTHOUSIASTES ACCUEILLENT LE FILM DE MILLER
14 ANS
UN HUIS CLOS FASCINANT QUI RESSEMBLE AUX FILMS LES PLUS HALETANTS DE HITCHCOCK.
– France Soir
"UN SUPERBE REALISATEUR NOUS EST CONFIRME!" – DU GRAND ART"
Le Nouvel Observateur
"UN CHEF D'OEUVRE"
– Point de mire
"IL REUSSIT UN MAGNIFIQUE TOUR DE PRESTIDIGITATION METAPHYSIQUE"
– L'Express
"A VOIR ABSOLUMENT"
– Le Point
3e MOIS
cinémasplus présente
GARDE A VUE
LINO VENTURA ROMY SCHNEIDER MICHEL SERRAULT
SUJET COURT Prix spécial du Jury Cannes 81 « ZEA »
BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40

Cinéplex 9 cinémas
849-4518
2001 UNIVERSITE
COIN DE MAISONNEUVE
McGILL
3e mois
PALME D'OR CANNES 1981
POUR TOUS
WAJDA L'HOMME DE FER
12:45 - 3:30 - 6:15 - 9:00
Yamasaki combine le tropicalisme brésilien au lyrisme japonais pour célébrer le choc culturel avec une extraordinaire précision. (Village Voice)
POUR TOUS
"D'UNE RARE BEAUTÉ."
- N.Y. Times
Brésilien-Japonais
S.T. FRANÇAIS
GAIJIN
LES CHEMINS DE LA LIBERTÉ
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:35 - 9:35

Un bon conseil
Faites de l'exercice
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

"Ariel Besse étonne d'ailleurs par le naturel qu'elle déploie et la qualité de son jeu"
France Soirs, Journal de Montréal
"Dès la première image, 'Beau Père' séduit par son charme. Tous les comédiens sont admirablement dirigés. NE MANQUEZ SURTOUT PAS 'BEAU PERE'"
Francine Laurendeau, Le Devoir
5e sem.
UN FILM DE BERTRAND BLIER
GAGNANT D'UN OSCAR (PREPAREZ VOS MOUCHOIRS)
18 ANS
ALAIN SARDE présente
BEAU PERE
Musique de PHILIPPE SARDE
avec PATRICK DEWAERE • NATHALIE BAYE • NICOLE GARCIA • MAURICE RONET
et pour la première fois à l'écran ARIEL BESSE
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644
12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35

Monique Proulx

Autour de la femme de trente ans

par Hélène de Billy

QUÉBEC — Un bel après-midi de printemps à la terrasse d'un café. Les joues plus roses et le rire plus contagieux que de coutume, Monique Proulx, entourée de quelques amis, sable le champagne. Celui de la victoire sur l'ennui et son chapelet de servitudes. On est en mai 1980. Monique Proulx vient d'abandonner une «bonne job, bien payée, bien platte» pour se consacrer définitivement à l'écriture.

Elle disposera désormais de tout son temps pour fignoler, bichonner et tarabiscoter ses textes comme il lui plaît si bien de le faire. «Je suis une fille méthodique et méticuleuse. Quand j'entreprends une chose, je la mène jusqu'au bout, obstinée. Il m'est déjà arrivé de prendre une semaine pour écrire cinq répliques, parce que je trouvais que ça sonnait croche. En fait, je travaille très lentement.»

Ce qui ne l'empêche pas de produire. Au moment où le Centre dramatique du sud présente sa «première vraie pièce», *Vie et mort des souris vertes* (au Théâtre de la Bordée, jusqu'au 28 novembre), elle a déjà derrière elle deux textes dramatiques qui ont été diffusés à la radio, deux téléthéâtres qu'on a pu voir aux Beaux-dimanches de Radio-Canada au cours des printemps 1979 et 1980, un sketch joué à Québec, il y a deux ans, dans le cadre d'un spectacle intitulé «Histoires à la glace», un scénario dans ses tiroirs et un recueil de nouvelles en préparation.

Mais plus que tout ce qu'elle a fait auparavant, cette nouvelle pièce la nomme. Sans doute à cause de Lucie Tremblay, ce personnage central qui lui ressemble et qui partage avec elle, en plus de l'écriture, ce scepticisme un peu désabusé, un peu cynique qui se pointe aux détours de la trentaine quand on s'est frotté aux multiples expériences «libératrices» à s'être présentées dans le paysage de l'émancipation féminine.

Rendus à sa phase «post féministe» (selon l'expression de l'auteure), Lucie Tremblay est déçue par des revendications qui ne lui semblent pas vouloir dépasser le droit aux ulcères d'estomac et aux cirrhoses du foie. Du même coup, elle pose un regard incisif sur ses relations avec les femmes qui ne lui paraissent pas «aller tellement de soi» une fois échangées les civilités sur «le vaste champ de nos ressemblances».

Le jugement s'impose d'autant plus que le personnage, tout comme l'auteure, accorde une grande importance aux amitiés féminines. «Parce que j'ai toujours vécu intensément mes rapports avec les femmes, j'ai ressenti, à un moment donné, le besoin d'en faire une sorte d'autocritique, en me disant que ce n'est pas toujours aussi beau, aussi harmonieux qu'on veut bien se le faire croire. Superficiellement, d'accord, les points d'entente sont évidents, mais en grattant un peu, on retrouve les antagonismes spontanés et naturels à toute interaction entre des individus.

Vie et mort des souris vertes s'articule donc autour de la réflexion d'une femme adulte «déchirée par sa mémoire, déchirée par son travail dans la création et par ses rapports avec les autres, en particulier avec les femmes, mère, soeur et chum de fille». Thème qui hante également le scénario que l'auteure vient de terminer pour le cinéma et qu'André Brassard a accepté de réaliser. Dans les deux cas, au-delà d'intrigues et de personnages fondamentalement différents, il y a, dit Monique Proulx, une similitude de ton sur lequel vient se greffer ce qu'elle appelle une peinture des trente ans, ce bilan qu'on dresse inévitablement au sortir de sa vingtaine.

«Parce que la femme de trente ans, en dépit de ses peurs et de ses défaites (et peut-être à cause d'elles), devient un lieu privilégié de choix de remises en question, un tremplin pour parler de la vie, du monde, des relations humaines. À cet âge-là survient un genre de détresse mêlée de lucidité qui fait qu'on dépasse l'enthousiasme stérile du je-condamne-tout-et-ne-remplace-ça-par-rien pour aborder des choses plus concrètes à savoir ce qu'on fait avec sa vie, comment on la gagne, si on fait des enfants ou non. Et ça c'est énorme, comme symbole de réflexion humaine, quand tu te dis est-ce que je vais engendrer ou non un autre être humain».

À 29 ans, Monique Proulx ressent elle-même les ondes de choc produites par cette césure. Comme auteure, elle en profite pour entrer dans le vif de son écriture. «Les textes dramatiques que j'ai conçus avant celui-ci racontaient vraiment des histoires. Pas mauvaises. Mais, avec le recul, je m'aperçois que leur grosse lacune provenait de mon manque d'expérience de vie. Je savais apprivoiser les mots mais non leur insuffler la densité charnelle du vécu. On ne peut écrire quoi que ce soit de valable sans être passé par un certain cheminement, sans avoir résolu certaines équations fondamentales. Avant celà, on ne fait que balbutier. Et là je ne parle plus vraiment d'âge chronologique. Quoi qu'il en soit, je sens aujourd'hui mes textes me coller plus étroitement à la peau et de fait ils me ressemblent plus».



Monique Proulx

Et ils possèdent beaucoup d'humour, un humour généreux un peu bon enfant qui surgit sans crier gare quand le discours des protagonistes prend un tour trop sérieux. Car *Vie et mort des souris vertes* ne se veut pas la litanie amère d'une féministe sur son retour d'âge, d'une femme aigrie par des combats stériles et des occasions manquées. Mais le propos mi-amusé mi-révolté d'un personnage en quête de lui-même, incapable de croire aux recettes toutes faites et aux panacées à la mode. Présentée au Théâtre de la Bordée, la pièce de Monique Proulx est interprétée par Marie-Ginette Guay et Manon Vallée, dans une mise en scène de Michel Morency et des décors de Carole Paré. Le texte avait déjà fait l'objet d'une lecture publique il y a deux ans, au Café Rimbaud.

Les Grands Ballets s'imposent

Suite de la page 31

particulier pour l'interprétation.

Pour sa part, Kudelka, un jeune danseur et chorégraphe de 26 ans qui a laissé tomber le Ballet National du Canada pour les GBC fait quelques incursions dans la conversation en attendant patiemment son tour. Kudelka ne semble pas outre mesure imbu de lui-même bien qu'il pourrait se le permettre: dès 1976, il était premier soliste au BNC et en 1980, il fut nommé chorégraphe à la compagnie. À titre de chorégraphe, Kudelka a déjà créé treize ballets dont Sonata (1973) qui lui valut le Chalmers pour la chorégraphie. Il a aussi à son actif une oeuvre de taille *Washington Square*, (1979), une version d'une durée d'une heure de l'oeuvre de Henry James. «Je suis en train de me trouver un style et je crois que je m'oriente d'une approche purement narrative vers quelque chose d'un peu plus abstrait comme mouvement.» Kudelka avoue être particulièrement attiré vers le théâtre et il prépare déjà un ballet d'une durée d'environ trente minutes pour la saison prochaine des GBC. Le compositeur canadien Michael J. Baker travaille déjà à l'oeuvre. «Je fais énormément confiance au compositeur et s'il y a lieu, nous faisons des ajustements par la suite. Je ne sais pas encore ce que sera l'essence de ce ballet mais elle se définira bientôt.» Il faut que Kudelka prenne le temps de s'ajuster à Montréal (il est arrivé en juillet et reparti aussitôt en tournée) et à la Compagnie avec laquelle il semble faire bon ménage. «Les GBC ont une dimension plus humaine que le BNC qui est une grosse machine théâtrale. J'aime beaucoup ce répertoire diversifié qui me permet de danser autre chose que des rôles de prince charmant qui ne me vont vraiment pas. Je ne saute pas très haut et ne suis pas un danseur particulièrement intéressé aux prouesses», confie-t-il à peu près en ces mots.

Les ballets qui seront donc présentés cette saison sont le *Quatre Tempéraments* déjà présenté lors d'autres saisons et le *Pas de deux* de Balanchine, *Silver and the Circle of Messages* du chorégraphe anglais Ronald Hynd, une reprise de la saison dernière, et *Dawns and Dusks* de Butler, en première montréalaise.

Festival du film étudiant

Trente-huit courts métrages de 13 institutions québécoises et canadiennes se disputeront les honneurs au 13e Festival du film étudiant canadien, du 13 au 15 novembre à Montréal.

La compétition comporte quatre catégories: fiction, documentaire, cinéma expérimental et animation.

UNE BOUFFÉE DE FRAÎCHEUR
la comédie musicale

"Viens chez moi, j'habite chez une copine"

sera donnée en première
DU 3 AU 21 NOVEMBRE AU TRITORIUM

255 est, rue Ontario, Montréal

PRIX D'ENTRÉE: $5 et $7
RÉSERVATION: (514) 284-7126

MAIS ATTENTION:
IL S'AGIT BIEN D'UNE PIÈCE DE THÉÂTRE ET NON D'UN FILM

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ ET DE MUSIQUE IMPROVISÉE

le samedi 7 novembre 20h30, 4$
Tristan Honsinger (Italie) **E.S.B.** (Vancouver)
Trio Leriche St-Jean Houle (Montréal)

Musée des beaux-arts de Montréal auditorium 1379, rue Sherbrooke o. **285-1600**
Hôte officiel: Hôtel Le Parc Régent

FORUM FORUM FORUM FORUM
ICE CAPADES ICE CAPADES ICE CAPADES ICE CAPADES ICE CAPADES
FORUM FORUM FORUM FORUM FORUM

LE SEUL SPECTACLE MAJEUR SUR GLACE AU FORUM CETTE ANNÉE

ICE CAPADES



Seulement 7 jours
10 au 16 NOVEMBRE
MATINÉES
SAMEDI et DIMANCHE 14 et 15 nov.
à 13h30 et 17h30
en soirée 20h.
samedi 21h.

POUR LES ENFANTS...
Ils en raffoleront!
LE SORCIER des AH'S

VRAIMENT FÉÉRIQUE!
COMMENÇANT MARDI

FORUM
Billets:
$5.50, $7.00, $8.50
En vente au Forum et à tous les comptoirs Ticketron

INVITÉ-VEDETTE
TOLLER CRANSTON
SIX FOIS CHAMPION CANADIEN

LE SPECTACLE LE PLUS EXITANT EN VILLE!

La Régie de la Place des Arts présente

L'Orchestre national de France



Chef d'orchestre: **Lorin Maazel**

Programme:
Ouverture Le Carnaval romain, opus 9
Hector Berlioz

Extraits de Roméo et Juliette
Scherzo de la Reine Mab ou la Fée des songes
Scène d'amour
Grande Fête chez les Capulets
Hector Berlioz

Symphonie no 5, opus 100
Serge Prokofiev

Le mercredi 2 décembre 1981 20 heures

Billets:
6,00 $, 8,00 $, 10,50 $, 13,25 $, 16,00 $

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Musée d'art contemporain

DÉBAT SUR LA POST-MODERNITÉ:

notion ou période historique
Le samedi 7 novembre 1981 à 14 h 30

Participants:
- **Françoise Legris-Bergmann,** professeur d'histoire de l'art à l'université du Québec à Montréal.
- **Nicole Dubreuil-Blondin,** professeur d'histoire de l'art à l'université de Montréal.
- **Benjamin H.D. Buchloh,** professeur au "Nova Scotia college of Art and Design" et critique d'art.
- **Douglas Crimp,** historien et critique d'art.
- **Craig Owens,** éditeur associé à la revue Art in America et critique d'art.
- **Pierre Thibodeau,** professeur de philosophie au collège de Matane.

Modératrice:
- **Louise Letocha,** directrice du Musée d'art contemporain.

ENTRÉE LIBRE

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain

EMI Angel® **ANGEL** EMI Angel®

Écoutez la "grande" musique classique de tous les temps jouée par quelques-uns des plus grands artistes du monde



DIGITAL 8.99 ch.



BEETHOVEN
Violin Concerto
Perlman, Guillini
8.99 ch.

IT'S A BREEZE
Perlman, Previn
8.99 ch.

- ☐ **TCHAIKOVSKY** — Violin Concerto — Perlman, Ormandy
- ☐ **ORFF** — Carmina Burana — Riccardo Muti
- ☐ **BRAHMS** — Double Concerto — Perlman, Rostropovich
- ☐ **RAVEL** — Piano Concertos — Jean-Philippe Collard
- ☐ **WARSAW CONCERTO** — Daniel Adni
- ☐ **MUSIC FROM EXCALIBUR** — André Previn
- ☐ **BEATLE'S CONCERTO** — Royal Liverpool Philharmonic
- ☐ **BARTOK** — Violin Duos — Perlman, Zukerman
- ☐ **SIBELIUS** — Violin Concerto — Perlman, Previn
- ☐ **PUCCINI** — Tosca — Maria Callas (2 LP's)
- ☐ **VERDI** — La Traviata — Maria Callas (2 LP's)
- ☐ **PUCCINI** — La Bohème — Scotto, Kraus, Levine (2 LP's)
- ☐ **BRAHMS** — Violin Concerto — Perlman, Gullini
- ☐ **IMPRESSIONS FOR FLUTE** — Ransom Wilson
- ☐ **VIVALDI FLUTE CONCERTOS** — Ransom Wilson
- ☐ **MASSENET** — Werther — Alfredo Kraus (3 LP's)
- ☐ **VERDI** — Aida — Freni, Carreras, Karajan (3 LP's)
- ☐ **BELLINI** — I Puritani — Caballé, Kraus (3 LP's)
- ☐ **RAVEL/DEBUSSY** — Bolero/La Mer — Karajan
- ☐ **RODRIGO** — Concierto de Aranjuez — Romero, Previn
- ☐ **MOZART** — Eine Kleine Nachtmusik — Neville Marriner
- ☐ **SPANISH ALBUM** — Itzhak Perlman
- ☐ **DEBUSSY** — Palléas et Mélisande — Von Stade, Karajan (3 LP's
- ☐ **LA DIVINA** — Maria Callas (2 LP's)
- ☐ **VERDI REQUIEM** — Carlo Maria Guilini (2 LP's)
- ☐ **TEA FOR TWO** — Menuhin, Grappeli
- ☐ **TCHAIKOVSKY** — "Pathétique" Symphony (#6) — Muti
- ☐ **HANDEL** — Water Music — Yeduhi Menuhin
- ☐ **RICHARD STRAUSS** — Four Last Songs — Schwarzkopf
- ☐ **ERIK SATIE** — Piano Music Volume 1 — Aldo Ciccolini
- ☐ **BEETHOVEN** — Triple Concerto — Karajan
- ☐ **SHANKAR** — Sitar Concerto — Ravi Shankar
- ☐ **GERSHWIN** — Rhapsodie in Blue — André Previn
- ☐ **MUSIC OF THE THIRTIES** — Menuhin, Grappelli
- ☐ **VIVALDI** — Four Seasons — Itzhak Periman
- ☐ **IMPROVISATIONS** — Shankar, Menuhin, Rampal

ET PLUSIEURS AUTRES TITRES 7.99 ch.
QUANTITÉS LIMITÉES

DIGITAL **DIGITAL** DIGITAL

- ☐ **BEETHOVEN** — Violin Concerto — Perlman, Guilini
- ☐ **BRANDENBURG BOOGIE** — Stéphane Grappelli
- ☐ **HOLST** — The Planeta — Simon Rattle
- ☐ **GERSHWIN** — Porgy and Bess Suite — André Previn
- ☐ **BERLIOZ** — Requiem — André Previn (2 LP's)
- ☐ **MAHLER** — Symphony #10 — Simon Rattle (2 LP's)
- ☐ **MAHLER** — Symphony #3 — Klaus Tennstedt (2 LP's)
- ☐ **pleasure songs for flute** — Ransom Wilson
- ☐ **VIVALDI** — Four Seasons — Yehudi Menuhin
- ☐ **IT'S A BREEZE** — Perlman, Previn
- ☐ **A CELEBRATION FOR HARR** — Nancy Allen
- ☐ **RAVEL** — Rhapsodie Espagnole — Riccardo Muti
- ☐ **DEBUSSY** — Images André Previn
- ☐ **BOLLING** — Concerto for Guitar and Jazz Piano — Romero
- ☐ **BACH/TELEMANN** — Suites for Flute — Ransom Wilson
- ☐ **SCOTT JOPLIN** — Piano Music — Joshua Rifkin
- ☐ **STRICTLY FOR THE BIRDS** — Menuhin, Grappelli
- ☐ **RICHARD STRAUSS** — Also Sprach Zarathustra — Ormandy
- ☐ **LISZT** — Organ Music — Jane Parker-Smith
- ☐ **RICHARD STRAUSS** — Till Eulenspiegal — André Previn
- ☐ **MENDELSSOHN/SCHUMANN** — Symphony #4 — Klaus Tenstedt
- ☐ **A DIFFERENT KIND OF BLUES** — Periman, Previn
- ☐ **BRAHMS** — Violin Concerto — Hoelscher, Tennstedt
- ☐ **BACH** — Brandenburg Concertos — Gerald Schwarz (2 LP's)

«ÉCOUTER LA SONORITÉ DE DEMAIN AUJOURD'HUI» 8.99 ch. microsillon

les disques & rubans A&A
C'EST TOUTE LA MUSIQUE

VISA MasterCard

EN VENTE JUSQU'AU 14 NOV.

MAGASIN CENTRAL
1621 OUEST, STE-CATHERINE

PLACE VERSAILLES
7275 OUEST, SHERBROOKE

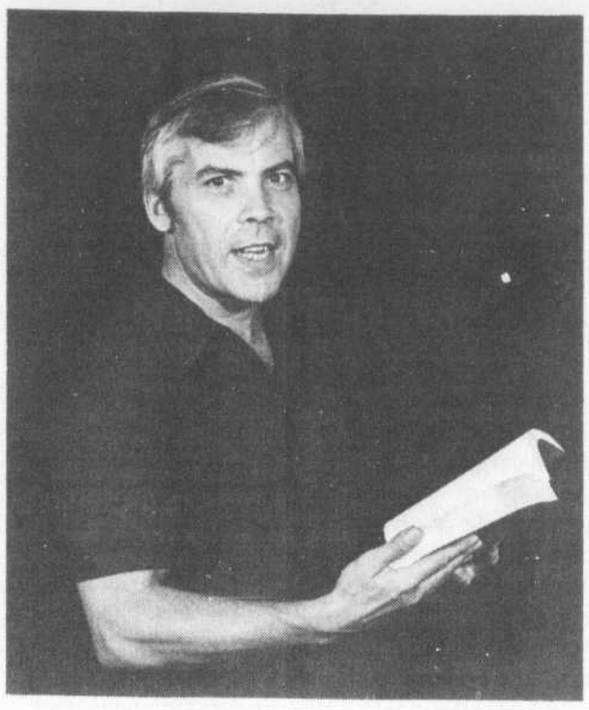
CARREFOUR DU NORD
ST-JÉRÔME

PLACE VERTU
3131 CÔTE VERTU

Dites-le en musique

André Pagé au TNM : un défi attrapé au vol

par Robert Lévesque



LES théâtres peuvent-ils survivre à leurs fondateurs? C'est la question qui hante André Pagé au moment où il va prendre la succession des Jean Gascon et Jean-Louis Roux à la barre du Théâtre du Nouveau-Monde. Mis à part le Théâtre populaire du Québec et le Trident, qui ont vécu les soubresauts de changements de directeurs, aucune des grandes compagnies québécoises, en effet, n'a encore connu de seconde génération directoriale. Le départ de Jean-Louis Roux étant inopiné, c'est le défi qu'André Pagé attrape au vol à 50 ans.

«Il est possible que je ne sois pas l'homme de la situation», m'a-t-il avoué à l'issue de sa première rencontre de travail avec celui qui a vécu toute l'histoire du TNM. André Pagé est timide mais franc. Il sait qu'il n'entre pas en sinécure et que le prestige du poste qu'on lui a offert (qu'il occupera à compter de mars 82) se dissipe vite devant la tâche à accomplir. Le TNM est dans une situation financière des plus précaires, et de plus, selon ses propres mots, «on ne remplace pas Jean-Louis Roux dont l'appartenance au TNM était viscérale». C'est un homme tourmenté que j'ai rencontré.

Au cours de l'entrevue (sa première en tant que directeur désigné), André Pagé se contraint à esquisser vaguement quelques idées qui le guideront pour d'abord et avant tout «maintenir la qualité professionnelle de la première compagnie de théâtre au Québec». On le sent très attaché à l'institution TNM, qu'il situe d'emblée dans la filiation des Compagnons du Saint-Laurent, et qu'il décrit comme le lieu de rencontre («un lieu rare») des plus grands créateurs du théâtre québécois depuis trente ans. S'il est inquiet devant le défi qui lui tombe dessus, André Pagé n'en est pas moins convaincu que le théâtre logé à la Comédie-Canadienne est «porteur d'une tradition» qui devra se poursuivre «dans le respect de son histoire». Il entend être le continuateur.

Évoquant la fermeture de l'Old Vic de Londres et le danger que la commercialisation du théâtre en vienne à tuer celui-ci, Pagé affirme: «J'ai toujours été de ceux qui croient que chaque pays, et surtout des petits pays comme le Québec, a besoin de ces institutions culturelles, et je crois que les gouvernements ne l'ont pas encore compris parce que leur aide, essentielle pour assurer des moyens décents de création, demeure stagnante depuis plusieurs années. Pourtant, les hommes politiques devraient comprendre que ce sont ces institutions qui enracinent un peuple, qui expriment sa particularité et qui, en particulier ici, distinguent en tant qu'entité culturelle le Québec en Amérique du Nord.»

Si le TNM a trente ans, André Pagé en rend tout le mérite à la génération de ses fondateurs qui ont su préserver «le bel idéal» du théâtre à travers les ennuis des rapports avec les pouvoirs publics. Il souligne aussi «la ténacité et la loyauté» de Jean-Louis Roux qui ont permis à la compagnie de résister.

«J'entre au TNM sur le bout des pieds», explique André Pagé lorsque je lui demande s'il a l'intention, dès sa première saison autonome (Roux a déjà planifié la saison 82-83), de changer quand même certaines choses dans la maison. Il est trop tôt pour en parler, laisse-t-il d'abord entendre, mais il dira plus tard dans la conversation que la vocation du TNM sera toujours de concilier le théâtre de répertoire, les oeuvres contemporaines et la création québécoise.

Mais la principale initiative qu'il envisage déjà au point de l'annoncer, et qu'il appelle sa «préoccupation première», sera d'établir dès son entrée en fonctions, une direction collégiale. André Pagé affirme qu'il s'entourera d'au moins deux personnes, représentant différentes disciplines du théâtre, pour l'assister le plus étroitement possible à la direction de la compagnie et aux choix de politiques théâtrales à arrêter. Deux personnes qui pourraient avoir un regard d'ensemble quant au fonctionnement du TNM. «Je ne sens pas la possibilité de remplacer Jean-Louis Roux à tous les niveaux», dit-il en rappelant que celui qui a dirigé durant 16 ans le TNM est un homme de théâtre complet dont la force de travail est incomparable.

Au plan concret des programmations, André Pagé affirme qu'il a déjà pris la décision de faire appel de plus en plus, quasi systématiquement, aux tandems auteur-metteur en scène pour perpétuer ces audaces créatives qui ont déjà donné au TNM des productions québécoises importantes comme *La nef des sorcières*, *La saga des poules mouillées* et *L'Impromptu d'Outremont*. Il compte lui aussi signer plusieurs mises en scène.

Curieusement, André Pagé n'a dirigé qu'une seule pièce au Nouveau-Monde en 1969. Il s'agissait de *Témoignage irrecevable* de John Osborne. En tant que comédien, il n'y a fait que de la figuration au moment où il était inscrit aux cours de l'Atelier du TNM. Il ne s'agit donc pas d'un dauphin qui a grandi dans la maison.

Peu connu du grand public, André Pagé a surtout oeuvré à la télévision de Radio-Canda, où il a été producteur et réalisateur d'émissions pour enfants, et à l'École nationale de théâtre où il enseigne depuis neuf ans.

La carrière théâtrale du nouveau directeur du TNM a débuté dans le mélodrame. Aux cotés des Georges Bouvier et Paul Guèvremont, il a joué à travers le Québec, au début des années cinquante, les fils abandonnés, les enfants pauvres, les amoureux déçus dans ces tournées dirigées par Edgar Goulet et J. René Coutlé. On l'avait remarqué au Studio 15, une école privée où enseignait Jeanne Maubourg, cette comédienne belge qui avait atteint la célébrité dans le Montréal artistique des années trente.

Mais c'est à l'Egrégore, en 1960, que devait démarrer la carrière de metteur en scène de Pagé. Françoise Berd en avait fait son adjoint. Il signa alors des productions remarquées de Tennessee Williams, *Été et fumée*, d'Ionesco, *La leçon*, de Max Frish, *Monsieur bonhomme et les incendiaires*, de Kopit, *Le placard*, et de Beckett, *Comédie*. Il quitta l'Egrégore comme les autres lors de la débandade de cette troupe qui avait donné à Montréal des soirées de théâtre exceptionnelles en révélant les auteurs d'avant-garde de l'époque.

À l'École nationale, où il a dirigé la section française, André Pagé a ouvert la porte aux auteurs québécois. On lui doit l'initiative, continuée par Michèle Rossignol, d'avoir fait appel aux auteurs québécois pour élaborer avec les élèves un travail basé sur une dramaturgie nationale. Plusieurs de ces textes de théâtre ont été, par la suite, mis en scène par lui au Théâtre d'Aujourd'hui, comme *Le temps d'une vie* de Roland Lepage, et *Dernier recours de Baptiste à Catherine* de Michèle Lalonde. Ses efforts d'homme de théâtre sont nettement axés vers la dramaturgie québécoise.

André Pagé entre maintenant au TNM dans une période de crise où le «bateau» de 850 places risque, si rien ne se passe du coté des pouvoirs publics, de s'échouer à plus ou moins long terme. Le problème, souligne-t-il, n'est pas du côté de la programmation. La saison dernière, le spectacle ayant attiré le moins de spectateurs avait quand même un taux de fréquentation de 85%, et quatre des six productions ont attiré plus de 90% de spectateurs. «Le problème se trouve du côté des gouvernements dont les subventions n'augmentent pas en fonction des coûts de production.» Voilà des tâches bien concrètes auxquelles va s'atteler maintenant le successeur de Jean-Louis Roux. En tout homme de théâtre au Québec il doit y avoir, hélas, un lobbyiste.

PRO MUSICA présente



Jaime Laredo
violon



Sharon Robinson
violoncelle

Prog. Haendel, Kodaly, Mozart, Ravel

DIMANCHE — 22 NOVEMBRE — 15 h 30
Billets: $10, $9, $8
— Étudiants 7 à 25 ans: $5 (preuve d'âge)
Pro Musica, 1270 O. Sherbrooke, Montréal — 845-0532

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0.75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

de *Marie Uguay*

IL FAIT BEAU COMME JAMAIS

proses poétiques
avec: Nathalie Naubert — Jean-Louis Paris
Ninon Lévesque — Benoit Dagenais
Diane Robitaille
arrangements musicaux: Marie Lacourcière
mise en scène: Huguette Uguay

Bibliothèque Nationale
1700 rue St-Denis
les dimanches
8, 15, 22, 29 novembre
à 16 heures

Billets: $4
Étudiants: $3 disponible à l'entrée

Il y a longtemps que je n'avais assisté à un aussi bon récital de poésie... *Jean Royer — Le Devoir*

georges brassens



j'ai rendez-vous avec vous
RENÉE CLAUDE

direction musicale: Jacques Marchand
du 13 novembre au 13 décembre
Rés: 845-7277
AUX 4 SAOULS BAR
100 est ave. Des Pins
métro Sherbrooke, autobus 144



de MICHEL TREMBLAY
acteurs: Gilles Renaud
Hubert Gagnon
metteur en scène: BRASSARD

à 20h.
Du 4 Nov. au 6 Déc. Mer. à Dim.
4 SOUS
100 est, Ave. des Pins 845-7277
Sherbrooke autobus 144

Le Tasse

Café, galerie, théâtre de poche
l'Ex-tasse 816 Ontario est

«Marc Drouin est drôle et possède un vif sens du dialogue... les trois comédiens qui jouent cette pièce sur scène maîtrisent très bien leur art, respectent toutes les règles de la distanciation, chantent bien des tounes amusantes...» *JACQUES LARUE LANGLOIS/LE DEVOIR*

It is a very important theatre that can make us feel good about feeling so bad. *MAUREEN PETERSON/LA GAZETTE*

«J'ai sombré pendant 1 h 15 dans l'univers tumultueux magique et troublant de l'enfance. *LOUISE BLANCHARD/JOURNAL DE MONTRÉAL*

«Il faut y aller pour rire». *DANIÈLE ARNOLDI/T.M.*

«La relève porte bien son nom lorsqu'elle fait partie de Muguette Nucléaire». *DOUGLAS LÉOPOLD/DIMANCHE-MATIN*

MUGUETTE NUCLEAIRE



texte et mise en scène: MARC DROUIN
musique: ROBERT LEGER
avec: GENEVIEVE LAPOINTE, DENIS BRASSARD, ANDRE LACOSTE et MARC DROUIN

du 7 octobre au 14 novembre
du mardi au samedi à 21 h.
526-9396

DÉJÀ 5000 PERSONNES EN 5 REPRÉSENTATIONS

SUPPLÉMENTAIRES

HÂTEZ-VOUS! UNE NOUVELLE SÉRIE DE BILLETS ET D'ABONNEMENTS EN VENTE MAINTENANT!

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE présente

VIVRE ENSEMBLE

pour être bien avec soi-même et avec les autres entre hommes et femmes, entre adultes et jeunes.

Une série de 4 conférences-rencontres avec MAURICE CHAMPAGNE-GILBERT, auteur du best-seller "La Famille et l'homme à délivrer du pouvoir"



ABONNEZ-VOUS MAINTENANT
Entrée $6.00
Au lieu de payer $24.00
pour 4 conférences-rencontres
EN ABONNEMENT
$20

8 DÉC. 20 h — L'HOMME ET LA FEMME RETROUVÉ/E/S
Une conférence exceptionnelle sur un sujet brûlant: les relations hommes-femmes ou comment passer de rapports de pouvoir à des rapports de tendresse.

11-12-13 JAN. 20 h — PRENDRE LE TEMPS D'ÊTRE PÈRE
Une conférence qui nous montrera combien le temps que l'on prend pour les êtres rend ces êtres importants, à leurs propres yeux et aux yeux des autres.

22-23-24 MARS 20 h — LA FIDÉLITÉ LIBÉRÉE
La fidélité, c'est quoi? L'exclusivité sexuelle? Une façon de se comporter comme si on était le "propriétaire" de son ou sa partenaire?

3-4-5 MAI 20 h — LA FAMILLE EN AMOUR
Est-il naturel d'être parent? L'amour et l'instinct suffisent-ils pour éduquer des enfants et s'éduquer soi-même avec eux?

THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 Ste-Catherine est
METRO BERRI
Guichets (288-2943)
tous les jours de midi à 9h00
commandes téléphoniques (288-4261)
tous les jours de midi à 6h00

billets en vente dans tous les comptoirs TICKETRON/TRS

GUY LATRAVERSE-KEBEC SPEC présente

Jean-Pierre FERLAND
y'a pas deux chansons pareilles



du 27 octobre au 14 novembre
sem. 20h30 · sam. 19h & 22h
relache dimanche et lundi · billets: $14. & $15.

La Comédie Nationale
1450, rue Sainte-Catherine est, Montréal
Réservations: 523-1131

LE TOURNESOL

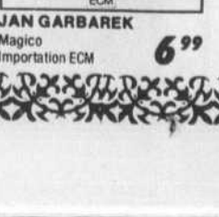
416 Ontario est angle St-Denis

Toujours au plus bas prix

Ces disques sont en vente du 7 au 21 novembre inclusivement
un de chacun par client

En plus de ces spéciaux, sur présentation de cette annonce, obtenez le disque de votre choix de notre inventaire complet au prix de détail suggéré moins 40% le lundi, mardi et mercredi ou moins 30% le jeudi, vendredi et samedi.
Une annonce par client

ECM RECORDS



KEITH JARRETT
Sacred Hymns
Importation ECM 6.99



KEITH JARRETT
The Köln Concert
Importation ECM 2 LJ 10.99

PAT METHENY & LYLE MAYS
As Falls Wichita
Importation ECM 6.99

EBERHARD WEBER
Little Movement
Importation ECM 6.99

GARY BURTON, CHICK COREA
Crystal Silence
Importation ECM 6.99

EGBERTO GISMONTI
SOL DO MEIO DIA
Importation ECM 6.99

PAT METHENY
American Garage
Importation ECM 6.99

JOHN ABERCROMBIE
M
Importation ECM 6.99

JAN GARBAREK
Magico
Importation ECM 6.99

RAINER BRUNINGHAUS
Freigeweht
Importation ECM 6.99

RALPH TOWNER
Solstice
Importation ECM 6.99

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Silence

Suite de la page 21

nel polaroid. Bo Jean a 46 ans, est architecte et homosexuel. Il n'a jamais avoué à la gang qu'il l'était. La Plume a 44 ans. Célibataire et assistante sociale à Québec, elle est la maîtresse d'un homme marié depuis 15 ans. Le centre nerveux de la scène repose sur l'aveu de Bo Jean. Il en parle d'abord à la Plume qui ne semble pas surprise ou choquée. Elle aussi dans le fond se sent «différente».

Entre les prises, Rossignol demande à Anne-Claire si son personnage fait semblant d'être poli quand elle dit à Bo Jean qu'elle ne savait pas qu'il était homosexuel. Anne-Claire n'hésite pas avant de lui répondre. Le personnage est tracé d'avance dans sa tête. Elle pourrait énumérer tous ses détails biographiques et même donner son numéro d'assurance sociale. «Non, dit-elle à Rossignol. Tu ne le savais pas, mais tu l'avais senti.»

La scène reprend. Bo Jean décide de tester son copain à la polaroid, Bilou, 47 ans, psychiatre et divorcé. Les premières prises sonnent faux. Thériault ne comprend pas son rôle. Il pose son polaroid distraitement et écoute Bo Jean d'un air outré. Il boit son scotch avec trop d'intensité. Anne-Claire lui demande de dédramatiser. Il ne saisit pas tout à fait.

Nouvelle pause. Anne-Claire est allergique à la fibre de verre qui recouvre le plafond et diffuse la lumière. Elle quitte le plateau pendant dix minutes et revient avec une nouvelle idée. Thériault devra sortir de la cuisine, aller poser des verres dans la salle à manger puis revenir au bar avec la polaroid. Le mouvement est long, le déplacement compliqué. Thériault est nerveux et ne semble pas faire le lien entre le geste de mettre la table et celui de prendre une photo. À force de répéter la scène quatre, cinq, six fois, il commence à saisir le flot naturel, la logique interne du geste. Il pose les verres sans conviction comme s'il n'avait pas du tout l'intention de mettre la table puis se précipite sur la polaroid, la seule source de distraction possible.

Lorsque Bo Jean lui fait l'aveu, huit prises plus tard, il l'écoute attentivement puis lui pose la main sur l'épaule comme si tout cela n'avait aucune importance. Le changement d'attitude s'est produit presque imperceptiblement. De froide et figée, la scène est devenue tout à coup chaleureuse et fraternelle. Il y a mille façons de tourner une scène. «C'est la magie du cinéma, dira plus tard Anne-Claire. On imagine une scène dans sa tête, on veut la tourner d'une certaine façon, puis rendu sur le plateau, on s'aperçoit qu'on ne peut plus la tourner de cette façon-là. On essaye autre chose et on se rend compte qu'on n'aurait pas pu la tourner autrement que comme on vient de la tourner. C'est la différence entre la scénarisation et le tournage, entre l'écrit et le vécu. Il y a un virage qui se produit quand le concret s'installe. Les corps se placent, les voix se posent, une nouvelle dynamique naît.»

Le message cependant reste toujours le même. Anne-Claire Poirier n'est pas du genre à improviser et à se laisser guider par l'impulsion de l'instant. Elle connaît toute la trajectoire du film. L'enfant a beau être encore dans l'incubateur, elle sait déjà quelle sera la couleur de ses yeux. «Le film sera un conte pour adultes, sans morale, sans jugement de valeur, sans grandes théories psychanalytiques. Ce ne sera pas un film pessimiste. Les personnages ressentent tous l'angoisse du vieillissement, mais il y a d'autres choses qui les préoccupent. Ils veulent savoir s'ils sont encore capables de retrouver la tendresse et l'intégrité du passé.»

Dans un moment de réflexion, elle avoue que le film lui tient à coeur peut-être plus que les autres. «C'est un film très personnel, très proche de moi, je parle de ma génération, de ma région puisque je viens de Saint-Hyacinthe, de mon milieu. J'ai d'ailleurs décidé de faire le film à la suite d'une réunion à Saint-Hyacinthe avec de vieux amis. Et puis j'avais envie de sortir de *Mourir à tue-tête* et des thématiques trop lourdes.»

Créant un précédent dans l'histoire cinématographique de l'ONF où le cinéma s'est davantage intéressé aux couches sociales plus démunies qu'aux classes privilégiées, Anne-Claire avoue qu'elle ne se sent pas coupable. «Les gens sont tannés de se voir dans la cuisine à boire de la bière toute la journée. La bourgeoisie est une réalité de la société québécoise. Il faut qu'on arrête de se culpabiliser parce qu'on ne parle pas des pauvres et au nom des pauvres. Je n'ai pas perdu ma conscience sociale pour autant mais je trouve que c'est trop simple de croire que tous les bourgeois sont mauvais et que tous les pauvres sont bons. Moi, ce qui m'intéresse avant tout c'est la qualité des rapports humains. Le milieu finalement c'est un adon, tout comme c'est un adon que je sois née à Saint-Hyacinthe.»

Et le féminisme dans tout cela. Pendant dix ans, Anne-Claire Poirier en collaboration avec Marthe Blackburn a cherché à explorer la réalité des femmes et à encourager le cinéma des femmes. Pourquoi ce virage soudain? Elle hésite avant de répondre: «Il y a 10 ans nous sentions une urgence à dire certaines choses. Nous les avons dites. Depuis quatre ou cinq ans, cependant, j'ai l'impression que le cinéma des femmes piétine. Il me semble qu'on a assez parlé de notre utérus, il faudrait passer à autre chose. Moi, au bout de dix ans de réflexion sur le féminisme, j'ai le goût de respirer un peu et de laisser à d'autres le soin et la douleur d'aborder des sujets lourds. Après le viol, je n'allais quand même pas me mettre à explorer la pornographie, je ne suis pas masochiste à ce point-là. *La Quarantaine* n'est pas un film féministe, mais ce sont néanmoins les femmes qui y tiennent le meilleur rôle. Ce n'est pas moi qui l'ai voulu c'est ce que j'ai remarqué autour de moi. Les forces vives de cette génération se retrouvent chez les femmes. Au public de tirer ses propres conclusions.»

C'est l'heure du déjeuner sur le plateau, l'heure des anniversaires. Des chapeaux de fête ont été distribués pour célébrer l'anniversaire de la maquilleuse et de l'accessoiriste ainsi que les 25 ans à l'ONF de la directrice de production Laurence Paré. Les bouteilles de mousseux éclatent avec fracas. La gang est assise à table et la conversation est animée. Une caméra imaginaire pourrait très bien être en train de les filmer, ils ne s'en apercevraient même pas. À ce stade-ci de la journée, ils forment leur propre gang et ne font déjà plus la différence entre le cinéma et la réalité!

Absolu

Suite de la page 21

Belle figure d'humaniste que ce Thémis. C'est lui qui nous raconte l'histoire des trois femmes. Il ne cesse de s'interroger sur les troubles de son temps, les guerres qui opposent les peuples, le sectarisme et le mystère de l'âme humaine. Il a toujours été, dans le secret du coeur, épris d'Athanaisa («qu'y a-t-il de plus entraînant qu'une étoile incrustée dans notre chair, qu'une soif jamais assouvie?»). Elle viendra le rejoindre un matin alors qu'il écrit comme d'habitude sur sa terrasse. Ainsi se termine *Les Marches de sable*, dont on pourrait résumer la noblesse de pensée et de style dans cette citation: «Fuir au désert n'est jamais un aboutissement. Plutôt une confrontation redoutable avec son image en nous: celle d'un infini tenace, évident. Insaisissable».

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

La terre est trop courte, Violette Leduc
De Jovette Marchessault
mise en scène: Pol Pelletier



Avec: Hubert Fielden, Luce Guilbeault, Laurence Jourde, Louise Laprade, Luc Morissette, Guy Nadon, Sophie Sénécal.

Du 5 nov. au 19 déc.
Au Théâtre Expérimental des femmes
320 est Notre-Dame
(métro Champ de Mars)
20 h 30 — $7.00
Réservations:
Entre midi et 18 heures
526-8990

MOSUS de MOSUS de MOSUS
3ième Reprise! Une mosus de bonne pièce! (J. de Mtl.)
Monologues de
Denise Guénette
par
Jacqueline Payette



Du 27 Oct. au 29 Nov.
(mardi au Dim. incl. 20 h 30)

La critique:
Jacqueline Payette va à la conquête de son public! Que d'énergie! Une voix chaude, étonnante, forte! Une de ces voix rares et belles qui peuvent émouvoir jusqu'aux larmes! (J. de Mtl.)
Denise Guénette très bien servie! Une soirée riche et amusante! (La Presse)
À voir! (F. Grimaldi)
Jacqueline Payette excellente! À voir absolument! (Bon Dimanche)
À venir
J'file tout clochell! avec Marc Proulx
au Café Molière
1200, St-Hubert
Rés.: 844-7000

L'Association des Directeurs de Théâtre
est heureuse de présenter son nouveau symbole graphique.

Dorénavant, ce symbole sera utilisé par tous les membres de l'Association des Directeurs de Théâtre, soit:

Théâtre de Marjolaine Inc.,
Théâtre Populaire du Québec,
Fondation du Théâtre du Nouveau Monde,
Théâtre International de Montréal,
Orchestre Symphonique de Montréal,
Théâtre des Marguerites Inc.,
Théâtre du Trident Inc.,
Orchestre Symphonique de Québec,
Compagnie Jean Duceppe Inc.,
Grands Ballets canadiens,
Centre du Théâtre d'Aujourd'hui Inc.,
Théâtre des Lutins,
Productions Mercedes Palomino,
Théâtre du Vieux Québec,
Théâtre de la Grande Réplique,
Troupe de Théâtre Voyagements Inc.,
Productions Marcel Dubé Inc.,
Régie de la Place des Arts,
Productions Réjean Lefrançois Inc.,
Théâtre Les Ancêtres Inc.,
Théâtre de Quat'Sous,
Opéra Mobile Inc.,
Opéra de Montréal Inc.,
Opérarpège Inc.,
Entreprises Gilles Richer Inc.,
Théâtre de l'Avant-Pays,
Productions pour Enfants de Québec Inc.,
Studio de Musique ancienne de Montréal,
Théâtre de l'Atrium,
La Fenière (Théâtre d'été) Inc.,
Théâtre du Rideau Vert,
Compagnie de Quat'Sous Inc,
Nouvelle Compagnie Théâtrale Inc.,
Théâtre des Prairies Inc.,
Productions Louis Lalande Inc.,
Grand Théâtre de Québec,
Corporation du Centre national des Arts,
Compagnie des Deux Chaises Inc.,
Théâtre national pour Enfants Les Pissenlits,
Les P'tits Enfants Laliberté,
La Table à Quatre,
Troupe de l'Atelier Inc.,
Théâtre des Filles du Roy,
Théâtre du Bois de Coulonge Inc.,
Théâtre Sans Fil,
Productions du Théâtre Beaumont-St-Michel Inc.,
Oratoire St-Joseph,
Entreprises Claude Michaud Inc.,
La Commune à Marie Inc.,
Compagnie Albert Millaire Inc.,
Corporation du Théâtre Soleil Inc.,
Théâtre Pont-Château Inc.,
Roger Lussier & Richard Martin Inc.,
Théâtre de l'Ile (Hull),
Théâtre de la Bordée,
Productions Beaubec Inc.,
Chapiteau des Arts,
Productions Dupauvel Inc.,
Théâtre de Piccolo Inc.

Orchestre des Jeunes du Québec
Saison 1981-1982
Ils sont 40
Ils ont 24 ans
Ils sont les meilleurs diplômés de nos écoles de musique
Venez les entendre sous la direction de chefs réputés

Jeudi 26 novembre 1981
Salle Pollack, 20 h 00
Serge Garant
Garant — Plages création d'une commande de l'O.J.Q.
Beethoven — Concerto pour piano no 2, op. 19, en si b majeur
Stéphane Lemelin, pianiste
Beethoven — Symphonie no 8, op. 93, en fa majeur
Ce concert est commandité par la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée

Vendredi 29 janvier 1982
Salle Redpath, 20 h 00
Mario Bernardi
Mozart — Don Giovanni — Ouverture, K. 527
Concerto pour clarinette, K. 622, en la majeur
Suzan DaSie, clarinettiste
Divertimento pour cordes, K. 136, en ré majeur
Symphonie no 36, K. 425, en do majeur («Linz»)
Ce concert est commandité par Téléglobe Canada

Vendredi 19 février 1982
Salle Redpath, 20 h 00
Charles Dutoit
Ravel — Le Tombeau de Couperin
Prokofiev — Concerto pour violon no 2, op. 63, en sol mineur
Martin Chalifour, violoniste
Haydn — Symphonie no 97 en do majeur
Ce concert est commandité par Téléglobe Canada

Vendredi 26 mars 1982
Salle Redpath, 20 h 00
Franz-Paul Decker
Bach — Extraits de l'Art de la fugue
Stravinsky — Danses concertantes
Brahms — Sérénade no 1, op. 11, en ré majeur

Vendredi 23 avril 1982
Salle Redpath, 20 h 00
Mario Bernardi
Elgar — Introduction & Allegro pour cordes, op. 47
Gonneville — à deux (création)
Fauré — Requiem, op. 48
Marie-Danielle Parent, soprano
Gaétan Laperrière, baryton
Les Petits Chanteurs du Mont-Royal
Ce concert est commandité par IBM Canada

Abonnement de 5 concerts pour le prix de 4: $19.00
Billets à l'unité: $4.75
Guichets de la Place des Arts
du lundi au samedi inclusivement
de midi à 21 h 00
Pas de réservations téléphoniques
Secrétariat de l'O.J.Q.
1501 rue Jeanne-Mance
Montréal H2X 1Z9
282-9465

Orchestre symphonique de Montréal
Concerts Gala



Charles Dutoit
directeur artistique

10 novembre à 20h00
ORCHESTRE DE CHAMBRE ST-PAUL
PINCHAS ZUKERMAN,
chef d'orchestre et violoniste
Mozart
Concertos pour violon no 1, no 2,
Sérénade no 4.
Concerts commandités par XEROX
Billets: de $8.00 à $15.00

11 novembre à 20h00
ORCHESTRE DE CHAMBRE ST-PAUL
PINCHAS ZUKERMAN,
chef d'orchestre et violoniste
ERIE MILLS,
soprano
Mozart
Rondo pour violon et orchestre
Deux airs de concert pour soprano et violon obligato
Concerto por violon no 3
Sérénade no 7, "Haffner"
Concerts commandités par XEROX
Billets: de $8.75 à $16.25

Billets en vente à la Place des Arts 842-2112. A partir de 19h00, 100 billets de dernière heure seront offerts au prix de $3.00, si disponibles.
Concerts présentés à la Salle Wilfrid-Pelletier.
La Régie de la Place des Arts nous a avisés qu'à compter du 1 octobre 1981, à l'achat d'un billet d'une valeur de plus de $5.00 s'ajoutera une redevance de $0.75 payable à la Place des Arts.

Les 1, 3, 5, 7, 10, 12 et 14 décembre 1981
Rideau: 20 heures précises
Avec
Norma Burrowes
Jon Garrison
Robert Savoie
Claude Corbeil
Marie-Danielle Parent
Chef d'orchestre: Alfredo Silipigni
Mise en scène: Humbert Camerlo
Décors: Bernard Arnould
Costumes: Richard Lorain
Maître des choeurs: René Lacourse
Orchestre symphonique de Montréal
Billets: 11 $, 15 $, 23 $, 28 $
Une redevance de 0,75$ payable à la Place des Arts s'ajoute au prix des billets.
Place des Arts
Salle Wilfrid-Pelletier



de Donizetti
(chanté en italien)

Cette production est présentée grâce à la collaboration d'Hydro-Québec
Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
Hydro-Québec le 1er décembre
Bell Canada le 3 décembre
BP Canada le 5 décembre
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec le 7 décembre
Banque Royale le 10 décembre
Trust Général du Canada le 12 décembre
Consolidated-Bathurst Inc. le 14 décembre

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Afrique sauvage" de Freddy Boller. Sam.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 16 h 00, 20 h 30. Lun., mar., mer.: 20 h 00. Jeu.: 19 h 00.

ASTRE I,9480 Laoordaire (327-5001) — "L'enfer en 4e vitesse": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 20. Sem.: 18 h 15, 21 h 35. "Les cascadeurs de la mort": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45. Sem.: 20 h 00.

ASTRE II, "Cheech et Chong la suite" Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 55. Sem.: 18 h 15, 21 h 50. :"L'Ile sanglante": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Sem.: 19 h 55.

ASTRE III, "Tess". Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45. Sem.: 19 h 30.

ASTRE IV, "Caresses inavouables": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 55, 20 h 20. Sem.: 18 h 30, 21 h 45. "La ronde du plaisir": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25. Sem.: 19 h 35. "Vitrine du plaisir": Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 00. Sem.: 20 h 35.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "French lieutenant women": Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The jade pussycat": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Strangers": 13 h 10, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 40. Jusqu'au 11 nov.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Psy": 12 h 10, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 55, 19 h 50, 21 h 45.

BERRI II, "Garde à vue": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

BERRI III, "Les contes pervers": 12 h 35, 14 h 20, 16 h 05, 17 h 50, 19 h 35, 21 h 20.

BERRI IV, "La boum": 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

BERRI V, "Les beaux souvenirs": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Vacances érotiques": 12 h 15, 14 h 23, 16 h 31, 18 h 39, 20 h 57. "Ecolières très polissonnes": 13 h 07, 15 h 15, 17 h 23, 19 h 36, 21 h 54.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Texas chain saw massacre": Sam. dim.: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Lun.: 19 h 25, 21 h 25. Mar. à ven.: 17 h 30, 19 h 25, 21 h 25.

BONAVENTURE II, "Heavy metal": Sam. dim.: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Lun.: 19 h 25, 21 h 25. Mar. à ven.: 17 h 30, 19 h 25, 21 h 25.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "La guerre des otages": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40. Sem.: 19 h 55. "La montagne du Dieu cannibale": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 55. Sem.: 18 h 15, 21 h 35.

BROSSARD II, "La boum": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

BROSSARD III, "La malédiction finale": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 45. Sem.: 19 h 50. "L'oeil du témoin": sam. dim.: 12 h 20, 16 h 05, 19 h 50. Sem.: 18 h 00, 21 h 45.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "La malédiction finale": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "L'oeil du témoin": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 55. Sem.: 18 h 10, 21 h 50.

CHAMPLAIN II, "Au-delà du réel": Sam. dim.: 13 h 35, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 18 h 10, 20 h 00, 21 h 50.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "La femme objet": 13 h 05, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50. "La vie clandestine d'une ménagère": 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 45, 20 h 55.

CHÂTEAU II, "La dernière maison sur la plage": 12 h 20, 15 h 35, 18 h 50, 22 h 05. "Prends l'oseille et tire-toi": 14 h 00, 17 h 15, 20 h 30.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Le policier du Bronx": 13 h 55, 17 h 45, 21 h 40. "Chasse à mort": 12 h 15, 16 h 10, 20 h 00. Salle II: "On m'appelle Malabar": 13 h 00, 16 h 25, 19 h 40. "Les Charlots contre Dracula": 14 h 45, 18 h 05, 21 h 20.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula": 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.

CINÉMA PLAZA COLON, 6505 St-Hubert (272-7233) — "India Maria, OK Mr. Pancho": Sam.: 18 h 30, 21 h 55. Dim.: 14 h 30, 18 h 30, 21 h 45. Sem.: 20 h 30. "OP. Infanta, S. Montiel, vuelta de Martin Corona": Sam.: 16 h 30, 20 h 30. Dim.: 16 h 30, 20 h 10. Sem.: 18 h 15 21 h 45. Jusqu'au 12 nov.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Taxi driver": de Martin Scorsese (1976), sam.: 19 h 00. "American gigolo" de Paul Schrader, sam.: 21 h 00. "The gold rush" de Charlie Chaplin, dim.: 14 h 00. "Hitler un film d'Allemagne" de Hans-Jurgen Syberberg, dim.: 16 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Southers comfort": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

CARRÉ ST-LOUIS, 3900 St-Denis (842-2361) — "Secrets érotiques": 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10. "Désirs sexuels": 12 h 45, 16 h 40, 20 h 30. "Jeunes filles soumises": 14 h 20, 18 h 10, 22 h 05.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (721-5310) — Fermé.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (286-3141) — "La terre de la grande promesse": 12 h 10, 16 h 00, 19 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "Viens chez-moi, j'habite chez une copine": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "Vacances érotiques": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. "Écolières très polissonnes": 13 h 05, 15 h 20, 17 h 35, 19 h 50, 22 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Noces de sang": 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Texas chain saw massacre": Sam. dim.: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 19 h 25, 21 h 25.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Only when I laugh": Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 15. Sem.: 19 h 05, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Les matinées d'un couple voyeur": Sam.: 18 h 25, 21 h 30. Dim.: 14 h 55, 18 h 00, 21 h 05. Sem.: 21 h 05. "Monique et Julie": Sam.: 19 h 15, 22 h 20. Dim.: 12 h 40, 15 h 45, 18 h 50, 21 h 55. Sem.: 18 h 50, 21 h 55. "Quelle chaleur": Sam.: 20 h 30. Dim.: 13 h 55, 17 h 00, 20 h 05. Sem.: 20 h 05.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Au delà du réel": Sam. dim.: 13 h 35, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 19 h 25, 21 h 25.

CINÉ-PLEX I, 2001 Université suite 100 (849-4518) — "Not a love story a film about pornography": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 05, 17 h 50, 19 h 35, 21 h 25.

CINÉ-PLEX II, — "Gaijin a Brazilian Odyssey": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 15. (sous-titres) anglais).

CINÉ-PLEX III, — "Image before my eyes": 12 h 35, 14 h 20, 16 h 05, 17 h 50, 19 h 35, 21 h 30.

CINÉ-PLEX IV, — "Gaijin, les chemins de la liberté": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 35. (sous titres français)

CINÉ-PLEX V, — "Pulsions": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

CINÉ-PLEX VI, — "L'homme de fer": 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.

CINÉ-PLEX VII, — "Moscow does not believe in tears": 12 h 35, 15 h 20, 18 h 00, 20 h 45 (Sous-titres anglais).

CINÉ-PLEX VIII, — "D.O.A.": 12 h 50, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 00, 21 h 50.

CINÉ-PLEX IX, — "Bill Lee, a profile of a pitcher": 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Le voyageur du soir": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, — "Excalibur": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 20 h 15.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Southern comfort": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL II, — "Chanel solitaire": Sam. dim.: 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15. Sem.: 18 h 45, 21 h 15.

DORVAL III, — "Paternity": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Halloween II": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DECARIE SQUARE II, — "Ticket to heaven": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

ELYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Les trois frères": Sem. 19 h 15, 21 h 25, Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

ÉLYSÉE II, — "Salo ou les 120 journées de Sodome": Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Body heat": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

FAIRVIEW II, — "Looker": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "La dernière maison sur la plage": Sam. dim.: 12 h 05, 15 h 25, 18 h 45, 22 h 00. "Prends l'oseille et tire-toi". Sam. dim.: 13 h 45, 17 h 10, 20 h 25. Sem.: 18 h 45, 20 h 25.

GREENFIELD II, — "Le roi des cons": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 25, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

GREENFIELD III, — "Le choix des armes": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.

IMPÉRIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "Raiders of the lost ark": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "La boum": sam., dim.: 14 h 10, 18 h 00, 21 h 50. Sem.: 19 h 50. "Accroche-toi j'arrive": Sam., dim.: 12 h 20, 16 h 10, 20 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 50.

KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Gallipoli": sam., dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

KENT II, "Body heat": sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Prince of the city": Sam., dim.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 00.

LA CITÉ II, "Rich and famous": sam., dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10. Sem.: 19 h 05, 21 h 10.

LA CITÉ III, "Christiane F.": sam., dim.: 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25. Sem.: 19 h 05, 21 h 25.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Les contes pervers": sam., dim.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20. Sem.: 18 h 30, 20 h 00, 21 h 40.

LAVAL-ODÉON II, "La malédiction finale": sam., dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "L'oeil du témoin": sam., dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 55. Sem.: 18 h 10, 21 h 50.

LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Moi Christiane F." sam., dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20.

LAVAL II, "Inspecteur La Bavure": sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 21 h 00.

LAVAL III, "Lili Marleen": Sam., dim.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

LAVAL IV, "Tendres cousines": sam., dim.: 14 h 05, 17 h 40, 21 h 20. Sem.: 18 h 15, 21 h 40. "Les désirs amoureux de Mélodie": sam., dim.: 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25. Sem.: 19 h 55. Sam. dernier spectacle: 21 h 20.

LAVAL V, "Le roi des cons": sam., dim.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Rich and famous": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 55.

LOEW'S II, "Looker": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S III, "Body heat": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sam. dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S IV, "Arthur" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

LOEW'S V, "Paternity": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — Appelez au cinéma pour informations.

MASCOUCHE II, "Drôle de flic": sam., dim.: 13 h 30, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Mercenaire de l'espace": sam., dim.: 15 h 20, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Les contes pervers": sam., dim.: 13 h 40, 16 h 50, 20 h 00. Sem.: 20 h 00. "L'immorale": sam., dim.: 15 h 15, 18 h 25, 21 h 30. Sem.: 18 h 25, 21 h 30.

OMEGA I, 2665 Ch. Chambly, Longueuil (463-3330) — "Trou noir": sam., dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. Lun. à jeu.: 21 h 10. "Un cosmonaute chez le roi Arthur": sam., dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Lun. à jeu.: 19 h 30.

OMEGA II, "La dame de compagnie": sam., dim.: 15 h 35, 19 h 10, 22 h 45. Lun. à jeu.: 22 h 00. "Anna brûlante de désir": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 05, 21 h 40. Lun. à jeu.: 21 h 00. "Les passions de Monique": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10. Lun. à jeu.: 19 h 30.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Sphinx": 19 h 00 sauf lundi. "Loin de la terre": 21 h 10 sauf lundi.

MONTENACH II, — "Sphinx" et "Drôle de flic". Matinée sam. dim.: 13 h 00 seulement. Ciné-club: "L'Affaire Coffin": lun.: 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — Samedi: "Y a-t-il un pilote dans l'avion" de Jim Abrahams, David Zucker, Jerry Zucker (USA 1980), 19 h 30, 21 h 30. Dimanche: "La fièvre des planches" de Alan Parker (USA 1980): 14 h 00, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45.

OUIMETOSCOPE II, — Samedi: "La femme de l'aviateur" de Eric Rohmer (France 1980), 19 h 00, 21 h 00. Dimanche: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Sam.: "C'est l'apocalypse": 18 h 00. "Le tambour": 21 h 00. Dim.: "La princesse et les sept chevaliers": 14 h 00. "The last waltz": 16 h 00. "Le locataire": 18 h 30. "La porte du paradis": 21 h 00.

PALACE I, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Prince of the city": 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10. Sam. dernier spectacle: 24 h 10.

PALACE II, "Southern comfort" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

PALACE III, "All the marbles" 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 50.

PALACE IV, "Mommie dearest" 12 h 20, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 24 h 00.

PALACE V, "Le choix des armes" 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45. Sam. dernier spectacle: 24 h 15.

PALACE VI, "Taxi Zum Klo to the toilet" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 15.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "L'enter en 4e vitesse" Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 20. Sem.: 18 h 15, 21 h 35. "Les cascadeurs de la mort". Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45. Sem.: 20 h 00.

PARADIS II, "Policier du Bronx" Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 55. "Chasse à mort"; Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 18 h 15, 22 h 00.

PARADIS III, "Les voyeuses" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 19 h 30, 22 h 20. Sem.: 18 h 20, 21 h 20. "Saute-moi dessus": Sam. dim.: 14 h 40, 17 h 40, 20 h 40. Sem.: 19 h 30. "Elles font tout": Sam. dim.: 15 h 30, 18 h 30, 21 h 20. Sem.: 20 h 20.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Samedi et dimanche: "Depuis que le monde est monde" de Sylvie Van Brabant, Serge Giguère, Louise Dugal (Qué. 1981), 19 h 30, 21 h 00. Du 9 au 15 nov. "The patriot game" Irlande du Nord 1968-1978" de Arthur Mac Caig (Irlande du Nord/France 1980), 19 h 30, 21 h 30.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres": 13 h 00, 16 h 45, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN II, "Le roi des cons" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PARISIEN III, "Inspecteur La Bavure" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

PARISIEN IV, "Tendres cousines" 12 h 40, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN V, "Lili Marleen" 12 h 45, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The deer hunter" Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 00, 20 h 30. Sem.: 17 h 15, 20 h 30.

PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Les contes pervers" Sam. dim.: 15 h 15, 18 h 25, 21 h 30. Sem.: 18 h 10, 21 h 25. "L'immorale": Sam. dim.: 13 h 45, 16 h 50, 20 h 00. Sem.: 19 h 45.

PLACE LONGUEUIL II, "Au delà du réel", Sam. dim.: 13 h 35, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Beau père" 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II, "L'homme éléphant": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.

PUSSYCAT, 5380 St-Laurent (845-5215) — "The little blue box" 12 h 10, 14 h 50, 17 h 30, 20 h 20. "The sexpert" 13 h 20, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON I, Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Halloween II" sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 15, 19 h 10, 21 h 10.

PLACE ALEXIS NIHON II, "Ticket to heaven" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON III, "An eye for an eye": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Dr. Jekyll et ses femmes": Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 25, 18 h 35, 21 h 45. "Laura et les ombres de l'été": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 00, 20 h 10. Sem.: 18 h 35, 20 h 10.

RIVOLI II, "Moi, Christiane F.": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25 Sem.: 19 h 05, 21 h 25.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Fermé.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (645-3222) — "La guerre des otages" Sam. dim.: 14 h 05, 17 h 40, 21 h 15. Sem.: 17 h 40, 21 h 15. "Montagne du dieu cannibale": Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Frayeurs" Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 - 20. Sem.: 17 h 45, 21 h 20. "Emmurée vivante": Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Rich and famous" Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Looker": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Loin de la terre": Sam. dim.: 14 h 00, 18 h 00, 21 h 55 Sem.: 20 h 00. "Sphinx": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 55, 19 h 50. Sem.: 18 h 00, 21 h 45.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Le roi des cons": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 19 h 50, 21 h 30. Sem.: 18 h 15, 19 h 50, 21 h 40.

VERSAILLES II, "Moi, Christiane F.": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Sem.: 18 h 45, 21 h 10.

VERSAILLES III, "Tendres cousines": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35. Sem.: 18 h 15, 21 h 40. "Les désirs amoureux de Mélodie" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 19 h 55.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "La malédiction finale" Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 50, 21 h 30. Sem.: 19 h 40, "L'oeil de témoin": Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 55, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 21 h 40.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Chanel solitaire": 13 h 45, 16 h 20, 18 h 50, 21 h 20.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "True confession": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10.

sur scène

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 1700 St-Denis (873-4553) — "Il fait beau comme jamais". Poesies poétiques de Marie Uguay. Tous les dim. de nov. à 16 h 00.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Emilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone" de Michel Garneau avec Monique Mercure et Michelle Rossignol. Lun. à jeu.: 22 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 5 déc.

CAFÉ-MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000). "Mosus de Mosus de Mosus" de Denise Guénette, interprété par Jacqueline Payette. Mar. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 29 nov.

CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. St-Laurent (843-4166) — "La déprime" avec Denis Bouchard, Rémy Girard, Raymond Legault, Julie Vincent. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00 et 22 h 00. Jusqu'au 5 déc.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Ronald écorché vif part 2" "Vincent Lagacé" film de la Chaloupe. Mar. à sam.: 22 h 30. Jusqu'au 7 nov. "Adieu docteur Munch" de René-Daniel Dubois. Mise en scène et interprétation de l'auteur. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 18 h 00, 20 h 15. Jusqu'au 12 déc.

CHAPELLE LOYOLA, Campus Loyola, 7141 ouest, Sherbrooke (482-0320) — Liselyn Adams, flûte; Paul Keenen, piano; Sherman Friedland, clarinette, Mar.: 20 h 30. Entrée libre. Oeuvres de Bach, Handel, Martinu, Brahms, Freedman.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — Jusqu'au 23 nov. "La leçon" d'Eugène Ionesco. Jeu. à lun.: 20 h 15. Richard Franck, dans "Chapeau à vendre" à 22 h 00. Jusqu'au 9 nov.

CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) La Grosse Valise présente "Spécial du jour" avec Johanne Benoit, Miche Comeau, Onil Melançon, Lib Spry. Mer. à sam.: 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Jusqu'au 8nov.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame — Salle Gabriel Cusson — Exercice public: Andrée Lehoux, bassoniste; Sylvie Samson, violoncelliste, Mar.: 20 h 30. Oeuvres de J.C. Bach, P. Hindemith, J.S. Bach, S.S. Prokofieff, W.A. Mozart. Entrée libre.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Spinoza" de Dimitri Frenkel Frank. Avec Richard Greenblatt, Guy L'Écuyer, Jeff Cohen, Louison Danis-Collin, Diana Fajrajsik, Walter Massey, Truli MacLeod, Septimiu Sever. Sam. à jeu.: 20 h 00. Matinées mar.: 13 h 30. Dim.: 16 h 00. Jusqu'au 21 nov.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Happy end" de Bertolt Brecht et Kurt Weill. Mise en scène de Bill Glassco et Félix Mirbt. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00, jusqu'au 15 nov. "Dr. Faustus" de Christopher Marlowe avec David Caderisi et Errol Slue. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Jusqu'au 20 déc.

INSTITUT REINE-MARIE, 9300 boul. St-Michel (697-7972) — Le Choeur Féminin de Györ de Hongrie, dir.: Miklos Szabo, sam.: 20 h 30. Oeuvres à voix égales et "Trois scènes de village" de Bela Bartok.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — Jean-Pierre Ferland. Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00 relâche dim. et lun. Jusqu'au 21 nov.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — "Tigre" de Murray Schisgal avec Ghyslain Tremblay et Louise Laparé. Mise en scène: Yvan Ponton. Sam.: 21 h 00, 23 h 30.

LA POLONAISE, 57 est, Prince Arthur — "Dans la jungle des villes" de Bertolt Brecht, une production du Théâtre de la Rallonge. Mar. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 22 nov. Inf.: 273-3026.

L'EXTASSE, 816 est, Ontario (526-9396) — "Muguette Nucléaire" texte et mise en scène de Marc Drouin. Avec Geneviève Lapointe, Denis Brassard, Michel-René Labelle, Marc Drouin. Mar. à sam.: 21 h 00. Jusqu'au 14 nov.

L'AIR DU TEMPS, 191 ouest, St-Paul (842-2003) — Johanne Desforges, sam. dim.: 16 h 30, 19 h 30. Ken Alexander et Gary Schwartz, du 9 au 13 nov.

LE TRITORIUM, Cegep du Vieux-Montréal, 255 est, Ontario (284-7126) — "Viens chez moi, j'habite chez une copine" de Louis Frégo et Didier Kaminka. Avec Ghislaine Dupont-Hébert, Richard Lalancette, Yvan Leclerc, Jean-Marie Bioteau, etc., 20 h 30. Jusqu'au 21 nov. Relâche les 8, 9, 15, 16 nov.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques Cartier (878-9397) — Diane Guérin: "Belgazou" jusqu'à dimanche à 23 h 00, 1 h 00. Et du 10 au 15 nov.

LE TRANSIT, Hôtel Nelson, Place Jacques Cartier (861-5731) — Sylvie Tremblay, auteur-compositeur-interprète, jusqu'à dimanche.

LE SOLEIL LEVANT, 1252 ouest, St-Antoine (875-6227) — Cameo blues band, jusqu'à dimanche. Ital Groove (Reggae), du 10 au 15 nov. Spectacles à 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00. Jazzothèque: Charlie Biddle et Oliver Jones. Ven. sam.: 22 h 30.

LE PONT TOURNANT,940 Sir-Wilfrid-Laurier, Vieux Beloeil (467-4504) — "Jeux d'ville" et "L'apprenti". Ven. et sam.: 21 h 00, Jusqu'à la fin nov. Pour enfants: "Peurbleue" (3 à 5 ans) création et interprétation de Louise Lahaye et Martine Rousse

AVIS PUBLICS / Voir aussi en page 10

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-011036-816. FOREMOST PACKAGING LTÉE. demanderesse. —vs— LES PUBLICATIONS MISTRALE LTÉE. défenderesse. Le 18 novembre 1981. à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1645 rue de Maisonneuve apt 1610 en la cité et district de Montreal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause. consistant en. ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON. huissier. 288-6317. Montréal. 7 novembre 1981

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-030743-814. PETROFINA CANADA INC. demanderesse. —vs— DANIEL COALLIER. défendeur. Le 20 novembre 1981. à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 1006 rue Marie Victorin en la cité Boucherville district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets du défendeur saisis en cette cause. consistant en: 1 refrigerateur de marque GENERAL ELECTRIC. 1 poêle à hot dog de marque M.K.E. 1 four micro-ondes de marque DYNA TRONIC. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN. huissier (288-0211). Montréal. ce 4ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No.: 500-02-043926-81-0. LISE KINKEAD. partie demanderesse —vs— PIERRE POIRIER. partie défenderesse. Le 20-11-81 à 10:00 heures au 5126 Henri-Bourassa est. Montréal-Nord. district de Montréal. seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de PIERRE POIRIER saisis en cette cause. consistant en: 1 refrigerateur de marque GENERAL ELECTRIC. 1 poêle à hot dog de marque M.K.E. 1 four micro-ondes de marque DYNA TRONIC. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN. huissier (288-0211). Montréal. ce 4ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No.: 500-02-044585-80-5. GASTON LAFLEUR. partie demanderesse —vs— JEAN-PIERRE ISORE. partie défenderesse. Le 17-11-81 à 13:00 heures au 152 avenue Morrison. Mont-Royal. district de Montréal. seront vendus par autorite de Justice. les biens et effets de JEAN-PIERRE ISORE saisis en cette cause. consistant en: 1 T.V. portative couleur de marque Sharp. 1 ens. de salon 5 morceaux. 1 fauteuil Lazy Boy. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS. huissier (288-0211). Montréal. ce 4ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No.: 500-02-010585-81-3. GERALD LAVIOLETTE. partie demanderesse —vs— IPP PRECISIONS PRINTING LTD & ALS.. partie défenderesse. Le 19-11-81 à 11:00 heures au 1898 de l'Eglise. Montréal. district de Montréal. seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de IPP PRECISIONS PRINTING LTD & ALS saisis en cette cause. consistant en: 1 multigraph modèle 1480. 1 calculatrice de marque Olympia. 1 dactylo de marque IBM. Conditions: ARGENT COMPTANT ROGER JOBIN. huissier (288-0211). Montréal. ce 4ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No.: 500-02-042949-81-3. GESTIONS ST-MATHIEU. partie demanderesse —vs— HERBERT PRIESTMAN. partie défenderesse. Le 17-11-81 à 13:00 heures au 1250 St-Mathieu. app. 2. Montréal. district de Montréal. seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de HERBERT PRIESTMAN saisis en cette cause. consistant en: 1 automobile 1975 no série 5R52H202016 de marque Ford Custom. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY. huissier (288-0211). Montréal. ce 4ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Saint-Hyacinthe. COUR PROVINCIALE No.: 750-02-000280-81-4. AUBERGE DES SEIGNEURS. partie demanderesse —vs— DANIEL THERRIEN. partie défenderesse. Le 18-11-81 à 12:00 heures au 627 rue Gemma. Laval. district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de DANIEL THERRIEN. saisis en cette cause. consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque Panasonic. 1 amplificateur de marque Kenwood. 1 laveuse-sécheuse de marque Inglis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE. huissier (288-0211). Montréal. ce 4ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. Discrict de Montréal. COUR PROVINCIALE No.: 500-02-011302-79-6. UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. partie demanderesse —vs— PASCAL JAMET. partie défenderesse. Le 17-11-81 à 13:00 heures au 1293 rue de la Visitation. Montréal. district de Montréal. seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de PASCAL JAMET saisis en cette cause. consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Granada. 1 table à plan en bois. 1 enregistreuse à bobine de marque Teac A-3300SX. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN. huissier (288-0211). Montréal. ce 4ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No.: 500-02-031552-81-8. GORDON SELIG & AL. partie demanderesse —vs— LE CLUB INC. & ALS. partie défenderesse. Le 19-11-81 à 13:00 heures au 2151 de la Montagne Montréal. district de Montréal. seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de LE CLUB INC. & ALS saisis en cette cause. consistant en: 1 caisse enregistreuse électronique de marque Anchor. 1 bar avec 1 lavabo. 2 colonnes de son de marque JBL. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS. huissier (288-0211). Montréal. ce 4ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-05-007321-81-1. SHELL CANADA LTÉE. Partie demanderesse —vs— NAVIGATION JOURDAIN LTÉE. Partie défenderesse. Le 18 novembre 1981 à 12:00 heures. au hangar no 27. port de Mtl MONTRÉAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de NAVIGATION JOURDAIN LTÉE saisis en cette cause. consistant en: 1 photocopieuse de marque XEROX 3103. 1 télex de marque CNCP. 1 calculatrice de marque PITNEY BOWES. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-002020-81-4. CASSIDY LTÉE. Partie demanderesse -vs- BO-BEC BAR B.Q. INC.. Partie défenderesse. Le 18 novembre 1981 à 10:00 heures au 336. Langlois. VALLEYFIELD. district de BEAUHARNOIS seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de BO-BEC BAR B.Q. INC.. saisis en cette cause. consistant en: 1 compresseur de marque TECUN. 3 rôtisseurs de marque C.J. VINCENT FNC. 1 machine pour emballer de marque BUNN. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEDOUX. huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguere. Montréal. le 4 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-021837-815. BABEE TENDA QUÉBEC INC.. demanderesse. —vs— DANIEL NORMAND. 8216 Langelier. St-Léonard. défendeur. Le 17 novembre 1981. à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Daniel Normand au No. 8216 rue Langelier en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets du défendeur saisis en cette cause. consistant en: 1 automobile Chrysler Cordoba 1976 de couleur blanche portant licence 533 L 136 Québec 1981 et divers effets de mobilier. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO. huissier 625-1996. Montréal. 5 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 02-024660-81-8. CO. PAR. DE L'INDUSTRIE. partie demanderesse —vs— ULYSSE FRITZ. partie défenderesse. Le 17-11-81 à 11:00 heures au 11720 Lacordaire. app. 3 Montréal-Nord. district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de ULYSSE FRITZ saisis en cette cause. consistant en: 1 T.V. couleur de marque Hitachi. 1 ens. de salon 4 morceaux. 1 table à café. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN. huissier (288-0211). Montréal. ce 4ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No.: 500-02-014667-81-5. COM. PAR IND. VERRE PLAT. partie demanderesse —vs— DONALD LACOSTE & FILS INC.. partie défenderesse. Le 17-11-81 à 12:00 heures au 2065 rue Marquette Longueuil. district de Montréal. seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de DONALD LACOSTE & FILS INC.. saisis en cette cause. consistant en: 1 compresseur de marque TECUN. 3 rôtisseurs de marque C.J. VINCENT FNC. 1 machine pour emballer de marque BUNN. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEDOUX. huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No. 500-02-055755-792. LES 500 SERVICES DE SÉLECTION CANADA LIMITÉE. demanderesse —vs— BRAYDON ELECTRO LTD.. défenderesse. Le 17 novembre 1981. à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No. 2925 rue De Miniac en la cité St-Laurent. district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause. consistant en: 1 photocopieuse WCM — clavig. IBM — classeurs — iupitres — machine timbres poste Pitney-Bowes — coffre fort — calculator — clocks — accessoires électrique — bain Electolytic. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER. huissier. 849-6659 Montreal. 7 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Trois-Rivières. COUR PROVINCIALE. No.: 400-02-000644-81-3. INS. ÉLECTRIQUES P.P. DUPUIS INC. Partie demanderesse —vs— GAETAN MORISSETTE. Partie défenderesse. Le 18 novembre 1981 à 12:30 heures au 419 rue Ste-Hélène. LONGUEUIL. district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de GAETAN MORISSETTE saisis en cette cause. consistant en: 1 machine à coudre de marque SINGER. 1 machine à tailler de marque LANDIS. 1 machine rotative de marque LANDIS. Conditions ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT. huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-045557-80-3. COMPACT RENT A CAR LTD. Partie demanderesse —vs— LARRY HAYES. Partie défenderesse. Le 19 novembre 1981 à 13:00 heures au 3483 Decarie MONTRÉAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de LARRY HAYES saisis en cette cause. consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque TOSHIBA. 1 set de salon 2 morceaux. 1 causeuse. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY. huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011071-81-3. AGENCES GRAFF LTÉE. Partie demanderesse —vs— CAFÉS ET NOIX INC.. Partie défenderesse. Le 19 novembre 1981 à 13:00 heures au 4705 Van horne MONTRÉAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de CAFÉS ET NOIX INC. saisis en cette cause. consistant en: 1 balance de marque TOLEDO. 1 réfrigérateur de marque HILL. 1 caisse enregistreuse de marque LILTON. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY. huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-053272-808. Gilles Leveillé. partie demanderesse -vs- Henri Laliberté. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1981 à 13:00 heures au 1660 Sicard. à Montréal. dit district seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de Henri Laliberté saisis en cette cause. consistant en: 1 camion GMC 1965 de couleur rouge avec boite dompeuse imm. F159-960 Que. 81. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX. huissier de l'Étude: Paquette. Rocheleau. Dion. Grenier & ass.. huissiers (tél.: 284-1007). Montreal. 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-007736-780. Le procureur général de la Province de Québec. partie demanderesse -vs- Gilles Blondin. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1981 à 10:00 heures au 5165 Bourbonnière. à Montréal. dit district seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de Gilles Blondin saisis en cette cause. consistant en: 1 peintures "Les 3 maisons" 18"x24". 1 peinture "Le Pot" 16"x20". 1 peinture Le Traineau 36"x42". et autres peintures. 1 t.v. couleur RCA 21" portative. 1 sofa 2 places beige. 1 chaise berçante en bois. 1 pouf. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX. huissier de l'Étude: Paquette. Rocheleau. Dion. Grenier & ass.. huissiers (tél.: 284-1007). Montréal. 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Beauharnois. GREFFE DE LA PAIX. No.: 760-27-002000-81. La Reine. partie demanderesse -vs- Manon Giguère. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1981 à 13:00 heures au 140 De Navarre #210. à St-Lambert. district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de Manon Giguère saisis en cette cause. consistant en: 1 mobilier de salon de style contemporain comprenant 2 fauteuils et 1 sofa de couleur brun et beige. 1 grande table à café en bois. 2 tables de coin en bois. 1 meuble bahut en bois 3 tiroirs 2 portes. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER. huissier de l'Étude: Paquette. Rocheleau. Dion. Grenier & ass.. huissiers (tél.: 284-1007). Montréal. 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-003609-813. Sous-Ministre du Revenu du Québec. partie demanderesse -vs- Jean-Claude Jaunasse (chez Jonas Enr.). partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1981 à 10:30 heures au 209 boul. Des Laurentides. à Pont-Viau. district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de Jean-Claude Jaunasse (Chez Jonas Enr.) saisis en cette cause. consistant en: 1 enseigne lumineuse indiquant «Auberge du père Jonas". 1 enseigne «Les fondues du père Jonas». 1 enseigne «Stationnement". 1 paravent de couleur blanc et rouge. 1 réfrigérateur McClary. 6 chaudrons. 18 tables de salle à manger. 2 supports à champagne. 82 chaises. et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER. huissier de l'Étude: Paquette. Rocheleau. Dion. Grenier & ass.. huissiers (tél.: 284-1007). Montréal. 4 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 02-33323-81. La Société d'isolation du Québec H.G.B. Ltée.. demanderesse -vs- Gilles Chapedelaine. défendeur. Le 20 novembre 1981. à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 205 Rang 2 (Bas Rivière Nord) en la cité St-Césaire. district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets du défendeur saisis en cette cause. consistant en: 1 radio Electrophonix. Lessiveuse-sécheuse Inglis. congélateur Bayerest. Conditions: ARGENT COMPTANT. Yves Clossey. huissier. 866-1325. Montréal. 9 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 02-049877-81. Rolland Levac. demandeur -vs- Origène Vendette. défendeur. Le 18 novembre 1981. à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8655 rue Souligny. app. 6 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets du défendeur saisis en cette cause. consistant en: TV. couleur Panasonic. lessiveuse-sécheuse McClary. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Yves Clossey. huissier. 866-1325. Montréal. 9 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-027715-817. Gilles Theroux & al partie demanderesse. Garage André Downs Inc. partie défenderesse. Prenez avis que le 19 novembre 1981 à 11:00 heures au 5235 Rachand. St-Hubert. district de Montréal seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de Garage André Downs Inc. saisis en cette cause. consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque National. 1 machine à balancer les roues. 1 levier hydraulique 2 tonnes. 1 ensemble de chalumeaux. manometres et acc. et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: Pierre Paul Hainault. huissier de l'étude: Paquette. Rocheleau. Dion. Grenier & ass.. huissiers (tél.: 284-1007). Montréal. le 5 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: HV-50/81. Ville de LaSalle. partie demanderesse -vs- Claude Riel & Marie Christine Robidoux. partie défenderesse. Prenez avis que le 19 novembre 1981 à 11:00 heures au 7925 Newman #202. à LaSalle. district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de Claude Riel et Marie-Christine Robidoux saisis en cette cause. consistant en: 1 bureau en bois brun. 5 fauteuils en matériel brun et métal. 1 table ronde en arborite et métal. 1 peinture encadrée signée E. Wender. 6 fauteuils en matériel et métal. 1 filière coffre-fort National. 1 photocopieuse Canon. 1 voiture de marque Lada endommagée au côté droit de couleur bleue imm. F442-781. 1 bureau en bois brun en L. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZÉ. huissier de l'Étude: Paquette. Rocheleau. Dion. Grenier & ass.. huissiers (tél.: 284-1007). Montréal. 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. GREFFE DE LA PAIX. No.: 700-27-005753-809. La Reine. partie demanderesse -vs- Excavation P.R.M. Inc.. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 novembre 1981 à 10:30 heures au 10800 St-Étienne. à St-Benoit. district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de Excavation P.R.M. Inc. saisis en cette cause. consistant en: 1 camion de marque GMC 1980 modele High Sierra imm. F452-866. 1 réservoir à l'huile de 80 gallons avec une pompe à mains. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LAMARCHE. huissier de l'Étude: Paquette. Rocheleau. Dion. Grenier & ass.. huissiers (tel : 284-1007). Montréal. 4 novembre 1981

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-003925-81-3. BANQUE NATIONALE DU CANADA. Partie demanderesse —vs— BOUCHERIE MONDIALE INC. Partie défenderesse. Le 19 novembre 1981 à 11:00 heures. au 8135 Langelier ST-LÉONARD district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de BOUCHERIE MONDIALE INC. saisis en cette cause. consistant en: 1 camion 1977 no série TGL347453548 de marque GMC. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL HÉBERT. huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Saint-Hyacinthe. COUR PROVINCIALE. No.: 750-02-000067-81-5. BENOÎT LALONDE. Partie demanderesse —vs— YVON BOUSQUET. Partie défenderesse. Le 19 novembre 1981 à 10:30 heures. au 770 rue Papineau MC MASTERVILLE district de SAINT-HYACINTHE seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de YVON BOUSQUET saisis en cette cause. consistant en: 1 motocyclette 1977. modèle KZ650 no série KZ650H001361 de marque KAWASAKI. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT. huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-009676-81-6. C.S.G. RÉALTIES INC. Partie demanderesse. —vs— 100-400 CANADA INC. & AL. Partie défenderesse. Le 19 novembre 1981 à 10:00 heures. au 8135. rue Langelier ST-LÉONARD district de MONTRÉAL. seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de GREGORY DANIEL MORRISON saisis en cette cause. consistant en: 1 système de son de marque ELECTROPHONIC. 1 unité solaire de marque PROTEAU. 1 bain tourbillon. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL. huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-02-020863-81-2. VILLE DE HAMPSTEAD. Partie demanderesse —vs— JACOB BEN MOHA & MARIE MICHALEY. Partie défenderesse. Le 19 novembre 1981 à 12:00 heures. au 47 rue Belsize Road. HAMPSTEAD. district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de JACOB BEN MOHA & MARIE MICHALEY saisis en cette cause. consistant en: 1 lave-vaisselle de marque GENERAL ELECTRIC. 1 T.V. couleur meuble de marque ZENITH. 1 set de salon 2 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY. huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024543-81-6. MARIE CLAURE THIBO-THIBODEAU ET AL. Partie demanderesse DEAU ET AL. Partie demanderesse -vs- CONSTANTINOS STAMATOPOULOS. Partie défenderesse. Le 18 novembre 1981. à 11:00 heures. au 8534 Stuart. app. 4 MONTRÉAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de CONSTANTINOS STAMATOPOULOS saisis en cette cause. consistant en: 1 T.V. portative de marque CABDLE. 1 système de son de marque ELECTROPHONIC. 1 T.V. meuble de marque FLEETWOOD. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ ROY. huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-008638-78-3. CORP. ADMIRAL DU CANADA LIMITÉE. Partie demanderesse —vs— ROLAND LAPLANTE. Partie défenderesse. Le 20 novembre 1981 à 11:00 heures au 147 Chenier. CHÂTEAUGUAY. district de BEAUHARNOIS seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de ROLAND LAPLANTE saisis en cette cause. consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque ELECTROHOME. 1 lave-vaisselle de marque WESTE KING. 1 automobile 1977 no série 7Z66S516048F de marque FORD MERCURY. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN. huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-014730-81-1. BANQUE DE MONTRÉAL. Partie demanderesse —vs— CARMEN BARRETTO. Partie défenderesse. Le 18 novembre 1981 à 10:00 heures. au 1375. Sherwood. app: 207. MONT-ROYAL. district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de CARMEN BARRETTO saisis en cette cause. consistant en: 1 T.V. couleur de marque TOSHIBA. 1 système de son de marque AKAI. 1 set de salon 2 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ ROY. huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-05-003609-813. Sous-Ministre du Revenu du Québec. partie demanderesse -vs- Jean-Claude Jaunasse (chez Jonas Enr.). partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1981 à 10:30 heures au 209 boul. Des Laurentides. à Pont-Viau. district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de Jean-Claude Jaunasse (Chez Jonas Enr.) saisis en cette cause. consistant en: 1 enseigne lumineuse indiquant «Auberge du père Jonas". 1 enseigne «Les fondues du père Jonas». 1 enseigne «Stationnement". 1 paravent de couleur blanc et rouge. 1 réfrigérateur McClary. 6 chaudrons. 18 tables de salle à manger. 2 supports à champagne. 82 chaises. et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER. huissier de l'Étude: Paquette. Rocheleau. Dion. Grenier & ass.. huissiers (tél.: 284-1007). Montréal. 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-011843-818. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse —vs— MONTRÉAL-EST SPORT LTÉE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 novembre 1981 à 11:00 heures. au: 7755 Colbert. à St-Léonard. district de Montréal seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de MONTRÉAL EST SPORT LTÉE saisis en cette cause. consistant en: 1 machine pour les patins de marque Dupliskate. 1 machine pour les patins. 1 machine C.C.M. pour patins. 1 balayeuse Dustbane. 1 meuble en bois blanc. 1 radio AM FM Lloyds. 1 caisse enregistreuse S.P. de Kingtron. 1 caisse enregistreuse NCR. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCÔTEAUX. huissier. De l'Étude: Paquette. Rocheleau. Dion. Grenier & ass.. huissiers (tél: 284-1007). Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-02-039550-814. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse —vs— TAVERNE JOE BEEF (1978) INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 novembre 1981 à 13:00 heures. au: 201 De La Commune ouest. à Montréal. dit district seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de TAVERNE JOE BEEF (1978) INC. saisis en cette cause. consistant en: 1 poêle à gaz 6 ronds et plate. 1 poêle à patates frites MKE. 1 réfrigérateur Brandford. 1 congélateur G.W.S.. 1 réchaud 5 ouvertures. 8 tables avec dessus en arborite base en metal. 1 machine à boules de marque Bally. 1 machine à billard et acc.. et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: YVES LEFEBVRE. huissier. De l'Étude: Paquette. Rocheleau. Dion. Grenier & ass.. huissiers (tél: 284-1007). Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-103302-81-0. HUGUETTE DUTRISAC. Partie demanderesse —vs— ANDRÉ ELIE. Partie défenderesse. Le 18 novembre 1981 à 11:00 heures. au 7192. Bordeaux. app: 3. MONTRÉAL. district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de ANDRÉ ELIE saisis en cette cause. consistant en: 1 T.V. couleur de marque TRINITRON. 1 four micro-onde de marque MOFFAT. 1 table tournante de marque THORENS. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA. huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023291-81-3. J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE. Partie demanderesse —vs— DELCY ANGLADE. Partie défenderesse. Le 17 novembre 1981 à 12:00 heures. au 6528. rue St-Laurent MONTRÉAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de DELCY ANGLADE saisis en cette cause. consistant en: 1 jack hydrolique de marque STRONGARM. 1 radiateur électrique de marque MARKHILL. 1 compresseur à air avec moteur no série D220. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBI huissier (288-0211). Information: Linteau. Villeneuve. Miller. Lortie. Poitevin. Giguère. Montréal. le 4 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-001209-818. La Reine. partie demanderesse -vs- Construction L.G. Inc.. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1981 à 10:30 heures au 13705 Dorchester. à Pointe-aux-Trembles. district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de Construction L.G. Inc. saisis en cette cause. consistant en: 1 camion de marque Chevrolet Chevy Van 1980 de couleur gris et rouge imm. F403-321. 1 camion de marque Datsun King Cab 1981 de couleur gris et noir imm. F466-306. 1 bureau en bois et métal 6 tiroirs. 1 filiere grise 4 tiroirs. 1 calculatrice de marque Sharp. 1 étagère en métal grise 6'x10'. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI. huissier de l'Étude: Paquette. Rocheleau. Dion. Grenier & ass.. huissiers (tél.: 284-1007). Montréal. 4 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000900-816. ROLAND BOLDUC. demandeur. -vs-. RICHARD SHAHIN ET AL.. défendeurs. Le 19 novembre 1981. à 1:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 101 boul. Grand en la cité de Ile Perrot et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause. consistant en: 1 machine à glace Scotsman automatique. 1 caisse enregistreuse Victor 510. 1 congelateur McGraw & Edison. etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD. huissier. 942-9192. Montréal. le 7 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021124-818. ROXBORO AUTOMOTIVE INC.. demanderesse. -vs-. JACQUES REGNAUD. défendeur. Le 19 novembre 1981. à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 905 rue Place Soulanges. en la cité de Brossard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets du défendeur saisis en cette cause. consistant en: 1 t.v. meuble RCA couleur. 1 t.v. couleur port. RCA avec base. 1 congélateur Viking et meubles de ménage etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER. huissier. 842-9192. Montréal. le 7 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-029032-815. DOT PERSONNEL SERVICES — A DIVISION OF DICTAPHONE CANADA LTD.. demanderesse. -vs-. MR. DOMINIQUE DI FRANCESCO. défendeur. Le 19 novembre 1981. à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 6000 boul. Monk. ville Emard. Suite 1-2 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets du défendeur saisis en cette cause. consistant en: 1 dactylo IBM. 1 bureau en L. 3 classeurs. 4 tiroirs. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE. huissier. 842-9192. Montréal. le 7 novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011608-812. CENTRE DU MATELAS DORMEX INC.. Partie demanderesse. VALÈNE MACMILLAN Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1981 à 13:00 heures au: 4502 Cloverdale #4. à Pierrefonds. district de Montréal. seront vendus par autorité de justice. les biens et effets de VALÈNE MACMILLAN saisis en cette cause. consistant en: 1 vaissellier en bois style colonial. 1 radio de table. 1 set de salon 2 morceaux fleuri brun. 1 téléviseur couleur RCA portative 15". 1 bahut en pin 2 portes. 1 chaise berçante en bois. 1 lampe suspendue en verre beige. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD. huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette. Rocheleau. Dion. Grenier & ass.. huissiers (tél: 284-1007) Montréal le 4 novembre 1981.

Province de Québec. District de Québec. COUR RÉGIE DU LOGEMENT. No 18-03107-01-81. No 200-02-008-601-819 C.P. GESTION IMMOBILIÈRE PIERRE DESCHÊNES ENR. demanderesse. -vs- CÉLINE THERRIEN. défenderesse. Le 17 novembre 1981. à 11 heures au domicile de la défenderesse au No 11965 rue Jubinville app. 201. en la cité Montréal-Nord. district de Montréal seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause. consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU. huissier. 849-2483. Montréal. 7 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-008659-805 BORG-WARNER CRÉDIT CANADA INC.. demanderesse. -vs- JEANTOINE CONSTRUCTION INC.. ANTOINE BANDIERA. JEAN-PIERRE BANDIERA. et LES PORTES MARK IV DOOR INC.. défendeurs. Le 18 novembre 1981. à 13 heures au domicile du défendeur JEAN-PIERRE BANDIERA. au No

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Régulières
Chaque parution coûte $4.50 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées
$0.55 la ligne agate. Minimum $8.80. Heure de tombée: 10 heures 30.

Nous acceptons
VISA MasterCard
par téléphone
286-1202
Pour tout autre service
844-3361

■ Aides domestiques

MÉNAGÈRE, femme mature, doit habiter sur place, pour couple de professionnel et 2 enfants, à Westmount. Références nécessaires. 481-6274. 10-11-81

DAME RECHERCHE ouvrage comme gardienne, peut faire légers travaux domestiques. Du lundi au vendredi de 9 à 4h. 761-7591. 9-11-81

PERSONNE responsable avec références AIMERAIT travailler comme dame de compagnie pour personne âgée ou comme gouvernante d'enfants. (514) 1-883-8697. 9-11-81

■ Antiquités à vendre

PIANO environ 60 ans, marque ENNIS, remis à neuf. 321-3117. 10-11-81

Cause départ, grande armoire canadienne en pin, panneaux soulevés, 2 portes, à queue de rat, autres meubles et vaisselle. (514) 263-7252. 9-11-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 10-11-81

TERREBONNE, VENTE DE FERMETURE, tout doit être vendu, jusqu'à 40% de réduction. Avons encore de belles pièces en pin couleur d'origine. 2 jours seulement samedi et dimanche de 11 à 17h. 906 St-Louis, Terrebonne. 471-3728. 9-11-81

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

ENSEMBLE de salle à manger de style Chippendale de 9 pièces en noyer avec table ronde Circa 1900, ensemble de chambre à coucher en acajou d'époque Victorienne Circa 1880, table console Victorienne en acajou sculptée de roses Circa 1860, secrétaire bibliothèque en acajou de style Sheraton, horloge grand-mère Seth Thomas de style Sheraton avec le carillon Westminster et beaucoup d'autres objets de collection trop nombreux pour énumération, aliant des nappes en dentelle à la porcelaine fine de Limoges. LA BELLE ÉPOQUE DE RIGAUD, 451-4101, ouvert samedi & dimanche de 10h à 5h ou sur rendez-vous. 9-11-81

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche 8 novembre à 12.45h, Motel Le Baron 3200 King Ouest, Sherbrooke P.Q.. Seront vendus des meubles de style tel que secrétaire murale - acajou, pupitre président avec fauteuil sculpté, 45 bouteilles Eszabrook et Jim Beam. Mobilier salle à manger, divan sculpté, et beaucoup d'autres meubles - articles trop long à énumérer. Master-Card & Visa acceptées. Yvon Boucher, Encanteur, 1-(819)-567-7781. 8-11-81

■ Antiquités à vendre

ARMOIRE authentique en pin datant de 1750, venant de Kamouraska ($1150). 492-0406. 9-11-81

MEUBLES EN PIN: armoires, coffres, commodes, buffet deux corps, divan, causeuse, lave-main, tables, courtepointes, fenêtres, miroir, lampes à huile, divers. 659-2651. 19-11-81

TABLE DE BOIS - dimension 30 X 58" - très bon prix cause déménagement - 842-5785. 9-11-81

PIÈCES exclusives d'une collection privée: Couvre-lits de dentelle blancs ou écrus faits main par nos grands-mères, grandeurs variées. 739-0862. 9-11-81

LIQUIDATION
Boutique d'antiquités, tout est réduit de 40%, tables, coffres, mobilier de chambre, etc... Pin et chêne. Samedi - dimanche de 11 à 17h.
172, Chemin St-Jean
Vieux La Prairie
9-11-81

■ Ameublements à vendre

MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER juvénile, lit simple, en teck de Roche Bo-Bois. 4 morceaux. 279-2437. 9-11-81

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

■ Animaux

LABRADORS chiots, enregistrés, vaccinés, sem.: 9 à 5 h, 277-1139. 9-11-81

CHAT Siamois blue point sans pedigree, $85, appelez après 4.30h à 7h: 625-6183. 16-11-81

■ Appartements à louer

AMEUBLEMENT complet luxueux 4½ à vendre avec sous-location intéressante. Soir: 843-8992. 11-11-81

CENTRE-VILLE près Carré St-Louis, rue Coloniale, très grand 5½, entièrement rénové. 844-6829, 288-9454. 9-11-81

VIEUX-MONTRÉAL, grands studios, 1½ pièce, murs en briques anciennes, poutres, complètement rénovés avec armoires en chêne, cuisinière et réfrigérateur. Libre $320, 878-1213. 11-11-81

GRAND 3½, ensoleillé, balcon, air climatisé, appartement de luxe, occupation immédiate, 849-0009, 874-3197. 9-11-81

2½, Parc Lafontaine, semi-meublé, chauffé, $210, références. 525-6125. 9-11-81

3450 Drummond, 3½, très vaste appartement en coin, disponible 1er décembre en sous-location jusqu'au 30 septembre 82. Édifice de prestige. $460/mois. Jour: 282-1542, soir: 284-2242. 9-11-81

OUTREMONT, face au parc, 4½ rénové, style ancien, idéal pour personne souhaitant le calme, proximité rue Laurier et bus, références demandées. $650/chauffé. 272-3634. 9-11-81

■ Appartements à partager

6½ à partager, $225/mois, non fumeur, garage disponible, coin tranquille. 489-8853. 10-11-81

■ Appartements à vendre

APPARTEMENT EN COPROPRIÉTÉ À VENDRE. Grand 6 pièces, face au Parc Lafontaine, $42,000. 525-1469 ou 844-5003. 9-11-81

■ Artisanats

ARTISANAT DU PÉROU, directement des producteurs, gros et détail. Tous les matins, samedi 9h à 17h, dimanche 14h à 17h. 9310 Lajeunesse. 9-11-81

■ Autos/Motos

PEUGEOT, 505, SR, 1980, automatique, toit ouvrant, vitres électriques, seulement 16 000 km, presque neuve, valeur $16 000 pour $12 000. Privée. 687-6610. 9-11-81

MERCEDÈS 1971, modèle 250, toit ouvrant, prix à discuter, soir: 279-5865. Particulier. 9-11-81

VOLVO 1974, 144 GL, automatique, remise à neuf: moteur, transmission, freins, radiateur, peinture, etc... toit ouvrant, 4 portes. $2500. 270-7091. 9-11-81

■ Bureaux à louer

BUREAU moderne 1000 p.c., près U.Q.A.M., 1198 St-Hubert, $450/mois. 482-4445. 9-11-81

RUE LAURIER OUEST, bureau à louer, local rénové, $700 par mois plus chauffage individuel. Libre maintenant. Renseignements: 737-9490, 271-6647. 11-11-81

■ Capitaux demandés

GROUPE en formation en agriculture biologique est à la recherche de financement pour prêt hypothécaire et expansion. Pour plus d'informations: Communiquez avec André: 381-2965 entre 20.30h et 22h, ou avec Denis (819) 826-3179 entre 19h et 21h. 9-11-81

■ Chalets à louer

DUNHAM FRELIGHSBURG, chalets bois rond, foyer pierre, chauffage électrique, 2 cc. vue aussi chalet neuf, 3 cc. réduits à $1200 et $2200 pour 6 mois 1-295-2544. 9-11-81

ST-ADOLPHE D'HOWARD, suisse, luxueux 3 cc, foyer, face au lac, près nouveau centre de ski Morin Heights, saison $2900, + chauffage. 681-4239 ou 327-2399. 9-11-81

LAC OUAREAU, 2 chalets, saison. (a) 2 chambres, foyer, chauffé, $2000. (b) 5 chambres, 2 foyers, 2 salons, laveuses. $3000. 488-6570, 819-424-3214. 8-11-81

ST-DONAT, Lac Archambault, presqu'île, bord de lac, design d'architecte, foyer, 3 chambres, près pistes ski, saison d'hiver. Bur.: 289-5135, soir: 270-6848. 9-11-81

MAGOG 10 minutes centre ski Mont Orford, chalet vue magnifique, design original, 2 chambres à coucher, grand salon, $2000. 8 novembre - 30 avril. 761-7741, (819) 843-1954, (819) 843-7444. 9-11-81

■ Chalets à vendre

CHERIBOURG, Mont Orford, chalet meublé, foyer, chauffage électrique, 2 cc, remise. Après 17h, 1 (418) 692-0489. 9-11-81

BON PRIX, 4½ pièces, meublé, poêle à bois, tranquille, non hiverisé, beau terrain boisé, route toujours ouverte, près du dépanneur, site pour ski de fond et raquette, St-Calixte Nord. 389-0168. 9-11-81

■ Chambres demandées

CHAMBRE DEMANDÉE avec accès cuisine si possible, secteur Sauvé - St-Laurent. 381-2965. 11-11-81

■ Chambres à louer

CHAMBRE À LOUER, pied-à-terre à Outremont, personne responsable, propre et calme. 271-7177. 9-11-81

■ Demandes d'emplois

■ Condominium à vendre

VIEUX LONGUEUIL, "LE SQUARE", 3 cc, près métro, Place Longueuil, tennis, service C.T.C.U.M., piscine, sauna, dépanneur, hyp. 18½%. 679-5725. 11-11-81

CENTRE-VILLE, rue Aylmer, triplex Victorien remis à neuf, construction de qualité supérieure, foyer, espace de stationnement inclus, pour être vendu en copropriété de 3 logis ou dans son ensemble. ENTROPAL INC. 937-0590. 12-11-81

HOLLYWOOD CONDO VENTE OU LOCATION - 1 chambre à coucher, 1 salle de bain, meublé, centre-ville, proximité de tout, $800 par mois. Prix de vente $38,500. Disponible 1er novembre 1981. Tél.: (305) 428-8161. Écrire: Art Soder, 2836 S.W. 13th Ct., Deerfield Beach, Fla. 33441. 9-11-81

DOMAINE PATON
Île Paton, Laval, luxueux condominium 2 chambres, directement sur le bord de l'eau, grande terrasse extérieure.
663-3236 ou 842-5482
9-11-81

■ Condominiums à louer en Floride

FORT LAUDERDALE, à louer LUXUEUX CONDO, disponible 1er déc. pour la saison. $875 U.S. mensuelement. Appelez de 9 à 5 h à: 731-3261 12-11-81

■ Cours

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace. Cours privé ou petit groupe $5.00 l'heure. 282-0945. 9-11-81

COURS D'ESPAGNOL accéléré, très bon jeune professeur, groupe 4 maximum, jour ou soir, ambiance très agréable. Débutant ou intermédiaire. Informations: 279-3523. 16-11-81

■ Déménagements

R.M. DÉMÉNAGEMENTS, gros et petit, 24 heures par jour. 677-6938, 677-9945. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

■ Divers / Services

TRAVAUX À DACTYLOGRAPHIER (thèses, manuscrits, ou autres): 277-6890. 9-11-81

ACHÈTERAIS disques usagés et neufs, 33 tours et 10 pouces, en bon état. Classique, rock, jazz, blues, chansonniers français, québécois. 651-0736 de midi à 6 h 00. 13-11-81

■ Demandes d'emploi

DACTYLOGRAPHIE À DOMICILE: lettres, rapports d'expertise, travail notarial, états financiers, thèse, traduction. Travail soigné et rapidité. S.v.p. appelez après 6h au: 738-7302. 9-11-81

■ Demandes d'emplois

■ Divers

MANTEAU de vison et chapeau qualité exceptionnelle, coupe originale ajustée, couleur beige clair, mesure 10-12, porté 3 fois, prix $2500. Pour rendez-vous appelez à: 489-6462 après 16h samedi et la journée le dimanche. 9-11-81

POUR UN FILM: recherche bibliothèque et ensemble de salon véritable Scandinave 1960. Un divan salon en ½ cercle, 1 tapis shag orangé et beige. 527-9893, 527-9894. 9-11-81

GESTALT-THÉRAPIE
— Groupe continu commençant le 11 nov. p.m. Rencontres bi-mensuelles jusqu'au 12 mai 1982.
— Atelier intensif 28-29 novembre. Je m'épanouis en vivant seul(e).
S'adresser à **Danielle Poupard**
à: 274-8097 9-11-81

CROISSANCE & THÉRAPIE
Si vous avez des difficultés personnelles, des problèmes de communications; ou si vous désirez explorer votre potentiel (individus, couples, groupes).
— Lise Brodeur, M.Sc.
— 6749 Chambord, Mtl.
— 273-7647
9-11-81

■ Équipements de bureaux

DACTYLO ÉLECTRIQUE Olivetti + un bureau de secrétaire 7 tiroirs, 656-5440. 12-11-81

■ Fermes à vendre

FERME À VENDRE comté Nicolet, 640 acres, 2 maisons, plusieurs bâtiments, culture maraîchère, service aqueduc. R. Bastien, (514) 467-5849. 9-11-81

■ Garderie

PUÉRICULTRICE garderait bébé — handicapé — ou personne âgée, soir ou jour durant semaine seulement, Ahuntsic. 389-0503. 9-11-81

■ Offres d'emploi

■ Logements demandés

CHERCHE logement 5 pièces au moins, environ $400, chauffé, Outremont. 284-1020. 9-11-81

■ Logements à louer

SNOWDON, coin métro, bas duplex 6½ et sous-sol, rénové, chauffé, garage, 731-4867. Après 6h: 932-6332. 9-11-81

ILE DES SOEURS, face au fleuve, 5 grandes pièces, 2 chambres à coucher, 2 salles bain, piscine intérieure, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle. Sous-location, 1er déc. 81 au 30 juin 82. Loyer mensuel $492. 767-2072. 9-11-81

PLATEAU MONT-ROYAL, sous-louer, grand logement meublé, vaisselle, literie, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, janvier à septembre 82, références, $350. non chauffé. Matinée 524-6730. 16-11-81

AHUNTSIC, près métro Sauvé, haut duplex, chauffé, 6 pièces, libre, 388-4044. 9-11-81

BOUL. ST-JOSEPH, 8 pièces, rénové, 3e étage, $500/mois, non chauffé, références exigées. 270-5900. 9-11-81

N.D.G. à louer, petit pavillon entièrement indépendant, idéal pour célibataire ou couple sans enfants. Proche de toutes commodités, chauffage électrique, $330. 481-4904 après 5h. 9-11-81

LOGEMENTS LUXUEUX, Christophe-Colomb coin St-Zotique, entièrement restaurés, armoires, boiseries et planchers en chêne, climatiseur central silencieux. Libres, 4½ $430, 878-1213. 11-11-81

BOUL. Gouin ouest, grand 5½, chauffage électrique, bas de duplex, face à un parc et à la rivière: appelez 332-5769 après 6 heures. 9-11-81

N.D.G. 7½ de duplex rénové, libre, près autobus 24-102-105-138 et 2 métros. Chauffage individuel. $375 non chauffé. Après 18h et samedi. 489-4526. 9-11-81

ROSEMONT, 8½ neuf, luxueux, foyer, garage, sous-sol, $650/mois. 4½ neuf, $345. Près métro Cadillac. 1er déc. 81, 721-8240. 9-11-81

■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE

La ville de Mont-Royal est à la recherche d'une secrétaire pour son service de la Santé et des Loisirs. La candidate doit avoir une excellente connaissance des deux langues officielles, excellente dactylo et être familière avec le dictaphone.

Les candidates intéressées doivent communiquer avec le:

Bureau du personnel
90, avenue Roosevelt
Ville Mont-Royal (Québec)
737-1141, poste 52 ou 53

9-11-81

Pour la FEMME qui...

veut aller de l'avant, mettre en valeur sa vie professionnelle ou personnelle, ce n'est pas tellement l'argent qu'elle a besoin, mais plutôt le savoir-faire.

Vous êtes invitée à un séminaire d'une journée où Louise Bureau, conseillère en mode, et Louise Séguin, conseillère en gestion vous diront:

— comment créer la meilleure impression quand vous négociez en vue d'un poste ou d'une promotion.
— comment vous affirmer sans paraître agressive
— comment perfectionner vos compétences et acquérir plus de confiance en vous
— comment votre tenue vestimentaire devient un facteur déterminant pour votre réussite.

Pour plus de renseignements:
Andréa Johnson
866-2638 - 272-5515 9-11-81

CSS

CADRE SUPÉRIEUR DE BANQUE

français, 45 ans, marié, deux fils, désire émigrer au Québec, cherche **emploi en rapport.**
Curriculum vitae sur demande.
Écrire à: **DOSSIER 1046**
LE DEVOIR
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

■ Logements à louer

6½, chauffé, eau chaude fournie, taxes incluses, $550/mois, boul. Milan, Brossard. 625-5610 9-11-81

VILLE ST-LAURENT, bas de duplex, 5½ + sous-sol fini, chauffé, cour, garage, très propre, références nécessaires. $440. 683-6505. 9-11-81

BESOIN PLUS DE CHOIX! Compilons toutes les disponibilités résidentielles région de Montréal. Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. OUVERT 7 JOURS. J.N.O.

■ Maisons à louer

ESTEREL, Laurentides, 50 milles de Montréal, luxueuse, vue sur lac, près du ski, 3 cc, 2 s.b., cheminée, saison. 738-4043. 1-228-2895. 9-11-81

■ Maisons de campagne à vendre

MAISON DE CAMPAGNE, 100 ans, 6 pièces, foyer pierre des champs, chauffage huile, terrain paysager, bon ordre. St-Bonaventure près Drummondville, prix raisonnable. 363-6388. 8-11-81

■ Offres d'emploi

ANALYSTE-PROGRAMMEUR expérimenté pour contrat 6 à 8 mois à Québec. Salaire élevé, frais de séjour. Envoyer C.V. à C.P. 158, Succ. Delorimier, H2H 2N6 Dossier #411. 10-11-81

AUCUNE EXPÉRIENCE REQUISE pour cette opportunité à revenu intéressant avec une compagnie internationale de pétrole dans la région de Montréal. Même sans expérience écrire à: S.B. Read, box 696, Dayton, Ohio, 45401. 9-11-81

PRÉPOSÉ(E) à l'abonnement et à la publicité pour revue culturelle. Connaissance de la dactylo et de l'anglais requise. Téléphonez à 282-0205. 10-11-81

AGENT DE PROMOTION, recherché(e) par La Grosse Valise, coopérative de théâtre Expérience de promotion + connaissance jeune théâtre exigées. À Joliette. 1-756-6880. 9-11-81

■ Occasions d'affaires

COMPAGNIE organisée pour l'exportation vers le monde Arabe cherche acquéreur ou associé. Excellentes perspectives. 331-5550. 9-11-81

AGENCE DE VOYAGES établie au centre-ville recherche investisseur pour mise en marche d'un concept exclusif en tourisme, investissement minimum requis $15,000. Pour informations appelez au: 849-2341 21-11-81

SOUHAITONS rencontrer groupe d'étudiants en marketing ainsi que leur professeur pour étudier la possibilité de confier à ce groupe l'élaboration d'un plan de marketing complet pour un nouveau parc récréatif présentement en construction dans les Laurentides et qui ouvrira ses portes début juin 82. Une occasion rare pour des étudiants de travailler à un projet concret. Contactez M. Montplaisir: C.P. 240, Ste-Adèle, P.Q., J0R 1L0, (514) 229-4777. 9-11-81

■ Oeuvres / objets d'art

UNE HUILE de T.K. Thomas "Montréal vue de Ste Hélène", 9 X 12, $350. 521-6327. 9-11-81

COLLECTION PRIVÉE, lithographies, gravures, eau forte de Léonard Fini, Salvador Dali, Max Ernst, André Masson. Prix à discuter. Après-midi. 325-8502. 9-11-81

LIVRES D'ART, "Le Cirque Sacré" (6 lithographies) d'Alfred Pellan $3,500 et "La Philarmonie du plaisir" (8 lithographies) de Stanley Cosgrove, $3,750. Prix (toute proposition d'échange discutable). Tél.: 621-9064. 9-11-81

RECHERCHE FRÉNÉTIQUEMENT tableaux de Louise Robert. Appeler F.M. à: 845-4549. 9-11-81

LIVRE D'ART, poèmes érotiques illustrés par Stanley Cosgrove, 6 gravures dont une encadrée. H.C. 8 sur 12, $2,200. Après 6h et fin de semaine, Québec (418) 694-9181. 9-11-81

À vendre, "Oeuvres créatrices" complètes de Claude Gauvreau, aux Éditions Partipris, neuf, $40. 652-3897. 9-11-81

LITHOGRAPHIE Jean-Paul Lemieux, "La Dame de Coeur", aussi collection privée gravures québécoises, plus d'une centaine. Vente rapide, bons rabais. 524-7141, sur semaine, 274-1020 fin de semaine. 9-11-81

FERNAND TOUPIN: 2 acryliques sur toile, 1963 & 1964; ALBERT DUMOUCHEL: 2 eaux-fortes. Collection particulière. 679-7330. 9-11-81

GRAVURES DE QUALITÉ DES MAÎTRES INTERNATIONAUX: Miro, Chagall, Picasso, Renoir, Ernst, Tamayo, Wunderlitz, Hochi, Folon, Hundert Wasser, Coignard. Également gravures d'artistes québécois. ACHETONS oeuvres graphiques internationales de qualité. 842-3778. J.N.O.

Jean-Paul Lemieux, M.A. Fortin, Henri Masson, Ayotte, René Richard, Gingras et A.Y. Jackson, Goodridge Roberts, Philip Surrey, Jean Duffy, Picasso, Tonancour, peintures d'une collection privée. Pour rendez-vous s.v.p. appelez 274-7382 de midi à 10 h PM. 9-11-81

■ Propriétés à vendre

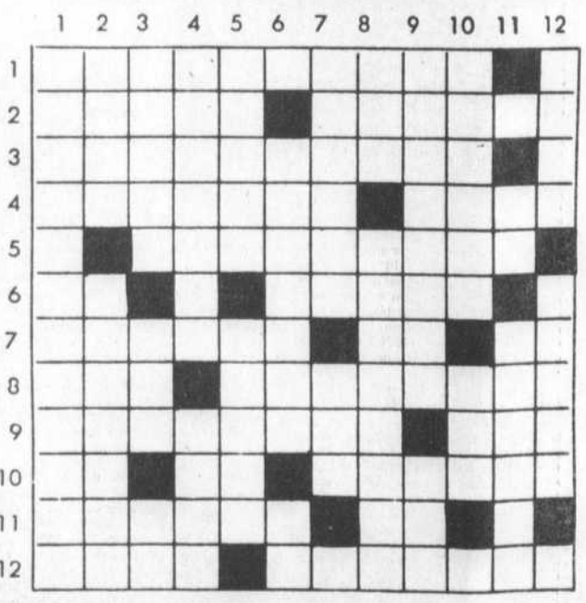
SITE MERVEILLEUX, bord rivière des Prairies, Ahuntsic, près parc, écoles, autobus, 2 X 5½, sous-sol fini avec salle bain, foyer, salle de lavage, entrées séparées, pouvant être loué comme bachelor. 381-0435. 10-11-81

CENTRE-VILLE près Radio-Canada, d'abord superbe 11 pièces avec sous-sol fini, boiseries, fenêtres en Baie, 220V, etc... Aussi 2 X 6½ et 2 X 7. Co-op? Comptant $32,000. 1446, Montcalm, 721-7122 ou 253-3945. Faut voir ça. Bergeron Courtier. 10-11-81

PROFESSIONNEL, enfants, recherche partenaire(s) pour copropriété (part d'environ $40 à $55,000) dans C.D.N., N.D.G., Outremont ou autres pourvu que métro et bonnes écoles primaires soient à proximité. Un bon milieu pour les enfants constitue la préoccupation majeure. Appelez G. Léger à: 271-5057. 9-11-81

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—Métier de truand.
2—Habitation. — Cordage qui sert à relever une voile contre sa vergue.
3—Relatif à l'édilité.
4—Laver de nouveau. — Fleuve d'Irlande.
5—Éruption rouge sur les muqueuses.
6—Du dialecte provençal. — Esseulée.
7—Jour. — Lui. — Obtenu.
8—Pas ailleurs. — Petite roue.
9—Sainte dont on porte le nom. — Interjection.
10—Interjection. — Aluminium. — Méprise.
11—Inflammations de l'oreille. — Deux.
12—Amas de neige en cours de transformation en glace. — Natter.

Verticalement
1—Dispositif dans lequel une circulation d'eau est assurée par variation de la température.
2—Apre au toucher. — Qui contient du cacao.
3—Qui rend service. — Du verbe mettre. — Quatre.
4—Statue d'homme soutenant un entablement. — Femelle du rat.
5—Ville de Colombie. — Comique.
6—État de ce qui est tendu. — Saint.
7—Éloigne. — Seule.
8—Rayon. — Magasin d'huile.
9—Qui n'est pas réelle. — Nom usuel du thymus du veau.
10—Dépouille de son germe l'orge destinée à la fabrication de la bière. — Feuilles du théier.
11—Venu au monde. — Chaume qui reste sur place après la moisson.
12—Très jeune enfant. — Clarté faible.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	A	P	P	E	R	O	N	■	F	A	T
2	O	R	A	I	S	O	N	■	S	O	L	E
3	U	R	N	E	■	U	T	O	P	I	E	■
4	G	O	N	D	O	L	A	G	E	■	S	M
5	A	S	E	S	■	E	R	R	O	N	E	E
6	T	E	T	■	C	R	I	E	S	■	R	U
7	I	R	O	N	E	■	O	S	■	P	A	L
8	N	■	N	O	R	D	■	S	A	S	■	E
9	E	T	■	M	E	U	N	E	R	I	E	■
10	■	H	O	M	A	R	D	■	T	■	R	D
11	M	O	D	E	L	E	■	R	E	C	R	U
12	A	N	E	■	E	R	A	I	L	L	E	R

■ Maisons à louer

Société immobilière du Canada (Mirabel) limitée

MAISON DU PATRIMOINE À LOUER
ST-HERMAS, MIRABEL



Récemment entièrement rénovée, cette magnifique maison de 8½ pièces est dotée de toutes les commodités modernes et de deux remises attenantes.

Située sur un grand terrain de près de 66,000 pi.² et dans un environnement paisible et pittoresque, elle peut être louée immédiatement au taux de $500. par mois, excluant les taxes et le chauffage.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour la visiter, prière de communiquer, entre 9h et 16h, avec le
Service de la gestion immobilière,
tél.: (514) 258-2451
ou, sans frais
1-800-363-2503
poste 329.

Canada
9-11-81

■ Maisons à louer

Société immobilière du Canada (Mirabel) limitée

MAISON À LOUER
RÉGION DE MIRABEL

Plusieurs résidences rénovées comportant entre 4½ et 8½ pièces seront disponibles très bientôt et au cours des prochains mois à des taux de loyer variant entre $250. et $500.

Pour obtenir un formulaire de demande, prière d'écrire à la Société immobilière du Canada (Mirabel) limitée,
a/s de la gestion immobilière,
9850, rue Belle-Rivière,
Mirabel, Québec.
J0N 1S0

Canada
9-11-81

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Théâtre

Suite de la page 21

très secondaire, ne méritant pas un support adéquat, et ce, en dépit du discours officiel des gouvernements lorsqu'ils parlent de culture.

Pour rétablir la situation, il faudrait que chaque niveau de gouvernement double les sommes qu'il consent actuellement au théâtre professionnel. Ceci peut paraître irréaliste en ces périodes d'austérité, mais n'oublions jamais de quels montants nous parlons: une hausse d'environ trois millions de dollars de la part de Québec, une hausse d'environ deux millions de dollars de la part d'Ottawa, et une d'un demi-million de la part de Montréal. Pour l'État, ce sont des sommes insignifiantes, pour le théâtre, il s'agit de sa survie. Même en période d'austérité, lorsqu'on a estimé que la société québécoise avait besoin de «son» opéra, on a trouvé les millions qu'il lui fallait; tout récemment encore, on s'apprêtait à construire à Québec un Musée de l'Homme, dont les coûts étaient évalués à 23 millions de dollars, soit près de sept fois ce que consentait à cette époque le gouvernement provincial à toutes les compagnies professionnelles de théâtre oeuvrant au Québec. Si ce projet de musée n'a pas connu de suites apparentes, c'est moins pour des considérations économiques qu'à cause du rejet de ce projet par le milieu concerné.

Un pays comme la Suède, avec ses huit millions d'habitants, auquel incidemment on ne cesse de comparer le Québec depuis quelques années, accordait en 1979, 56 millions de dollars au théâtre. C'est beaucoup, mais c'est le reflet d'un choix sociétal. Il semble qu'en Suède, on estime la culture vivante plus importante que les bibliothèques ou le patrimoine suédois... Les gens de théâtre n'en demandent pas tant pour le Québec; ils n'en demandent même pas la moitié. Si chaque gouvernement réaménageait certains postes budgétaires, à l'intérieur même du secteur culturel, les montants affectés au théâtre, actuellement dérisoires, pourraient facilement être doublés, et ce, même dans la conjoncture récessionniste que le Québec et le Canada connaissent. Paradoxalement, et à titre d'exemple, on dépense aujourd'hui plus d'argent pour la formation théâtrale que ce qu'on accorde aux organismes producteurs...

Doubler les budgets actuellement affectés au théâtre pourrait être possible en y consacrant notamment les revenus d'une loterie créée à cet effet. Une enveloppe budgétaire rééquilibrée permettrait aux plus «grosses» compagnies un niveau d'activité qui devrait être le leur, et favoriserait la consolidation de compagnies «moyennes», pratiquement inexistantes actuellement, à cause du soutien déficient de l'État et le manque de lieux spécifiquement théâtraux. Après six ou sept ans d'existence dans des conditions de misère, les troupes s'essoufflent et cessent toute production, hypothéquant d'autant toute chance de renouvellement théâtral. Un réel développement du théâtre dans les régions serait également envisageable; les artisans de théâtre ne travailleraient plus en deçà du salaire minimum, comme c'est le cas pour la très grande majorité d'entre eux. En somme, le théâtre pourrait s'exercer dans des conditions décentes et répondre ainsi tant aux besoins des artistes qu'à ceux de la société québécoise. Encore faut-il que chaque niveau de gouvernement assume ses responsabilités en matière de culture et soutienne adéquatement les compagnies théâtrales oeuvrant au Québec, c'est-à-dire en augmentant substantiellement sa participation financière; et ce, avant qu'il ne soit trop tard.

Chédid

Suite de la page 21

Char: «Aller me suffit».

«La poésie nous «greffe» à la vraie vie: un peu comme l'on sent, dès la jeunesse, que notre souffle nous porte plus loin que nous-même. La poésie finit par élargir les choses. Mais il faut bousculer les mots pour arriver à ce second souffle, à cette seconde respiration, à ce monde qui nous habite et dont nous connaissons peu de choses, à cette vie qui affleure et qui disparaît. La vraie vie, c'est peut-être la passion de vivre. Le fait de sentir au fond de soi ce qui nous tourmente et que la poésie peut apaiser dans son questionnement.

«Dans le roman, les choses s'abîment, ce qui fait que la question est sous-jacente. Mais on raconte quelque chose. J'écris de la poésie mais je tiens beaucoup au récit, aux personnages. Pour faire sentir qu'à l'intérieur de chaque être humain, dans toute sa chair, la question est là. D'où qu'il vienne, de quelque milieu, de quelque âge qu'il soit, chacun porte en lui ce second souffle.

«Bien sûr, c'est aimer qui importe. Pour moi, c'est certainement la seule réponse à notre vie humaine. Aimer, au sens large du mot. Aimer quand on écrit, quand on parle. Avec passion mais sans espérer plus que des paliers. C'est déjà formidable de savoir qu'il y a des passages d'aridité et d'eau, des oasis et des marches de sable.

«Ainsi le désert est un passage, pour moi. Je ne l'ai jamais vécu comme une attirance. Le désert est comme une dénudation, comme une vérité mise à nu. Le désert est un symbole du passage où l'on se retrouve en dehors de son personnage social, de son âge, pour savoir qui l'on est quand tout cela tombe.

«Dans *Les Marches de sable*, il y a un personnage, Cyre, qui va au bout de la fascination du désert, jusqu'au silence absolu, mais ce n'est pas ce que je ressens personnellement. Je suis plus près d'Athanasia qui retourne vers la vie, vers la ville... Finalement, j'ai plus besoin d'eau et d'arbres mais je crois aussi à la beauté de la mise à nu. Je suis fascinée par les passages. Athanasia, malgré tout ce qu'elle traverse, c'est l'espoir renaissant. Je suis près d'elle parce qu'elle n'a pas de démarche précise sur le plan religieux. Je suis près de Thémis aussi, qui est à l'écoute de toute expérience, à travers l'aridité de l'écriture. Car l'écriture est un désert en même temps qu'elle devient un flot.

«L'écriture multiplie la vie. On dit souvent qu'on ne vit pas quand on écrit. C'est tout le contraire. L'écriture est un passage difficile. Ce n'est pas que de la joie, l'écriture, c'est parfois dur et rébarbatif. Puis cela vous entraîne plus loin que vous. C'est comme un dévoilement, une découverte d'une terre inconnue.»

— Votre roman «Les Marches de sable» se situe dans un monde de violences, de bouleversements politiques et religieux, qui ressemble à celui d'aujourd'hui. Pourtant, comme dans votre poésie, votre récit porte l'espoir de la fin des guerres?

— «Tant que l'homme ne se connaît pas, qu'il ne sait pas d'où vient sa violence, on ne pourra peut-être pas en sortir. Toutes ces guerres de religion, toutes ces guerres fratricides... Ce qui s'est passé au Liban m'a beaucoup ébranlée. On a toujours l'impression que les hommes retombent dans les mêmes pièges, dans les mêmes sectarismes. Mais peut-être qu'un jour cela finira. L'histoire nous montre qu'il y a des cycles où l'homme se retrouve dans des bains de violence. Mais il y a aujourd'hui une conscience plus grande de la violence. Il y a beaucoup plus de gens éveillés. On commence à se poser des questions sur les nationalismes et sur les guerres. On se rend compte qu'il suffit de secouer une bannière pour que le massacre recommence! Je ne sais pas si l'homme a besoin de cette violence pour vivre... C'est une méconnaissance de ce qu'il y a au fond de nous. L'homme est né depuis peu longtemps, en fait. Mais sa conscience a fait un certain progrès. Et plus les gens se questionneront sur la violence, plus on en parlera, plus le monde pourra changer. Car je ne pense pas qu'il y a des horizons fermés dans le bien ou dans le mal. Il y a une brèche ouverte à l'espérance.»

ÉCHOS

L'orchestre de chambre canadien *Canadian Brass* poursuit en novembre une tournée québécoise commencée en septembre. Les 15 et 16 novembre, *Canadian Brass* donnera deux concerts à Montréal, accompagné de l'Ensemble Tudor. Grâce à une subvention de l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada, le quintet se produira ensuite à Sherbrooke le 16 novembre, à Trois-Rivières le 18 et au Grand-Théâtre de Québec le 19. ■

La chanteuse Renée Claude se prépare à lancer son microsillon, à partir du spectacle *Moi, c'est Clémence que j'aime le mieux*, créé au Quat'sous bar en 1980. Par ailleurs, c'est un nouveau spectacle consacré à l'oeuvre de Georges Brassens que Renée Claude donnera au Quat'sous bar dès le 13 novembre. Elle a choisi une vingtaine de chansons de Brassens, dont la chanson-titre du spectacle: *J'ai rendez-vous avec vous*. Elle sera accompagnée par le pianiste Jacques Marchand. ■

Du 19 novembre au 19 décembre, des artistes populaires, dont des personnages familiers aux enfants, donneront des spectacles au centre Domaine, rues Sherbrooke et Langelier à Montréal. Le duo *Monique Vermont-Jean Faber* inaugurera la série le 19 novembre, suivi par *Jacques Salvail* le 20. Le samedi 21, *Bobino* donne rendez-vous aux tout-petits. Les semaines suivantes verront défiler *Melody Stewart* et *Jérôme Lemay*, le fantaisiste *Fanfan Dédé*, les chanteuses *Ginette Ravel* et *Christine Chartrand*, et les jeux et chansons pour enfants des *Satellipopettes*. Cette série de spectacles est réalisée par les Productions Marcel Brouillard. ■

La ville de Drummondville accueillera, en juillet 1982, un festival mondial du folklore, qui réunira une douzaine de troupes folkloriques d'autant de pays, dont la Chine. On compte recevoir pour l'occasion quelque 600 danseurs de folklore et 200 accompagnateurs. Le conseil d'administration du festival, qui doit gérer un budget de $650 000, est présidé par M. Wilfrid Méthot. ■

«Los Malabaristas» et l'Association des étudiants d'espagnol de l'université McGill présentent, en espagnol, *Madrugada*, un drame en deux actes d'Antonio Buero Vallejo, vendredi à 19 h 30 et samedi à 20 h 30 au Collège Jean-de-Brébeuf.

annonces classées

286-1202

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT 6½ - 7½, en copropriété, de l'Épée près Bernard, au moins $15,000 comptant, libre juillet 82, pas d'agent. Après 6h P.M. 739-1385. 9-11-81

BUNGALOW haut standard, 5 pièces, 3 cc, cuisinette, s. à dîner, salon avec foyer pierre des champs, chauffage électrique, entrée laveuse sécheuse, tapis mur à mur, terrain boisé, $49 500, hyp. 10¼% déc. 83. CHALET hivernisé assises de béton, 3 chambres, foyer style Franklin, meublé, $24 600. Pas d'agent. (819) 843-8888. 9-11-81

OUTREMONT, plusieurs triplex vacants nécessitant réparations, idéal pour copropriété. Marc Baillargeon, 276-6269, Les Immeubles Outremont. 271-6855. 9-11-81

CÔTE-DES-NEIGES face Université, duplex 8½ pièces, foyer, boiseries, bon financement. Y. Leblanc 735-2281, 733-8713. Montréal Trust courtier. 9-11-81

BROSSARD, superbe cottage canadien en bordure du fleuve St-Laurent, propriété de rêve, idéal pour professionnel. $348 000. Monique Griffin. 672-6450, 678-7820. Montréal Trust courtier. 9-11-81

Anjou, split level, 8 pièces, salle à dîner, 2½ salles bain, climatisation centrale, chauffage électrique, 2 foyers, garage, piscine creusée, secteur recherché. Occupation à discuter. Gaby A. Thériault 254-4566, 354-7176. Trust Général courtier. 9-11-81

Centre-ville Ouest, cottage semi-détaché style Victorien, 7½ pièces, salle à dîner, salon spacieux, 2 foyers, terrasse. Occupation immédiate. 254-4566, 354-7176. Trust Général, courtier. 9-11-81

CENTRE-NORD. Vous planifiez déménager? Triplex 6-6-6 chauf. individuel, grande cour, près école et transport. Jeannette Laplante 651-9381, 672-1576. Trust Général, courtier. 9-11-81

IDÉAL POUR 2 CHEVAUX: Mascouche, bungalow avec bâtisse, 25 000 pi. ca., petit boisé, petites taxes. $46,500. Michelle Vézina, 337-4641, 471-4359. Trust Général, courtier. 9-11-81

LAVAL ET ROSEMÈRE: Vous désirez propriété luxueuse, communiquez avec moi. Lise D. Bourque 689-2918, 687-6780. Trust Général, courtier. 9-11-81

STE-MARTHE-SUR-LE-LAC: magnifique bord de l'eau, cottage pierre, piscine interchenail 200 pieds. M. Lauzon 681-6491, 472-5756. Le Permanent, courtier. 9-11-81

DULUTH & ST-DENIS 3 étages, commercial, café terrasse avec permis de boisson, prix raisonnable. Germain Tardif, courtier. 527-3131. 10-11-81

N.D.G., duplex, 7½-8½, sous-sol aménagé, 3 foyers, boiseries chêne, 2 garages avec portes électriques, près du métro, loués $775-$600. V. Charpentier, 731-4668. Tremblay Courtier... 735-5588. 9-11-81

MARIEVILLE - Cottage québécois pièces sur pièces, 4 chambres, 2 foyers, 1½ salle de bain, chauffage électrique, garage détaché pièces sur pièces. Taxes $393.00, terrain de 15½ arpents. Lionel Hébert 467-1120. Montréal Trust, courtier. 9-11-81

BAIE ST-PAUL, jolie maison 20 X 24, construction de très haute qualité, vue exceptionnelle sur le fleuve et les montagnes. (418) 435-3663, 435-6739. 10-11-81

CÔTE-DES-NEIGES près Université de Montréal, triplex, 3 x 5½, $75,000. 584-2117. 9-11-81

■ Sociétés-Loisirs



RENDEZ-VOUS...

... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux.

Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).

Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:

282-0058

1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM. 10-11-81

■ Propriétés à vendre

ST-LAMBERT, ENCERCLEZ CECI, extraordinaire, 5 belles maisons différentes. Faites votre choix, prix $92,000 à $169,000. Claire Bernier. 672-3265 ou 672-0321. A.E. LePage Courtier. 9-11-81

ST-LAMBERT Parc Logan, cottage détaché, 3 chambres à coucher, solarium hivernisé, sous-sol fini, cuisine et salle de bain rénovées, très bonnes conditions de financement. 672-4314. Vente privée. 10-11-81

Trust Royal
Services immobiliers

BELOEIL

Bord du Richelieu, la vrai demeure ancienne en excellente condition, 12 pièces, garage double, possibilité convertir 2 6½, près train, écoles, $135,000. Thérèse Desmarais, 467-6461, 467-9362.

9-11-81

COURTIER

Trust Royal
Services immobiliers

FABREVILLE

Secteur Ferme Ste-Thérèse, cottage pierre des champs - vue sur bord de l'eau — 11 pièces - 2 foyers impeccable $120,000. Michèle Gagnon 621-1156, 621-6100.

LORRAINE

Bungalow 2 c.c. idéal pour couple retiré - impeccable secteur recherché. Faut voir. Michèle Gagnon 621-1156, 621-6100.

9-11-81

COURTIER

A.E. LePAGE
QUÉBEC INC COURTIER

Le nom qu'un ami recommande!

OUTREMONT

OUTREMONT - Tournesol - 6 pièces - décor luxueux - 2 salles de bain - garages. MLS. **Gisèle Bernardi 738-3893, 342-9671.**

OUTREMONT

Cottage 7 pièces, belles boiseries, garage, jardin, près Stanislas. **Silvia M. Proulx, 737-6259, 342-9671.**

OUTREMONT

Habitation unifamiliale, spacieuse, boiseries incomparables. Sous-sol complet, quatre chambres à coucher - garage double - Jardin - Exclusivité de **Guy Labrecque 935-8541, 488-3770.**

MONT BELVÉDÈRE
$87,000

Privacy. 5 bedrooms, 2 fireplaces, workshop, sundeck, pool. Mortage 10¼%.

LAC DES ISLES

4 acre Lakefront Estate. Stone fireplace; double garage; guest house; double boat house. Private.

9-11-81

■ Propriétés à revenus à vendre

LONGUEUIL: 26 X 8 logements, vente en bloc, chauffage électrique. Hyp.: 12% janvier 85. Bon revenu. Acheteur sérieux seulement, comptant $800,000. Jacques DeRepentigny 651-1000, 672-2392. Montréal Trust, courtiers. 9-11-81

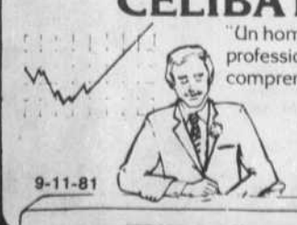
Faut voir CENTRE-NORD superbe propriété 16 logements, plafonds hauts, boiseries, planchers en chêne, vitres au plomb, 6½ - 7½, coin de rue, secteur recherché, rapport actuel $72,000. Très bon financement (1984). Pas d'intermédiaire, 341-4076. 9-11-81

■ Terrains à vendre

TERRAIN zoné industriel près aéroport St-Hubert, aqueduc et égoût, superficie: 92,155 p.c.. Appelez 656-9272. 11-11-81

■ Sociétés-Loisirs

CÉLIBATAIRES



"Un homme doit souvent la réussite professionnelle à une femme qui le comprend" CLUB 25-35...

C.P. 548, Succ. Outremont H2V 4N4

Service de rencontre pour personnes sérieuses.

($45 seulement)

9-11-81

maisons d'enseignement

Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie
628, chemin de la Côte Ste-Catherine
OUTREMONT,
H2V 2C5
SECONDAIRE I à V
(filles)
pensionnat et externat
EXAMENS D'ENTRÉE
en secondaire I et en secondaire II
le samedi 5 décembre 1981
à 8 heures 30
RENSEIGNEMENTS
735-5261
poste 220 ou 225

CENTRE D'AUDIO-PSYCHO-PHONOLOGIE

Cours de SENSIBILISATION à la POSE DE VOIX

"Parler, un plaisir à partager"

Ce cours s'adresse à l'homme public, du vendeur au conférencier, en passant par l'enseignant, l'animateur et le cadre; il permet à chacun de maximiser sa communication verbale en tous lieux et en toutes occasions.

DATE: tous les mardis, de 19 h 00 à 22 h 00
DURÉE: 10 semaines.

Une séance d'information aura lieu le 10 novembre prochain, à 19 h 30, au 993 rue Cherrier, à Montréal.

Renseignements:

Monsieur Denis Saint-Jean
(514) 526-2869

POUR TOUTE PUBLICITÉ SOUS CETTE RUBRIQUE

FRANCINE GINGRAS
RESPONSABLE DES MAISONS D'ENSEIGNEMENT
844-3361

UNIVERSITÉ LAVAL

sciences de l'administration
extension de l'enseignement

ADMISSION AUX PROGRAMMES EN COMPTABILITÉ ET EN ADMINISTRATION TRIMESTRE D'HIVER 1982

(du 11 janvier au 23 avril 1982)

POUR CEUX ET CELLES QUI VEULENT:

— se perfectionner
— améliorer leur formation
— changer de carrière

À qui s'adressent les programmes de l'Extension en sciences de l'administration:

Les **COURS DU SOIR** des différents programmes de formation et de perfectionnement professionnels en sciences de l'Administration s'adressent aux:

— adultes, déjà sur le marché du travail
— finissants des Cégeps qui désirent améliorer leur formation ou maintenir le niveau de leur compétence professionnelle.

Programmes offerts:

Le Bureau de l'extension de la Faculté des sciences de l'administration offre des cours et programmes conduisant à:

— un certificat de l'Extension en sciences de l'administration - option:

- Administration institutionnelle
- Approvisionnement
- Gestion d'entreprises
- Management
- Sciences comptables
- Sciences industrielles

— une attestation d'études en:

- Évaluation (I.C.E.)
- Sciences comptables (C.A. ou C.G.A.)
- Sciences industrielles (R.I.A.)

— un brevet, un titre ou un permis professionnel de:

- L'Institut d'assurance du Canada (Fellow gestion d'entreprises)
- L'Institut canadien des évaluateurs (A.A.C.I. ou Accredited Appraiser Canadian Institute)
- L'Institut des banquiers canadiens (Brevet de l'Institut B.I.B.C.)
- L'Association canadienne de gestion des achats (Approvisionnement professionnel - A.P.)
- La Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec (R.I.A.)
- La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.)
- L'Ordre des comptables agréés du Québec (C.A.)

Exigences d'admission:

— Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent ou
— Expérience jugée valable sur le marché du travail. Dans ce cas, le candidat doit avoir réussi le cours de mathématiques 153 ou 522 du secondaire V, ou les mathématiques 201-211 du Cégep et remplir la formule «Description de l'expérience de travail».

Pour le programme d'études en sciences comptables (C.A.), le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle reconnu parle Conseil de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Date limite de réception des demandes d'admission: **Le 20 novembre 1981.**

Renseignements: **Bureau de l'Extension**
Faculté des sciences de l'administration
Pavillon des sciences de l'administration (bureau 144)
Université Laval
Cité universitaire, Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3585

Cité universitaire, Québec

COLLÈGE STANISLAS

OUTREMONT

RATTACHÉ AU RÉSEAU INTERNATIONAL DES LYCÉES FRANÇAIS

— Collège mixte privé, reconnu d'intérêt public par le gouvernement du Québec au titre de la coopération franco-québécoise.
— Préparation au baccalauréat français (équivalent du DEC) avec adaptation aux profils d'accueil des universités nord-américaines, sections littéraires et scientifiques.
— Bourses du gouvernement français et bourses internes. Prêts du gouvernement du Québec.

NOS OBJECTIFS

— Projet éducatif ouvert à tous, dans lequel sont proposés des cours de catéchèse et des activités de pastorale.
— Un projet pédagogique assurant une intégration aisée dans un réseau international d'enseignement.
— Un cheminement continu de la maternelle à l'université.
— Un enseignement bien structuré et encadré par des éducateurs spécialisés.
— Une communauté éducative en liaison constante avec les parents.

DES SERVICES DIVERS ET NOMBREUX

— Services pédagogiques et d'orientation.
— Bibliothèque et centre de documentation.
— Service d'animation.
— Service audio-visuel.
— Service aux étudiants: co-gestion Étudiants-Éducateurs.
  — activités culturelles et artistiques
  — clubs scientifiques
  — artisanat
  — entraide sociale
— Service des sports
— Cafétéria.

ADMISSIONS POUR 1982-1983
ÉLÉMENTAIRE-SECONDAIRE-COLLÉGIAL

— Admission sur dossier.
— Filles et garçons peuvent s'inscrire aux niveaux élémentaire, secondaire et collégial "I".
— Maternelle: admission dès l'âge de 5 ans.

273-9521

780, boul. Dollard
Outremont H2V 3G5

Autobus: 51-119-160-161 **Métro: Beaubien-Laurier-Rosemont**

Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements, s'il vous plaît:

Nom .....

Adresse ..... Code postal .....

Téléphone .....